هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LES CONSÉQUENCES DU RAPPROCHEMENT ISRAÉLO - ÉGYPTIEN

L'Arabie Saoudite et le Koweït démentent qu'ils aient interrompu leur aide financière à l'Égypte

Tandis que l'on se pose encore des questions su rla véritable attitude de l'Arabie Saoudite à l'égard de l'initiative de paix égyptienne, le quotidien de Djeddah *Al Medina* a exprimé, le mardi 6 décembre, un soutien conditionnel à la visite du président Sadate à Jérusalem. Ce journal écrit en effet que tous les Etats arabes belligérants sont « *prêts à reconnaître Israël sans équivoque si une paix juste et durable intervient* », mais ils refusent « *l'interprétation israélienne de cette paix* ». Al Medina ajoute : « *Les Etats arabes rejetteraient les résultats de la récente visite à Jérusalem du président Sadate s'ils correspondent à l'interprétation israélienne.* »

A quarante-huit heures de l'arrivée du secrétaire d'Etat américain, M. Vance, au Proche-Orient, l'Arabie Saoudite et le Koweït ont formellement démenti mardi les informations venues du Caire et de Tripoli, selon lesquelles ces deux pays avaient cessé leur assistance financière à l'Egypte. Rappelons à ce sujet que le président Kadhafi, au cours d'une interview accordée à l'envoyé spécial du *Monde* à Tripoli, avait indiqué qu'il avait été informé officiellement pa le Koweït et l'Arabie Saoudite de leur décision d'interrompre tout soutien financier à l'Egypte (*le Monde* du 6 décembre).

Après le départ du Caire des ambassadeurs et des membres du corps diplomatique des Etats qui ont participé au « sommet » de Tripoli — au total deux cent quatre-vingt-dix personnes — les relations égypto-irakiennes se détériorent. Chacun des deux gouvernements procède à l'expulsion, par dizaines, des ressortissants de l'autre pays. En revanche, le processus de normalisation entre l'Egypte et Israël se poursuit : les liaisons téléphoniques, pour la première fois en dix ans, ont été rétablies mardi entre Le Caire et Gaza. Plusieurs dizaines de résidents de Gaza ont ainsi pu conserver quelques minutes avec les membres de leur famille installés dans la capitale égyptienne.

Au moment où une virulente campagne antisoviétique se développe dans la presse égyptienne, le président Sadate a déclaré au *New York Times* qu'il était déterminé à « *donner une leçon à l'U.R.S.S.* » en raison de l'attitude « *impertinente* » des dirigeants du Kremlin. Il réserve à ces derniers « *une surprise* », a-t-il ajouté, sans donner d'autres précision.

D'autre part, le ministre d'Etat aux affaires étrangères, M. Pierre Boutros-Ghali, a déclaré à la presse, mardi, que la conférence du Caire aurait lieu le 14 décembre, mais qu'il restait encore à établir un ordre du jour.

M. CYRUS VANCE : des négociations sérieuses peuvent s'engager au Caire.

Dans sa conférence de presse du mardi 6 décembre, M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, a notamment déclaré à propos du Proche-Orient : « *L'important aujourd'hui est de savoir quels progrès nous pouvons faire à la réunion du Caire. Des négociations sérieuses auraient pu s'engager à Genève si les parties l'avaient voulu. Elles peuvent aussi s'engager au Caire.* » Rappelant que « *les Etats-Unis ont toujours été en faveur de pourparlers directs entre les parties* », il a ajouté : « *Le moment est venu, en effet, de parler du fond des problèmes. Or chacun sait ce que signifie la paix : retrait de territoires occupés et règlement de la question palestinienne. Il faut en parler et, d'ailleurs, les deux parties comprennent que ces problèmes doivent être abordés.* »

A propos de la rupture des relations diplomatiques entre l'Egypte et les participants à la conférence de Tripoli, le secrétaire d'Etat a dit : « *Il est très dommage que l'Egypte y ait été contrainte* », et a exprimé « *l'espoir que ces divergences seront surmontées le moment venu, notamment en ce qui concerne la Syrie* ». Il a déclaré, en outre, qu'il ne prendrait pas contact avec l'O.L.P. « *en vertu du deuxième accord sur le Sinaï par lequel Washington s'est engagé à ignorer cette organisation si certaines conditions (la reconnaissance d'Israël) ne sont pas remplies* ».

● *M. Menahem Begin, premier ministre israélien*, qui avait été victime, mardi 6 décembre, d'un malaise d'origine gastrique à Londres, où il séjourne actuellement, a pu reprendre ses activités. Il donne, ce mercredi, une conférence de presse avant de quitter la Grande-Bretagne pour Israël.

● *Le Comité international de la Croix-Rouge* (C.I.C.R.) vient de prendre contact pour la première fois avec le gouvernement israélien afin d'étudier les problèmes concernant l'aide aux détenus. Un accord a été conclu aux termes duquel toute arrestation devra être notifiée au C.I.C.R. dans un délai maximum de quatorze jours. En outre, les délégués du C.I.C.R. seront autorisés à rencontrer sans témoins tous les détenus y compris ceux dits « *de sécurité* », même si ces derniers sont sous interrogatoire. Ces délégués examineront l'état de santé de chaque détenu et feront suivre leur visite de celle d'un médecin du C.I.R.C. s'ils le jugent nécessaire. Ces enquêtes pourront avoir lieu aussi bien en Israël que dans les territoires occupées. — (*Corresp.*)

● RECTIFICATIF. — Après la parution des articles de J.-P. Péroncel-Hugoz sur les coptes d'Egypte (*le Monde* des 25 et 26 novembre), Mgr Castanos de Médicis nous signale que le siège pontifical d'Alexandrie n'est pas le « *second après Rome dans la hiérarchie de la chrétienté* », comme il a été écrit, « *l'ordre canonique et hiérarchique des sièges*, précise-t-il, *étant le suivant : Rome, Constantinople, Alexandrie, Antioche, Jérusalem.*

» *L'évêque d'Alexandrie porte le titre de pape et patriarche, il occupe le troisième rang, après Rome et Constantinople, et est appelé : Sa Béatitude. Par contre, l'évêque de Rome et celui de Constantinople ont seuls droit à l'appellation de Sa Sainteté, le second, d'ailleurs, ayant comme titre : archevêque de Constantinople, Nouvelle Rome, et patriarche œcuménique.* »

Plusieurs journalistes israéliens transmettent librement du Caire émissions et articles

De notre correspondant

Jérusalem. — Alors que la rupture des relations diplomatiques entre Le Caire et les cinq pays de la conférence de Tripoli était à peine consommée, les téléspectateurs israéliens ont eu droit, mardi soir, à une nouvelle démonstration de l'extraordinaire dégel que la visite du président Sadate à Jérusalem a provoqué entre l'Egypte et Israël. « *Bonsoir, ici Le Caire...* », c'était Ehoud Yaari, le spécialiste des affaires arabes de la télévision israélienne, qui parlait des studios de la télévision égyptienne.

L'émission, préparée en collaboration avec les journalistes égyptiens, était retransmise par satellite. Les Israéliens, médusés, ont vu Guizeh, les pyramides, l'hôtel Mena House, où se dérouleront les conversations égypto-israéliennes, sur fond d'images du Caire. Ehoud Yaari ainsi que son collègue Alex Guiladi, qui est d'ordinaire chroniqueur sportif, ont décrit l'ambiance particulièrement chaleureuse qu'ils ont trouvée dans la capitale égyptienne. La volonté de paix, ont-il dit, y est manifeste, et la nouvelle politique du président Sadate semble trouver une large assise au sein de la population. Dans les milieux officiels, on accueille avec sérénité la tempête soulevée par son initiative.

Particulièrement émouvantes ont été les images de la rencontre entre les journalistes israéliens et la communauté juive du Caire, qui ne compte plus qu'environ deux cents âmes. C'est Alex Guiladi qui a allumé la deuxième lumière de Hanouca à la grande synagogue du Caire. L'assistance avait les larmes aux yeux. On remarquait cependant la moyenne d'âge particulièrement élevée des fidèles.

Les deux journaux israéliens du soir, *Yedioth Aharonot* et *Maariv* ont des correspondants sur place depuis une dizaine de jours, et les relations téléphoniques sont à nouveau possibles entre Le Caire et Jérusalem, par l'intermédiaire d'un pays européen. Dans leurs journaux écrits et parlés, les Israéliens sont donc renseignés directement sur la situation en Egypte, par leurs propres correspondants, qui jouissent tous d'une liberté totale de mouvements. Mais, dans leur soif de se rendre au Caire, les journalistes israéliens ont souvent omis de se munir des autorisations nécessaires de la part de leurs employeurs et des autorités.

C'est ainsi que les deux reporters de télévision ont forcé la main à leurs supérieurs, ainsi qu'aux autorités égyptiennes, en se rendant au Caire sans y avoir été envoyés ni invités. M. Ouri Avneri, le rédacteur en chef de l'hebdomadaire israélien, *Haolam Hazé*, est, lui aussi, dans la capitale égyptienne. Il a rencontré, mardi soir, pendant une heure, le ministre d'Etat aux affaires étrangères, M. Boutros-Ghali.

Les responsables égyptiens ont accordé des visas à leurs visiteurs, mais ont décidé de limiter à vingt-cinq le nombre des journalistes israéliens autorisés à « couvrir » la conférence du Caire. Plus de deux cents s'étaient portés candidats.

(*Intérim.*)

Je t'avais insulté, ô Sadate... !

Aggrippé aux ferronneries à la française de l'ancien palais royal d'Abdine, où le raïs a son bureau cairote officiel, un homme d'environ trente-cinq ans, à la mise simple, se frappe le visage contre les grilles en versant des larmes : « Je ne m'en consolerai jamais, je t'ai insulté dans les rues l'hiver dernier, ô Sadate, maintenant je suis avec toi jusqu'à la mort. » *Cet émeutier repenti n'est pas le seul dans son cas. C'est bien la même foule jeune, d'origine populaire, prompte au rire et à l'épanchement collectif des sentiments qui hier huait le président et aujourd'hui lui crie son adoration, sa confiance, avec la même force, la même sincérité. A la jeunesse et au peuple sont venus s'ajouter aujourd'hui les représentants des autres couches socio-professionnelles, des artistes de cinéma aux ingénieurs en passant par les journalistes et les commerçants. Tous expriment une soif de paix, une volonté d'en finir avec la guerre ou la peur de la guerre, qui leur viennent du fond des entrailles.*

Le plus étonnant dans un pays où la bureaucratie est parvenue, les malheurs des temps aidant, à bloquer tous les rouages administratifs, c'est que le vieil appareil de l'ancien mouvement nassérien, conçu avant tout — avec ses cadres chevronnés, sa claque et ses moyens de transport — pour inciter à la ferveur populaire, fonctionne toujours à merveille. Le rôle de cette machinerie, inspirée de celle des pays communistes, n'est pas cette fois de susciter l'adhésion réelle ou apparente de la population, puisque l'opinion publique a dans ses profondeurs basculé du côté du pouvoir, mais de canaliser la passion vite débordante de la foule. Comme ce fut le cas lors de la démission de Nasser après la déroute de juin 1967.

A propos du premier Raïs, dix ans après son rappel par la population cairote unanime, sept ans après sa disparition, est survenu, pour la première fois en Egypte, un événement assez frappant en lui-même — la visite du président Sadate en Israël — pour être célébré en l'absence totale d'évocation de Nasser. Même la guerre d'octobre n'avait pas aboli le souvenir du grand Raïs. Le discours de son sucesseur devant la Knesset y est parvenu.

Le second raïs, qui ne vient que rarement à Abdine, a fait savoir qu'il y accueillerait lui-même, le jeudi 8 décembre, les envoyés de toutes les catégories sociales de la nation. En attendant cette grande manifestation, chacun défile, orne sa vitrine ou sa façade de draperies multicolores ou de banderoles exaltant « L'homme de la paix ! », « Le sauveur de l'Egypte ! », Le père des Egyptiens ! ».

La bonne humeur est générale, malgré les pieds écrasés et les bousculades. On n'entend aucune insulte à l'endroit des capitales arabes hostiles à la nouvelle politique de l'Egypte. Mais ne mettez pas l'homme de la rue sur ce sujet. Il sortira aussitôt de ses gonds : « Ne me parlez surtout pas de ces chiens d'Arabes, chiens, fils de soixante chiens. L'Egypte est un grand pays, et ils regretteront leur ingratitude à notre égard. »

A Abdine, la garde laisse passer les délégués qui, suivant un usage hérité de la monarchie, vont solennellement signer le grand registre des visiteurs. Certaines délégations, selon une coutume égyptienne, déposent pour le raïs des témoignages de fidélité écrits avec leur sang. Ensuite chacun rentre chez soi satisfait.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● UN LIEUTENANT-COLONEL DE LA BUNDESWEHR, M. Norbert Moser, a été condamné mardi 6 décembre à Munich à onze ans de prison pour trahison, transmission d'informations secrètes à la R.D.A. et corruption. Ses deux complices, M. Jürgen Pingel et sa femme Karin, citoyens est-allemands, ont été condamnés chacun à cinq ans de prison. — (*A.F.P.*)

● UN ETUDIANT A ETE CONDAMNE à six mois de prison ferme, mardi 6 décembre, par le tribunal de Göttingen, pour avoir diffusé un tract « accueillant sans regret » l'assassinat du procureur général Buback, le 7 avril dernier, à Karlsruhe. — (*A.F.P.*)

Bolivie

● UN ORDRE DE GREVE DE VINGT-QUATRE HEURES a été lancé pour le 21 décembre par le syndicat des mineurs boliviens en signe de protestation contre ce que cette organisation dénomme le « *projet fasciste* » d'un retour à un gouvernement civil. Le syndicat, qui regroupe cinquante mille adhérents, est l'un des plus importants du pays. Le président Hugo Banzer a récemment annoncé que des élections auraient lieu le 9 juillet 1978 pour désigner une Assemblée constituante, d'où émanera un gouvernement civil. Il a également fait savoir qu'il ne serait pas candidat à la présidence. Selon le syndicat, l'objectif du gouvernement actuel est de mettre sur pied un « *système corporatiste fasciste favorable aux monopoles étrangers et à l'oligarchie bolivienne... en détournant l'attention du peuple pour permettre aux mêmes personnes de demeurer au pouvoir* ». — (*Reuter.*)

Cuba

● M. FIDEL CASTRO a affirmé mardi 6 décembre à des journalistes américains que les relations de Cuba avec les Etats-Unis étaient « *meilleures que jamais* » et « *qu'elles doivent continuer à s'améliorer* ». Le premier ministre cubain est favorable au principe d'une rencontre avec le président Carter, mais estime que « *le temps n'est pas encore venu* ». M. Fidel Castro a rappelé cependant que Cuba ne retirerait pas ses conseillers militaires d'Angola pour plaire aux Etats-Unis. — (*Reuter.*)

Indonésie

● UN MILLIER D'ETUDIANTS ONT MANIFESTE contre la violation des droits de l'homme lundi 5 décembre dans les rues de Djogjakarta, au centre de Java. L'armée est intervenue pour refouler les étudiants vers l'université. — (*U.P.I.*)

Irlande du Nord

● UN ENTREPOT A ÉTÉ ENTIÈREMENT DÉTRUIT et une imprimerie du *Belfast Newsletter* sérieusement endommagée, mardi 6 décembre, à Belfast, à la suite d'un incendie provoqué par l'explosion de deux bombes. L'attentat a été revendiqué par l'aile « provisoire » de l'IRA, qui a déclaré en outre être responsable de vingt-trois autres attaques à la bombe qui se sont produites au cours des derniers quinze jours. — (*Reuter.*)

Pakistan

● M. ABDUL WALI KHAN, chef du Parti national awami et leader de la communauté pathane, a été libéré sous caution mardi 6 décembre, ainsi qu'une quinzaine de ses partisans. Arrêté sur ordre de M. Bhutto, alors premier ministre, il avait passé plus de deux ans en prison. — (*Reuter, A.F.P.*)

Pologne

● LE CARDINAL WYSZYNSKI, primat de Pologne, a regagné Varsovie mardi 16 décembre, après avoir passé un mois au Vatican où il a été reçu par le pape à trois reprises. — (*U.P.I.*)

République démocratique allemande

● CINQ DEPUTES F.D.P. (libéraux) de la Diète de Basse-Saxe se sont vu refuser l'entrée à Berlin-Est mardi 6 décembre. Trois autres, dont M. Erich Küpker, ministre de l'économie du gouvernement régional de Hanovre, ont pu franchir le mur après une longue attente, et se rendre à la représentation permanente de la R.F.A. en R.D.A. Les autorités de Berlin-Est n'ont pas fourni d'explication aux cinq parlementaires refoulés.





AFRIQUE

Somalie

MOGADISCIO VA BÉNÉFICIER A NOUVEAU D'UNE AIDE ÉCONOMIQUE AMÉRICAINE

La Somalie, qui a expulsé le 13 novembre, les conseillers soviétiques et dénoncé le traité qui la liait à l'U.R.S.S., va de nouveau bénéficier d'une aide économique des Etats-Unis pour le développement de son agriculture et de l'action sanitaire, a indiqué, le 6 décembre, le département d'Etat américain. Les Etats-Unis continueront cependant de lui refuser une aide militaire, comme ils la refusent à l'Ethiopie. L'aide économique de Washington à la Somalie avait été interrompue il y a six ans.

D'autre part, le ministre somalien des affaires étrangères, M. Abdurahma Barre, au cours d'une conférence de presse à Rome, a de nouveau dénoncé mardi l'intervention de l'U.R.S.S. dans la corne de l'Afrique *« avec l'aide de troupes cubaines et de forces du pacte de Varsovie ».* — *(A.F.P., U.P.I.)*

BIBLIOGRAPHIE

« BOKASSA 1er » de Pierre Péan

Sur la « cour de Berengo » et son souverain, voici un livre solidement documenté. Il ouvre des perspectives, non seulement sur la pathologie d'une mégalomanie galopante, mais aussi et surtout sur les appuis internationaux dont peut disposer une petite dictature africaine.

La mise en coupe réglée du pays, l'apparition de l'ambition impériale chez le « maréchal-président à vie », les « institutions » et leur étrange fonctionnement, les prodiges de flagornerie des adulateurs, sont décrits par un observateur qui se garde du sarcasme facile et réserve sa férocité aux grands complices du monarque de Bangui : ceux-là mêmes qu'il récompense par des diamants ou des privilèges. Ceux, et on les reconnaîtra aisément, qui *« lorsqu'il s'agit de s'approprier des matières premières ou de partir en safari, ne sont pas très regardants sur les coulisses de l'Empire ».* — P.-J. F.

★ Alain Moreau, éd., 195 p., 29,50 F.

Angola

Le premier congrès du M.P.L.A. s'est ouvert à Luanda

Le premier congrès du Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.) s'est ouvert, le dimanche 4 décembre, à Luanda. Selon l'agence angolaise de presse, les représentants de cinquante-quatre partis ou mouvements de libération, de quatre organisations de solidarité et de treize pays y ont été invités. L'agence cite notamment l'amiral Rosa Coutinho, ancien haut commissaire portugais et « grand défenseur des intérêts du peuple angolais ». Dans son discours inaugural, le président Neto, évoquant le complot du 27 mai dernier dû à diverses « erreurs » du Mouvement, a assuré que l'élimination des dissidents a permis une « large campagne de mobilisation ». — (A.F.P., Reuter.)

On aurait pu croire que le Mouvement populaire de libération de l'Angola entourerait la réunion du premier et tardif congrès de son histoire — il est né en décembre 1956 — d'un faste et d'une solennité qui magnifieraient sa victoire autant sur le colonialisme portugais que sur ses rivaux : F.N.L.A. et UNITA. Or, depuis le 21 novembre, l'entrée en Angola est interdite aux non-résidents, prélude à d'exceptionnelles mesures de sécurité et, jusqu'au dernier moment, la date du congrès est restée secrète. Les textes fondamentaux qui y sont présentés et discutés n'ont été rendus publics que très récemment. Le nombre des délégués, invités compris, ne dépasse pas cent cinquante. Hormis les séances d'ouverture et de clôture, tous les débats se déroulent à huis clos. Les mesures de protection, l'austérité, le mystère et le secret qui accompagnent ce premier congrès, évoquent bien la rigueur et la tension de règle dans un pays qui se sent toujours en guerre.

Sur le front économique, le redressement est incontestable mais lourdement grevé par les séquelles des combats. L'extraction du pétrole a repris au Cabinda, à un niveau équivalent à celui de 1973. Luanda en tire l'essentiel de ses devises : 500 millions de dollars par an. La production de café, nulle l'année dernière après avoir dépassé les 200 000 tonnes par an, devrait, cette année, atteindre 100 000 tonnes grâce à une exceptionnelle mobilisation des travailleurs traditionnellement recrutés à la périphérie de la région caféière. L'extraction du minerai de fer est arrêtée. La production de diamants est tombée de 80 %.

Faute de statistiques globales que les autorités ne peuvent pas encore établir, les résultats obtenus pour les quatre produits qui fournissaient avant l'indépendance 80 % des exportations, donnent une idée du niveau actuel de la production : on estime que rares sont les entreprises qui atteignent les deux tiers de leur production de 1973.

Les obstacles à un redressement plus net sont multiples. Le départ des Portugais a privé l'Angola de sa main-d'œuvre qualifiée et de ses circuits commerciaux. L'Etat manque de cadres et de techniciens.

La bataille des frontières continue. Depuis la fin de la guerre du Shaba, le calme semblait revenu dans les provinces frontalières du Zaïre. A la mi-novembre, Luanda a pourtant lancé une offensive d'envergure pour les « *nettoyer* » des « *bandes* » du F.N.L.A. et du F.L.E.C. La surveillance de la frontière avec la Namibie est l'enjeu d'incessants combats.

D'un côté, Pretoria tente d'interdire les infiltrations de guérilleros de la SWAPO, qui disposent désormais de bases solides dans le Sud angolais. De l'autre, Luanda s'efforce d'empêcher l'entrée en Angola de l'armement et des nouvelles recrues de l'UNITA, formées dans des camps d'entraînement en Namibie. Car, incontestablement, l'UNITA maintient toujours sur le plateau central une insécurité qui oblige Luanda à équiper et entraîner une armée de plus en plus nombreuse et à accélérer le recrutement et la formation des milices de l'Organisation de la défense populaire. Elle entrave aussi la reprise de la production agricole et son écoulement sur les marchés puisque l'UNITA n'a jamais caché sa détermination de mettre Luanda à genoux en l'asphyxiant économiquement : le plateau central est le grenier de l'Angola.

La situation militaire

« *Je peux annoncer au peuple angolais que la complète extinction des bandes alimentées de l'extérieur est seulement une question de temps, d'ailleurs très limité* », déclarait le président Neto à l'occasion du deuxième anniversaire de l'indépendance. Cette prédiction, partagée d'ailleurs par les milieux gouvernementaux portugais, en général très bien informés, s'explique par les coups de plus en plus durs que les troupes angolaises et cubaines porteraient à l'UNITA. Celle-ci dépend entièrement de l'Afrique du Sud pour son approvisionnement en armes et en munitions, pour sa logistique et pour l'entraînement de ses troupes, depuis que le gouvernement zambien a interdit toute activité de l'UNITA sur son territoire. Or il est probable que l'indépendance de la Namibie s'accompagnera du départ de l'armée sud-africaine. Enfin, l'UNITA n'arriverait pas à assurer la survie de la population qu'elle affirme contrôler : des milliers de paysans du plateau central, chassés de la forêt par la faim et la maladie, regagnent leurs anciens villages.

« *Luanda est en proie à la panique, et les jours du M.P.L.A. sont comptés* », rétorque l'UNITA. Elle affirme contrôler dix provinces sur quinze, hormis les centres urbains, et disposer du soutien d'une population estimée, d'une déclaration à l'autre, à quelques centaines de milliers ou à plus de deux millions. Les vingt mille combattants de l'UNITA repousseraient les contre-attaques de Luanda, qui subirait de lourdes pertes. Estimant avoir le vent en poupe, mais consciente des limites que rencontre son implantation étant donné son particularisme ethnique, l'UNITA réitère ses propositions de négocier avec le M.P.L.A. la formation d'un gouvernement tripartite M.P.L.A.-UNITA-F.N.L.A. Pour y aboutir, elle peut compter sur l'aide des régimes blancs d'Afrique australe, des services secrets de certaines puissances occidentales et sur l'appui officiel ou discret d'une dizaine de chefs d'Etat africains, en majorité francophones. Mais elle pose une condition préalable : le départ du contingent cubain.

Si le nombre des soldats cubains semble stationnaire, les derniers accords de coopération prévoient de porter le total des coopérants à environ cinq mille en 1978. Autant dire que la condition préalable posée par l'UNITA n'est pas en voie d'être satisfaite. Convaincu que celle-ci est condamnée à disparaître, plus méfiant que jamais à l'égard de la parole de Jonas Savimbi, le M.P.L.A. rejette officiellement toute éventualité de pourparlers et rien n'indique que discrètement il agisse en sens inverse. L'aide cubaine ne semble ni comptée, ni limitée dans le temps. On ne peut pas conclure des contacts entre l'U.R.S.S. et l'UNITA que le M.P.L.A. doive bientôt se fondre dans l' « *union des forces patriotiques* », carte que Moscou a toujours gardée dans sa manche. Le M.P.L.A. a refusé cette union quand sa situation était autrement plus périlleuse. La mise soviétique en Angola est trop importante pour que Moscou prenne le risque de provoquer un bouleversement qui pourrait aboutir à son éviction du pays.

Une économie démantelée, des frontières assiégées, des « *bandes armées* » au cœur même de l'Angola : à ces séquelles de la guerre d'indépendance s'est ajoutée la crise interne la plus grave de toute l'histoire du M.P.L.A. Le putsch du 27 mai 1977 a secoué tout le pays et traumatisé les dirigeants du Mouvement. Au fil des mois, les ramifications du complot se sont révélées si étendues que l'épuration des « *fractionnistes* », encouragée par les autorités, s'est poursuivie sans relâche. Bakaloff, un des chefs de file du putsch, n'aurait été découvert et arrêté qu'à la fin du mois de novembre. Aristide van Dunem, secrétaire général du syndicat unique, suspendu du comité central au mois d'août pour « manque de vigilance » pendant la préparation du complot, risquerait la peine de mort après la découverte de nouvelles charges. « *Il n'y aura pas d'amnistie pour les fractionnistes* », avaient prévenu les autorités. L'état d'exception, décrété au lendemain du putsch, a été prorogé pour une nouvelle période de trois mois le 17 septembre. Le climat politique, jusque-là d'un laxisme sans rapport avec les difficultés qu'affrontait le régime, s'est considérablement tendu. « *La dictature du peuple sera un peu plus dure* », annonçait le président Neto, qui, plus que jamais, assure la base même du Mouvement et de l'Etat.

Dans de telles conditions le premier Congrès ressemble plus à une réunion d'état-major qu'à une session parlementaire. Sa préparation, qui semble avoir été restreinte à un cercle très étroit de militants, indique sans l'ombre d'un doute que le M.P.L.A., même s'il reste une « *organisation de masse* », cédera la direction du pays à un « *parti d'avant-garde de la classe ouvrière* », qui, « *guidé par l'idéologie marxiste-léniniste* », conduira l'Angola vers le socialisme.

RENÉ LEFORT.

● LE SECRETAIRE GENERAL DE L'ONU, M. Kurt Waldheim, a déploré, mardi 6 décembre, la création du nouveau Bantoustan « indépendant » du Bophuthatswana par l'Afrique du Sud. (*Le Monde* du 7 décembre.) « *Le secrétaire général*, selon une déclaration lue par son porte-parole, *a exprimé à de nombreuses reprises son opposition au système des Bantoustans, ou foyers nationaux, en raison de son injustice manifeste à l'égard de la population noire d'Afrique du Sud.* »

Le gouvernement tunisien et le gouvernement tchadien, par la voix de leurs ministres des affaires étrangères, ont dénoncé, eux aussi, le 6 décembre, cette « indépendance » du Bophuthatswana.

La crise rhodésienne

LE PRÉSIDENT KAUNDA REFUSE DE POURSUIVRE LES DISCUSSIONS SUR LE PLAN ANGLO-AMÉRICAIN DE RÈGLEMENT

Le président Kenneth Kaunda, chef de l'Etat zambien, a annoncé, mardi 6 décembre, au cours d'une conférence de presse, qu'il ne voulait plus entendre parler du plan anglo-américain de règlement de la crise rhodésienne.

« *Nous nous retirons du débat, nous ne nous assiérons plus à une table pour discuter de ces propositions* », a dit le président de la Zambie, l'un des cinq Etats dits de la « ligne de front ». Il a motivé sa décision de « *cesser les négociations sur les propositions anglo-américaines* » par le fait que celles-ci prévoient des élections en Rhodésie avant la déclaration d'indépendance alors que la Zambie insiste pour que les élections n'aient lieu qu'après l'indépendance.

● *A Maputo* (Mozambique), les deux codirigeants du Front patriotique du Zimbabwe (Rhodésie) MM. Robert Mugabe et Joshua Nkomo semblent en désaccord sur l'opportunité de participer à des entretiens à Londres, sur invitation du gouvernement britannique..

AMÉRIQUES

Tribune internationale

Au Paraguay : mort à l'intelligence

par RUBEN BAREIRO-SAGUIER et FRANCISCO MARIN (*)

AU pouvoir depuis 1954, le général Stroessner est le doyen des dictateurs militaires d'Amérique latine. Sans éclats, il a créé un « modèle paraguayen » de dictature, fondé, à l'intérieur, sur la force et la corruption, à l'extérieur, sur l'abandon de la souveraineté.

Il tient en mains armée, partis politiques, syndicats, associations professionnelles, corporations amicales, clubs de football et même cercles de bridge ! Tout groupement organisé est contrôlé par le régime. L'Eglise, qui dans une certaine mesure a échappé à la soumission, est, depuis plusieurs années, victime de persécutions.

Pour mener à bien une telle entreprise, Stroessner, qui maintient depuis le premier jour l'état de siège, compte sur une police et une armée bien entraînées par des techniciens nazis puis par la C.I.A. La force n'est pas seule à garantir la « paix » qui, avec le « travail » et le « progrès », est la devise du régime : la corruption et l'intimidation ont conduit à la division du parti libéral unifié, formation d'opposition qui subsiste grâce à l'insistance des Etats-Unis et dispose d'un tiers des sièges au Congrès. Le parti sert surtout de paravent démocratique, sans danger ni surprise, mais il dénonçait un peu trop ouvertement l'abandon de la souveraineté paraguayenne au profit du Brésil. Aussi la Junte électorale centrale, chargée de conférer la reconnaissance officielle aux partis, n'a-t-elle pas hésité à disqualifier ses leaders.

S'inspirant du fameux « mort à l'intelligence ! » jadis lancé par le général franquiste Milan Astray devant Unamuno à Salamanque, Stroessner intensifie la guerre contre l'intelligentsia. Le Mouvement indépendant le gênait : composé d'intellectuels qui publiaient la revue Criterio *et animaient des troupes de théâtre expérimental, il n'offrait pas de prise à la corruption. Aussi, le 19 juillet 1977, vingt dirigeants du groupe ont-ils été emprisonnés, dont certains torturés. Six d'entre eux ont été inculpés (1) le 29 août, en application de la loi d'exception 209 dite — il fallait y penser —* « de défense de la paix publique et de la liberté des personnes ». *Ce texte, qui contredit plusieurs principes de la Constitution, réprime les délits commis contre l'« ordre* politique et social établi ». *Selon le journal* A.B.C. *d'Asuncion, « avant d'entendre la commission d'enquête, le juge a demandé à la police de présenter le « corps du délit », constitué par un grand nombre de documents, pamphlets, livres, brochures, revues et journaux de tendance marxiste ».*

VOILA le type de « délit » que sanctionne la loi 209 : lire ou détenir de la littérature à tendance marxiste. Or, la plupart de ces intellectuels sont des sociologues : il n'est pas étonnant que l'on ait trouvé chez eux des ouvrages indispensables à leurs travaux.

La vérité est qu'il s'agissait d'un groupe insoupçonnable, dont les arguments touchaient certains secteurs jusqu'alors favorables à la dictature, en particulier les industriels menacés par la pénétration massive des capitaux étrangers, et même une fraction de militaires nationalistes. Ce groupe était en train de sensibiliser une population lassée par la corruption et fatiguée de payer le maintien des privilèges de quelques-uns.

Cet absurde procès montre ce qu'est devenu le Paraguay : un pays où penser constitue un délit, et où la simple vérité est subversive.

(1) Il s'agit de deux médecins, MM. Juan Felix Bogado et Jorge Canese ; de M. José Nicolas Morinigo, directeur de *Criterio*, professeur à l'Université catholique d'Asuncion ; de MM. Oscar Rodriguez-Eduardo Arce (membres de la rédaction de *Criterio*) et de M. Antonio Valenzuela Pecci, coordinateur de la Muestra Paraguaya de Teatro. Trois autres dirigeants ont trouvé asile dans des ambassades étrangères.

(*) Respectivement écrivain et maître de conférence à l'université Paris-VIII, et musicien, directeur du groupe les Guaranis.

∴

[Une centaine de personnalités françaises et étrangères — écrivains, universitaires, journalistes, cinéastes, etc. — viennent de s'adresser, par télégramme, au président de la Cour suprême de justice du Paraguay, afin de protester contre le procès intenté à ces six intellectuels. Parmi elles figurent : MM. Raymond Aron, René Allio, Roland Barthes, Jean-Marie Benoist, Jean-Pierre Berthe, Pierre Bourdieu, Claude Bourdet, Mmes Mary Mac Carthy, Hélène Cassin, le rabbin Josy Eisenberg, MM. Etiemble, Jean-Pierre Faye, Max Gallo, André Glucksmann, Marek Halter, Serge Klarsfeld, Mme Beate Klarsfeld, MM. Henri Laborit, Arthur London, Claude Mauriac, Alexandre Minkovski, Serge Moskovici, René de Obaldia, Mme Hélène Parmelin, MM. Roger Pic, René-Victor Pilhes, Jacques Roubaud, Claude Roy, Pierre Seghers, Alain Touraine, Georges Clancier, Jean Guéhenno, René Tavernier, André Stil, Alain de Sédouy, Philippe Meyer, Paul Thibaud.

Parmi les personnalités étrangères, on note les noms de MM. Paul Goma, James Baldwin, Julio Cortazar, Manuel Scorza, Ariel Dorfman, Antonio Skarmeta et Daniel Viglietti.

Des organisations d'étudiants et d'artistes et plusieurs conseils d'universités françaises ont également envoyé des télégrammes au Paraguay.]

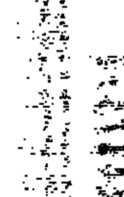
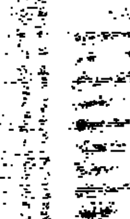
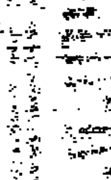
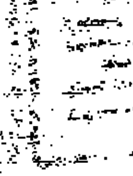
هكذا من الأصل

à Luanda

AMÉRIQUES

Tribune internati...

Au Paraguay
mort à l'intellige...

DIPLOMATIE

A Bruxelles

...e Conseil européen a résolu d'importants problèmes de gestion

Bruxelles (Communautés européennes). — « Une réunion très utile » ; « Un conseil très fructueux »... Ces appréciations portées par M. Giscard d'Estaing et M. Tindemans résument bien l'impression générale laissée par le dernier conseil européen. Rien de sensationnel, certes, n'a été accompli par les Neuf, mais l'essentiel a été préservé : des décisions, indispensables à la bonne marche de la Communauté, ont finalement été prises et toute *crise a été évitée*. Vue la situation économique et sociale de l'Europe, le résultat n'est pas insignifiant puisque la conjoncture ne se prête guère à l'innovation.

Trois décisions, malgré leur apparence technique, doivent être retenues :

● *La contribution des Etats ...embres au budget européen pour ...78 et 1979.* — Les Neuf avaient ...cidé depuis longtemps de rem...acer, pour l'établissement du ...udget européen, l'unité de ...mpte (U.C.) actuellement em...oyée par une nouvelle « unité ... compte européenne » (U.C.E.). ...e taux de l'U.C. est, en effet, ...rfaitement irréaliste puisqu'il ... tient aucun compte des va...ations de la valeur des mon...aies intervenues sur les marchés ...puis 1972. En matière budgé...ire, cela avait comme consé...uence de faire payer aux pays ... monnaie forte plus qu'ils ne de...aient et aux pays à monnaie ...ible moins. La valeur de l'U.C.E. ...t établie, elle, par référence à ...n « panier » de monnaies, autre...ent dit en prenant en considé...ation (après pondération selon ... poids de chacun des Etats ...embres) la valeur de chacune ...es monnaies de la C.E.E. sur le ...arché des changes.

Personne ne s'opposait à l'intro...uction de l'U.C.E. mais les An...lais qui, pour l'instant, utilisent ... taux très avantageux du ster...ng d'avant la crise, ne voulaient ...s tirer les conséquences prati...es de cette novation finan...ère : alors que leur contribution ... budget devrait se situer à ... % environ, ils n'en payaient ...e 12,5 %. Bref, le débat était ...qué, et l'on pouvait craindre ... cela n'empêche l'introduction ... l'U.C.E. au 1er janvier 1978. Le ...mpromis politique intervenu au ...seil européen permet d'écarter ... risque. Sa formulation est ex...ordinairement compliquée. On ... retiendra que la contribution

De nos envoyés spéciaux

anglaise passera à 15,4 %, que celle des Français restera inchangée et qu'en revanche celle des Italiens, des Belges et des Néerlandais sera accrue.

● *Le Fonds européen de développement régional.* — La création de ce Fonds acquise après deux ans d'intenses discussions remonte au « sommet » européen qui s'est tenu à Paris en décembre 1974. Le budget et les modalités de fonctionnement du Fonds avaient été fixés alors pour trois ans (1975-1977). Les chefs de gouvernement viennent de prendre avec promptitude, les décisions nécessaires pour les trois prochaines années (1978-1980) : le budget du Fonds a été révisé en hausse de manière suffisamment substantielle pour éponger et même au-delà les effets de l'inflation. En U.C.E. (une U.C.E. = 5,60 francs environ), il a été fixé comme suit : 580 millions en 1978, 620 millions en 1979, 650 millions en 1980. M. Giscard d'Estaing, qui avait accepté en 1974 un quota assez bas pour la France (15 %) a obtenu qu'il soit relevé de 2 % pour étendre aux DOM les bénéfices du Fonds.

● *Une action de la C.E.E. pour encourager les investissements.* — Le conseil européen a accepté la création de ce qu'on appelle « la facilité Ortoli ». En d'autres termes, il a autorisé la Communauté à émettre de nouveaux emprunts sur le marché international pour stimuler l'investissement. Cependant, l'opération ne pourra être entreprise dans un premier temps que « *sur une base expérimentale* », les Neuf voulant voir d'abord l'efficacité de ce nouvel instrument de politique indus-

L'élection du Parlement européen

Des « conclusions » tirées par M. Tindemans à l'issue du conseil, on retiendra également l'invitation lancée au président de la Commission, M. Jenkins, « *à poursuivre et à intensifier ses consultations avec le gouvernement japonais sur la question préoccupante des excédents de la balance japonaise* » et la décision de réexaminer d'ici mars 1978 les propositions de la Commission favorables à l'élimination progressive des montants compensatoires communautaires (M.C.M.), c'est-à-dire à l'actualisation des prix agricoles. Jusqu'à présent, l'Allemagne et la Grande-Bretagne s'étaient opposées à ces efforts. M. Tindemans, enfin, n'a pas caché que les partenaires de la Grande-Bretagne se résigneraient à voir retarder les élections du Parlement européen, toujours fixées en principe pour mai-juin. MM. Callaghan et Owen ont promis de donner une réponse définitive dans quelques semaines, mais peu d'observateurs pensent que Londres soit en état de tenir les délais. Le but non avoué serait d'obtenir des Britanniques qu'ils soient prêts pour l'automne 1978, c'est-à-dire que les élections ne soient retardées que de six mois et non d'un an.

Comme on pouvait le prévoir, les partenaires de la France ont accueilli avec politesse, mais avec pas mal de réserves, les propositions de M. Giscard d'Estaing concernant la création d'un « espace judiciaire européen », dont la première étape devrait être, selon le président de la République, l'adoption d'une convention d'extradition automatique, assortie des garanties judiciaires appropriées pour les cas de crimes graves et quelle qu'en soit la nature. Cette proposition n'a pas été discutée par les chefs de gouvernement, qui se sont contentés d'écouter la communication de M. Giscard d'Estaing et se sont empressés de transmettre le dossier aux ministres des affaires étrangères. On croit savoir cependant que l'initiative du président de la République ne soulèverait aucun enthousiasme chez les Néerlandais, les Irlandais, les Danois et les Luxembourgeois. Elle pose en tout cas de considérables problèmes d'harmonisation des législations nationales, ne serait-ce parce que la France applique toujours la peine de mort.

JACQUES AMALRIC
et PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire page 12 le compte rendu de la conférence de presse de M. Peyrefitte.)

● *M. Robert Galley,* ministre ...ançais de la coopération, fera ...e visite officielle au Congo du ...au 12 décembre.

● *Une délégation du parti ...mmuniste italien,* comprenant ...tamment MM. Rino Serri, ...embre de la direction du P.C.I., ...sponsable du Comité régional ... Venise, et Antonio Tato, mem...e du comité central, séjour...ra en France du 10 au 14 dé...mbre. Elle rencontrera une ...légation du P.C.F. conduite ...r M. Maxime Gremetz, mem... du bureau politique, chargé ... relations avec les milieux et ... mouvements chrétiens.

M. RAIMOND DEVIENT DIRECTEUR DE CABINET DE M. DE GUIRINGAUD

M. Jean-Bernard Raimond remplace à la direction du cabinet de M. de Guiringaud M. Ulrich, qui devient président de la seconde chaîne de télévision. M. Raimond, actuellement ambassadeur au Maroc, doit bientôt prendre les fonctions de directeur des affaires d'Afrique du Nord-Levant au ministère des affaires étrangères. Il cumulera donc deux fonctions.

D'autre part, M. Jean Herly, ambassadeur en Israël, serait nommé au Maroc. Il serait remplacé à Jérusalem par M. Marc Bonnefous, actuellement inspecteur des postes diplomatiques et consulaires.

[M. Jean-Bernard Raimond, né en 1926, est un ancien normalien et un « énarque ». Sous-directeur de la section « Europe » en 1965, il a été nommé deux ans plus tard directeur adjoint du cabinet du ministre des affaires étrangères, avant de suivre M. Couve de Murville à Matignon en tant que conseiller technique. En 1969, M. Raimond a été nommé conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République, puis, en 1973, ambassadeur au Maroc.]

Les pays de l'OTAN augmenteront leurs stocks d'armes anti-chars

Réunis mardi 6 décembre à Bruxelles, les treize ministres de la défense des pays membres de l'OTAN — la France n'était pas représentée — ont décidé d'accroître les stocks en Europe d'armes anti-chars et d'obus d'artillerie pour répondre à l'augmentation des forces blindées observée, selon les Américains, dans les troupes du pacte de Varsovie.

Selon certaines informations, les dépôts de l'OTAN recevront de l'ordre de quarante-cinq mille armes anti-chars (missiles et roquettes) supplémentaires. Le nombre des obus d'artillerie de 105 et de 155 millimètres sera aussi augmenté.

La décision d'accroître les stocks d'armes anti-chars en Europe a été prise tandis que les ministres ont choisi de reporter, une nouvelle fois, les études sur le missile de croisière et la bombe à rayonnement neutronique qui est censée constituer un avantage, pour l'OTAN, dans la lutte anti-chars. Le secrétaire américain à la défense, M. Harold Brown, a précisé, à cette occasion, qu'c'est au président Carter de prendre la décision éventuelle de produire en série la bombe à neutrons aux Etats-Unis et que c'est aux pays européens d'approuver ou de refuser son stationnement sur leur sol.

Enfin, le conseil ministériel de Bruxelles n'est pas parvenu à un accord sur le financement en commun d'un système d'avions-radars de l'OTAN pour prévenir, le cas échéant, une attaque aérienne soviétique.

Depuis des années, les alliés discutent sans parvenir à s'entendre sur le montant des dépenses de chacun. La Grande-Bretagne a décidé d'équiper son armée de l'air d'un avion de conception purement nationale. La France, absente des discussions officielles, pourrait contribuer au système par une sorte d'abonnement aux informations données par les avions AWACS (Airborne warning air control system). Une décision finale de l'OTAN ne serait pas prise, désormais, avant la réunion de Washington en mai 1978.

EUROPE

Portugal

M. Soares estime qu'il n'y a pas d'alternative démocratique à son gouvernement

De notre correspondant

Lisbonne. — « *Le gouvernement n'a demandé son vote à personne; il n'a fait aucune concession, ni à sa droite ni à sa gauche, pour se maintenir au pouvoir* », a déclaré M. Soares, le mardi 6 décembre au matin, en ouvrant le débat sur la motion de confiance qu'il venait de déposer au Parlement, débat qui devait durer quarante-huit heures. Le texte de la motion se divise en deux questions : « *Doit-on, oui ou non, maintenir le gouvernement dont je suis le premier ministre? Accepte-t-on, oui ou non, le principe des négociations avec le Fonds monétaire international, sur la base d'une réduction d'un tiers du déficit de notre balance des paiements ?* »

Dans sa déclaration politique, M. Soares a rappelé son attachement à l'actuelle formule de gouvernement « *socialiste et homogène* » élargie toutefois à des indépendants. Selon lui, une coalition à trois — P. S., Parti social démocrate (P.S.D.) et Centre démocratique et social (C.D.S.) — serait « *dangereuse pour la démocratie* » : l'alliance du P.S. avec sa droite déséquilibrerait la société portugaise et donnerait au P.C.P. « *la chance de polariser en sa faveur tous les mécontentements* ».

Un gouvernement composé d'une majorité de droite, ou de gauche, pourrait en outre provoquer la « *radicalisation explosive du pays* », surtout dans des régions où sont ressenties de fortes tensions sociales et politiques, comme l'Alentejo, les archipels de Madère et les Açores.

Se référant aux tentatives de rapprochement entre le P.S. et le P.S.D., lors du vote de la loi de la réforme agraire au mois de juillet dernier, M. Soares a déclaré : « *L'ouverture manifestée à ce moment-là par le P.S.D. n'était que le point de vue de certains dirigeants, non partagé, semble-t-il, par les bases les plus combatives du parti.* » Mais la récente « *évolution vers la droite* » de cette formation politique, dont le leader, M. Sa Carneiro, « *met en cause la Constitution et la personne même du président de la République* », a renversé la situation.

La réaction des représentants des différents groupes parlementaires au discours du premier ministre a été en général très critique. M. Sousa Franco, du P.S.D., a sévèrement condamné la politique économique pratiquée jusqu'à maintenant. M. Freitas do Amaral, du C.D.S., a regretté que les socialistes aient toujours fait la sourde oreille aux conseils donnés par l'opposition.

Enfin, pour M. Serra, du P.C.P., « *le dépôt d'une motion de confiance traduit, d'une part, l'échec de la politique de récupération capitaliste, impérialiste et agraire, qui a conduit le pays au bord de la catastrophe, et, d'autre part, l'échec de la formule d'un gouvernement du P.S. théoriquement tout seul, mais dans la pratique allié à la droite* ».

Dans les couloirs de l'Assemblée, la plupart des députés socialistes ne paraissaient pas très inquiets de l'avenir. Certains souhaitaient même un rejet de la motion de confiance : leur conviction était que, en l'absence de toute alternative, M. Soares pourrait être reconduit dans ses fonctions, avec, cette fois, une marge de manœuvre élargie.

JOSÉ REBELO.

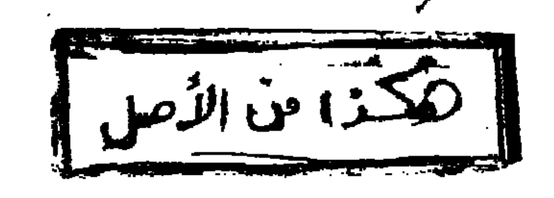
Union soviétique

MORT DU MARÉCHAL VASSILEVSKY ANCIEN MINISTRE DES FORCES ARMÉES

Le maréchal Alexandre Vassi levski, qui fut ministre des force armées de l'U.R.S.S. de mars 19[illegible] à mars 1953 (date de la mort d[e] Staline), est décédé lundi 5 dé cembre à Moscou. Il était âgé d[e] quatre-vingt-deux ans.

Né en 1895 dans la famil[le] d'un prêtre orthodoxe, Alexand[re] Vassilevsky combattit, à part[ir] de 1915, dans les rangs [de] l'armée tsariste. Après la révo lution, il prit part à la lutte cont[re] les Blancs à la tête d'un rég[i] ment d'infanterie de l'Arm[ée] rouge. Il entra à l'état-major [en] 1937. Dès le début de la guer[re] il est chargé du contrôle des op[é] rations militaires et, en 1[illegible] devient chef de l'état-major gén[é] ral et premier vice-ministre [de] la défense. Il contribue alors [à] l'élaboration des plans de no[m] breuses batailles, dont celles [de] Moscou, de Stalingrad et [de] Koursk. Durant l'automne 1[illegible] Staline le chargea des opératio[ns] en Extrême-Orient.

Lorsque l'U.R.S.S. entra [en] guerre contre le Japon, le ma[ré] chal Vassilevski commandait [les] armées soviétiques en Mandch[ou] rie et en Corée. En 1949, il [fut] nommé ministre de la défense [et] conserva ce poste jusqu'à la m[ort] de Staline. Il fut ensuite vi[ce-] ministre de la défense. Il qu[itta] le service actif en 1957. [Ses] Mémoires, publiés en 1973, r[en] daient hommage aux qual[ités] militaires de Staline, mais ac[cu] saient l'ancien dictateur d'a[voir] été trop dur avec les officiers [qui] avaient subi des échecs.



هكذا من الأصل

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. Labbé (R.P.R.) : toute remise en cause des candidatures uniques de la majorité est à écarter

M. Claude Labbé, président du ·oupe R.P.R. à l'Assemblée na-·onale, a indiqué mardi 6 dé-·mbre, après la réunion hebdo-·adaire du groupe, que le comité ·ntral du mouvement, qui se ·unira le samedi 10 décembre, ·aminera l'ensemble des candi-·tures présentées par cette for-·ation aux élections législatives. ·s députés du groupe sont in-·tés, pour la première fois, à ·articiper à cette réunion.

Evoquant la réunion, ce mer-·edi, du comité de coordination : la majorité et les propos tenus Lille par M. Griotteray (*le ·onde* du 7 décembre), M. Labbé ·déclaré que le délégué national ·l P.R. ne saurait songer à re-·nir sur les candidatures uniques ·: la majorité. « *Les accords por-·nt sur ces candidatures ont été ·rmés avec autant de solennité ·ie le manifeste*, a poursuivi le ·ésident du groupe R.P.R. *Re-·nir sur ces candidatures cons-·tuerait une remise en cause ·mplète des accords de la majo-·té. En revanche, nous avons ·ujours dit que les primaires res-teraient ouvertes jusqu'au bout.* »

M. Labbé a indiqué d'autre part qu'il regrette la démission de M. Mario Bénard, député du Var, qui a quitté le R.P.R. à la suite du vote par son groupe du projet de loi d'indemnisation des rapatriés (*le Monde* du 3 décembre). Il a déploré que le gouveernement ait recouru pour ce texte à la procédure du vote bloque, « *procédure particulièrement désagréable et qui nous a empêchés de proposer certains amendements qui n'alourdissaient pas la charge financière* ». Cependant, a-t-il ajouté, « *à partir du moment où le groupe avait adopté une certaine position, son rapporteur pouvait s'abstenir, mais certainement pas voter contre et démissionner* ».

Le président du groupe R.P.R. a déclaré enfin, à propos du projet de loi sur les SAFER, examiné ce mercredi par l'Assemblée, que son groupe souhaite rendre public l'exercice du droit de préemption de ces sociétés et exclure de son application les espaces forestiers et boisés.

Le R.P.R., le P.R., le C.D.S. et le CNIP négocient les circonscriptions de Paris et des DOM-TOM

Les représentants des quatre formations de la majorité (R.P.R., P.R., C.D.S., CNIP) se sont réunis, mercredi matin 7 décembre, au siège du Centre des démocrates sociaux pour poursuivre la négociation préélectorale. A l'ordre du jour figurait l'examen des candidatures proposées dans les circonscriptions de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et des départements et territoires d'outre-mer.

Cette réunion devrait être en principe la dernière, à moins qu'un certain nombre d'accords ne soient remis en question. M. Alain Griotteray, délégué national du P.R., ayant indiqué, lundi 5 décembre à Lille, que sa formation envisageait de proposer le réexamen de certaines circonscriptions, on pouvait penser qu'une nouvelle négociation serait demandée par les giscardiens. Il n'en sera sans doute rien. Les propos de M. Griotteray, tenus sans concertation préalable avec les autres responsables du P.R., ont été pratiquement désavoués mardi soir.

M. Jacques Douffiagues, délégué général, a déclaré : « *Il n'est pas question de revenir sur les accords. Comme les formations de la majorité ont décidé de poursuivre la concertation jusqu'aux élections, nous pourrons être amenés à ajuster d'un commun accord nos décisions à l'évolution de la situation.* » Il a ajouté : « *Le parti républicain est, pour sa part, soucieux d'aboutir à des primaires organisées et non à la cacophonie majoritaire. Il rappelle qu'il a dores et déjà accepté, avec certains de ses partenaires, les arbitrages du premier ministre.* »

Dans la seconde partie de cette déclaration, M. Douffiagues fait allusion au contentieux électoral réel qui demeure entre les partis non gaullistes de la majorité. Dans une trentaine de circonscriptions au moins, giscardiens, centristes et radicaux ne sont pas encore parvenus à s'entendre pour ne présenter qu'un seul candidat au côté de celui du R.P.R.

Les arbitrages en question pourraient être rendus par le premier ministre au plus tard le 15 décembre. M. Barre semble être en effet convaincu de la nécessité pour les non-gaullistes de ne pas se concurrencer ; cela, compte tenu de l'analyse que l'on fait à l'Hôtel Matignon et selon laquelle la présence d'un représentant du R.P.R. au second tour est plus favorable aux socialistes que celle d'un candidat du P.R., du C.D.S. ou du parti radical.

Entre giscardiens et gaullistes, la pratique généralisée des « primaires » a empêché l'apparition de conflits. Toutefois, à Paris, l'intérêt de l'ensemble de la majorité est de parvenir à un accord; le recours aux primaires serait, au contraire, la sanction d'un échec. Seul, pour le moment, M. Roger Chinaud est assuré d'être le candidat unique de la majorité dans le dix-huitième arrondissement en sa qualité de président du groupe P.R. de l'Assemblée nationale. M. Chirac demande le retrait des candidatures de MM. Estingoy et de Maigret, respectivement dans le dix-septième et dans le quinzième arrondissement. Le maire de Paris estime que les candidats R.P.R. sont les mieux placés dans ces circonscriptions. Si cette condition est satisfaite, MM. Dominati, dans les deuxième et troisième arrondissements, et Griotteray, dans le seizième, ne se verront opposer aucun candidat gaulliste.

Les accords entre C.D.S. et R.P.R. du Haut-Rhin sont rompus par les centristes

De notre correspondant

Mulhouse. — Rien ne va plus entre le C.D.S. et le R.P.R. du Haut-Rhin. Lors de sa venue dans le département, mercredi 30 novembre (*le Monde* des 1er, 2 et 3 décembre) M. Jacques Chirac avait annoncé à la presse la conclusion d'un accord entre les deux partis, affirmation démentie ensuite par M. Pierre Schielé, sénateur, président du C.D.S. haut-rhinois et président du conseil régional d'Alsace, au cours d'une conférence de presse, vendredi 2 décembre, à Colmar.

Cette succession d'informations contradictoires a fortement secoué les milieux centristes du Haut-Rhin, après la dissidence il y a quelques semaines de la section C.D.S. du canton d'Habsheim (dissidence intervenue à la suite de divergences de vues sur la conduite des affaires du C.D.S. au niveau du département.

M. Schielé, ouvertement critiqué par certains de ses collègues C.D.S. au conseil général du Haut-Rhin, a retourné la situation de manière assez spectaculaire au cours du comité directeur du C.D.S. du Haut-Rhin, lundi soir 5 décembre : cette instance, à l'unanimité des membres présents, lui a renouvelé sa confiance et a décidé, selon un communiqué, « *d'appliquer les dispositions arrêtées par le comité de liaison de la majorité et, en conséquence, de présenter ou soutenir des candidats centristes au premier tour dans toutes les circonscriptions du Haut-Rhin* ».

L'application de ces décisions entraînerait la candidature d'un centriste dans la circonscription de Thann contre M. Weisenhorn, député sortant R.P.R., et à Mulhouse-campagne contre M. Gissinger, député sortant R.P.R., qui tous deux devaient être candidats uniques de la majorité, alors qu'à Guebwiller M. Charles Haby, candidat R.P.R., à la place de M. Bourgeois, qui ne se représente pas, devait avoir un suppléant centriste.

Dans les deux autres circonscriptions, la présence d'un centriste était déjà admise : M. Fuchs (C.D.S.) à Colmar, où M. Hausherr (R.P.R.) ne se représente pas et où la formation gaulliste met sur les rangs M. Yves Muller, et à Mulhouse-ville, où M. Emile Muller, maire (M.D.S.F.), se verra opposer M. Horter (R.P.R.)

M. Barre resserre ses relations avec les non-gaullistes



(Dessin de KONK.)

(Suite de la première page.)

Il fait en somme un peu la ·ême analyse que le rédacteur ·cialiste de la *Lettre de l'Unité* ·ui estime qu'il est désormais la ·rincipale cible de son prédéces·eur

Pour tenter de ne pas se laisser ·ousser sur la touche, le premier ·inistre s'emploie à resserrer ses ·elations avec les formations non ·aullistes de la majorité. Il les ·ncourage à ne présenter qu'un ·andidat face aux candidats gaullistes dans les circonscriptions où il y aura élection primaire.

L'autre arme de M. Barre est son programme et la manière dont il sera présenté le 7 janvier. Le premier ministre insistera sur le fait que ces « objectifs d'action » seront proposés par le gouvernement tout entier et solidaire. Il fonde aussi quelques espoirs sur l'attrait que pourrait exercer sur les députés sortants et candidats gaullistes l'éventualité d'une investiture « œcuménique » allant du premier ministre au président du R.P.R. — N.-J. B.

M. SOISSON : rien n'appelle l'agitation et tout exclut la démagogie.

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, a déclaré mardi 6 décembre au terme de l'entrevue des dirigeants giscardiens avec M. Raymond Barre : « *La situation relative de la France, à l'heure actuelle, n'est pas mauvaise. Ses partenaires connaissent des difficultés souvent plus grandes. Cependant, l'affaiblissement du dollar et ses répercussions prévisibles sur l'économie française exigent du gouvernement une vigilance accrue. Le moment n'est donc pas venu de relacher l'effort ou d'explorer des voies incertaines.*

» *Il en est de même dans le domaine social. A cet égard, la désorganisation d'E.D.F. affecte le crédit qui doit être normalement celui d'une grande entreprise nationale.* »

M. Soisson a ajouté : « *Les objectifs d'action du gouvernement seront constitués par des mesures concrètes, concernant la vie quotidienne des Français, à prendre au cours de la prochaine législature, notamment pour assurer une plus grande justice sociale. Ces mesures préciseront tout ce qui est souhaitable et réalisable pour la France et pour les Français.* »

Le secrétaire général du P.R. a précisé que « *les objectifs d'action du gouvernement seront rendus publics par le premier ministre le samedi 7 janvier* ». Il a déclaré en conclusion : « *Il apparaît que rien n'appele l'agitation et que tout exclut la démagogie.* »

·a C.G.T. va prendre une initiative en faveur de l'union de la gauche

Les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T., chacun de leur coté, ·nt fait le point après la « journée nationale de grève » du 1er décembre.

Pendant la période qui l'avait ·récédée et durant les manifes·ations, les cégétistes avaient ·igneusement banni toute réfé·ence au programme commun, ·our ne pas donner de coloration ·olitique à ces actions. La page ·tant tournée, le comité confédé·al national cégétiste, réuni les 6 ·t 7 décembre, aborde de nouveau ·s conditions de « la lutte pour ·s changements ».

Il a fait le bilan des discussions ·ngagées avec « la base », à partir ·u document établi par la C.G.T. ·ur les problèmes de la gauche ·u mois d'octobre intitulé *Pour ·ue vive le programme commun.*

Selon les déclarations faites, le 6 décembre, par M. René Buhl, secrétaire confédéral, les militants cégétistes et les autres salariés qui ont participé aux débats sur les lieux de travail ont nettement exprimé la volonté de « *dépasser la gestion de la crise (...) ce qui est possible si la gauche s'en donne les moyens* ».

Le C.C.N doit donc, ce 7 décembre, établir un nouveau texte. D'autres initiatives, a dit M. Buhl, vont être prises par la C.G.T. Elles comporteront vraisemblablement une démarche auprès des partis de gauche, pour qu'ils reconstituent leur union. Il ne semble pas que cette démarche soit effectuée en commun avec la C.F.D.T., bien que la C.G.T. réaffirme sa volonté unitaire.

·A C.F.D.T. : huit propositions pour réduire les inégalités

A la C.F.D.T., M. Edmond ·Iaire a exprimé, devant la ·resse, certaines « *incertitudes* » ·ur les positions que pourrait ·rendre la C.G.T., jusqu'en mars ·t des objectifs de l'action.

Selon lui, la combativité ·uvrière est plus grande qu'à l'au·omne 1976 et « *le creux de la ·ague est passé* ». La C.F.D.T. ·éclame « *d'urgence* » l'ouverture ·le négociations sur l'ensemble ·les questions concernant les ·alaires, l'emploi et les conditions ·le travail.

D'autre part, la C.F.D.T. a ·tabli une série de huit propo·itions pour mieux répartir la ·ichesse nationale en combattant ·es inégalités « *sans pour autant ·éduire la pression fiscale glo·ale* ».

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les radicaux réaliseront-ils leur réunification au lendemain du scrutin ?

Les propos tenus à Castelnaudary, le 25 novembre, par M. Robert Fabre sur la nécessité d'un « dialogue tous azimuts » sont interprétés par nombre de radicaux (qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition) comme significatifs des préoccupations actuelles des milieux modérés. Une fois de plus, — et M. Servan-Schreiber comme les autres — on parle de la réunification du courant radical. L'approche des élections législatives et la détérioration de l'alliance de la gauche offrent de nouveaux éléments de réflexion à ceux qui se plaisent périodiquement à traiter de cette véritable « question de cours » politique.

L'anné 1978 effacera-t-elle 1972 ? Les résultats des élections législatives, quels qu'ils soient, pourraient-ils aboutir aux retrouvailles de ceux dont le divorce avait été officialisé par la création, en juillet 1972, de la formation qui allait devenir le Mouvement des radicaux de gauche ? Le désaccord entre, d'une part, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et la direction du parti radical, et, d'autre part, MM. Robert Fabre, Maurice Faure et leurs amis portait sur la stratégie électorale : les uns refusaient l'alliance avec le parti communiste, les autres avaient choisi une voie qui devait les conduire, le 12 juillet, à signer le programme commun de la gauche.

Ceux qui pensent pouvoir œuvrer à une réunification, ou qui l'appellent de leurs vœux, fondent leurs raisonnements sur deux postulats et développent deux hypothèses.

Le premier postulat est que la représentation proportionnelle sera réintroduite dans le système électoral français au lendemain des élections législatives de 1978. Ainsi est en tout cas interprétée la phrase prononcée à Carpentras le 8 juillet dernier par M. Giscard d'Estaing : « *Je prendrai les initiatives propres à atténuer la coupure* [de la France en deux] *et à débrider enfin cette plaie de la division.* » Le chef de l'Etat avait ce jour-là posé comme préalable à ces initiatives le « *succès* » de ceux qui le soutiennent. Mais parmi ceux-ci comme parmi les autres, on considère aujourd'hui que, de toute façon, la mesure s'imposera : autant pour « *débrider la plaie de la division* » que pour enlever à la gauche la principale des raisons qui l'avaient conduite à s'unir : le système électoral majoritaire à deux tours.

Les hypothèses

Le second postulat n'est pas d'ordre institutionnel, mais personnel. Il concerne l'actuel président du parti radical. Il apparaît très clairement que ceux qui spéculent sur un rapprochement entre radicaux de gauche et valoisiens, qu'ils appartiennent à l'un ou à l'autre camp, considèrent qu'une des conditions nécessaires à toute amorce d'évolution est l'élimination politique de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et son remplacement à la tête de la « *vieille maison* ». Les griefs nourris à l'endroit de l'ancien directeur de *l'Express* sont nombreux, souvent d'ordre personnel et passionnel, mais, souvent aussi, fondés sur l'analyse de la « conduite » politique de l'intéressé, de son imprévisibilité. Actuellement, ces préventions sont aggravées, du côté de la place de Valois, par l'attitude adoptée par M. Servan-Schreiber au cours de la négociation préélectorale au sein de la majorité. Les ministres et anciens ministres radicaux contestent ses déclarations d'hostilité à l'adresse des partenaires et son refus d'annoncer qu'il respectera la discipline majoritaire au second tour des législatives. Le groupe Avenir radical, qui rassemble les opposants, s'emploie à donner quelque relief à cette contestation interne. Quant aux radicaux de gauche, le seul souvenir des conflits et des incidents qui ont précédé la rupture de 1972 suffit à nourrir leur hostilité définitive.

Comment écarter M. Servan-Schreiber ? Certains fondent leurs espoirs sur le député de Meurthe-et-Moselle lui-même et sur le talent qu'il a parfois montré à s'aliéner ses plus solides appuis. Parmi ses adversaires, on compte aussi un peu sur... les électeurs de sa circonscription, où sa réélection n'est pas acquise. Enfin, on fait volontiers valoir que « J.-J. S.S. » a fini par lasser M. Giscard d'Estaing lui-même et que celui-ci se garde de lui témoigner la même attention qu'auparavant.

Les deux hypothèses sont celles de la victoire ou de l'échec de l'actuelle majorité en mars prochain. Pour les radicaux, considérés indistinctement, elles aboutissent toutes deux à la même conclusion. Que ce soit la gauche ou la majorité qui l'emporte, les deux branches de la famille radicale auront une carte à jouer. A condition d'être réunies, car cette carte sera unique : ce sera celle de l'appoint dont auront besoin les vainqueurs, quels qu'ils soient.

Si le R.P.R., les giscardiens et les centristes l'emportent, il est vraisemblable que la victoire ne sera pas très large. Il faudra donc « *faire l'ouverture* ». Et vers qui se tourner en premier lieu, si ce n'est vers le seul parti d'opposition dont le chef a été reçu par M. Giscard d'Estaing (M. Robert Fabre a demandé et obtenu une audience à l'Elysée en septembre 1975), vers ceux qui ont été à l'origine du premier incident grave lors des négociations pour l'actualisation du programme commun, vers ceux qui se sont toujours appliqués à apparaître comme les partisans du « dialogue » ?

On considère comme acquis, dans les milieux modérés, que c'est aux partis et non plus à quelques individualités que le président de la République devra faire appel, si la conjoncture est favorable à l'élargissement. Les tentatives de « débauchages » ponctuels n'ont guère été probantes dans la première partie du septennat.

A ce moment-là, comment imaginer que coexistent deux partis radicaux dans le même camp et pourquoi ne pas tenter plutôt de créer une formation centriste éventuellement accueillante à ceux qui militent actuellement ici ou là ? Une formation dont les élus jouiraient au Parlement de la liberté de vote et qui ne serait pas forcément tenue — puisque la proportionnelle lui assurera son indépendance électorale vis-à-vis des grandes alliances — de jouer le jeu quotidien de la bipolarisation.

En cas de victoire de la gauche — seconde hypothèse — la *question préalable est celle de l'importance* relative des socialistes dans la nouvelle majorité. Selon le degré d'indépendance dont ceux-ci jouiront par rapport à leurs alliés communistes, selon le besoin qu'ils auront de l'appui d'un parti charnière, varieront les possibilités de réunification des radicaux et la crédibilité de l'opération.

Ceux qui, actuellement, se livrent à ces spéculations — toutes théoriques — imaginent soit un congrès de réunification proposé par le M.R.G. et certaines personnalités valoisiennes, soit une initiative fractionnelle lancée par lesdites personnalités et visant à amener à la gauche — avec la raison sociale — un fragment aussi important que possible de ce qui reste du parti radical.

Discrétion de M. Maurice Faure

A ce point de la réflexion, toutefois, force est de constater qu'un certain nombre de cartes demeureraient entre les mains de M. Servan-Schreiber s'il parvenait à conserver ses mandats et s'il jouissait d'une crédibilité plus grande. Comme le prouvent les paroles qu'il a prononcées le 2 décembre à Toulouse, il n'a pas renoncé à jouer un rôle dans la réunification. N'est-il pas celui des radicaux qui s'est le plus souvent attaché à promouvoir des réformes osées, celui qui « *a des idées* », celui qui s'est opposé le plus ouvertement au R.P.R., bref celui dont la silhouette politique, si elle n'était altérée par son propre comportement, aurait le mieux corespondu à une telle tentative ?

Qui, alors ? Car il faut bien aller au bout de la simulation et proposer des noms de fédérateurs. On peut admettre, en dehors de toute considération personnelle, que les dirigeants en exercice actuellement ne seraient pas les mieux placés pour incarner l'union et le compromis. Leurs missions initiales étaient autres. On pense alors à ceux dont la discrétion est devenue le principal atout, à ceux qui jouent la réserve et peuvent apparaître comme des arbitres, pour peu qu'ils sachent sortir habilement de l'ombre. Par exemple, M. Maurice Faure, ancien président de la formation valoisienne, qui est considéré par beaucoup comme une de ces personnalités politiques d'envergure victimes de la Vᵉ République et de la bipolarisation et dont la carrière n'est peut-être pas terminée.

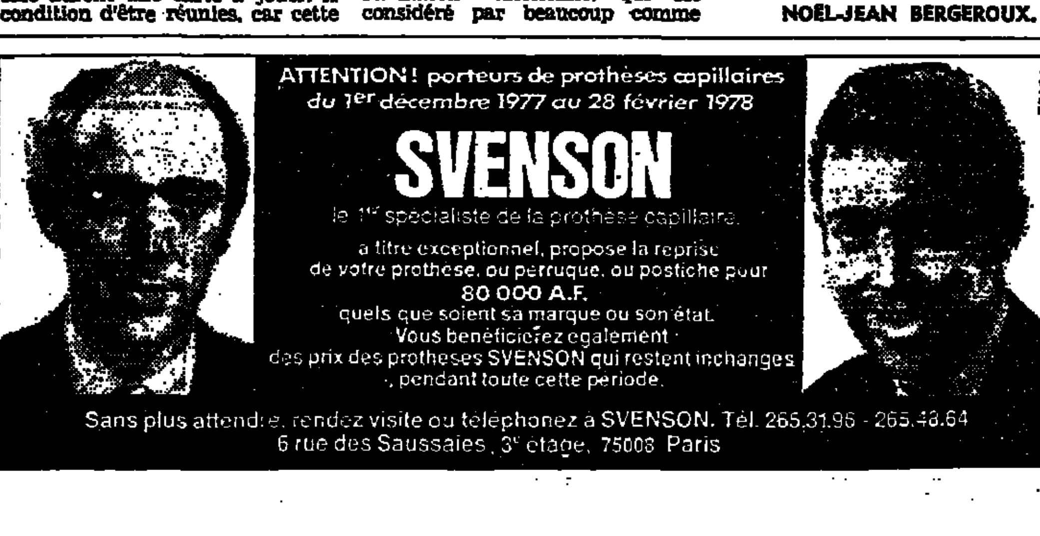
Parmi les radicaux de gauche, nombreux sont ceux qui réfléchissent déjà aux conditions d'une éventuelle réunification. Toutefois, il est peu probable qu'il en soit question publiquement à la tribune du congrès qui siégera à La Rochelle du 9 au 11 décembre (les candidats du M.R.G. savent qu'ils auront besoin des voix socialistes en mars 1978). En revanche, ce thème pourrait bien être au centre des débats des assises extraordinaires que les amis de M. Robert Fabre envisagent de réunir au lendemain du scrutin législatif. Dans les rangs de ce parti, certains responsables font d'ailleurs déjà figure de « M. Bons Offices » possible : c'est le cas notamment de M. Manuel Diaz, délégué national.

On le voit, bien des éléments demeurent du domaine des hypothèses. Chacun s'accorde à penser — c'est un des corollaires du premier postulat — que rien n'est possible avant les élections et que les résultats mêmes de celles-ci commandent, dans un cas comme dans l'autre, toute une série de possibilités. Il n'en demeure pas moins que de gauche à droite « on » se voit beaucoup, que l'on se retrouve parfois autour d'une même table (ce qui a permis récemment à MM. Robert Fabre et André Rossi de se rencontrer) et que, en province plus souvent encore qu'à Paris, la ligne qui sépare radicaux majoritaires et radicaux d'opposition est bien ténue. Malgré sa faiblesse, le courant radical est considéré, notamment à l'Elysée, comme une réalité politique qui ne peut être négligée. En témoignent les diverses expériences favorisées par M. Giscard d'Estaing depuis 1974, les espoirs qu'il avait mis, après son élection, dans l'appel au gouvernement non seulement de M. Servan-Schreiber, puis de Mme Françoise Giroud, mais aussi de MM. André Rossi ou Michel Durafour encouragés un peu plus tard à entrer au parti radical.

Le courant radical n'est d'ailleurs pas tout entier compris dans le R.G. et le parti de la place de Valois. Bien des sympathisants restent en marge, tenus là soit par le refus de collaborer avec les communistes, soit par la méfiance que leur inspire M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. A cela s'ajoute l'influence des obédiences maçonniques où les radicaux des deux bords se retrouvent nombreux, où se concocte une bonne part *des plans évoqués plus haut* et où se nouent bien des intrigues. Ainsi ne faut-il pas ignorer une tentative comme celle de M. Jean-Pierre Prouteau, ancien grand maître du Grand-Orient de France, qui a participé au lancement des Groupes initiatives et responsabilités (dont l'objectif est un « regroupement » des classes moyennes), qui a adhéré à nouveau au parti radical en juillet dernier — il y avait déjà milité à l'époque où M. Pierre Mendès France en était l'animateur — et qui est le promoteur d'un Institut républicain, destiné à œuvrer pour la réunification des radicaux. Les Amitiés radicales ont pu aussi jouer ce rôle de lieu de rencontre : personnalités de la majorité et de l'opposition s'y côtoyaient, le thème de toutes les interventions étant celui des prochaines retrouvailles.

Si la réunification des radicaux est de nouveau à l'ordre du jour, c'est aussi parce qu'elle apparaît comme le premier épisode d'un scénario qui a retrouvé un peu de vraisemblance aux yeux des centristes, le scénario dans la réalisation duquel M. Giscard d'Estaing semble croire depuis son élection : celui au terme duquel la France politique ne serait plus coupée en deux. La réintroduction de la proportionnelle dans le système électoral renforcerait quelque peu les chances de succès de l'entreprise, même si la bipolarisation tient autant à l'élection présidentielle au suffrage universel qu'au scrutin majoritaire qui régit actuellement le choix des députés.

NOËL-JEAN BERGEROUX.





A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La généralisation de la sécurité sociale notamment aux religieux

Mardi 6 décembre, présidée successivement par MM. Franceschi (P.S.) et Andrieux (P.C.), l'Assemblée nationale examine deux projets de loi généralisant la sécurité sociale à tous les Français à partir du 1er janvier 1978 (« le Monde » des 11 et 18 novembre).

Elle entend d'abord le rapport de M. DELANEAU (P.R.) sur le projet de loi relatif aux régimes d'assurance - maladie, invalidité, vieillesse, applicables aux ministres des cultes et membres des congrégations religieuses, ainsi que sur une proposition de M. FOYER (R.P.R.) portant sur le même sujet.

M. DELANEAU rappelle notamment la situation actuelle :

1) Statut de salariat et donc affiliation au régime général pour les pasteurs, les rabbins et un certain nombre de membres (environ 23 000) du clergé catholique ;

3) Absence de régime obligatoire pour la plus grande partie des 140 000 religieux catholiques couverts par une prévoyance libre, pour les ministres musulmans et les bouddhistes.

Mme VEIL, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, analyse ensuite le dispositif proposé au Parlement « *pour faire entrer les ministres des cultes dans la solidarité collective tout en rendant compte de leurs particularités* ». Elle déclare notamment : « *En matière d'assurance - maladie, la solution retenue est l'intégration dans le régime général, selon un dispositif comparable à celui adopté pour les artistes ou les étudiants. Un organisme, la Caisse mutuelle d'assurance-maladie des cultes, procédera à l'affiliation des assurés, au renouvellement des cotisations, ainsi qu'aux services des prestations. L'équilibre financier sera assuré par une double cotisation : l'une forfaitaire, de chaque assuré ; d'autre des collectivités religieuses en fonction de leurs possibilités.* » Mme Veil précise que la pension vieillesse sera de 5 000 F par an.

Evoquant la proposition communiste d'exclure le groupe des clercs et religieux de la solidarité nationale, Mme Veil voit mal pourquoi un régime obligatoire servant des prestations d'un niveau relativement bas serait exclu d'une compensation de droit commun supportée par l'Etat. Elle précise ensuite qu'une caisse mutuelle gérera également une assurance-invalidité conçue comme une pension de vieillesse anticipée.

Dans la discussion générale, M. LEGRAND (P.C., Pas-de-Calais) dénonce les motivations « *électoralistes* » de ce qu'il considère comme « *une pirouette de dernière minute* », au mépris des associations de travailleurs qui *n'ont pas été consultées*, « *alors que l'on peut craindre que le financement du nouveau régime incombe au moins partiellement au régime des salariés* ». « *Afin de financer une retraite décente,* demande en conclusion le député, *l'Eglise ne devrait-elle pas, avant de faire payer les travailleurs, puiser dans son portefeuille mobilier et immobilier et en appeler à la communauté des chrétiens ?* »

M. GAU (P.S., Isère) regrette que ce texte n'aille pas dans le sens de l'harmonisation et de l'unification des régimes et craint qu'il ne traduise un nouveau démantèlement de la Sécurité sociale. A son avis, l'intégration dans le régime général, qui était possible, aurait eu l'avantage de supprimer toute discrimination *entre les religieux*. Favorable à ce que la cotisation des congrégations devienne obligatoire, à condition qu'elle ne soit pas symbolique, son groupe s'abstiendra toutefois dans le vote final « *faute de pouvoir modifier le texte en discussion* ».

Pour M. FOYER (R.P.R., Maine-et-Loire) le projet propose des solutions originales, mais, estime-t-il, le régime trop lourd pour les ordres religieux contemplatifs, risque de mettre leur existence en danger. Aussi a-t-il déposé un amendement afin d'instituer un régime optionnel, solution qui, précise-t-il, a réuni l'accord de tous les intéressés.

En séance de nuit, l'Assemblée aborde l'examen des articles. Elle précise que la loi concernera les ministres des cultes et les membres des congrégations « *et collectivités* » religieuses.

Par 290 voix contre 178, elle repousse un amendement communiste qui faisait bénéficier le clergé de la législation sur les accidents du travail. Les bénéficiaires pouvant être mariés, le gouvernement fait préciser qu'ils sont non seulement couverts contre le risque de maladie, mais aussi contre les charges de maternité dans les conditions du régime général.

M. Foyer (R.P.R.) propose d'autoriser les congrégations à opter pour un régime de base comportant des cotisations et des prestations réduites. Pour le rapporteur ce droit d'option collectif serait notamment contraire à la notion de solidarité et méconnaîtrait un droit personnel. M. LIMOUZY (R.P.R.) défend l'amendement en soulignant la spécificité de la vie monastique. Mme VEIL y oppose des obstacles juridiques. Finalement, l'Assemblée adopte l'amendement.

Elle décide également de rendre obligatoire la cotisation des organismes dont relèvent les assurés. A l'initiative du gouvernement, il est décidé d'appliquer aux assurés ayant en charge trois enfants au moins la bonification de 10 % prévue dans le régime général et de prévoir l'octroi d'une pension de réversion en cas de décès de l'assuré.

L'Assemblée adopte pour terminer un amendement communiste qui fait reposer la cotisation du régime de l'assurance invalidité sur les seuls organismes dont relèvent les assurés.

L'ensemble du texte ainsi modifié est adopté par l'Assemblée, l'opposition s'abstenant.

Mme VEIL : un incontestable progrès

L'Assemblée examine ensuite le projet relatif à la généralisation de la Sécurité sociale.

M. DELANEAU (P.R.), rapporteur, relève que ce texte met un point final au processus engagé depuis 1945, afin de conférer une protection sociale à l'ensemble des Français. Il convient désormais, estime-t-il, d'aller plus avant dans le sens de l'harmonisation et de la simplification des régimes de sécurité sociale.

Mme VEIL, ministre de la santé et de la sécurité sociale, retrace d'abord l'évolution historique d'ensemble que ce projet vient parachever, les extensions progressives (qu'elle rappelle) n'étant pas suffisantes et laissant sans couverture sociale environ un million deux cent mille personnes.

Présentant ensuite le dispositif du projet, elle examine successivement quatre points :

1) Les personnes concernées, c'est-à-dire celles qui ne bénéficient pas de la Sécurité sociale au titre d'un régime obligatoire ;

2) Les principes qui fondent ce dispositif :

— La généralisation, non l'unification ou l'harmonisation ;

— Le principe de solidarité et le droit de tous à être protégés : « *Tous les Français ne relevant pas d'un régime obligatoire seront normalement rattachés à un nouveau régime, le régime de l'assurance personnelle. L'objectif de ce texte est d'accueillir les inactifs dans la solidarité nationale. La charge sera globalement faible, de l'ordre de 100 à 150 millions. Dans ces conditions, il n'était pas excessif de demander à tous les régimes existants de participer à l'accueil de nouveaux venus.* » Après avoir souligné les conséquences qu'aurait la reconnaissance du principe de l'intervention directe de l'Etat dans la Sécurité sociale, elle se prononce pour une « *solidarité nationale non étatisée* » ;

— Une formule libérale et pragmatique : « *Tout le monde a droit à une couverture sociale ; ceux qui refuseraient expressément d'en bénéficier ne seront pas affiliés par la contrainte.* »

Dans la discussion générale, M. LEGRAND (P.C.) rappelle que le texte en discussion a été désapprouvé par les membres du conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance-maladie, n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les parties intéressées.

Ce texte donne au gouvernement, estime-t-il, la possibilité de faire supporter au régime général les charges supplémentaires de la généralisation.

Selon M. GAU (P.S., Isère) le projet n'opère pas de véritable généralisation, une adhésion personnelle restant requise. Au mieux c'est un assouplissement du système de l'assurance volontaire. Les charges qu'entraînera son application retomberont sur le régime général des travailleurs salariés.

L'ensemble du projet relevant d'une conception qu'il juge contraire à l'inspiration de l'ordonnance de 1945, le groupe P.S. et des radicaux de gauche, pourra le voter.

M. BROCARD (P.R., Haute-Savoie) appelle l'attention sur la situation des travailleurs frontaliers qui, habitant en France, vont travailler dans le canton de Genève et ne peuvent actuellement accéder à la sécurité sociale française. Le ministre lui précise que ces frontaliers pourront adhérer à l'assurance personnelle.

La discussion des articles du projet est renvoyée à la séance de mercredi après-midi.

En début de séance, l'Assemblée nationale avait adopté deux textes, dont le rapporteur, M. BONHOMME (app. R.P.R.), avait estimé qu'ils constituaient un pas décisif dans l'harmonisation de la législation sociale des DOM avec celle de la métropole.

Le premier projet institue un complément familial de 200 F par mois dans les DOM. Il sera versé à cinquante mille familles.

Dans la discussion générale, M. FONTAINE (non inscr., Réunion) a relevé que la départementalisation sociale était enfin arrivée à son terme et s'en est félicité. Satisfaction partagée par M. PETIT (R.P.R., la Martinique). Pour M. IBENE (app. P.C. Guadeloupe), « *ce complément au rabais n'est qu'une obole, qui perpétue l'inégalité vis-à-vis de la métropole* ». Opinion partagée par M. GAU (P.S., Isère), qui en a dénoncé « *l'inadmissible caractère discriminatoire* ». Enfin, M. SABLE (app. P.R., Martinique) a estimé « *absurde de revendiquer le bénéfice des lois de la République et de proclamer en même temps sa volonté de s'en séparer* ».

Le second projet est relatif à la protection de la maternité dans les DOM, le taux de mortalité périnatale y étant beaucoup plus élevé qu'en métropole. Il est proposé, pour inciter les femmes enceintes à mieux respecter l'obligation de subir les examens prénataux, de créer une prime de 500 F, attribuée en cinq versements après chacun des examens obligatoires.

Dans la discussion générale, M. FONTAINE a approuvé « *un texte très positif* ». M. IBENE (P.C.), dont le groupe votera le projet, a dénoncé « *la misère et la malnutrition, cause des mortalités périnatales* ». Pour M. PETIT, ce texte constitue un « *investissement social* ». En réponse à M. SABLE, Mme VEIL a indiqué que la prime ne sera pas versée aux femmes isolées non assujetties à un régime de protection sociale.

L'Assemblée a décidé d'indexer le montant de cette prime sur l'évolution des allocations familiales versées dans les DOM, et elle a fixé l'entrée en vigueur du texte au 1er juillet 1978.

PATRICK FRANCÈS.

L'ordre du jour

L'ordre du jour des séances de l'Assemblée nationale jusqu'au samedi 17 décembre est le suivant :

JEUDI 8 DECEMBRE : projet, adopté par le Sénat, approuvant l'accord relatif au Fonds international de développement agricole ; projet approuvant la convention relative au Fonds international d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures ; suite du projet relatif aux prix ; projet relatif à la police de la Nouvelle-Calédonie ; deuxième lecture du projet relatif à la protection des consommateurs en matière de crédit ; projet, adopté par le Sénat, relatif à la protection des consommateurs.

VENDREDI 9 : questions orales ; projet, adopté par le Sénat, relatif à l'insolvabilité ; projet, adopté par le Sénat, sur les accidents du travail.

LUNDI 12 : projet relatif aux créances des petites et moyennes entreprises ; projet relatif aux salariés candidats aux élections ; projet relatif à la concertation avec les cadres ; projet et proposition de M. Edgar Faure relatifs aux coopératives ouvrières de production.

MARDI 13 : troisième lecture du projet de règlement définitif du budget de 1975 ; deuxième lecture du projet sur les garanties des contribuables ; projet, adopté par le Sénat, sur les transports en Ile-de-France ; projet, adopté par le Sénat, sur les comités professionnels de développement économique ; proposition de M. Jacques Delong, relative aux étudiants en pharmacie ; proposition de M. Pons, modifiant l'article L 487 du code de la santé ; discussion du rapport de la commission mixte paritaire sur la proposition relative à l'Assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie ; proposition de M. Guermeur sur l'enseignement agricole privé.

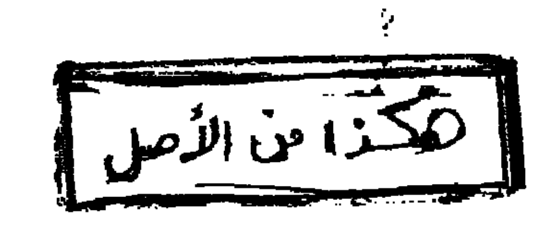
MERCREDI 14 : projet relatif à la tarification hospitalière ; deuxième lecture du projet relatif à l'informatique et aux libertés.

JEUDI 15 : projet sur les relations entre l'administration et le public ; projet, adopté par le Sénat, relatif aux installations souterraines des télécommunications ; deuxième lecture du projet sur les terres incultes ; éventuellement, discussion sur rapport de la commission mixte paritaire du projet de loi de finances pour 1978.

VENDREDI 16 : questions orales sans débat ; projet relatif au régime fiscal des périodiques ; projet, adopté par le Sénat, relatif à la responsabilité dans le domaine de la construction.

SAMEDI 17 : douze conventions internationales de la C.E.E. ; projet, adopté par le Sénat, approuvant la convention sur la faune et la flore ; projet, adopté par le Sénat, approuvant la convention sur la pollution de la Méditerranée ; projet, adopté par le Sénat, approuvant l'accord créant un Fonds africain de développement ; projet approuvant la convention franco-roumaine en matière d'investissements.





POLITIQUE

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE AU SÉNAT

Information : inquiétude à propos de l'excessive concentration des organes de presse

Le Sénat a adopté mardi 6 décembre le budget de l'information. Son rapporteur, M. FOSSET (Un. cent., Hauts-de-Seine) a souligné les caractéristiques de l'année écoulée : fin du conflit du *Parisien libéré*, accord du Syndicat du livre, concentration au niveau des structures, création de six nouveaux quotidiens, application du nouveau régime fiscal (T.V.A.). Il a souhaité l'extension de ce régime aux périodiques politiques et une réglementation de la presse gratuite. D'autre part, a-t-il estimé, la possibilité accordée par Europe N° 1 à ses journalistes de collaborer à la presse écrite risque d'accentuer une progression de la concentration.

Le rapporteur s'est aussi demandé dans quelle mesure notre législation sur la presse est compatible avec la liberté d'entreprendre inscrite dans le traité de Rome. La prise de participations financières par des ressortissants d'un Etat démocratique dans les publications d'un autre Etat démocratique comme le sont les pays de la Communauté constitue, a-t-il estimé, une heureuse extension des libertés.

M. CAILLAVET (gauche dém., Lot-et-Garonne) constate que le gouvernement tient certains engagements qu'il avait pris l'an dernier. Cependant, il regrette que la presse n'ait pas en face d'elle un responsable politique « de haut niveau ». Lui aussi se déclare inquiet de la pénétration des postes périphériques spécialement dans la grande presse, et spécialement de celle d'Europe 1 qui vient d'acquérir 57 % des actions du *Journal du dimanche*. « *Craignons*, déclare M. Caillavet, *la pression permanente de l'argent. Il faut parer à cette menace.* »

M. CICCOLINI (P.S., Bouches-du-Rhône) n'approuve pas les crédits qui sont présentés. « *Nous sommes*, dit-il, *devant un budget sans histoire parce que sans consistance, et c'est là son drame. L'information n'est pas traitée à sa mesure.* »

M. SCHMAUS (P.C., Hauts-de-Seine) affirme que la liberté de la presse n'existe pas. « *La multiplicité des titres*, déclare-t-il, *ne parvient pas à dissimuler l'extraordinaire concentration. Le groupe Hersant, formidable machine à faire des milliards, s'apprête à provoquer la disparition de l'imprimerie de* France-Soir, *rue Réaumur. Quelles sont les intentions du gouvernement à cet égard ?* »

M. BORD, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, évoque les conséquences du nouveau régime fiscal. « *Les participations à la « table ronde »*, souligne-t-il, *dénonçaient toute distinction établie entre les publications en fonction de leur contenu. C'est pourquoi seule la périodicité a été prise en compte. Mais depuis, les dirigeants d'hebdomadaires ont fait valoir que leurs publications participaient autant que les quotidiens à la formation de l'opinion. Le gouvernement en a convenu et a réuni un groupe de travail. Un texte nouveau a été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale avec l'accord de la profession.* »

M. Bord souligne que les aides directes à la presse représenteront en 1978 461 millions, soit une progression de 8,2 %. L'augmentation est particulièrement sensible, souligne-t-il, pour les télécommunications en raison de la transmission par fac-similés. Le secrétaire d'Etat examine ensuite la question de la participation étrangère dans les sociétés de presse.

L'ordonnance du 26 août 1944, indique-t-il, *n'interdit pas toute prise de participation étrangère dans les sociétés de presse. Il a été jugé notamment qu'elle ne s'appliquera pas aux hebdomadaires de caractère culturel et artistique... Le gouvernement a toujours considéré que les dispositions de l'ordonnance du 26 août 1944 étaient compatibles avec celles du traité instituant la Communauté économique européenne.*

M. Bord conclut en évoquant la situation économique de la presse. « *Je constate*, dit-il, *que la presse résiste bien à l'extension du phénomène audio-visuel. Dans certains cas, elle en profite même... Je relève également une tendance à la diversification... D'une manière générale, les journaux actuels ont un contenu plus riche et une meilleure qualité qu'auparavant.* »

Avant le vote des crédits, M. EDOUARD BONNEFOUS (Gauche dém., Yvelines) exprime, comme président de la commission des finances, ses préoccupations « *devant les conséquences fâcheuses pour la presse écrite de la distribution de journaux gratuits* ». Il regrette aussi que l'action de certains organismes officiels soit de nature à diminuer les ressources que la presse peut légitimement attendre de la publication de petites annonces. L'ensemble de ces faits lui paraît contribuer à compromettre la liberté de publication à laquelle tous les Français sont particulièrement attachés. — A. G.

Agriculture : les crédits de l'équipement sont jugés insuffisants

Le Sénat a poursuivi, mercredi matin 7 décembre, l'examen du budget de l'agriculture qu'il avait entamé la veille. M. BOSCARY-MONSSERVIN (ind., Aveyron) a souligné dans son rapport qu'à travers ce budget c'était l'avenir d'une grande partie de la population française qui était en jeu, et a souhaité que le problème des exportations soit reconsidéré, en particulier, à travers celui des industries alimentaires.

M. SORDEL (ind., Côte-d'Or), autre rapporteur, a indiqué l'importance déjà prise par les industries alimentaires, qui transforment 60 % environ de la production agricole. Il a réclamé une aide de l'Etat pour certaines d'entre elles, notamment les entreprises de malterie.

Le revenu agricole a progressé depuis 1970 à peu près aussi rapidement que le pouvoir d'achat de l'ensemble des ménages (2,6 % par an, contre 3,7 %), a dit M. MEHAIGNERIE, ministre de l'agriculture, mais cette affirmation a été contestée à gauche, en particulier par M. EBERHARD (P.C., Seine-Maritime).

De nombreux orateurs ont déploré la baisse des crédits d'équipement, ont exprimé leurs craintes au sujet des fluctuations très grandes qui affectent les marchés des produits agricoles, et on dit leur déception devant l'insuffisance des mesures prises pour la conservation et l'aménagement de l'espace rural. Ces remarques furent faites en particulier par les deux rapporteurs « pour avis », MM. ROUJON (ind., Lozère) et TINANT (Un. centr., Ardennes).

Les sénateurs avaient approuvé auparavant le budget annexe des prestations sociales agricoles, en progression de 19 % par rapport à l'an dernier. Le rapporteur, M. CHAMANT (C.N.I., Yonne), a toutefois souligné que cette progression ne permettait pas encore de faire bénéficier les agriculteurs de la parité avec le régime général pour les prestations invalidité et les pensions vieillesse. Il a plaidé aussi en faveur de l'aide familiale aux agriculteurs, déclarant que « *les promesses faites lors de la discussion du second plan Barre n'avaient pas été tenues. (...) Il y a actuellement mille sept cents travailleuses familiales rurales, alors qu'il en faudrait près de six mille selon les normes européennes* ». « *Je plaide*, a conclu l'ancien ministre, *pour l'équité et la justice.* » — A. G.

[Le service d'aide à domicile en milieu rural est assuré à actuellement par 1 300 associations d'usagers de type 1901 réparties sur huit mille communes rurales. Grâce à la prise en charge des caisses de prestations sociales, à quelques subventions et à leurs ressources propres, ces associations emploient deux types de personnel féminin :

— Les travailleuses familiales rurales diplômées du ministère de la santé qui interviennent à titre éducatif et matériel dans des familles en difficulté du fait de l'indisponibilité de la mère. Elles étaient plus de mille sept cents en 1977 ;

— Les aides ménagères aux personnes âgées qui fournissent à temps partiel un service ménager et des soins élémentaires. Ce service, largement décentralisé et autogéré, s'attache, depuis plus de trente ans, à répondre aux besoins spécifiques du monde rural, par une action sociale volontaire et un effort très réel d'animation locale.

Union nationale des associations locales d'aide à domicile en milieu rural. U.N.A.L.A.D.M.R., 27, rue La Rochefoucauld, Paris 9e.]

Pour une défense populaire

Le parti socialiste réunit, samedi 10 et dimanche 11 décembre à Paris, une convention nationale qui arrêtera la position des socialistes sur la défense de la France. Un projet de motion (« le Monde » du 11 novembre), rédigé en commun par la majorité du P.S. et le CERES, sera présenté par le bureau exécutif du parti à l'approbation des délégués de chaque fédération.

Dans son projet de motion, le bureau exécutif du P.S. indique, notamment, que l'armement nucléaire sera maintenu en état en attendant les résultats d'une conférence mondiale sur le désarmement, que la France demeurera dans l'alliance atlantique et conservera sa liberté de décision, et que la réorganisation nécessaire des forces armées doit conduire à l'instauration d'une armée démocratique fondée sur la mobilisation populaire.

Plusieurs membres du comité directeur du P.S. présenteront, cependant, un amendement à ce projet de motion. Ils proposent qu'un gouvernement de gauche abandonne immédiatement les bombardiers Mirage-IV et renonce, à terme, aux missiles tactiques Pluton et aux missiles du plateau d'Albion.

I. — Dissuasion nucléaire et armée nationale

par JEAN MARCEAU (*)

L'important n'est pas de mourir pour la France mais de vivre pour elle. La défense a pour objet de servir et de protéger le peuple en lui assurant les moyens de choisir librement le destin et la forme de société qui lui conviennent. Ce but ne peut être atteint par la seule technique mais par l'existence, dans le peuple, d'un esprit de défense débouchant sur une volonté de défense.

La défense concerne chaque citoyen. Elle n'est pas une activité abstraite coupée dans le temps ni le domaine réservé des spécialistes. Elle est une activité quotidienne et revêt de multiples aspects. Elle est l'affaire de tous. Le système capitaliste, en morcelant les cœurs et les esprits, a étouffé le sens communautaire et la responsabilité personnelle. Le projet socialiste, dans une perspective autogestionnaire, est en mesure de recréer les conditions d'un renouveau de l'esprit de défense dans notre peuple en restaurant la responsabilité de chacun dans une communauté nationale retrouvée.

Le service militaire, création de la République, est un des moyens par lesquels le peuple doit participer à sa défense. Cette obligation nationale, d'essence révolutionnaire, a été dévoyée par la droite. Celle-ci a porté atteinte aux fondements de la conscription en vidant de leur contenu les principes qui en faisaient la valeur : l'universalité et l'égalité. Pire, elle a rendu cette obligation inutile, voire nuisible.

Une période vide de sens

Le service militaire n'est plus universel ni égal : près du tiers des jeunes Français en sont exonérés. Les dispenses et exemptions sont, très souvent, un privilège de classe.

Le service militaire est contestable, sinon nuisible : dans l'incapacité d'opérer des choix clairs et d'afficher les objectifs de sa politique, la droite a transformé ce devoir national en une période vide de sens, en une perte de temps pour les jeunes Français. En maintenant sa durée au-delà du nécessaire, elle entretient des effectifs coûteux pour un budget qui ne permet pas de satisfaire les besoins en équipement des forces et leur modernisation nécessaire.

Une véritable défense passe par l'union profonde du peuple et de son armée. Cette union n'interdit pas de disposer d'un outil utilisant les moyens les plus perfectionnés de la technologie moderne. Si la défense ne peut reposer sur la seule technique, celle-ci doit être prise en compte. L'arme nucléaire vient au premier rang des techniques actuelles. Quels que soient les choix politiques fondamentaux la concernant, le nouveau service de défense doit, dans ses missions et son organisation, offrir une certaine souplesse lui permettant de s'adapter, sans problème pour notre sécurité, aux objectifs et aux moyens d'une politique de défense socialiste évolutive, car étroitement liée aux progrès qui seront accomplis en matière de désarmement.

Il existe, globalement, deux systèmes de défense possibles, l'un reposant sur la conscription fait appel à la participation du peuple *tout* entier, l'autre, fondé sur le professionnalisme, *n'attire* qu'une fraction du peuple, les seuls volontaires. Bien entendu, la conscription ne fait pas obstacle à la présence de volontaires sous contrat dans les cadres permanents d'une armée, mais ces derniers ne constituent, en volume, qu'une partie d'un ensemble plus large.

L'essentiel réside dans le fait qu'avec la conscription le peuple assume la responsabilité de la défense, avec le professionnalisme, il la délègue. Pour les socialistes, les citoyens doivent redevenir maîtres de leur destin. Le projet autogestionnaire répond à cette *fin* dans tous les domaines de l'activité nationale, y compris celui de la défense.

Des citoyens libres et responsables

La technique est souvent un prétexte fallacieux dissimulant des choix politiques. Il en est ainsi des projets établis par la droite sur l'armée de métier, pudiquement baptisée armée de volontaires. Il est de fait que le pouvoir actuel s'oriente, insidieusement, par voie de dispenses et d'exemptions vers la suppression de l'obligation du service militaire. Seule, la situation du marché de l'emploi tempère, pour le moment, la réduction progressive des effectifs appelés opérée depuis quelques années. Cette évolution, dont le caractère électoraliste et démagogique est évident, est une solution de facilité. Plus grave, elle constitue aux plans politique, stratégique et budgétaire une faute.

Dans leur souci d'assurer la cohérence entre le projet de société et le projet militaire, les socialistes se sont fixé deux objectifs fondamentaux :

— restituer au peuple la responsabilité de sa défense ;

— assurer l'osmose entre communautés civiles et militaires.

Leurs propositions reposent sur les valeurs essentielles que sont la liberté et la responsabilité. La liberté commande la démocratisation et la responsabilité, la décentralisation de notre outil de défense. Parce que l'armée de professionnels ne permet pas d'assurer ces objectifs, le programme commun de la gauche l'exclut en ces termes :

« *Toute orientation vers une armée de métier sera abandonnée. Les conditions assurant aux cadres professionnels leur dignité matérielle et morale seront créées. Il sera procédé à l'organisation régionale des réserves. Le service militaire, égal pour tous, sera d'une durée de six mois.* »

Contrairement aux grandes puissances dont le système de dissuasion tire sa crédibilité de l'existence d'un arsenal nucléaire important, pour une puissance moyenne, la valeur d'une politique de dissuasion ne peut résider que dans son caractère global. Sans réel appui *populaire*, notre dissuasion nucléaire est un leurre. L'armement nucléaire, en l'absence *d'une volonté populaire* de défense, *s'apparente* à une ligne Maginot nouvelle manière. Une volonté de défense qui ne pourrait s'appuyer sur un instrument techniquement valable, serait amputée et vouée au malheur. Chacune des composantes est une condition nécessaire mais, en elle-même, insuffisante. Seule, leur addition permet une dissuasion réelle. *Cette complémentarité* ne peut être obtenue qu'à la condition de rassembler sur les objectifs un consensus suffisamment large dans la nation.

Pour l'obtenir, une consultation populaire sur les buts poursuivis et les moyens mis en œuvre est souhaitable. Précédée d'une vaste campagne d'information, elle faciliterait en particulier la mise en place d'une politique de protection civile indispensable dans une société socialiste. La droite n'a jamais eu le courage d'informer vraiment les Français, quant à les protéger...

Les socialistes veulent agir effectivement pour que le désarmement devienne réalité. Leur idée *fondamentale* tient dans la phrase : « *Tout le désarmement possible sans sécurité moindre pour la France.* » Le service de défense peut contribuer à la réalisation de cet objectif. Dans l'hypothèse d'un désarmement nucléaire multilatéral et équilibré, la permanence d'une organisation de réserves instruites et rapidement mobilisables, complétant une force d'appui et d'intervention, permettrait de maintenir une structure de défense qu'une armée de professionnels aux effectifs beaucoup plus restreints ne pourrait assurer.

Une stratégie moderne

Jusqu'à une époque *récente*, la capacité opérationnelle des forces obéissait à *deux* impératifs : la permanence et la mobilité. Depuis peu, une troisième règle est apparue, qui modifie totalement les plans antérieurs : la dispersion.

Alors que les deux premières conditions permettraient de concevoir une défense de type frontal formée d'unités à *forts* moyens regroupant des effectifs importants dans un espace déterminé, la nécessité de la dispersion donne naissance à une conception différente, celle d'une défense en profondeur. Au barrage s'est substitué le filet dont les mailles doivent couvrir toute l'étendue à protéger. En effet, l'apparition et le développement d'armes modernes sophistiquées et miniaturisées (missiles de grande précision, armes nucléaires tactiques, bombes à *neutrons, etc.*), *interdisent* désormais les concentrations de forces qui représenteraient autant de cibles de choix pour un agresseur éventuel. Une conception « élastique » du dispositif de défense est d'autant plus nécessaire que le tissu urbain et industriel de notre pays s'est considérablement étendu depuis vingt ans. Une organisation décentralisée des réserves permet de répondre aux contraintes stratégiques de permanence, de mobilité et de dispersion par le renforcement quasi instantané des forces à la demande de la situation politique internationale, et ce, sans réorganisation.

Tous les exemples étrangers et les études entreprises en France démontrent, sans contestation possible, que le coût d'une armée de professionnels est plus élevé que celui d'une armée de conscription. Le coût du volontaire est, au bas mot, quatre fois supérieur à celui de l'appelé dans les conditions actuelles d'exercice du service militaire. Or, les socialistes veulent en réduire la durée, le décentraliser, l'alléger de charges inutiles (infrastructures, habillement, etc.). En revanche, la mise en place d'une organisation régionale des réserves, la création de centres d'instruction, la civilisation d'un certain nombre de tâches conduiront au réemploi des économies dégagées.

En conséquence, au plan budgétaire, le nouveau service de défense doit :

— être moins lourd que ne le serait la création d'une armée de professionnels ;

— permettre, pour un niveau de dépenses équivalent à celui que nous connaissons aujourd'hui, une meilleure utilisation des crédits de l'Etat.

(*) Secrétaire de la commission de défense nationale du parti socialiste, délégué général des Conventions pour l'armée nouvelle.

Prochain article :

DE NOUVELLES MISSIONS





DE L'AFFAIRE CROISSANT AUX REMOUS DANS LA MAGISTRATURE

M. Alain Peyrefitte se livre à une analyse du panorama judiciaire

La conférence de presse qu'il a réunie, mardi 6 décembre (nos dernières éditions datées du 7 décembre) a donné à M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, l'occasion de faire part de son sentiment sur un certain nombre d'affaires « brûlantes ». Ainsi a-t-il été conduit à commenter l'extradition de l'avocat ouest-allemand Klaus Croissant ; le projet français d' « espace judiciaire » et d' « extradition automatique » ; le refus des juridictions espagnoles d'extrader des complices présumés de l'enlèvement de M. Luchino Revelli-Beaumont, ancien directeur général de Fiat-France ; les remous dans la magistrature marqués par la réunion de l'Union syndicale des magistrats et l'interdiction temporaire signifiée à *Mlle Monique Guémann* ; la réglementation des journaux en prison et, enfin, le projet de loi « informatique et libertés ».

● L'ESPACE JUDICIAIRE EUROPEEN ET L'AFFAIRE CROISSANT. — La notion d'espace judiciaire européen, a dit le ministre, est une extension normale au domaine judiciaire des trois pouvoirs définis par Montesquieu. « *L'euroterrorisme s'est développé et lance un défi à nos sociétés européennes auxquelles il faut savoir répondre. Les terroristes se concertent. Pourquoi pas les Etats dont la justice est un pouvoir.* »

A ce point de son intervention, M. Peyrefitte a expliqué que l'Europe avait toujours progressé sous la poussé des périls, résumant sa thèse par la phrase suivante : « *Staline en attaquant la Corée, Nasser en nationalisant le canal de Suez ont fait l'Europe par la menace qu'ils ont fait peser sur elle ; Baader fait de même aujourd'hui.* »

Pour ce qui concerne le principe de l'extraditon automatique, le garde des sceaux a dit qu'il s'appliquerait aux infractions qui sont assortis de peines supérieures à cinq ans d'emprisonnement lorsque leurs auteurs sont arrêtés dans un pays autre que celui dans lequel le délit a été commis, de manière que les délinquants soient automatiquement présentés devant « *leurs juges naturels* ». Il a expliqué que cette automaticité était destinée à « *éviter les manœuvres dilatoires* » et était rendue possible par le fait que les neuf pays de la Communauté ont une justice à l'abri des critiques.

Certes, a encore dit le garde des sceaux, la raison d'être de tout cela, c'est le terrorisme, mais c'est aussi l'amorce d'une politique criminelle nouvelle. Nulle inquiétude, a-t-il précisé, ne doit se faire jour à propos de l'Allemagne, « *un des pays du monde où la justice est la plus indépendante, et qui présente le plus de garanties. Devant la poussée du terrorisme, le gouvernement allemand doit réagir* ».

« Les explications allemandes étaient tout à fait convaincantes »

A propos de la situation de Mᵉ Croissant, le ministre a indiqué que le deuxième mandat d'arrêt lancé contre l'avocat avait été rédigé « *d'après ce que les autorités allemandes avaient cru comprendre dans les journaux Car elles n'avaient pas d'autre élément* ». Il a ajouté peu après : « *Les autorités allemandes ont exprimé leur tristesse devant l'attitude de certains journalistes français qui ont pu penser que la justice n'était pas indépendante.* » « *La justice fédérale de 1977*, s'est exclamé M. Peyrefitte, *ne suivra pas les méthodes de la justice nazie.* »

Puis, le ministre a observé : « *La position du gouvernement français est indubitable en droit. Le gouvernement a immédiatement extradé Mᵉ Croissant comme il l'aurait immédiatement expulsé pour des raisons d'ordre public en raison des risques réels que couraient un certain nombre de personnalités françaises d'être prises en otages, si l'avocat n'était pas libéré.*

» *Certes*, a concédé le ministre, *un moment j'ai pensé « nous sommes floués » quand les journaux* (le Monde *daté 1ᵉʳ et 2 décembre*) *ont indiqué que le deuxième mandat d'arrêt excédait les limites fixées par l'avis des juridictions françaises. Mais les explications que j'ai obtenues des autorités allemandes étaient tout a fait convaincantes.* »

Enfin, le garde des sceaux a répondu par une « boutade » à la question : « *Que ferez-vous si le Conseil d'Etat annule le décret d'extradition ?* » « *Nous ferons un nouveau briefing si je suis toujours en place.* »

● AFFAIRE REVELLI-BEAUMONT — M. Peyrefitte a fourni peu d'explications sur le refus des autorités judiciaires espagnoles, faisant notamment valoir qu'il n'avait pas encore connaissance des attendus de la décision rejetant la demande d'extradition des sept ressortissants argentins et du ressortissant italien réclamés par la France.

● L'AFFAIRE GUEMANN — Commentant l'interdiction temporaire qui vise le premier substitut au tribunal de Draguignan, vice-président du Syndicat de la magistrature, le ministre a dit : Mlle Guemann, « *qui n'en est pas à une entorse près par rapport à la loi* » a été interdite en vertu de l'article 47 du statut de la magistrature qui permet cette mesure, s'il y a urgence, et qui était motivée par la « diatribe », dont elle fut l'auteur, contre la décision d'une autre juridiction. Le ministre a ajouté que les notes du greffier à l'audience démontraient que tels étaient les faits et a précisé que Mlle Guemann, comparée à Antigone face à Créon, resterait suspendue tant que la commission de discipline du parquet n'aurait pas fait connaître son opinion.

● LES RELATIONS AVEC L'UNION SYNDICALE DES MAGISTRATS — « *Mes relations sont bonnes avec 95 % de la magistrature* », a dit M Peyrefitte « *L'Union syndicale des magistrats, ou plutôt des membres de l'U.S.M., ont fait preuve d'un manque de sang-froid en publiant un communiqué relatif à un éventuel rattachement du magistrat du parquet au ministère de l'intérieur. J'ai donc convoqué l'U.S.M. pour m'étonner qu'on dise des âneries, et j'ai eu le sentiment, lors de cet entretien, notamment avec M. Braunschweig, président de l'U.S.M., qu'il était dans la situation de celui qui dit : « Je suis leur chef, dont » je les suis.* »

» *Il est vrai*, a précisé le ministre, *qu'il y avait quelques jeunes magistrats très excités.* » « *Les propos de l'U.S.M.*, a-t-il affirmé, *sont préjudiciables à l'image de la justice française* », et il a conclu sur ce point : « *Tout ce qui est fermé fermente ; il faut ouvrir la magistrature pour éviter qu'elle ne publie des motions absurdes. Mais je tiens à rendre hommage à la sérénité et à la conscience avec laquelle l'immense majorité des magistrats fait son métier.* »

● « LE CAP » EN PRISON. — Le ministre a expliqué l'interdiction virtuelle du *CAP* par la nécessité de mettre le fait en accord avec le droit pour que les directeurs d'établissements pénitentiaires détiennent, à propos des journaux, autant de pouvoir qu'ils en ont à propos du courrier. Mais il a rappelé que ces directeurs ne pourraient prendre aucune mesure d'interdiction sans l'accord de la direction de l'administration pénitentiaire.

● INFORMATIQUE ET LIBERTES. — M. Peyrefitte s'est brièvement expliqué sur ce point. Signalant notamment qu'il lui paraissait « *absurde* » de faire siéger des magistrats dans la commission de contrôle, « *compte tenu de leur absentéisme aux séances de l'Assemblée* », il a également indiqué qu'il serait « *irréaliste* » de vouloir étendre le contrôle de la loi aux fichiers manuels, « *compte tenu de leur très grand nombre* ». Ce projet de loi, voté une première fois par l'Assemblée nationale et le Sénat en des termes incompatibles revient devant l'Assemblée nationale le 13 décembre.

● ERRATUM. — Une erreur de transmission a déformé le sens d'une phrase de l'article de Gilbert Comte (*le Monde* du 7 décembre) sur le colloque du GRECE : « Le public était d'aspect (en non *d'esprit*, comme il a été imprimé) très giscardien. »

A PROPOS DU DROIT D'ASILE

Alors que se préparent tant au sein de l'Europe des Neuf que du Conseil de l'Europe des mesures contre le terrorisme, qui ont notamment pour conséquence de restreindre le droit d'asile (*le Monde* du 7 décembre), il convient de rappeler que le comité des ministres du Conseil de l'Europe a adopté le 18 novembre, à Strasbourg, une déclaration réaffirmant la *nécessité de respecter ce droit* d'asile Le texte de cette déclaration est le suivant :

« *1) Dans l'accomplissement de leurs devoirs humanitaires, les Etats membres du Conseil de l'Europe réaffirment leur intention de maintenir leur attitude libérale à l'égard des personnes qui cherchent asile sur leur territoire ;*

» *2) Les Etats membres du Conseil de l'Europe, parties à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, réaffirment leur droit d'accorder l'asile à toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social, ou de ses opinions politiques, remplit également les autres conditions requises pour bénéficier de ladite convention, ainsi qu'à toute autre personne qu'ils jugeraient digne de recevoir l'asile pour des raisons humanitaires ;*

» *3) Les Etats membres du Conseil de l'Europe réaffirment que l'octroi de l'asile territorial est un acte pacifique et humanitaire qui ne saurait être considéré comme inamical à l'égard d'un autre Etat, et qui devrait être respecté par tous les autres Etats* »

Ce texte a été adopté deux jours après l'extradition de Mᵉ Croissant, qui avait demandé à bénéficier du droit d'asile en France

Mécomptes

par PHILIPPE BOUCHER

Depuis quelques années, à l'exception peut-être de M. Olivier Guichard qui sut se manifester peu, les ministres de la justice ont été presque aussi mal considérés que leurs collègues de l'intérieur. L'usage paraît aujourd'hui se renverser, M. Bonnet ayant découvert la plus vieille des recettes : se taire. M. Peyrefitte ne l'imite pas. On l'a vu encore mardi 6 décembre dans l'espèce de panorama judiciaire auquel il s'est livré.

Quand il arriva place Vendôme, le 31 mars, ses premières interventions étonnèrent par le réalisme, la générosité, l'habileté qui en étaient la marque, presque un esprit de progrès. Oublié l'homme résolument d'ordre qu'on voit sourdre et souvent dans *le Mal français*. Le futur académicien, momentanément retiré au désert, avait redonné une virginité au politicien. Le beau fixe ne dépassa guère l'été et c'est aujourd'hui le début de l'orage. Ce n'est pas encore la fronde des juges, mais on y vient. Le Syndicat de la magistrature prépare une série d'actions pour soutenir sa vice-présidente et l'Union syndicale des magistrats (U.S.M.) prononce, l'eût-on imaginé ?, le mot « grève » contre les projets qu'elle prête au ministre sur l'organisation des parquets

Cette innovation est-elle de nature à étayer le crédit du ministre au sein de la magistrature où, modérés et progressistes confondus, on sonne la charge contre le gouvernement, on n'ose écrire contre le régime ?

Qu'il est loin le temps où un membre éminent du Syndicat de la magistrature soupirait, presque désolé, parce qu'un candidat à l'Ecole nationale de la magistrature avait été écarté du concours : « *c'est la première bévue de M. Peyrefitte* ».

Mais aux bévues ont succédé les mécomptes. Au chant à deux voix sur la peine de mort (« *je suis pour c'est lundi, je suis contre c'est mardi* », comme une comptine) se sont ajoutés le texte mal ficelé sur la présomption d'innocence, heureusement bayayé par le Sénat, le projet mal conçu sur informatique et libertés qui fera, si l'Assemblée nationale anéantit le travail du Sénat, de la France un pays doublement attardé, par la lenteur apportée à voter un texte et par le contenu même de ce texte.

Si le front « magistrats » est en passe d'être agité, les derniers propos de M. Peyrefitte sur l'action de la défense vont aussi lui aliéner le barreau plus complètement que ce n'est déjà fait.

Car que signifie ces « *manœuvres dilatoires* » et que l'extradition automatique doit empêcher, sinon que l'action des avocats est plus qu'inutile : illégitime, incongrue ? On avait déjà dit beaucoup sur la profession d'avocat du haut des tribunes officielles, mais pas encore qu'elle existait à tort. Si ce n'est pas le sens de « *manœuvres dilatoires* », quel serait-il ?

Non seulement les avocats ne s'apaisent pas, mais, le puissant barreau de Paris paraît s'enfoncer dans l'opposition — judiciaire pour l'instant. Son intervention répétée dans l'affaire Croissant à côté, sinon aux côtés, de l'avocat ouest-allemand, est, au sens propre, sensationnelle. La chancellerie n'en eut cure. Quelques avocats ayant manifesté en faveur de leur confrère, ils entendirent les gardes du Palais leur crier qu'ils n'étaient « *plus que de la merde* ». N'est-ce pas trop ? Une injure n'ayant pas suffi, le paruqet général de Paris lance, via la cour de Versailles, des poursuites contre un avocat, Mᵉ Etienne Grumbach, qui, au congrès du SAF, avait déclaré : « *L'institution judiciaire est l'institution qui réprime. Nous avons peur de cette institution, nous avons peur des magistrats ; nous sommes contre les magistrats, même lorsqu'ils tiennent des discours de gauche.* » (*Le Monde* du 15 novembre 1977.)

Visiblement, les cénacles syndicaux qui permettent tout aux ouvriers et même aux magistrats n'autorisent rien aux avocats. C'est vrai qu'ils ont déjà tant toléré qu'on peut imaginer qu'ils vont supporter encore davantage. Que coûte-t-il d'essayer ?

M. Peyrefitte a du goût pour l'histoire dont il tire volontiers des explications pour le temps présent. Il devrait alors réfléchir à l'itinéraire de ses prédécesseurs après qu'ils furent passés place Vendôme, réfléchir à l'oubli qui, aujourd'hui pèse sur eux.

Des modérés à ceux qu'on dit privés de modération, on ne sait plus bien qui est l'un et qui est l'autre. « *La justice n'est pas crédible.* » Qui l'a dit ? Le Syndicat ? Non, l'Union. « *Le pouvoir pèse de toutes ses forces sur la justice.* » Même question. Même réponse.

A beau jeu de dire que tout va bien celui qui entend ce qui lui convient. M. Peyrefitte est à présent de cette sorte. Dire comme il l'a fait mardi que seuls 5 % des magistrats se disent mécontents est faire preuve d'une singulière surdité. Se prévaloir que « *nombre de magistrats* » lui ont écrit « *pour le féliciter* » (de quoi ?) conduit surtout à s'interroger sur le degré de dignité de ces écrivains-là. On ferait donc sa cour dans la magistrature ?

Accuser les *magistrats* — et notamment l'U.S.M., d'être responsables de ce qu'ils déplorent dispense de saisir les légitimes états d'âme d'un corps qui se sent au mieux incompris, au pire outragé, des décisions qu'on lui impose et qu'on lui impute.

Sans compter ce qu'on vient de leur infliger avec la révélation de cette extravagante collaboration entre la presse, soudainement considérée, et la justice allemande. Confondante information qui est bien dans le droit fil d'une procédure précipitée où la crainte avait autant de place que le droit.

Sans compter ce que l'on prépare avec cette nouvelle curiosité juridique sur l'« *extradition automatique* » des délinquants étrangers encourant plus de cinq années d'emprisonnement. « *Automatique ?* », mais après quel examen des faits et des auteurs présumés ? Ou de quelle absence d'examen ?

L'enlèvement de M. Revelli-Beaumont

Le délit était politique estiment les juges espagnols qui ont rejeté la demande d'extradition française

Les magistrats du tribunal d'audience de Madrid ont rendu publiques, mardi 6 décembre, dans l'après-midi, les raisons pour lesquelles ils avaient rejeté la demande d'extradition formulée par la France à l'encontre de sept Argentins et d'un Italien soupçonnés d'avoir participé au rapt de M. Luchino Revelli-Beaumont, ancien directeur général de Fiat-France. Les juges espagnols ont estimé qu'en raison des activités des inculpés, qui « *ont milité dans des mouvements péronistes révolutionnaires de gauche* », le délit était politique (*nos dernières éditions*).

Dans ses attendus l'arrêt fait remarquer qu'ils appartiennent « *à un comité d'unité socialiste révolutionnaire qui a soumis M Revelli-Beaumont à un jugement populaire et qu'il a été condamné à une amende pour prix de sa libération comme conséquence de ses activités à la tête de la multinationale Fiat. Outre cette rançon, les auteurs du rapt ont demandé en priorité et obtenu de la Fiat la publication dans plusieurs journaux à grand tirage, en Europe et en Amérique, d'un manifeste ouvrier d'un contenu incontestablement révolutionnaire* ».

Reprenant le communiqué diffusé à Madrid le 26 juillet dernier par l'ambassade d'Argentine, le tribunal relève que les activités des inculpés étaient destinées « *à financer les actions de guérillas* ». « *Ce sont des délinquants guérilleros* », ont affirmé les magistrats.

Evoquant également la personnalité de M. Revelli-Beaumont, ancien directeur de Fiat-Argentine, les juges madrilènes ont souligné qu'il avait déjà été l'objet d'une tentative d'enlèvement alors qu'il occupait ces fonctions en Argentine.

Enfin, le tribunal de Madrid s'est référé à la dernière loi d'amnistie du 15 octobre 1977, qui bénéfice aux auteurs de délits commis pour des motifs politiques. Et, selon l'article 11 du traité franco-espagnol de 1887, l'extradition est impossible quand les personnes visées ont été amnistiées en Espagne.

Le tribunal se réunira à nouveau le 13 décembre pour examiner la demande d'extradition présentée par l'Argentine à l'encontre de M. Victor Oscar Castillo, le seul resté incarcéré à la prison de Carabanchel. Le gouvernement argentin affirme que M. Castillo était membre d'une bande de malfaiteurs qui, déguisés en pjoliciers, avaient attaqué des banques et volé des fonds destinés à un mouvement péroniste.

Au tribunal de Paris

Un ordinateur pour les affaires pénales

Un système de gestion automatisée, sur fiches, des décisions prises par le parquet concernant les affaires pénales depuis l'ouverture des instructions judiciaires jusqu'à la fin de celles-ci, est entré en service, lundi 5 décembre, au parquet de Paris. Dans quelque temps, ce système enregistrera les jugements clôturant les procédures.

L'ensemble, qui fonctionne actuellement en parallèle avec le fichier manuel du « bureau d'ordre » et est destiné à le remplacer, comporte cinquante-quatre consoles de visualisation reliées à l'ordinateur du Centre ministériel de traitement de l'information, à Versailles.

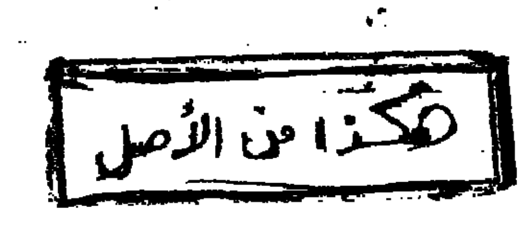
Ce nouveau fichier, créé à l'instigation du procureur de la République, M. Louis Barbaroux, doit permettre de retrouver instantanément, grâce à l'ordinateur, la position d'une affaire et d'éditer systématiquement les actes de citation et les avis aux plaignants Le coût global de l'installation s'élève à 2 millions de francs. Cette somme a été prélevée sur le budget du bureau de l'informatique du ministère de la justice.

Un système analogue fonctionne depuis plusieurs mois au parquet de Nanterre (*le Monde* du 20 septembre). La section de Nanterre du Syndicat des avocats de France avait alors dénoncé l'utilisation des fiches informatiques par le parquet déclarant : « *Le législateur a instauré, dans le but d'informer les juridictions de jugement sur le passé judiciaire d'un prévenu, le casier judiciaire, dont le bulletin numéro un est de nature à renseigner, le plus complètement possible et dans le strict respect de la loi pénale, les tribunaux sur les antécédents judiciaires des citoyens. L'extrait de ce casier est visé par l'autorité judiciaire alors que la fiche informatique est anonyme, extraite de la mémoire de l'ordinateur central.* »

On indiquait à la Chancellerie, ce mardi 6 décembre, que les fiches des bulletins des bureaux d'ordre pénaux ne figureront pas dans les dossiers de jugement, à titre conservatoire, jusqu'à ce qu'un groupe de travail remette au cabinet du garde des sceaux un rapport et qu'une décision soit prise.

DEUX ANS DE PRISON POUR UN ANCIEN GREFFIER

M. Yves Chassary, cinquante-deux ans, ancien greffier en chef du tribunal de commerce de Marseille, a été reconnu coupable du délit d'abus de confiance par le tribunal de la septième chambre correctionnelle, présidé par M. Ducos (*le Monde* du 24 novembre). Le tribunal, compte tenu de l'importance des sommes détournées (1 400 000 F) et des fonctions dont M. Chassary était investi, a estimé qu'il n'y avait aucune circonstance atténuante en sa faveur. Il vient d'être condamné à deux ans d'emprisonnement et à une amende de 36 000 F. M. Chassy a été arrêté à l'audience.



Remous parmi les magistrats marseillais

Un parquet « sous haute surveillance »

De notre correspondant régional

Marseille. — Au cours d'une conférence de presse donnée ardi 6 décembre, le Comité de défense des libertés de Marseille, ii regroupe une dizaine d'organisations (1), s'est élevé contre s poursuites dont est l'objet Mlle Monique Guémann, pour la ise de positions au sujet de l'extradition de Klaus Criossant. a dénoncé la « chasse aux sorcières » à laquelle cette affaire nnerait lieu contre des magistrats et des membres du barreau. eux manifestations ont été décidées : une réunion de protestion, jeudi 15 décembre, à Marseille, en présence de Mlle Guéann, et un colloque sur les libertés syndicales dans la fonction blique et dans l'entreprise, qui aura lieu en février. Un vre blanc sur la « jurisprudence idéologique » de la cour appel d'Aix-en-Provence, doit être également publié.

Depuis l'affaire Ceccaldi, selon Comité de défense des libertés, e atmosphère particulière gnerait au parquet de Marseille i serait devenu un *« parquet de ute surveillance »*.

Désormais, en effet, les ntrôles ont été multipliés à tous niveaux, et une véritable *yramidalisation »* des responbilités se serait créée. Des memes du syndicat de la magistrae ne seraient pas le moins *uspects »*. M. Etienne Ceccaldi -même n'a pas été représenté. te année, par ses supérieurs érarchiques, à la commission vancement qu'il a décidé de sir directement.

L'abaissement de notation dont substitut Louis Bartolemi a l'objet *(nos dernières édins)* paraît aussi directement à ses responsabilités syndies. Le bureau du Syndicat de magistrature a décidé d'introire une action devant la secn du contentieux du Conseil tat.

Pour le Comité de défense des ertés, la reprise en mains du rquet de Marseille a trouvé une tre illustration à propos de la rt de M. Abdelmajid Abdelmi, tué de quatre balles le novembre à la gare Saintarles par un policier marseils, M. Siméoni, sous les yeux de mbreux témoins.

Or le parquet de Marseille a cidé d'ouvrir une information ur *« recherche des causes de la mort »*. Cette procédure spéciale ne permet pas au juge d'instruction saisi, M. Robert Pagès, de prononcer d'inculpation, mais seulement de procéder à des investigations sous l'autorité du procureur de la République. D'autre part, les ayants droits de la victime — son frère venu d'Algérie — ne peuvent pas se constituer partie civile sauf à déposer au préalable une plainte pour homicide (nécessitant une consignation) entre les mains du doyen des juges d'instruction. Personne pour le moment n'étant inculpé, susceptible d'être inculpé, aucun avocat n'a accès au dossier.

En marge de l'affaire Croissant, le responsable de la section de Marseille du Sndicat des avocats de France a enfin indiqué qu'il avait été questionné par le bâtonnier de l'ordre sur la réunion d'un certain nombre d'avocats auxquels s'était joint un magistrat instructeur, le 18 novembre au Palais de justice de Draguignan, *« pour protester contre l'extradition de Me Klaus Croissant »*.

(1) Syndicat de la magistrature, Syndicat des avocats de France, Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée, Syndicat national du personnel éducatif de l'administration pénitentiaire, Juristes démocrates, Syndicat de la médecine générale, Ligue des droits de l'homme, M.R.A.P., CIMADE, unions départementales C.G.T., C.F.D.T. et FEN.

La fondation de la vocation a attribué vingt-cinq bourses aux lauréats de la « promotion Jean-Rostand »

Les bourses annuelles de la vocation ont été décernées, mardi 6 décembre, au théâtre de l'Empire, à Paris, aux vingt-cinq lauréats — dix-neuf garçons et six filles — de la promotion Jean-Rostand. Créée il y a dix-huit ans par M. Marcel Bleustein-Blanchet, président de la société Publicis, la Fondation de la vocation a pour objet d'apporter une aide matérielle à des jeunes de dix-huit à trente ans désireux de mener à bien un projet dans les domaines les plus divers. Le montant de chaque prix est de 12 000 F.

Le Prix littéraire de la vocation, qui porte cette année le nom de Lucie Faure, a été remis par M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, à M. Alain Leblanc, journaliste au « Quotidien de Paris » et aux « Nouvelles littéraires », pour son roman « Une fille pour l'hiver », paru aux Editions Flammarion.

Les lauréats de la promotion Jean-Rostand et une centaine de leurs camarades des années précédentes seront reçus vendredi 9 décembre, à l'Elysée, par M. Valéry Giscard d'Estaing.

Dans la liste ci-dessous des lauréats nous indiquons, pour chacun d'entre eux, la vocation qu'il souhaite mais qu'il n'a pas encore pu réaliser. C'est notamment le cas pour le « diplomate » et les « médecins ».

LES LAURÉATS

Mlles Marie-José Chasseguet, 30 ans, de Paris, organiste ; Monique Chomarat, 30 ans, de Lyon, médecin ; Mme Martine Doytier, 29 ans, de Nice, peintre; Mlles Danièle Mommaton, 22 ans, de Saint-Paul (Alpes-Maritimes), pilote de ligne ; Marie-Annette Motti, 29 ans, de Strasbourg, linguiste ; Mme Nicole Streit, 30 ans, de Lyon, médecin ; MM. Dominique Bagouet, 26 ans, de Paris, chorégraphe ; Jean-Gilles Baillet, 28 ans, de Saint-Viatre (Loir-et-Cher), photographe-animalier ; Dominique Billuart, 24 ans, de Nîmes (Gard), filateur de soie ; Serge Bois-Prévost, 28 ans, de Paris, photographe ; Patrick Chemla, 23 ans, de Villejuif (Val-de-Marne), violoniste; Serge Coequyt, 28 ans, de Tourcoing (Nord), médecin ; Pascal Dusapin, 22 ans, de Paris, compositeur; Alain Germain, 29 ans, de Paris, créateur de spectacles.

MM. Christian Jourdain de Muizon, 25 ans, de Lima (Pérou), paléontologue ; Daniel-Paul Lobreau, 26 ans, de Ladoix-Serrigny (Côte-d'Or), historien ; Philippe Loup, 29 ans, de Paris, maître-verrier ; Philippe Nineuil, 21 ans, de Chatou (Yvelines), architecte naval ; Didier Oudill, 23 ans, de Paris, cuisinier ; Jean Perié, 30 ans, de Bois-Colombes (Hauts-de-Seine), cinéaste-explorateur ; Bernard Pieton, 29 ans, de Longny (Orne), émailleur ; Michel Pinard, 23 ans, de Tours (Indre-et-Loire), diplomate ; Joël Valemberg, 29 ans, de Phalempin (Nord), entomologiste ; Christophe Valentin, 25 ans, de Vallauris (Alpes-Maritimes), reporter-cameraman ; Daniel Weber, 28 ans, de La Chaussée-sur-Marne (Marne), menuisier.

SPORTS

D'UN SPORT A L'AUTRE

FOOTBALL. — *Le club anglais de Liverpool a gagné la « supercoupe » européenne en battant, mardi 6 décembre à Liverpool, le S.U. Hambourg (R.F.A.), par 6 à 0. Au match « aller », les deux équipes avaient fait match nul, 1 à 1.*

— Au terme d'un match amical disputé mardi 6 décembre à Paris, en faveur de la lutte contre le cancer, Saint-Etienne et Manchester United ont fait match nul 0 à 0.

BASKET-BALL. — *Clermont a battu Joeuf, 108-95, mardi 6 décembre à Jœuf, dans le cadre du championnat de nationale 1.*

TENNIS. — *Le tennisman français Yannick Noah a été classé tête de série n° 1 de l'Orange bowl, tournoi réservé aux joueurs de moins de dix-huit ans et qui se disputera à Miami-Beach (Floride) du 19 au 27 décembre. Un autre Français, Pascal Portes, a été inscrit en cinquième position.*

Les membres bienfaiteurs

Président de la République.

Premier ministre, ministère de la justice, ministère des affaires étrangères, ministère de l'intérieur, ministère de la défense, ministère de la culture et de l'environnement, ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire, ministère de l'éducation, ministère de l'agriculture, ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, ministère du travail, ministère du commerce extérieur, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, secrétaire d'Etat aux universités, secrétariat d'Etat aux transports, secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels, secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, mairie de Paris.

Agam, Alex Maguy (galerie d'art), Félix Amiot, Banania, Banque de France, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque régionale d'escompte et de dépôts, Banque Worms, J. Bazaine Publicité, Bazar de l'Hôtel de Ville, Adrienne Bolland, B. S. N. - Gervais-Danone.

Cacao Barry, Caisse des dépôts et consignations, Cartonneries de Saint-Germain, Marc Chagall, Champagne Mumm, Ciments Lafarge, Comité central des armateurs de France, Compagnie d'assurances du groupe Concorde, Compagnie bancaire, Compagnie française Philips, Compagnie générale d'électricité, Compagnie générale maritime, Compagnie Saint-Gobain/Pont-à-Mousson, comtesse Cristiana Brandolini, Crédit commercial de France, Crédit lyonnais, Crédit national, « le Dauphiné libéré », Jean-Claude Decaux, Electricité de France, Esso Standard, Europe 1, Fauchon, « Femmes d'aujourd'hui », Fina France, Flaminaire, Sylvain Floirat, Jean-Michel Folon, Fondation de France, Fondation de la Samaritaine, Forclum, France-Editions et Publications, Franck et fils, Galeries Lafayette, Guerlain S. A., Grands magasins Au Printemps, I.A.M. (Salon international de la publicité, Bernard Chevry, commissaire général), I.B.M. France, Imétal, Immobilière Constructions de Paris, Jean-François Hureau, Entreprise Jean Lefebvre, Kodak-Pathé, Kriter.

Laboratoires Roger Bellon, Laboratoires Debat, René-Gilbert Lacambre, Léon W. Lazar, « l'Express », « le Figaro », Simon et Jacques Lenchener, Librairie Hachette, l'Union des assurances de Paris, la Maison des bibliothèques, Maison de l'Iran, Pierre Mariage, Georges Mathieu, Médiavision, Charles Mérieux, Métrobus Publicité, Moët-Hennessy, Nestlé (SOPAD), Stavros Niarchos, Nouvelles Messageries de la presse parisienne, O-Cédar, Office de documentation par le film, Hubert Outhenin-Chalandre, Papeteries Hervé et fils S. A., Papeteries Maunoury, « Paris-Match/Marie-Claire », Mme Claude Perchot, Publicis, Publicité Pathé-Cinéma, Radio-Télé-Luxembourg, J. Raynier et J. Marchetti (traiteurs), Régie nationale des usines Renault, Nina Ricci, Jacques Roboh, baron Edmond de Rothschild, baronne Guy de Rothschild, Jean-Claude Roussel, maître Arthur Rubinstein.

Sofic, Alcon et Cie, Saunier-Duval, S. A.S. monseigneur le prince Rainier de Monaco, Eugène Schueller, Mme Solange Schutzenberger, Shell française, Léon Siritzky, Société de banque et de participations, Société centrale Socopa, Société des centres commerciaux, Société d'encouragement aux métiers d'art, Société française d'assurances pour favoriser le crédit (S.F.A.F.C.), Société française des pétroles B P, Société générale, Société Hébéa, Société Louis-Dreyfus, Société de publicité de films et de documentaires, Société U.R.G. (Butagaz), Trois Suisses, UTI, Vincenzo Soldati, Van Cleef et Arpels, M. et Mme Maurice Varsano, Yves Saint-Laurent.

Trois des membres bienfaiteurs ont tenu à garder l'anonymat.

Faits et jugements

verture ne information ès l'accident provoqué M. Yves Saint-Martin.

parquet de Pontoise (Valse) a ouvert mardi 6 décemune information pour homiinvolontaire et conduite en d'ivresse après l'accident de rculation provoqué lundi ma-5 décembre par le jockey s Saint-Martin entre Le Mes-Aubry et Ecouen (Val-d'Oise). collision s'est produite vers 10 du matin entre la Cadildu jockey et une voiture ılant en sens inverse, provoıt la mort de deux persondans ce dernier véhicule. Frédéric Blumel, âgé de te-deux ans, et Charles Faci, de cinquante-deux ans. Yves Saint-Laurent et son se n'ont été que très légèret blessés. Le jockey a reıu qu'il avait bu plusieurs es de champagne dans un ret, alors qu'il indique luie *« n'avoir pas l'habitude oire »*.

ès l'accident Nord-2501, nte contre le ministère a défense.

De notre correspondant.)

rseille — M. Paul Mulé, qua-trois ans, cadre technique hômage, père de M Jean-Mulé qui, avec ses vingtcamarades, a trouvé la mort, novembre dernier, dans l'act du Nord-2501 — l'appareil é asé près de Béziers, — de charger Me Gilbert Cold'engager une action devant unal administratif contre le tère de la défense.

cours d'une réunion de mardi 6 décembre, à Mar-M. Mulé a déclaré *« ne pas r se contenter des explicajournies par les autorités ires »*.

r M. Mulé, plusieurs fautes é commises, notamment une grande hâte à faire rentrer r base les jeunes gens qui it participé à une fête à -Mandrier *« Nous ne nous iterons pas du rapport des s militaires »*, affirme ılé. *Nous souhaitons qu'une -enquête soit effectuée par ofessionnels civils Ainsi en ndrons-nous davantage sur affaire qu'on cherche à er comme tant d'autres. »*

é truqué.

x autres jockeys, MM. Jac-Denechère et Marcel Martin, é arrêtés lundi 5 décembre os de l'enquête sur l'affaire iplet truqué du Prix de couru le 10 septembre 1976 rseille. Les deux hommes é inculpés et écroués, ce rte à sept le nombre de poursuivis dans cette . Au total, dix-neuf personnes sont impliquées dans cette truquée.

Le pourvoi de M. Henri Pascal est rejeté.

Le tribunal correctionnel de Rennes devra juger prochainement M. Henri Pascal, premier juge d'instruction au tribunal de Béthune, pour violation du secret professionnel et du secret de l'instruction. Le pourvoi que ce magistrat avait formé contre l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour de Rennes du 24 mars dernier *(le Monde* du 25 mars), le renvoyant devant le tribunal correctionnel, a été rejeté, mardi 6 décembre, par la chambre criminelle de la Cour de cassation, que présidait M. Paul Malaval, statuant sur le rapport du conseiller Reynaud, les observations de Me Arnaud Lyon-Caen et les conclusions de M. Julien Aymond, avocat général.

On reproche à M. Pascal d'avoir remis à deux journalistes, le dossier de l'affaire du meurtre de Brigitte Dewèvre étant en cours de règlement devant la chambre d'accusation de la cour de Paris, un texte dactylographié contenant des éléments secrets de l'information qu'il avait antérieurement menée lui-même. Ce texte a été ensuite publié dans *Paris-Match*, sous la signature de M. Pascal.

● *Les champs de La Fragneuse.* — M. Jean Monneret, Claude Girod et André Chanois, respectivement président, vice-président et directeur de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles du Jura (F.D.S.E.A.), ainsi que M. Jean-Pierre Faivre, ont été condamnés, mardi 29 novembre, par la cour d'appel de Besançon à un mois de prison avec sursis et 1 000 F d'amende pour avoir couvert de leur autorité syndicale l'exploitation sauvage des terres de La Fragneuse, dans le Jura. M. André Camuset, président du Centre des Jeunes agriculteurs du Jura, est, pour sa part, condamné à quinze jours de prison avec sursis et 1 000 F d'amende. Quinze autres agriculteurs jurassiens inculpés de vol de récoltes, violences avec préméditation ou recel de foin, sont frappés d'une amende de 500 F avec sursis. — *(Corresp.)*

● *La délinquance patronale* tel est le thème d'un colloque organisé par le Syndicat des avocats de France, le 10 décembre, à l'université de Paris-Dauphine, boulevard Lannes (Paris-16e) et qui aura lieu au deuxième étage, accès par l'avenue de Pologne. Au cours de ce colloque, dont les frais d'inscription se montent à 50 F (repas de samedi compris), seront notamment abordés les sujets suivants : les libertés dans l'entreprise, l'intégrité des travailleurs et la responsabilité pénale du chef d'entreprise, le bilan social de la chambre criminelle à la Cour de cassation.

MÉDECINE

LE PRIX SANTÉ 1977 A « CHANGER LA MORT »

Le prix Santé 1977 a été attribué le mardi 6 décembre au professeur Léon Schwartzenberg et à notre collaborateur Pierre Viansson-Ponté pour leur livre *Changer la mort* paru aux éditions Albin Michel. (Michel Tournier a rendu compte de cet ouvrage dans *le Monde* du 15 octobre).

Les auteurs ont décidé de verser le montant du prix (5 000 F) à la recherche cancérologique.

D'autres voix s'étaient portées sur *les Cris du silence* du docteur Bensoussan et *le Doping des sportifs* de M. Jean-Paul Rapp.

Le prix Santé est attribué tous les ans depuis 1975 par un jury de médecins à un ouvrage traitant de l'éducation sanitaire et de l'amélioration de la santé.

La mort de Raoul Follereau

L'« apôtre des lépreux »

Le professeur Raoul Follereau, « apôtre des lépreux », est mort, à Paris, mardi 6 décembre, des suites d'une longue maladie.

J'ai fait la connaissance de Raoul Follerau en 1956, après un voyage au Japon où j'avais été frappé par l'estime dont il jouissait auprès des léprologues japonais. Il arrangeait ainsi des rencontres entre spécialistes du monde entier, et c'est à lui que beaucoup d'entre nous doivent de s'être rencontrés.

Dans l'intimité, Raoul Follereau *avait beaucoup d'humour* et *n'hésitait pas à se moquer de lui-même.* Il avait fait le tour du monde de très nombreuses fois et avait rapporté de nombreuses anecdotes savoureuses, telle celle du directeur de la police de Djakarta qui n'admettait pas que la Terre est ronde, et qu'il ne repasse donc pas obligatoirement par l'Indonésie à son retour d'Australie. Raoul Follereau avait un *talent extraordinaire :* comédien remarquable, il s'était composé un personnage à l'ancienne, avec une canne et une lavallière, et il savait convaincre et s'attacher la confiance de son auditoire.

Chacune de ses conférences était suivie d'une avalanche de dons. Mais il *menait pourtant* une vie simple et ne gardait rien des sommes considérables qui passaient entre ses mains. Je me rappelle certains *entretiens dans son appartement* du quatorzième arrondissement, où Mme Follereau interrompait notre conversation pour se précipiter à la *cuisine*, afin d'empêcher le dîner de brûler.

Il apportait un soutien très important à tous ceux qui s'occupent de lutte antilépreuse, notamment sur le terrain. L'aide qu'il a apportée dans l'organisation des journées de l'Association des léprologues de langue française est inestimable. Il eut l'idée géniale d'organiser la Journée *mondiale des lépreux, dont j'ai pu* être le témoin du remarquable impact au Mali, où des milliers d'Africains étaient venus à l'Institut Marchoux de Bamako. *Raoul* Follereau connut une seule déception : encouragé par le général Richet, il avait espéré obtenir le prix Nobel de la paix. Tous ceux qui le connaissent savent qu'il l'aurait mérité.

Professeur ANDRÉ BASSET.

secrétaire général de l'Association des léprologues de langue française.

[Le professeur Raoul Follereau est né le 17 août 1903 à Nevers (Nièvre). Après des études de droit, abandonnant le barreau qui ne l'intéressait pas, il décide de ne plus plaider qu'une cause toute sa vie.

Surnommé par les Américains « le *vagabond de la charité* » il a alors consacré sa vie à l'amélioration du sort des lépreux. Parcourant inlassablement les pays les plus touchés par ce fléau, il est sans doute dans le monde l'homme qui a visité le plus grand nombre de léproseries, multipliant démarches et requêtes auprès des différents gouvernements.

En 1952, il a adressé une requête à l'Organisation mondiale de la santé pour l'élaboration d'un statut international des lépreux, et le remplacement des léproseries-prisons par des centres de traitement. Cette requête a ensuite été transmise à l'O.N.U. qui est restée sourde à cet appel. Elle a pourtant servi de base à l'élaboration de la plupart des lois, ordonnances ou règlements qui ont depuis été adoptés en faveur des anciens lépreux.

De nombreuses Fondations Raoul-Follereau se sont créées dans le monde, poursuivant toutes le même but.]

LA JEUNE FEMME ENCEINTE MAINTENUE SOUS RESPIRATEUR ARTIFICIEL EST DÉCÉDÉE

New-York *(Reuter, U.P.I.)*. — Une femme de vingt-six ans branchée sur un poumon artificiel depuis dix-sept jours, pour tenter de sauver la vie du bébé qu'elle attendait depuis quatre mois, est décédée le mardi 6 décembre (*le Monde* daté 4-5 décembre).

Les médecins du Victory Memorial Hospital de New-York, où elle était traitée, ont déclaré que la jeune femme, qui avait eu un accident vasculaire et qui était dans le coma depuis, avait fini par succomber à un arrêt du cœur, et que rien ne pouvait être fait pour la maintenir artificiellement en vie.

Il aurait fallu, pour avoir une chance de sauver le fœtus, pouvoir maintenir la mère en vie artificielle pendant encore un mois pour pouvoir l'accoucher à ce moment-là.

● *Un certain nombre de cabinets dentaires sont fermés ce mercredi 7 décembre* à Paris et dans la région parisienne, à l'appel de la Fédération des chirurgiens-dentistes de France, qui représente près de six mille praticiens. Les chirurgiens-dentistes en grève protestent notamment contre la violation du secret professionnel que constitue, d'après eux, la demande par la direction de la concurrence et des prix de fiches mentionnant le détail des soins dispensés. Certains praticiens, qui ont opposé d'ores et déjà un refus à l'administration, ont été traduits en correctionnelle.

ÉDUCATION

LES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE : la loi Guermeur peut être « un nouveau pas vers la réconciliation scolaire ».

Dans un entretien à *la Croix* du 6 décembre, les secrétaires généraux de l'enseignement catholique *répondent aux déclarations récentes* de M. François Mitterrand. Le premier secrétaire du P.S. avait expliqué la position de son parti sur l'enseignement privé à l'occasion du colloque de la revue *Brèche*, puis dans *la Croix* du 29 novembre (*le Monde* du 30 novembre).

Les responsables de l'enseignement catholique déclarent notamment : *« C'est une erreur d'opposer socialisme et école catholique. Celle-ci n'a pas à être socialiste ou gaulliste ou centriste ; cela n'est pas de sa nature. Mais c'est un fait que parmi les parents, les enseignants, les élèves majeurs de cet enseignement, il y a des hommes et des femmes qui, tout en ayant fait le choix d'être socialistes, sont attachés à l'enseignement catholique, et le contraire ne serait pas conforme à notre volonté d'ouverture.*

» Lorsque nous nous opposons à l'intégration de cet enseignement, nous ne prenons pas parti pour ou contre des programmes politiques dans les domaines économique, social ou autres ; nous prenons position en un domaine qui est le nôtre, celui de l'éducation, parce que les projets de nationalisation vont à l'encontre des convictions des membres de l'enseignement catholique et de nombreux Français, et visent à rendre impossible, à brève échéance, l'exercice réel de la liberté d'enseignement. »

Les secrétaires généraux rejettent *l'accusation faite* à l'enseignement catholique de rallumer la guerre scolaire avant chaque consultation électorale. *« Si, aujourd'hui, les responsables du parti socialiste, comme nous n'avons cessé de le demander depuis des mois, prenaient l'engagement sincère de respecter, sans arrière-pensée et sans volonté ultime d'intégration, les contrats instaurés par la loi de 1959 et actualisés par la loi Guermeur, le secrétariat général de l'enseignement catholique, contrairement à ce que dit M. Mitterrand, garderait le silence. »*

La loi Guermeur peut être *« un nouveau pas vers la réconciliation scolaire »*, estiment-ils, car *« elle va assurer une circulation plus libre des maîtres des deux enseignements et surtout, sans rupture, elle ouvre la voie à un choix plus libre entre les deux types de contrat : le contrat simple et le contrat d'association. Si chacun accepte le jeu loyal de ces contrats qui associent l'enseignement privé au service éducat" français dans le respect de sa spécificité, un grand pas sera amorcé en vue d'une normalisation définitive des rapports entre l'enseignement privé et l'enseignement public. »*

● *Grève de parents et d'enseignants à Mayenne.* — Les parents d'élèves du collège Jules-Ferry à Mayenne (Mayenne) n'envoient plus leurs enfants aux cours depuis quelques jours. Ils se sont joints aux vingt-deux enseignants, sur trente, en grève depuis le 28 novembre pour protester contre le déplacement d'une maîtresse auxiliaire. Nommée à Mayenne à la rentrée, titulaire d'une maîtrise d'anglais, Mme Etienne, qui a enseigné l'anglais pendant quatre ans, a été mutée fin novembre au collège des Fourches, à Laval, pour faire un remplacement et assurer des cours de dactylographie, de couture et de cuisine dans une classe préparatoire à l'apprentissage.

Le recteur de Nantes fait valoir qu'il avait nommé Mme Etienne, comme d'autres maîtres auxiliaires en « surnombre », afin de lui procurer dès la rentrée un emploi, et que tous les cours sont assurés au collège Jules-Ferry. Il a refusé de recevoir les parents, *qui ont demandé audience au ministre* de l'éducation.

Agitation dans un lycée professionnel à Paris

Les grévistes de la rue des Écluses

« C'est notre grève à nous, c'est nous qui l'organisons ». *Repliés dans une salle de la Maison des syndicats toute proche, en compagnie de nombreux professeurs solidaires, une trentaine d'élèves du lycée d'enseignement professionnel — ex-C.E.T. — de la rue des Ecluses-Saint-Martin (Paris-10e) sont décidés à ne pas se laisser « récupérer ».*

Ils sont en grève depuis le 23 novembre pour réclamer de meilleures conditions de travail (remise en état du toit du gymnase et du chauffage, aménagement d'une salle de permanence et d'un foyer, mise en service de machines « à circuit imprimé » (livrées depuis des années). Une grève sans histoire et sans publicité jusqu'à l'occupation, le 2 décembre, du bureau du directeur, qui a entraîné la fermeture de l'établissement à partir du lundi 5 (le Monde *du 6 décembre).*

« A l'origine, *rappelle un des responsables du comité de grève*, on était trois ou quatre. On a fait un tract, on a réuni les élèves dans la cour et on a voté la grève pour appuyer une délégation de parents au rectorat. Comme on n'a rien obtenu, on a continué. » *Le comité de grève s'est formé très vite.* « On ne voulait pas prendre les délégués de classe, car ils s'en foutaient. » *La plupart des élèves — ils préparent soit un C.A.P., soit un B.E.P.* d'électronique *— ont suivi le mouvement.*

Le comité de grève avait fait en sorte que « tout le monde soit là ». « Dans une salle, on a organisé des discussions sur la drogue, la moto, l'armée, le chômage, la sexologie. » *Au programme de l'après-midi : des concerts de guitare électrique, seulement interrompus par des informations sur l'évolution de la grève.*

Les meneurs ont même fait des statistiques. « Le dernier jour, *précise l'un d'eux*, 60 % des élèves étaient présents à l'assemblée générale : 77,58 % voulaient continuer la grève. »

La fermeture du collège a, bien sûr, modéré certaines ardeurs. « Au début, *disent des élèves*, les parents étaient d'accord, mais maintenant ils s'inquiètent. » *Ils retiennent à la maison les plus jeunes. Pourtant, remarque un gréviste,* « c'est pour eux qu'on fait ça. Nous, on a le C.A.P. à la fin de l'année ; on ne les verra jamais installées les machines ». « C'est pour cela, *ajoute un de ses camarades,* que l'école a les plus mauvais résultats de France. » *Leurs informations font état de 70 à 75 % d'échecs aux examens.*

Une lettre du recteur

« Il y a une lettre du recteur ! », *annonce soudain quelqu'un. Un professeur lit le texte qui fait état des décisions prises par les autorités : engagement de crédits pour le commencement de travaux de sécurité, aménagement du système de chauffage du gymnase, acquisition de mobilier pour la salle de permanence, étude d'un devis pour l'aménagement des ateliers. Depuis, une autre information est arrivée : le lycée rouvrira le jeudi 8 décembre, sans réinscription.*

Pourtant, on ne crie pas victoire. Entre-temps, d'autres élèves sont arrivés, ils ont fait le tour de plusieurs établissements techniques de Paris dont ils ont appelé les élèves à faire grève et à manifester le jeudi 8 décembre. La « base » décidera si la lettre du recteur est satisfaisante.

CATHERINE ARDITTI.

INSTITUT

A l'Académie des sciences morales et politiqu

La resurrection des textes littéraire

Au cours de sa séance publique annuelle, l'Académie des scien morales et politiques a entendu, le 5 décembre, l'exposé de son p sident, le professeur Gaston Leduc, sur les changements interve en cours d'année dans la composition de la compagnie. Celle-ci trouve aujourd'hui — ce qui ne s'était pas produit depuis quara ans — au grand complet de ses cinquante membres, douze assoc étrangers et soixante correspondants, tant nationaux qu'étrangers. professeur Leduc a ensuite rappelé les diverses manifestations l'activité de l'académie, qui a entendu en cours d'année une trenta de communications. Il s'est vivement félicité de la variété et l'actualité des thèmes discutés en commun.

M. Jean Fourastié a donné lecture des prix et récompen décernés par la Compagnie, et M. Pierre Clarac, secrétaire perpétu a fait une communication sur « la résurrection des textes littéraires

Cette « résurrection » est subordonnée à la fin d'une sorte de malentendu. Avec maints exemples et analyses à l'appui, M. Clarac s'est attaché à dégager les textes de leur gangue de formules toutes faites. « *Les œuvres de la littérature et de l'art*, dit-il, *ne se laissent plus juger du dehors au nom de principes universels.* [...] *Il faut donc* [qu'un esprit capable de comprendre et d'admirer des œuvres de toute époque et de toute inspiration] *soit en mesure de pénétrer au cœur des grandes œuvres, d'en saisir la structure interne, de les juger non par référence à un modèle idéal, mais en elles-mêmes...* »

La littérature, ajoute-t-il, « *n'a plus de lois* ». Au lecteur de ressusciter les textes (car « *tout ce qui est écrit, tout ce qui est imprimé est mort* »), sans le secours fallacieux des manuels d'histoire littéraire, qui s'interposent entre eux et lui. Déjà la notion de classicisme est sujette à caution, et s'applique à un nombre limité de cas, où elle est encore contestable. Que dire des contresens d'interprétation commis par une lecture superficielle de Ronsard ? Et de celui qui, sur la foi d'une boutade prise à la lettre, fait de Montaigne un ennemi de l'ordre ?

Et Racine donc ! Voltaire est responsable d'erreurs de jugement flagrantes. M. Clarac se contente de relever et de répéter celles qui ont trait à *Bajazet* ou à *Athalie*. Pour cette dernière, d'Alembert en a lui aussi *méconnu la grandeur*, faute d'avoir approfondi le texte.

D'autres exemples sont avancés par l'orateur qui, des écrits saisis par l'œil, passe à ceux saisis par l'oreille. Et d'affirmer : « *La résurrection des textes, c'est essentiellement la voix qui l'opère.* » Il donne alors une leçon de pédagogie, qui n'a pas dû être perdue par M. Haby, ministre de l'éducation, au premier rang des auditeurs.

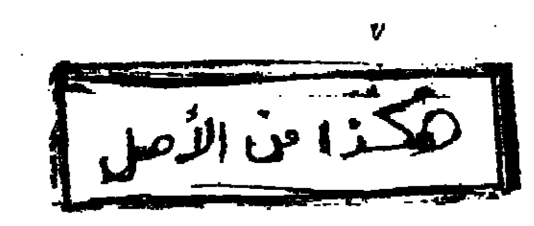
Certes, « *la récitation des textes a tenu une grande place dans notre enseignement littéraire, m elle était pratiquée parfois d'u façon déconcertante* ». Mécaniq Seulement l'oubli de cette métho est « *le moyen le plus sûr ruiner les études littéraires. L texte appris et compris dès l'e fance suit l'homme toute sa vie* Et puis comment habituer l'oreil à la musique du vers ? Le rythm a une importance primordia même en prose.

M. Clarac passe alors à l'éduc tion de la sensibilité et du se esthétique de l'enfant, qui, appe à faire une « rédaction », do effectuer une véritable conversi de l'emploi du langage informat à celui du langage expressif.

En fin de compte, cette « résu rection » est avant tout une entr prise personnelle. « *Toute grand œuvre revit avec ses couleu neuves en chacun de ceux q l'admirent. Bien plus, à chaq lecture fervente, nous la recréons.*

JEAN-MARIE DUNOYER.





ÉDUCATION

Le boycottage des conseils d'école

La Fédération Cornec soutient la position du Syndicat des instituteurs

La Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E., présidée par M. Jean Cornec) demande à tous les parents élus récemment dans les comités de parents des écoles maternelles ou primaires de se réunir avec les maîtres pour se prononcer sur la liste des revendications proposées par le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (SNI-P.E.G.C.) (*le Monde* du 23 novembre). Cette réunion des parents et des maîtres ne constituera pas le conseil d'école tel que le prévoit la réforme Haby, car elle devra se dérouler sans la présence du maire, « *pour éviter toute politisation* ».

Les dirigeants de la Fédération Cornec ont expliqué ainsi leur position, lundi 5 décembre, au cours d'une conférence de presse en rappelant que le ministre de l'éducation avait pris l'engagement, au cours d'une émission télévisée, le 17 mai, de fixer l'effectif maximum des cours élémentaires première année à vingt-cinq élèves dès l'an prochain. Or, disent-ils, aucun moyen n'est prévu pour cela au budget 1978, et les parents doivent d'abord exprimer leur désaccord avec la « *situation malfaisante* » créée par le ministre.

La Fédération Cornec conteste, d'autre part, la présentation des résultats aux élections des comités de parents faite par M. René Haby au terme du conseil des ministres du 16 novembre. Elle accuse le ministère de l'éducation de « *bluff permanent* » et lui reproche d'avoir joué avec les chiffres en ne faisant pas la distinction entre parents élus et représentants tirés au sort, dans les villages où aucun candidat ne se présentait. De même, la comptabilisation des élus des écoles à classe unique devrait être faite à part puisqu'il n'existe pas de fédération de parents d'élèves dans ces cas-là. Ainsi les dirigeants de la Fédération Cornec estiment-ils que la comptabilité de M. Haby grossit le bataillon des élus « indépendants » présentés comme ayant reçu 50 % des voix au total.

« *On verra à l'examen des résultats définitifs que nous obtenons nous-mêmes plus de 50 %* », conclut M. Cornec, qui annonce pour trente-trois départements le score de 53,01 % (7,97 % à la Fédération Lagarde) et, si l'on ne compte pas les écoles à classe unique, 59,15 % pour Cornec, 9,07 pour Lagarde.

Dans le second degré, les élections des parents aux conseils d'établissement existent depuis 1969. D'après ses estimations sur un tiers des résultats, la Fédération Cornec prévoit qu'elle emportera 65 % des sièges (contre 66,4 % l'an dernier) avec un fléchissement dans les collèges et une légère progression dans les lycées.

A propos de la mise en place de la réforme dans les classes de sixième les responsables de la F.C.P.E. invitent les parents élus à soumettre aux conseils d'établissement un vœu destiné au recteur de chaque académie. Ce vœu réclamera des moyens supplémentaires pour le soutien en classe de sixième (crédit d'heures de 10 % de l'horaire normal), dix heures de dédoublement des classes comptant plus de vingt-quatre élèves et début de dédoublement de toutes les sixièmes à raison de quatre heures par semaine en biologie, technologie et éducation artistique. En cas de refus du recteur, les parents Cornec ne siégeront plus dans les conseils d'établissement avant l'examen du budget en avril.

Enfin, la F.C.P.E. a fait état de son inquiétude à propos de la sécurité dans les établissements scolaires. Dans une lettre au président de la République, M. Cornec demande « *des mesures d'urgence et un meilleur contrôle* » de l'application des textes.

Un communiqué du ministère

Le ministère de l'éducation a répondu, dans un communiqué, aux « *positions affichées par la Fédération Cornec* » à propos de l'organisation des enseignements de « soutien » en sixième.

« *L'horaire réglementaire des nouvelles sixièmes*, précise le ministère, *est de vingt-quatre séances d'enseignement par semaine (y compris l'éducation physique) à quoi s'ajoutent le travail personnel qu'on évalue à dix heures et le temps de transport (quatre heures en moyenne). L'ensemble représente pour un élève normal trente-huit heures d'activité par semaine. A cet horaire s'ajoutent pour les élèves en difficulté les heures éventuelles de soutien (trois au maximum) dans les disciplines principales. La Fédération Cornec prétend ajouter pour tous les élèves trois heures à l'horaire obligatoire qui serait ainsi porté à vingt-sept heures. Le soutien s'y ajoutant, les élèves en difficulté supporteraient donc une charge de quarante-quatre heures par semaine. Tous les médecins, tous les psychologues ont souligné l'inutilité et même le danger d'une telle surcharge.* »

LE S. N. I. ATTEND LA RÉPONSE DU MINISTRE

Le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (S.N.I.-P.E.G.C.) s'est expliqué le 6 décembre sur la décision qu'il avait prise le 10 novembre de bloquer la mise en place des comités de parents récemment élus dans les écoles primaires et maternelles et des conseils d'école constitués par la réunion du conseil des maîtres et du comité de parents. Le S.N.I. sursoit à la mise en place de ces instances tant que le ministre de l'éducation n'aura pas satisfait certaines revendications de ce syndicat : allégement des classes de cours élémentaires première année à vingt-cinq élèves, augmentation du nombre de maîtres remplaçants et décharges de cours pour les directeurs d'école (le Mond *du 23 novembre). L'attitude du S.N.I.-P.E.G.C. a suscité l'appui de la Fédération de parents Cornec et de la Fédération de l'éducation nationale. Outre le ministre de l'éducation, la Fédération de parents Lagarde et la C.F.D.T. l'ont désapprouvée.*

Pour M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat des instituteurs, il ne s'agit pas d'un boycottage mais d'une position provisoire, d'un « gel qui doit montrer que, aux yeux des instituteurs, ces instances ne peuvent être des salons où l'on vient parler de la pluie et du beau temps ».

La décision du S.N.I.-P.E.G.C., en dépit de ses affirmations répétées de vouloir intensifier les relations entre maîtres et parents, a pu être interprétée comme une réaction de méfiance d'instituteurs qui ont parfois des difficultés à dialoguer avec les familles ; comme un mouvement d'humeur, aussi, après l'annonce des résultats partiels des élections aux comités des parents par M. Haby, qui n'accorde que 40 % des sièges à la Fédération Cornec, « amie » du S.N.I., chiffre que contestent les deux organisations. En fait, il semble bien qu'à l'approche de son conseil national, prévu pour le 14 décembre à Paris, le Syndicat des instituteurs, qui a été reçu le 5 décembre et le sera à nouveau le 13 par le ministre de l'éducation, veuille lui « arracher » quelques « cadeaux de Noël ».

C. V.

A Saint-Malo

LES ÉLÈVES DE LA MARINE MARCHANDE SONT EN GRÈVE DEPUIS UN MOIS

(De notre correspondant.)

Saint-Malo. — Vingt et un élèves de l'École nationale de marine marchande de Saint-Malo observent une grève des cours depuis le 3 novembre. Ces élèves, actuellement officiers chefs de quart, refusent la nouvelle organisation des études préparant au diplôme de capitaine de deuxième classe de la navigation maritime (C 2 N M).

La nouvelle organisation des études des C 2 N M n'augmente que de quatre mois la durée de la scolarité tout en diminuant de deux mois le temps de navigation nécessaire à l'obtention du diplôme. Les cours sont toutefois répartis sur trois ans au lieu de deux.

Jusqu'à présent, les C 2 N M pouvaient (sans le baccalauréat) rejoindre la filière des capitaines de première classe, seuls autorisés à commander tous les types de navires. La nouvelle organisation des études les condamne, estiment-ils, à abandonner la perspective de la filière C 1 N M et à ne pouvoir commander que des navires de moins de 7 500 tonneaux.

Les élèves C 2N M, qui tentent — sans l'appui des syndicats — de sensibiliser les professionnels de la marine marchande à leur conflit, ont demandé à tous les élèves des écoles nationales de marine marchande d'observer une journée de grève ce mercredi 7 décembre. — A. M.

● *L'Union des grandes écoles* estime que « *les élèves de Polytechnique viennent de remporter un succès important* » qui est « *un acquis de la réflexion et de l'action engagée par les élèves sur les problèmes de l'enseignement et de la démocratie à l'école, sur la formation et l'avenir de Polytechnique* ».

PRESSE

LE « WASHINGTON POST » A CENT ANS

Le *Washington Post* a cent ans. Le célèbre quotidien, qualifié à l'origine de « quotidien démocrate », a été fondé en effet à la fin de la période qui a suivi la guerre de Sécession.

L'actuel *Washington Post* diffère profondément du journal démocrate qui a vu le jour le 6 décembre 1877 et qui était plus connu pour l'énergie de ses éditoriaux que pour l'exactitude de ses informations. La nouvelle ère du *Washington Post* débuta en 1933 quand il fut racheté par le banquier californien Eugène Meyer, qui était né en Alsace. La fille d'Eugène Meyer, Catherine Graham dirige aujourd'hui un vaste empire de presse : outre le *Washington Post*, qui tire quotidiennement plus d'un demi-million d'exemplaires, le groupe comprend l'hebdomadaire *Newsweek* (rival du puissant *Time*), un autre quotidien, le *Trenton Times*, quatre stations de télévision et contrôle 30 % de *l'International Herald Tribune*, publié à Paris.

Le *Washington Post* s'est rendu mondialement célèbre, en 1973, pour avoir publié les premières révélations sur ce qui allait devenir l'affaire du Watergate, qui entraîna la chute de Richard Nixon. L'enquête menée en équipe par Bob Woodward et Carl Bernstein passe depuis pour le modèle de cet « investigating reporting » qui cherche encore sa voie en Europe.

Dans l'éditorial publié le 6 décembre pour célébrer ce centième anniversaire, le quotidien écrit non sans ironie :

« *Eh oui, le* Post, *comme la plus grande partie de la presse américaine, a son travail tout fait pour lui lorsqu'il s'efforce d'être plus équitable, plus précis, plus pertinent, plus objectif, plus compréhensif et à peu près plus de tout ce qui figure dans le serment du scout.*

» *Mais les hommes politiques sensibles devraient s'estimer heureux de vivre à une époque marquée par une telle modération journalistique.* »

UN JOURNALISTE JUGE LES JOURNAUX

Une nouvelle publication vient de voir le jour, *les Cahiers Philippe Simonnot* (1). Elle se veut une « *nouvelle pratique* » de la critique journalistique et s'adresse ainsi aux lecteurs : « *Pour faire la part du vrai dans les journaux que vous lisez* ». L'ambition n'est pas mince.

Le premier numéro paraît sous un titre romanesque : « L'étrange, singulière et très extraordinaire affaire du *Parisien libéré* ». Cinquante pages denses, précises, pointilleuses et non sans talent, qui mettent en scène, vus par la presse quotidienne de Paris, et notamment par *le Monde*, les acteurs d'un drame récent. — pêle-mêle — Emilien Amaury, la C.G.T., les ouvriers du Livre, le Syndicat de la presse parisienne, les journalistes.

La tentative de Philippe Simonnot et de ses amis, cherchant passionnément à décrypter l'information quotidienne, est méritoire à bien des égards. Centré sur la période qui va de juillet à août 1977, de l'accord prématurément annoncé à la signature définitive, l'ouvrage analyse les textes et — ce qui n'est pas moins révélateur — apprécie les silences. Le léger *recul est, là, nécessaire, qui* permet les comparaisons, les jugements, parfois les critiques ou l'ironie, mais l'époque n'est pas venue — après quelques mois — où le journaliste peut céder la place à l'historien : les archives ne sont pas disponibles, les témoins sont encore muets, les Mémoires sont dans les limbes.

Tous ceux qui portent quelque attention aux problèmes de l'information trouveront matière à réflexion. Mais les lecteurs plus distraits ne feront pas forcément la rencontre de la vérité enfin révélée, car l'actualité brûlante n'a pas renoncé à tendre ses pièges.

J. S.

★ *Cahiers Philippe Simonnot*, par abonnement, dix numéros : 200 F. B.P. 16.75.261, Paris cedex 06.

« PLUME D'OR » A MISS MAUREEN JOHNSON JOURNALISTE A L'ASSOCIATED PRESS

La Plume d'or symbolisant le *Prix international de journalisme* 1977, décerné par l'Association des amis de Bernard J. Cabanes, a été remis mardi par M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, à Miss Maureen Johnson, du bureau de Johannesburg de l'agence Associated Press.

Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, M. M'Bow a exprimé à l'égard de la « *politique raciste d'apartheid* » de l'Afrique du Sud un « *double sentiment d'indignation et de honte* ».

[Fondé en souvenir de l'ancien rédacteur en chef de l'agence France-Presse victime d'un attentat en 1975, ce prix est décerné par un jury international présidé par M. Jean Marin, ancien président-directeur général de l'A.F.P., à un collaborateur d'une agence télégraphique d'information. Miss Maureen Johnson, journaliste britannique de l'A.P., est ainsi la première lauréate de la Plume d'or pour une dépêche d'Afrique du Sud relatant les conditions d'existence de Mme Winnie Mandela, femme du président du Congrès national africain, emprisonné depuis 1964. (« Le Monde » a publié intégralement cette dépêche dans son numéro du 16 juin 1977.)]

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la visite de M. Jorge Diaz Serrano, directeur général des pétroles mexicains, l'ambassadeur du Mexique et Mme Flores de la Peña ont donné, mardi, une réception dans les salons de l'ambassade.

Naissances

— M. Bernard Orcel, architecte D.E.S.A. et Mme, née Ariane-Françoise Louis, laissent à Caroline, Nicolas et Stéphanie la grande joie d'annoncer la naissance de

Mathieu.

Versailles, le 29 novembre 1977.
4, square du Beauvaisis,
78310 Maurepas.

— Jacky et Josselyne Toulitou sont heureux d'annoncer la naissance de

Ilana,

le 1er décembre 1977.
6, rue Crozatier, 75012 Paris.

Mariage

— Françoise de Dalmas
et
Emmanuel Bochet
sont heureux de faire part de leur mariage
Paris, le 21 novembre 1977.
114, Old Brompton Road,
London SW 7.
8, rue du Trésor, 75004 Paris.

Décès

— Mirande, Simorre, Melun, Sucy-en-Brie.

Mme Gaston Saint-Martin et ses enfants,
M. et Mme Louis Arénilla et leurs enfants,
M. et Mme Georges Arénilla et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne ARENILLA,
professeur honoraire,

survenu le 3 décembre 1977, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.



— On nous prie d'annoncer que les obsèques de la

marquise de BELLEVAL d'OIMPUIS,
née Jacqueline de Belleval,

rappelée à Dieu dans sa quatre-vingt-dixième année, à son domicile, 37, avenue de Lowendal, 75015 Paris, le 6 décembre, auront lieu dans l'intimité en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris (5e).

La messe de requiem sera célébrée par Mgr Ducaud-Bourget, le vendredi 9 décembre, à 10 h. 30.

Il n'y aura pas de défilé.

Ni fleurs ni couronnes, mais des prières.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, à Aumale (Seine-Maritime).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Il a plu au Seigneur de rappeler à lui l'âme de sa servante,

Mme Victor-Dominique DELISLE,
née Alice Fontan,

pieusement décédée dans sa quatre-vingt-douzième année en son domicile, à Paris, le lundi 5 décembre, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Augustin, sa paroisse, le jeudi 8 décembre, à 10 h. 30, et suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière du Père-Lachaise.

De la part de
Mme Robert Grandry,
M. et Mme Xavier Delisle,
Mme Jean Delisle,
M. et Mme Georges Dubois,
Ses enfants,
M. et Mme François Barluet,
Laurence et Olivier Grandry,
M. et Mme Dominique Delisle et leur fils,
Béatrice, Isabelle et Exupère Delisle,
Marie-Hélène et Arnaud Delisle,
M. et Mme Dominique Dubois et leurs filles,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Carbonnell et sa famille,
Sa sœur, ses neveux et nièces.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes, des messes.
68, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.
10, avenue Trudaine, 75009 Paris.
9, rue du Château, 92600 Asnières.
15, rue Duroc, 75007 Paris.

— Mme Goudard, son épouse,
M. et Mme Guirard,
M. et Mme Goudard, ses enfants,
M. et Mme Gaumes,
Laurent Guirard, ses petits-enfants,
Dominique Gaumes, son arrière-petit-fils,
Les familles Castandet, Dufis, Roux, Gourzandin, Py, Thérond, Dassé,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gustave GOUDARD,

décédé le 6 décembre 1977.

Les obsèques civiles ont eu lieu à Sète, le 7 décembre 1977.
9, rue Denfert-Rochereau,
34200 Sète.
16, allée Claude-Monet,
94500 Champigny.
63310 Saint-Priest-Bramefand.

— La direction et le personnel de l'imprimerie Georges et Roger Joly, 19, rue des Saints-Pères, Paris (6e), ont la *tristesse d'annoncer* le décès de leur président d'honneur,

M. Roger JOLY,

survenu à Paris, le samedi 3 décembre 1977, à l'âge de soixante-quatorze ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité

— M. André Kahn,
M. et Mme Philippe Greisamer,
MM. Ronald et Daniel Greisamer,
Mme Simone Henry Kahn,
M. et Mme Edmond Kahn,
Mlle Vidma Estaban,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simonne KAHN,
en peinture, Simak,

survenu à son domicile, 4, rue Charles-Dickens, Paris (16e).

L'inhumation aura lieu le 8 décembre.

Réunion à la porte principale du *cimetière du Montparnasse*, à 16 h. 15.

— M. Pierre Lebiet,
Mlle Yvette Lebiet,
Les familles Lebiet, Royer, Rainaud, Bensa, Malfret, Blanc, Raibaud, Martin,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur épouse et mère,

Mme Pierre LEBIET,
née Madeleine Rainaud,

survenu à Nice, le 1er décembre 1977.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— La famille et les amis de

Mme Germaine-Georges OUDARD,
croix de guerre 1939-1945,

ont la douleur de faire part de son décès, survenu à Neuilly, le 5 décembre 1977, dans sa quatre-vingt-sixième année, et demandent à ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pour

Georges OUDARD.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jacques de Neuilly, 167, boulevard Bineau, le jeudi 8 décembre, à 13 h. 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Montmartre.

— On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-onzième année, de

Mme Georges, James TELLIER,
née Juliette Scheurer.

Les obsèques auront lieu vendredi 9 décembre, à 10 h. 30, en l'église réformée de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris

De la part de
M. André Pux, Mme André Pux et ses enfants,
M. et Mme André Tellier et leurs enfants,
M. et Mme William Tellier,
M. et Mme Raymond Tellier et leurs enfants,
M. Christian Tellier.
Cet avis tient lieu de faire-part.
54, rue Charles-Lafitte,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Remerciements

— M. Maurice Renaud, son époux,
M. et Mme Denis Baumont, sa fille et son gendre,
profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Maurice RENAUD,

expriment leurs très sincères remerciements à toutes les personnes qui se sont associées à leur peine et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Messes anniversaires

— L'Association Charles-Dullin demande à ses adhérents, aux amis et admirateurs de

Charles DULLIN,

une fidèle pensée pour le vingt-huitième anniversaire de son décès.

Elle les invite à se réunir, le samedi 10 décembre à 15 heures, à Paris, place Charles-Dullin, pour *fleurir* la plaque apposée au Théâtre de l'Atelier, à la mémoire de son fondateur.

Elle les informe qu'une messe anniversaire sera célébrée la veille, vendredi 9 décembre, à 17 h. 30, à l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, par M. l'abbé Lendger.

— Les amis et la fille de

Elisabeth BUFNOIR,

auxquels elle manque cruellement, évoquent en ce jour son souvenir avec une particulière fidélité en union avec les messes qui seront dites à son intention.

Hélène Rosebery,
30, rue de Montpensier, 75001 Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Vendredi 9 décembre à 14 h. 30, université René-Descartes, salle Liard, Mme Janine Beaudichon : « Caractéristiques et efficacité de la communication chez l'enfant ».

— Samedi 10 décembre à 14 h., université de la Sorbonne-Nouvelle, salle Octave-Gréard, M. Jean-Luc Descamps : « Contribution à l'analyse des discours fonctionnels (lexicographie contextuelle et pédagogie des langues de spécialité) ».

— Samedi 10 décembre à 9 h., université de Paris-Sorbonne, salle Liard, M. François Kerlouegan : « Les destinées de la culture latine dans la Bretagne du sixième siècle. Recherches sur le « De Excitio Britanniae » de Gildas »

— Samedi 10 décembre à 14 h., université de Paris-Sorbonne, salle Liard, M. Henry Ronot : « Richard et Jean Tassel, peintres à Langres au dix-septième siècle ».

— Samedi 10 décembre à 14 h., université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Descartes, M Bernard Schouler : « La tradition hellénique chez Libanios ».

— Samedi 10 décembre à 14 h. 45, université René-Descartes, amphithéâtre Durkheim, M. Michel Simo[illegible] (thèse sur travaux publiés) « Contribution à une sociologie du comportement politique ».

Bienfaisance

— Le Secours populaire français, dans le cadre de sa campagne des « pères Noël verts de la solidarité », offrira un amical Noël aux enfants sinistrés du Sud-Ouest.

Les dons sont reçus 9, rue Froissart, 75003 Paris. Tél. : 278-50-48.

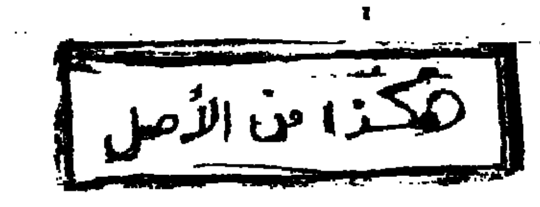
— A l'approche de Noël, pensons à ceux qui ont faim ! Les Salésiennes missionnaires de Tranquebar (Inde) rappellent qu'elles ont de grandes difficultés pour assurer le riz quotidien à tous les enfants de leur établissement. 60 francs seraient une aide efficace pour nourrir un enfant pendant un mois. Le moindre don sera reçu avec reconnaissance. Les amis de Tranquebar ont formé une association commune avec les Amis du diocèse de Calcutta (A.D.C.). C.C.P. : A.D.C. Paris 20 143-46 M, en mentionnant : « Pour Tranquebar ». Le bulletin de l'association sera envoyé à tous les donateurs. (B.P. 233 06, 75264 Paris, Cedex 06.)











هكذا من الأصل

Soutenances de

DOCTORAT D'ETAT

Lentilles de contact miniflex

Encore plus petites.

Plus légères. Plus douces.



8-12-77
UNE DATE.

Ecom Photo Christian OCCHIPENTI

L'Ile-de-France a son métro : le RER.



NEOGRAVURE PARIS.

RADIO-TÉLÉVISION

LA NOMINATION DE DEUX NOUVEAUX PRÉSIDENTS SUR LES CHAINES NATIONALES

En service commandé

(Suite de la première page.)

M. Valéry Giscard d'Estaing a choisi de nommer — ou de reconduire — des hommes sûrs, dont il sait qu'ils n'encourageront pas la fronde.

Etrange conception de l'indépendance des sociétés de radio et de télévision. Déjà il est pour le moins discutable de confier au conseil des ministres — en fait, au président de la République — le soin de désigner les responsables des chaînes. La durée de leur mandat, limitée à trois ans, ne favorise pas davantage leur liberté d'action. Les décisions de M. Giscard d'Estaing restreignent encore un peu plus cette marge : on récompense ceux qui ont donné satisfaction, on écarte celui qui a tenté de mettre en application le principe d'autonomie reconnu par la loi de 1974.

S'il est vrai que les présidents des trois chaînes de télévision ne sont pas coulés dans le même moule (M. Jean-Louis Guillaud est avant tout un journaliste ; MM. Maurice Ulrich et Claude Contamine, hauts fonctionnaires l'un et l'autre, diplomates de surcroît, sont issus, le premier, de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, le deuxième, de l'ENA, ce qui représente plus qu'une nuance), ils n'en apparaissent pas moins comme en service commandé pour préserver le petit écran, à trois mois des élections législatives, des tumultes politiques.

Du même coup, les préoccupations concernant les programmes, sur lesquels les rapports parlementaires de MM. Joël Le Tac et Henri Caillavet ont récemment attiré l'attention, semblent passer au second plan. Il faudra attendre de connaître le nouvel organigramme des sociétés, en particulier les noms des éventuels directeurs généraux ou responsables de programmes, pour savoir si des changements sont réellement envisagés et si, par exemple, les projets de M. Marcel Jullian, que l'on commençait enfin à voir se réaliser, seront repris en compte par son successeur.

THOMAS FERENCZI.

Maurice Ulrich, un diplomate homme d'action

Par tempérament, par sa formation et sa carrière, Maurice Ulrich, ministre plénipotentiaire, n'est pas un diplomate de modèle courant. Son père était métallo à Boulogne-sur-Seine, ce qui n'est pas commun au Quai d'Orsay, et il meurt peu après la naissance de son fils, en 1925. Sa mère, qui doit gagner sa vie en tenant un petit commerce, le confie à un beau-frère instituteur dans l'Aveyron. C'est là que cet Alsacien de Paris (la famille de son père avait émigré après la guerre de 1870), blond, solide, pondéré et méthodique, a attrapé une pointe d'accent du Midi qui surprend.

Avec une pareille tutelle, impossible d'échapper aux études. Lycée et faculté de droit à Bordeaux, puis école de la France d'outre-mer, et, en 1948, un premier poste en Indochine. La santé fragile de sa femme le ramène rapidement en France où il occupe divers postes au ministère des Etats associés (Vietnam, Laos, Cambodge) et à la banque du Togo. Mais déjà l'empire français s'effiloche et le Quai d'Orsay s'ouvre aux administrateurs coloniaux. Parmi les diplomates qui ne sont pas entrés par la grande porte, les « anciens d'Indochine » sont les seuls qui réussiront à rivaliser avec les énarques.

Il est vrai qu'en 1958 ils acceptent des postes alors peu recherchés dans l' « intendance », les affaires économiques. Mais au moment où l'économie prendra le pas sur la diplomatie traditionnelle ; un pas qu'elle gardera. Ainsi se forme, sous la direction (pendant une quinzaine d'années) de M. Olivier Wormser, l'équipe qui fera jour après jour le Marché commun. Maurice Ulrich, entre Paris et Bruxelles, y restera dix ans.

En 1968, M. Michel Debré, devenu ministre des affaires étrangères, a besoin auprès de lui d'un expert en affaires européennes. Maurice Ulrich commence ainsi une nouvelle carrière, plus politique, dans les cabinets ministériels. Deux ans plus tard, après un bref retour aux affaires économiques, M. Olivier Guichard, ministre de l'éducation nationale, cherche un homme de sang-froid pour diriger son cabinet. Maurice Ulrich quitte le quai d'Orsay et il suivra ensuite son ministre à l'aménagement du territoire. Il revient aux affaires étrangères en 1974, quand M. Sauvagnargues lui demande à son tour de diriger son cabinet. Son successeur, M. de Guiringaud, le priera de conserver son poste.

Ce fonctionnaire discret, qui se tient toujours tout près de son ministre, mais en retrait, qui mène une vie rangée, aime les week-ends en famille à Palaiseau, le tennis, les vacances en Corse, la musique classique et les livres d'histoire, a-t-il la formation nécessaire pour diriger une grande machine télévisuelle ? Le métier de directeur d'un cabinet ministériel, où nul ne conteste sa réussite, est aussi une fonction de relations publiques.

Malgré les apparences, sa carrière, depuis que, à vingt-trois ans, à Pnomh-Penh, il avait la responsabilité du ravitaillement de tout le Cambodge, jusqu'aux multiples affaires d'otages qui le retiennent parfois des nuits entières au téléphone, en passant par les marathons bruxellois, a été celle d'un homme d'action. La diplomatie lui a surtout enseigné que la courtoisie ajoute à la rigueur et à la fermeté. Quand il était à l'éducation nationale, un fonctionnaire qu'il avait éconduit déclara : « *Lui, au moins, quand il vous a dit non, il vous reconduit tout de même jusqu'à l'ascenseur.* »

MAURICE DELARUE.

Jean-Louis Guillaud, du journalisme à la présidence

Né le 5 mars 1929 à Caen (Calvados), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Jean-Louis Guillaud a été successivement journaliste à la Société générale de presse, à Paris-Jour, *à* France-Soir *et au* Nouveau Candide. *C'est en novembre 1963 qu'il entre à l'O.R.T.F. comme rédacteur en chef des actualités télévisées. Refusant de participer au mouvement de grève observé à l'O.R.T.F., au cours des mois de mai et juin 1968, il fait partie d'un comité d'action civique qui préconise alors le renvoi de certains journalistes de la télévision. Il prend au mois d'août de la même année les fonctions de sous-directeur des actualités télévisées et en assure la direction à partir de janvier 1969.*

Chargé de mission auprès du directeur général de l'O.R.T.F., M. Jean-Louis Guillaud est, d'autre part, responsable de la coordination des études préparatoires à la création d'une troisième chaîne de 1969 à 1972. Devenu, en 1970, membre du comité radio-télévision du VIe Plan, il est également chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République jusqu'en 1972 il est nommé, cette année-là, directeur de la régie des stations régionales et de la troisième chaîne de télévision. Il occupe ce poste jusqu'à l'éclatement de l'O.R.T.F., et devient, en janvier 1975, directeur général de TF 1.

Les illusions perdues de Marcel Jullian

EXIT le « saltimbanque ». C'est un « géomètre » qui entre. Il fallait s'y attendre. On est coutumier à l'Elysée, de ces dosages prudents, de ces nominations longuement, soigneusement préparées dans les coulisses des cabinets ministériels. Quand le rideau se lève enfin sur la comédie des fausses confidences, comment ne pas se sentir déçu ? Comment ne pas évoquer le court séjour chez Molière de M. Claude de Boisanger, transfuge de la carrière lui aussi et le timide passage à la maison ronde de M. Marceau Long, le patron des fonctionnaires, chargé, on s'en souvient, de liquider l'ex-O.R.T.F.

Quel mérite a donc le nouveau P.-D.G. d'Antenne 2 pour l'avoir emporté sur tous ceux qui, grandis dans le sérail, en connaissaient les méandres et pouvaient en briguer la direction ? La rue Monttessuy est à deux pas du Quai d'Orsay. Une chance. Ce sont des trésors de diplomatie qu'il va lui falloir déployer à présent pour se faire accepter par ces gens qui font métier, bon an mal an, de nous entretenir et de nous informer. M. Jullian avait ses défauts, certes. Au moins était-il un peu du bâtiment. Il a déçu ? Sans doute, et c'est normal...

Rappelez-vous fin 1974, à la veille de son entrée en fonctions, les fracassantes déclarations de cet inconnu dans la maison. La publication des Mémoires du général de Gaulle lui avait valu un certaine notoriété dans le monde de l'édition, mais, quel Kennedy, on découvrait avec un plaisir surpris, en pantalon de velours côtelé et chemise à carreaux, entre la barre d'une longue mèche sur le front et le trait d'une bouche taillée au rasoir, le débraillé d'une faconde généreuse, inspirée, parcourue d'idées justes et ponctuée de mots-choc.

Séduits, on le voyait sortir de son parapluie, avec une verve de bonimenteur, des noms, des projets, Sagan, Labro, Delon, Belmondo, nous jeter Sartre en prime — approchez, mesdames et messieurs, approchez, — et on était prêt à tout acheter : les flashes d'information, la télé continue, les « cases folles », la souplesse, l'imprévu, les magazines, en veux-tu en voici, les rendez-vous impromptus avec l'homme du jour, et, clou de cette première collection d'hiver, des émissions « importables ».

Diversité, curiosité, liberté, telle serait la devise inscrite au fronton d'une chaîne ouverte aux jeunes, attentive aux vieux, de loin la plus prometteuse des trois. Et pour cause ! Chez les voisines, MM. Cazeneuve et Contamine se gardaient bien de sortir de lieux communs balisés d'obligations et d'interdits, couleur ici, cinéma là. Ils ne s'avançaient guère. M. Jullian, lui, s'envolait. Seulement voilà, on a beau voir grand, voir haut, force est bientôt de regarder autour de soi et de faire avec ce qu'on a. Or, qui y avait-il à ce moment-là au bout de la ligne téléphonique de ce pêcheur de gros ? Il y avait Chancel, il y avait Jammot, il y avait Tchernia, il y avait Bellemare, il y avait Pivot. Valeurs sûres, éprouvées, vieux routiers de l'audio-visuel, ils allaient rester fidèles aux rendez-vous, toujours les mêmes, qu'ils nous fixent de semaine en semaine, depuis des années.

Résultat ? Demandez autour de vous, dites : TF 1. On vous répondra : le film du dimanche soir, Gicquel, Drucker, « Au théâtre ce soir »... A part cela ? Mon Dieu... Et Antenne 2 ? Ah ! Antenne 2, c'est, pêle-mêle, « Le grand échiquier », les sports, « Des chiffres et des lettres », le Ciné-Club, « Apostrophes », « Les dossiers de l'écran », c'est Guy Lux, c'est Jacques Martin, c'était Malax, c'est « Aujourd'hui, madame ». Bref, c'est une chaîne où l'on a ses habitudes, où l'on va régulièrement tel jour, à telle heure, à telle occasion. Le plus souvent, on débarque, on vient d'ailleurs, le journal de TF 1 ou « Les jeux de 20 heures » sur FR 3. Et l'émission terminée, on s'en va, on ne s'attarde pas.

Opérations-prestige

La direction ne savait pourtant qu'inventer pour attirer et retenir à coups d'annonces, de réclames, la clientèle, accrochant à la grille des panneaux racoleurs. Ici un solde, « La semaine des documentaires » oubliés dans les tiroirs de l'ex-O.R.T.F., là une signature célèbre : l'affaire Portal racontée par Georges Arnaud, Brigitte Bardot dénonce les zoos. On se précipitait, haletant, rameuté par tout ce battage. Et on repartait, dépité, ce n'était pas — ça ne l'est jamais — aussi bien qu'on avait dit que ce serait.

Des opérations-prestige, brèves, gonflées, fragiles, le mirage d'une programmation mirobolante sur le papier, décevante à l'écran, voilà ce qui a donné à cette antenne, au demeurant solide, une coloration un peu superficielle, un côté toc, clinquant, encore accentué par des âneries du style « Horoscopes ». Le mieux est souvent l'ennemi du bien. Prenez au rayon livres les promesses du début : cinq minutes sur le livre du jour au journal de 20 heures, plus le livre de la semaine, plus la grande émission littéraire du vendredi soir. Qu'est-il resté de cet énorme effort de promotion ? Très exactement ce qu'il y avait auparavant : « Ouvrez les guillemets », rebaptisé « Apostrophes » pour l'occasion.

Autre exemple, celui des jeunes, ces gosses de quinze à vingt ans, pas seulement les nôtres — à l'étranger c'est pareil, — qui préfèrent de beaucoup à la télé la radio et le cinéma et ne s'approchent du petit écran que quand il se confond avec le grand. Que faire pour empêcher cette fuite des adolescents à l'âge où justement la « lucarne » devrait leur offrir une ouverture sur la planète. A condition qu'ils la regardent évidemment. On s'est adressé — pourquoi pas ? — à Michel Lancelot, lequel en visant trop fort et trop haut a raté la cible pourtant large qu'il se proposait d'atteindre. Elitistes et marginaux, ses samedis après-midi faisaient le vide dans les salles communes, on l'a donc déplacé. Sans le remplacer. On a tout simplement renoncé au but qu'on s'était proposé.

Même flottement dans le domaine de l'information. Après la réforme, notre télé était la seule en Europe à espérer pouvoir se dispenser de magazines. M. Jullian a été le premier à reconnaître son erreur et a lancer avec « C'est à dire » un hebdomadaire d'un style, d'un ton que la concurrence n'allait pas tarder à copier avec la sortie peu après de « L'événement ». Quand, ensuite, après les expériences malheureuses de Guy Thomas et d'Hélène Vida, Jean-Pierre Elkabbach a tenté à son tour de battre en brèche le bastion de Gicquel, il n'a rien eu de plus pressé que de torpiller un magazine qui marchait bien, sans sauver pour autant un quotidien qui ne va pas mieux. Et sans empêcher que Jean-Marie Cavada ne revienne à la tête, cette fois, d'un mensuel.

Dernier cas, Philippe Bouvard, animateur d'un excellent face-à-face (« L'huile sur le feu ») présenté à une heure telle, plus de 23 heures le lundi, que les gens lui tournaient le dos. Au lieu de l'avancer, on va le supprimer et encourager Bouvard à reprendre ses pénibles dîners de têtes du samedi soir. Dommage, vraiment, et, quand on connaît un peu M. Jullian, pas dans le droit fil d'un esprit sincère, largement ouvert aux idées de notre temps.

CLAUDE SARRAUTE.

MERCREDI 7 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les jeunes ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Un mystère par jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 15, Pétrus, pétro, pétrole ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Concert : Ve et VIIe symphonies de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dirigé par *Lorin Maazel (en liaison avec France-Musique).*

22 h. 10, Football : Turin-Bastia, en différé (lire nos informations).

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 19 h. 25, Football : Lens-Magdebourg, en direct de Lens (première mi-temps) ; 20 h. 15, Journal.

20 h. 20, Football : Lens-Magdebourg, en direct de Lens (seconde mi-temps) ; 21 h. 15 Magazine d'actualité : Question de temps (cérémonie du couronnement de Bokassa Ier) ; 22 h. 15, Feuilleton américain : L'échange ; 23 h. 10, Juke Box : Roger Daltrey.

23 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

Une interview du président de la République sur le rôle du R.E.R. est diffusée à 19 h. 20 sur la troisième chaîne.

18 h. 45, Pour les jeunes : Puzzle ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La Grande Loge de France ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma 16 : l'Amuseur, de B. Gantillon, avec E. Swann, A. Tarbin, G. Darrieu, J.-P. Reboulet.

Un réveillon pas si drôle, tourne à la prise d'otages et se termine en drame.

22 h., Journal ; 22 h. 15, Magazine : Un événement.

FRANCE - CULTURE

18 h. 10, Malraux et son double ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes ; 22 h. 30, Entretiens avec Roland Barthes ; 23 h., La science-fiction.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Musique magazine ; 19 h. Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Musique au feu rouge : Bellini, Pergolèse, Beethoven, Verdi, Offenbach, Massenet, Delibes ;

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées et en liaison avec TF 1., concert Beethoven par l'Orchestre national de France, direction Lorin Maazel : « Cinquième Symphonie en do mineur, opus 67 » ; « Septième Symphonie en la majeur, opus 92 » ; 22 h. 45, France-Musique la nuit.

JEUDI 8 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Objectif santé (les loisirs des personnes âgées) ; 14 h., Emission pédagogique ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Feuilleton : Un mystère par jour (« Carrefour dangereux ») ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 15, Pétrus, pétro, pétrole ; 19 h. 40, Emission réservée aux Assemblées : le Sénat ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Mariages (le Bonheur), d'après Charles Plisnier, réal. T. Erhat, avec Ch. Nobel, J.-P. Dauzun.

21 h. 30, Magazine : l'Événement, de H. Marque, Ch. Bernadac, J. Besançon (L'Afrique du Sud à cœur ouvert, par le professeur Barnard) ;

Pendant trois semaines, le chirurgien sud-africain, M. Christian Barnard, a parcouru son pays et interrogé des étudiants, des poètes, des ministres, des prêtres, des hommes politiques et des hommes de la rue...

22 h. 35, Allons au cinéma.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 45, Ski (Critérium de la première neige, en direct de Val-d'Isère) ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie (rediffusion) ; 14 h., Aujourd'hui madame (visite du Salon du bricolage) ; 15 h., Ski ; 15 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, De mémoire d'homme : l'Affaire Miller. (Dramatique de D. Oder, réal. A. Flederick, avec J.-Ch. Lizerio, P. Colombo, Ph. Lemaire, Ph. Clay).

Après l' « Affaire Fualdès », Pierre Bellemare (qui a lancé des appels à l'antenne depuis le 4 novembre) enquête sur l'enlèvement d'un leader des Russes blancs en France, disparu en 1937, ce qui eut pour effet l'arrestation (à tort ?) d'une aventurière russe.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

De 11 h. 40 à 12 h. 55, Inauguration du R.E.R. (en direct).

18 h. 45, Pour les jeunes : les Indiens d'Amérique ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Mouvement des radicaux de gauche ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Cinéma français 1968-1976) : DOCTEUR FRANÇOISE GAILLAND, de J.-L. Bertucelli (1975), avec A. Girardot, J.-P. Cassel, F. Périer, I. Huppert, S. Flon.

Une femme-médecin, chef de service dans un hôpital de la banlieue parisienne, apprend qu'elle est atteinte d'un cancer du poumon. Un sujet grave et important détourné au profit d'une machine mélodramatique à faire tirer les mouchoirs. Annie Girardot, elle, met le public dans sa poche.

22 h. 5, Journal ; 22 h. 20, Magazine : Réussite (la station de métro Châtelet).

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Tortel (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; à 8 h. 32 royaumes francs de Méditerranée ; à 8 h. 50, Dans l'ombre du pouvoir ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zig-zag, avec R. Saint-Cyr ; 11 h. 2, Centenaire de la phonographie : N. Milstein et G. Piatigorsky ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, avec M. Le Bris, M. Dufresne, F. Caradec.

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5 Un livre, des voix : « le Roi du sel », de J. Bousquet ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Anniversaire de l'Académie malgache ; à 16 h. 25, En direct avec J.-J. Walter ; 17 h. 32, Centenaire de la phonographie : G. Kulenkampff et G. Solti ; 18 h. 10, Malraux et son double ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., L'avenir de la démocratie.

Est-ce le système le mieux adapté pour affronter les crises du monde actuel ? Avec S. Mac Bride, J.-P. Chevènement, M. Debré, H. Kahn, A. Schlesinger, M. Soares, H. Vlachos.

22 h. 30, Entretiens avec... Roland Barthes ; 23 h., La science-fiction.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Rivalités instrumentales ; 10 h., La règle du jeu : musique de l'Iran, musique de l'Irak ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique (tout Duke) ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Mélodies sans paroles... Emaux et mosaïques : Daniel-Lesur, Villa-Lobos, H. Sauguet ; à 15 h., Des notes sur la guitare ; à 15 h. 32, Œuvres de Schumann, Liszt, Lalo, Debussy, Chausson, Sibelius, Messiaen ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : Œuvres de Mendelssohn par le Quatuor élyséen ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Musique au feu rouge ;

20 h. 30, En direct du grand auditorium... Le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. J. Maksimiuk, avec D. Ranki, pianiste : Œuvres de Penderecki, Stravinski et « Symphonie n° 4 » de Chostakovitch ; 22 h. 45, France-Musique la nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 7 DECEMBRE

— *La Grande Loge de France* dispose de la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

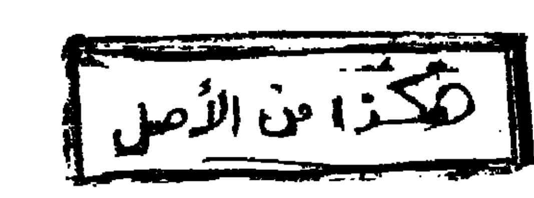
JEUDI 8 DECEMBRE

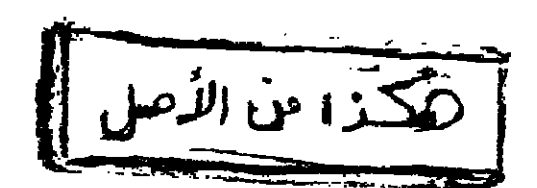
— *M. Michel Debré*, ancien ministre, député R.P.R. de la Réunion, maire d'Amboise, est l'invité du petit déjeuner politique de France-Inter, à 7 heures.

— « *L'entreprise en 1978* » est le sujet du magazine R.M.C.-Choc, sur R.M.C., à 13 h. 20.

— *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, est interrogé sur R.M.C., à 19 heures.

— *M. Robert Galley*, ministre de la coopération, participe au magazine « Le téléphone sonne » sur France-Inter, à 19 h. 15.





Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

ROIS PHOTOGRAPHES AMÉRICAINS

Matières voluptueuses

)EUX expositions et un album permettent actuellement de découvrir trois des plus grands photographes améains de ce siècle : Imogen Cunningham, ward Weston et Ansel Adams. Ils sont à la même époque (Cunningham en 4, Weston en 1886, Adams en 1902). Ils sont connus, entre-photographiés. Ils ont mé ensemble une association pour dédre la photographie, le Groupe f/64. Ils eu, à travers leur vie et leur œuvre, le me amour de la nature, de la matière et corps.

'abord Imogen Cunningham. Le Centre turel américain lui consacre une extrainaire exposition, avec quatre-vingt-cinq otographies complétées par une quinzaine tirages originaux prêtés par « Vinci 1840 ». 1910, Imogen Cunningham se photograe près d'une fenêtre. C'est une jeune nme douce, aux cheveux blonds très fins, a peau très pâle. Un camée est accroché on col de dentelle. En 1973, à San-Franco, Bressaï photographie Imogen Cungham. C'est une vieille dame qui se he derrière un voile noir, son Rolleiflex our du cou. Entre ces deux photos : oixante-quinze ans de photographie » est le titre de l'exposition du Centre turel américain). Une vie de femme.

dix-sept ans, Imogen photographie ses ents fermiers. La barbe blanche et ussailleuse de son père, les mains de sa re qui pèlent des pommes. Quelques nées plus tard, elle photographie Roi, son ri, nu dans la forêt, allongé sur l'herbe, roupi sur un étang gelé, perdu dans te masse de pierre et de bois. On ressent, regardant ces photos, la matière de l'air, flou laiteux, son soleil, sa brume, peute l'aurore, le froid. Puis Imogen photophie Rondall et Padraic, ses deux neaux, nus, adorables dans les sierras c leurs ventres un peu gros de petits çons et leur taches de rousseur. Imogen t rester à la maison pour s'occuper d'eux, elle s'occupe aussi de son jardin. C'est rs qu'elle réalise une série de photos de ntes, un peu comme on photographie des s. Et, là encore, on ressent une impression tile, on a le tissu de ces fleurs de magnoet de ces bananiers sous les doigts : les ies, les pics, les papilles, le caoutchouc, suc, le duvet. De la tige noire du Black éclôt une corolle blanche. On observe construction du cœur de la fleur, chefuvre inné. Tentacules luisantes, un peu gereuses. Fleurs animales.

Quand elle enchaîne avec des nus fémis, c'est la même recherche, la même upté des formes. Dans ce buste de nme, le soleil vient caresser et hérisser téton. Et le téton semble soudain nplexe, passionnant comme ces plantes 'on a découvertes.

Une femme joue avec des pistils sur son aule. Un pierrot surgit sous une lampe inoise. Une autre femme ferme les yeux, nsuellement, sous le soleil. Dans ces draps ancs, dans leurs plis, on devine la forme du corps qui s'y est endormi. C'est une femme, elle a oublié une épingle à cheveux, son peigne. Des enfants en costumes de marin jouent avec une cage à oiseaux, tirant un petit mouton enrubanné sur ses roulettes. *Tout un univers enfantin et voluptueux. Le plaisir d'être, à fleur de pores. Le plaisir chaste.*

Au début des années 60, Imogen Cunningham voyage en Europe. Elle rapporte, de France et d'Allemagne, des têtes de fermiers de bourgeois en costume du dimanche. Puis, jusqu'en 1976, année de sa mort, elle ne cesse de photographier des personnes âgées, et ses amis, pour la plupart photographes : Ansel Adams en pyjama au seuil de sa maison de bois, avec son sourire de lutin, Brassaï, Sander, Man Ray, Stieglitz. Sa série de portraits, pleins de fantaisie et de liberté, d'Edward Weston et de sa femme, Margareth Nather, remonte à 1923.

Circonvolutions nacrées

A part un énorme livre publié en Amérique chez Aperture, qu'on trouve dans quelques librairies, rien ne rendait compte en France de l'œuvre d'Edward Weston. Agathe Gaillard a acheté à un marchand américain une quarantaine de tirages réalisés par le fils de Weston, d'après ses indications. Elle les expose actuellement dans sa galerie et les revend 1 250 F. Beaucoup de gens ont un préjugé négatif sur Edward Weston, photographe de matière, de dunes redessinées sans cesse par les vents, de coquillages, d'arbres. Nature presque morte : ennui. Le choix des photos exposées chez Agathe Gaillard prouve une autre diversité. En fait, Weston photographiait ce qu'il aimait, depuis le corps de son jeune fils (« Six nudes of Neil », en 1925, jusqu'aux distorsions féminines et aux orages sur la mer. On trouve des interférences avec Imogen Cunningham : le même traitement de la forme, la même sensualité dans ce gros plan d'une feuille de salade qui devient une robe somptueuse, ces circonvolutions nacrées de coquillages, ou ces lamelles d'un champignon.

Tout au long de sa vie, Ansel Adams, autre photographe du Groupe f/64, venu à cette pratique après sa découverte de Paul Strand et sa rencontre avec Stieglitz, s'est attaché « *à regarder la beauté du monde, à l'exprimer et à la traduire par le moyen de la photographie* ». De 1948 à 1976, il a publié sept port-folios à tirage limité, réunissant chacun dix à seize épreuves originales. Les Editions du Chêne sortent aujourd'hui un album avec l'ensemble de ces quatre-vingts photographies, qui n'avaient eu jusque-là qu'une diffusion restreinte. Ce livre est splendide, stupéfiante la qualité des reproductions. Adams, qui a toujours développé lui-même ses photos (le négatif étant un peu sa partition et le tirage son interprétation), a supervisé la fabrication de l'édition originale.



Les photos d'Adams sont pleines de l'idée de grandeur, de perfection et d'harmonie de la nature. Il a cité dans la préface d'un de ses port-folios cette phrase de Stieglitz : « *L'art, c'est ce qui rend compte de la vie, et la vie, ou ce qui la signifie, se rencontre partout.* » Adams, lui, l'a trouvée dans la texture de l'écorce et des racines, dans les levers de soleil et les tempêtes de neige. Il a raconté « *sa très longue passion pour les rochers, les arbres, les nuages, la lumière et les tempêtes qui font partie de ce divin théâtre dans lequel nous vivons* ». « *Je ne connais rien,* a-t-il écrit, *ni dans la sculpture, ni dans la peinture, ni dans la musique, qui surpasse l'envoûtement des falaises et des dômes de granit en surplomb, le charme de la douce lumière sur les rochers et la forêt, la splendeur du tonnerre et les mille bruits des cascades et des torrents.* » Il a voulu faire partager « *la vivante réalité de ces endroits merveilleux, retrouver les perceptions aiguës de l'adolescence, le goût de la découverte et la puissance de l'émerveillement* ». Un quart de siècle avant le mouvement écologique, il a commencé à regretter « *toutes ces choses inutilement abîmées* » et a ressenti le besoin de « *les recréer, de les mettre à l'abri* ».

Imogen Cunningham, Edward Weston et Ansel Adams n'ont pas tenu compte des réalités sociales de leur époque. Ils les ont fui pour mener un autre combat. Car ce n'est pas pour le seul goût de la beauté, par simple hédonisme, que ces « matiéristes » ont photographié la nature, ses objets et ses manifestations. Chacune de leurs photos semble nous dire : attention, cette matière que, magiciens, nous métamorphosons en merveilles — et votre regard peut faire le même travail — n'est pas éternelle, elle est destructible. Leurs photos invitent au plaisir des sens, à l'amour de la vie et à son respect.

HERVÉ GUIBERT.

★ Imogen Cunningham, Centre culturel américain, 3, rue du Dragon, Paris (6e).
★ Edward Weston, Galerie Agathe-Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris (4e).
★ Les Portfolios d'Ansel Adams. Un album relié aux Editions du Chêne : 175 F.

MASON A PARIS

L'homme des foules

« LA foule est son domaine, comme l'air est celui de l'oiseau, comme l'eau est celui du poisson. Sa passion et sa profession, c'est d'épouser la foule... D'élire domicile dans l'ondoyant, dans le mouvement, dans le fugitif et dans l'infini. » Si un artiste fut jamais cet « homme des foules » dont parlait Edgar Poe, c'est bien Raymond Mason.

On se rappelle la grande sculpture en plâtre, toute hérissée de têtes et de bras confondus qu'il exposa en 1965 à la galerie Claude-Bernard et qui était bien « l'expression mystérieuse de la jouissance », de l'égarement, de la panique qui naît de la « multiplication du nombre ». On verra aujourd'hui, dans la même galerie, au milieu d'un ensemble de dessins superbes de force et de vérité, les deux nouveaux reliefs de Mason : l'Agression au 48 de la rue Monsieur-le-Prince, le 23 juin 1975 et Une tragédie dans le Nord, L'hiver, la pluie, les larmes, *qu'a inspirée la catastrophe minière survenue à Liévin en 1974.*

Raymond Mason est anglais (il est né à Birmingham en 1922), mais ce n'est certainement pas à la manière de Gainsborough, de Beardsley ou de Maurice Baring (ni de Turner ni de Constable, « une peinture trop humide, dit-il, elle me fait penser aux crises d'asthme que j'avais là-bas, dans ma jeunesse »). *L'Angleterre de Mason est celle de la mine, de l'usine, des bords de la Clyde, du « bloody sunday », de ces terribles villes manufacturières, Glasgow, Manchester, Coventry, où se lit encore l'horreur que fut pour les pauvres gens la révolution industrielle du siècle dernier.*

Il montre un grand vide au milieu d'un tableau représentant Birmingham qu'il a peint en 1957 : « C'est là qu'était le pub de mon grand-père, que mon père a rencontré ma mère. Une petite maison de briques à trois étages, avec des maisons de briques tout autour. J'ai tout de suite pensé à cela quand j'ai lu dans *le Provençal* la nouvelle de la catastrophe de Liévin, à la brique, aux pavés luisants, à la foule devant le carré de la fosse : c'étaient les mêmes briques, les mêmes gens. Rien de tout cela n'existe plus, on a rénové le quartier, tout a disparu et le pub de mon grand-père avec. »

Birmingham, Londres, Paris. Les pubs, les cafés ? Il y a un petit café très sympathique près de son atelier de la rue Monsieur-le-Prince. Non, il ne va jamais au café, jamais. Il y a aussi des cinémas, de ces bons petits cinémas où se rêvent et se mijotent les carrières universitaires. Non, il ne va jamais au cinéma, jamais, ni au théâtre, ni au concert, ni à l'Opéra, jamais. Quand il travaille, il travaille tout le temps, il écoute parfois un d i s q u e *d'opéra.*

Alors pourquoi Paris, dont il ne bouge plus, dont il ne bougera plus, sinon pour aller dans le Luberon, dont il a représenté le ciel, les champs, les orages dans des reliefs aux joues feuillues, gonflées de vent ou dans les étincelantes gouaches actuellement visibles à l'ex-CNAC. Si Paris il y a, c'est qu'il a eu, au lendemain de la guerre, une bourse à l'Ecole des beaux-arts, atelier Marcel Gimond.

Mais il n'y est pas resté. « Je ne me sentais pas très à l'aise. On se moquait de mon accent. C'est bizarre, il y a vingt ans que je ne suis pas allé en Angleterre, ma femme ne veut pas qu'on parle anglais à la maison, les enfants étaient obligés de se mettre sous la table quand ils révisaient leurs leçons, je ne parle jamais anglais, jamais, même avec Francis *(Bacon)* et mon accent est chaque jour plus fort. »

Qu'a-t-il regardé dans ces premières années ? Giacometti : les dessins, les têtes, les grandes enjambées de ses ombres avec, autour, tout cet espace à meubler. Balthus, le Balthus de la Montagne *et de* la Rue. *En remontant plus haut Cézanne, Daumier, Van Gogh, Tiepolo (le fils, celui de la Villa Valmarana) et Manet : son peintre. Lui-même a d'abord voulu être peintre, ses reliefs colorés sont de la peinture projetée dans l'espace, et la composition* d'Une tragédie dans le Nord, *avec le personnage dressé au premier plan, est exactement celle du* Bar des Folies-Bergère.

Les musées ? Non, jamais. Il ne va jamais dans les musées, jamais. Et il ne lit jamais rien, jamais. Et il ne regarde jamais la télévision, jamais. La rue lui suffit, la formidable énergie qui émane des foules, les gens, leurs yeux, leurs rides, leurs fronts gonflés de soucis. Voilà ses sujets : le Tour de France, le 14 juillet, *les marchands de légumes qui quittent les Halles, c'est la fin d'un monde, du Paris médiéval,* les Bateleurs de Beaubourg, Tabarly monte les Champs-Elysées, *le carrefour* Cluny. *Quel fonceur ! Et quel culot, quelle bravoure il lui a fallu, au milieu des chochoteries actuelles, pour exister envers et en dehors de tout, pour retrouver le grand souffle lourd et chaud, le Germinal bourru, l'humanité populaire et superbe du naturalisme de jadis ! Dans ces conditions, en effet, pourquoi les musées ?*

« Mais, vous savez, je ne suis pas tout à fait inculte. J'ai été dans sept écoles d'art, j'ai fait un voyage en Grèce et puis, pendant la guerre, j'ai été gardien de nuit à Oxford, à l'Ashmolean Museum, avec toute la collection de sculpture méditerranéenne. » *Et à propos de toutes ces soirées passées avec tous ces marbres, Mason, dans une interview (reproduite dans le catalogue), dit (à peu près) :* « Dans ce temps-là, je ne me rendais pas compte que ce que j'avais peut-être à dire comme sculpteur était une usine en briques rouges qui était de l'autre côté de la rue où j'ai grandi, et qui a été ma montagne Sainte-Victoire. »

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Raymond Mason. Sculptures et dessins. *Galerie Claude Bernard*, 5-9, rue des Beaux-Arts.

UBU ROI » VU PAR PETER BROOK

Alfred Jarry au purgatoire

PETER BROOK et ses acteurs du Centre international de création théâtrale présentent aux Bouffes du Nord *Ubu roi* et *u enchaîné*, d'Alfred Jarry. Le texte des deux ces est à peu près complet. Brook donne version écourtée de la fin d'*Ubu roi*, celle Jarry lui-même avait écrite pour une autre ce, *Ubu sur la butte*. Il a fait aussi des ipes dans *Ubu enchaîné*, notamment il supne une scène très belle où l'appartement quelques charmantes vieilles demoiselles transformé, en quelques secondes, en une son.

'out cela va presque de soi. Jarry savait ndre les libertés avec bonne humeur. Après création d'*Ubu roi*, il écrivait : « *J'ai fait tes les coupures qui ont été agréables aux eurs (même de plusieurs passages indisnsables au sens de la pièce) et j'ai maintenu ir eux des scènes que j'aurais volontiers ipées.* » Il disait cela en souriant.

Jbu est un personnage célèbre et peu connu. sait tout de même que, dans *Ubu roi*, Ubu mpare du trône de Pologne en assassinant roi. Arrivé au pouvoir, il fait tuer tant de ns que ses partisans le lâchent et, avec de du tsar de Russie, chassent Ubu, qui mbarque pour la France.

Dans *Ubu enchaîné*, Ubu est écœuré du pour. Il n'a qu'un but : devenir esclave. L'emploi domestique ne lui suffisant pas, il s'arrana pour se faire condamner aux galères. istoire d'Ubu esclave se heurte à celles de yens qui, au contraire, se veulent libres à t prix, désobéissent à tous les ordres, prennt toutes les règles sociales à contre-pied.

Ces deux pièces sont faites d'un assemblage it de scènes courtes, très simples. Jarry it séduit par l'art du dramaturge allemand ristian Dietrich Grabbe, dont les pièces sont nstruites de la même façon. Avec cet outil apparence peu délicat, Jarry, surtout dans u enchaîné, développe une analyse très forte fouillée de la dialectique du pouvoir, de age et des contradictions de la liberté. Mais ces pièces sont un sommet de notre théâtre, st grâce à la dimension des deux personges essentiels : Ubu et son épouse, la re Ubu.

« *Je pense,* écrit Jarry, *qu'il n'y a aucune espèce de raison d'écrire sous forme dramatique, à moins que l'on ait eu la vision d'un personnage qu'il soit plus commode de lâcher sur une scène que d'analyser dans un livre.* »

Un peu enfant terrible

Tel est exactement François Ubu, pour qui *les pages d'un livre seraient un terrain de* manœuvre très insuffisant. Qui est Ubu ? — « *Ce n'est pas exactement Monsieur Thiers,* dit Jarry, *ni le bourgeois, ni le mufle . ce serait plutôt l'anarchiste parfait, avec ceci qui empêche que* nous devenions jamais *l'anarchiste parfait, que c'est un homme, d'où couardise, saleté, laideur, etc.* » Jarry dit aussi d'Ubu : « *Il est un peu enfant terrible* », il « *dit des phrases stupides avec toute l'autorité du mufle.* »

Alfred Jarry avait des idées précises sur la représentation d'Ubu, sur la mise en scène dans son ensemble. Il était partisan d'une scénographie très pauvre toiles nues ou envers de décors, indications des lieux par de brèves pancartes, costumes simples contemporains. Il demandait aux acteurs de « se faire la voix, la tête, et le corps du personnage », puis d'adopter un jeu uni, sans effets, monotone, presque abstrait. Il disait que les pièces d'Ibsen et de Shakespeare (presque les seules qu'il aimait, avec celles de Grabbe, de Maeterlinck), « gagnent à être montées d'une façon simple et même sordide », parce qu'autrement « elles ressembleraient au *Tour du monde en quatre-vingts jours* et autres pièces du Châtelet ».

Si l'on envisage les choses sans voir plus loin que le bout de son nez, on peut dire que le travail de Peter Brook sur Ubu répond de très près aux indications de Jarry : il est « simple et même sordide » Il n'y a pas de décor, les accessoires sont réduits au minimum, par exemple, une brique cassée représente un poulet, une flaque d'eau par terre signifie un bateau. Les costumes sont des nippes on ne peut plus ordinaires. La mise en scène est volontairement pauvre, il y a très peu d'idées.

Toute cette modestie, toute cette réserve, normalement, *devraient* *ê t r e* efficaces, et convaincantes, et adéquates. Or elles ne le sont pas. Parce que la mise en scène de Brook conduit à ne montrer que ce que le texte dit déjà, très bien et complètement, à lui tout seul. Alors le personnage d'Ubu n'est pas « *lâché sur une scène* », comme dit Jarry. Les acteurs de Brook sont trop gauches. Jarry demandait aux acteurs de jouer peu, mais pas de jouer mal.

Andréas Katsulas (le père Ubu) et Michèle Collison *(la mère Ubu) prononcent difficilement* le français, on dirait qu'ils ne savent pas ce qu'ils disent, ce qu'ils font. Ils n'apportent pas *le théâtre « abstrait »* qu'espérait Jarry, *ils diffusent* au contraire une vision très concrète d'un empêchement physique et mental, qui provoque une gêne. Une gêne au premier degré, sans rebondissement, qui n'ouvre sur rien, qui tend une chape de plomb entre la pièce et le public. Une seule actrice exprime quelque chose, Miriam Goldschmidt, c'est un clown femme, elle marche les pieds en dedans, fait des grimaces curieuses avec *les lèvres*, elle a une *personnalité*, mais elle est comme une attraction pittoresque extérieure à la pièce.

On a le sentiment que le metteur en scène et les acteurs sont en fait privés de moyens. Quelque chose rôde pourtant dans l'air. On ne comprend pas si Peter Brook a développé trop loin ses méditations, au point de s'exclure de l'espace théâtral et de sécréter une substance sans essence, sans qualités sensibles, qui n'est plus qu'un prétexte à analyses savantes des spécialistes, ou au contraire s'il a péché par défaut, laissant vasouiller dans l'à-peu-près des acteurs hypothétiques. Mieux : ce serait *par* excès (de théorisation) que Brook en viendrait à échouer par défaut.

Ubu, figure capitale de notre théâtre, n'a pas de chance. Il aurait suffi qu'une fois deux vrais et grands acteurs, par exemple Raimu et Madeleine Renaud vers 1938 ou 1950, interprètent le père et la mère Ubu sans broncher une seconde, comme des automates, pour que l'immense dimension des personnages et des œuvres apparaisse une fois pour toutes. Alors les pièces de Jarry eussent été reprises souvent. On peut craindre que la mise en scène rebutante de Brook ne prolonge le « malentendu Ubu » pour pas mal d'années.

MICHEL COURNOT.

★ Bouffes du Nord, 20 h. 30.

Ventes

Le miroir des amateurs

DES très belles ventes de dessins et de tableaux qui viennent d'avoir lieu à Londres chez Christie's, nous reparlerons dans un autre article : pour une fois, pendant quelques semaines, Paris suffisait à contenter l'amateur, et affirmait même sa supériorité dans un domaine, les autographes.

A la vente de Sotheby du 8 novembre, où seuls quelques lots se détachaient, comme ce dialogue manuscrit du Tasse adjugé 12 000 livres, Drouot-rive gauche pouvait opposer, le 15 du même mois (étude Couturier et Nicolay, experts MM Chrétien) la troisième partie de la « bibliothèque d'un amateur » ; cette exceptionnelle suite de manuscrits littéraires des dix-neuvième et vingtième siècles complétait brillamment une collection de livres où l'on trouvait, entre autres, l'originale de Du côté de chez Swann avec envoi de Proust à Blum (le Monde du 29 avril).

Une suite d'autographes peut n'être qu'un rassemblement un peu fétichiste de documents illustrant la petite histoire des grands hommes. Ce n'est pas le cas ici : de Balzac, cette note de douze pages « pour mes affaires » nous donne plus que les instructions de l'écrivain à sa mère, au moment de partir à la rencontre de Mme Hanska en Ukraine ; le tempérament même du romancier, ce réalisme sur fond de rêve, se révèle dans la recommandation « de faire avec du tulle de fil les doubles rideaux de l'alcôve » (23 000 francs). Avec Barbey d'Aurevilly, c'est l'écriture même qui est témoignage, blessures mal cicatrisées d'un écrivain transpercé par la réalité comme par une volée de flèches empoisonnées : « Dans ce temps délicieux, quand on raconte une histoire vraie, c'est à croire que le diable a dicté », annonce l'auteur des Diaboliques, dont le manuscrit a été heureusment préempté à 183 000 francs par la Bibliothèque nationale. Autres préemptions, et autre méthode avec Flaubert, pour deux dossiers (5 000 francs et 4 200 francs) touchant à la rédaction de l'Education sentimentale, plans détaillés, documentations diverses, qui sont comme la charpente brute sur laquelle se construira l'œuvre. Une lettre de Proust à Robert de Montesquiou rappelle opportunément aux serruriers consciencieux de l'histoire littéraire, à M. Painter, que tout commence après : « Dans tout l'ouvrage (...), il y a à peine deux ou trois clés, et qui n'ouvrent qu'un instant » (39 000 francs). L'écriture même peut être une clé, et on voudrait être graphologue pour pousser plus loin le parallèle entre ces rondes régulières de deux poètes, Nerval et Valéry. Le premier, retenu dans la maison de santé du docteur Blanche, proteste de sa lucidité (42 000 francs) ; il finira pendu. Le second commente pour Paul-Jean Toulet la Jeune Parque (26 000 francs) et, plus tard, à un autre correspondant, avoue : « Et puis, tant d'encombrement mental, d'ennuis, de vaines complications. Paris me mord de toutes parts (...). Devenir sur le tard une espèce d'homme public (...). Je doute de moi... » (8 200 francs pour un lot de onze lettres). Un autre suicide, le suicide mondain ?

La collection d'un écrivain

La littérature était encore indirectement présente, les 16 et 17 novembre. On vendait, en effet, au palais d'Orsay (étude Ader Picard Tajan), les collection de Paul Morand, léguées à l'Académie française en vue de la création d'un prix littéraire : celui-ci sera sans doute d'un montant substantiel, le produit des vacations ayant atteint 2,5 millions de francs, chiffre supérieur aux prévisions. Une grande tapisserie de Beauvais à sujet chinois (3,40 × 4,60) a été adjugée bien cher à 250 000 F, et, comparativement, une rare paire d'armoires Ming décorées de laque d'or semblait presque bon marché à 210 000 F. De la même époque, un lit de repos en bois laqué incrusté de nacre, et dont le dossier de marbre veiné de noir formait un paysage abstrait à la manière des anciens dessins chinois a été acquis pour 30 000 F par un amateur qui tint longtemps le marteau d'ivoire avant de l'abandonner pour une épée d'académicien. Un meuble-cabinet portugais de la fin du dix-septième siècle, dont les poignées de cuivre ajouré, et des incrustations d'ivoire et de métal faisaient oublier la robustesse presque lourde, fut préempté par les musées nationaux à 22 000 F. On comprend que celui que Marie Laurencin dessinait il y a tout juste cinquante ans sous les traits d'un jeune homme sans âge — si l'on peut dire ! — (8 500 F), ce voyageur témoin de la fin d'une Europe, le plus européen et le plus cosmopolite des hommes, ait aimé dans cet objet la tentation d'une autre civilisation, comme si le pays d'Henri le Navigateur, entre Europe et tiers-monde annonçait par son passé notre avenir.

Ne parlons pas de l'orfèvrerie française, proposée plus que vendue, le 24 novembre à l'hôtel George-V, par l'étude Ader Picard Tajan. Plus de 1,5 million d'invendus, c'est beaucoup, et c'est le signe d'une salle mal composée ou de prix de réserve trop élevés ; de nombreux lots étaient passés en vente il y a peu d'années, on a voulu rentrer dans ses frais et on en est pour ses frais.


« L'Amour », de Daumier

Les tableaux et les estampes ont réservé, eux, de bonnes surprises. La collection Loncle, dispersée le 22 par l'étude Godeau Solanet Audap (experts MM. Lecomte et Dubourg), avait le mérite de l'homogénéité dans la qualité. Les fleurs qui ornaient un rituel de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés offert à Marie-Thérèse d'Autriche n'avaient rien de fané ni de compassé : Nicolas Robert, l'illustrateur de la Guirlande de Julie, nous montre le Grand Siècle aux champs (290 000 F). Classiques de l'estampe, la suite complète des Caprices, de Goya, en premier tirage et grandes marges (198 000), Parallèlement, de Verlaine, illustré par Bonnard sur chine (85 000 F), la suite complète des eaux-fortes de Dunoyer de Segonzac pour les Géorgiques en épreuves d'essai annotées et tirées sur papier ancien (225 000 F), ont constitué avec une eau-forte de Degas sur japon, Au Louvre : musée des Antiques (82 000 F) et un monotype de Gauguin, Personnages de Tahiti, préempté 22 500 F par la Bibliothèque nationale malgré des découpures et un pli, un bon prologue aux dessins. De Corot, une mine de plomb (0,31 × 0,47) représentant un cavalier avec deux chevaux s'avançant vers une villa dans la campagne d'Italie obtint 61 000 F. De Daumier, trois dessins d'exceptionnelle qualité faisaient oublier les sculptures. L'Amour, décharné, en tutu appuyé sur son arc et fumant cigare, hermaphrodite désabusé, suffisant et rêveur (0,27 × 0,19 — 36 000 F). Le Grand Défilé de l'armée, dessin préparatoire en vue d'une lithographie, préempté, sans doute à cause de sa rareté, par la Bibliothèque nationale, à 40 000 F. Et puis, annonçant, et dépassant Picasso, ce saltimbanque fatigué, que regarde, pas encore lasse, l'écuyère, debout (0,30 × 0,25 — 78 000 F).

La belle série de Dunoyer de Segonzac paraissait presque mondaine après tant de force ; il y avait tout de même de la vivacité dans les aquarelles : 56 000 F pour un bouquet de fleurs (0,58 × 075) ; 42 000 F pour un paysage boisé l'hiver (0,55 × 0,75) ; 62 000 F pour cette plage de Méditerranée encombrée de baigneurs, de voiles et de fanions qui claquent (0,55 × 0,75). Quant aux toiles vendues le 23 par l'étude Champetier de Ribes, Ribeyres et Millon (experts M. Pacitti et Mme Rousseau), aucune n'avait la séduction des dessins de la veille : un Boudin assez sec, Venise 1895 (120 000 F), une sortie de bains de Renoir, étude plus que tableau (340 000 F), un Bouquet fantastique, sans génie, peint par Chagall en 1953 (510 000 F).

Le ruban bleu de la qualité

La seule vraie « vente de prestige » du mois de novembre eut lieu — monnaies mises à part — le 24 novembre, grâce à l'étude Couturier et Nicolay, qui a remporté ces dernières semaines le ruban bleu dans la course aux objets que se font les commissaires-priseurs parisiens. Peu de lots pour les dessins ou la peinture (experts MM. Touzet, Brame, Lorenceau) mais certains de grande qualité. Avec Giovanni Domenico Tiepolo, nous retournons au cirque pour admirer les prouesses de Polichinelle acrobate, transcrites dans les audaces de deux dessins à la plume et lavis de bistre (0,25 sur 0,41 - 180 000 F et 190 000 F). C'est une sorte de miniature, mais un peu froide — et pour cause, il s'agit de la « décoration funèbre » pour un prince de sang — qu'a peinte Sevin dans une gouache de 1683 acquise 90 000 F par le musée Carnavalet. On peut lui préférer ces six gouaches où Blarenberghe (1718 - 1794) anime les vues du domaine de Chanteloup par de petits personnages bien vivants (240 000 F, préemption des musées nationaux).

Dans la peinture moderne, une aquarelle de Manet nous montrait Mademoiselle Marguerite rêvant au bord de la mer ; des voiles passaient dans le fond, comme des pensées (0,175 sur 0,12 - 158 000 F). De Monet, un excellent bassin d'Argenteuil de 1874 (0,54 sur 0,73), où la violente lumière jaune se heurtait au contre-jour des barques noires, a été acquis 650 000 F par un Américain ; ce n'est pas très cher.

Les objets étaient plus nombreux et la vaste salle du palais d'Orsay semblait presque, pour une fois, encombrée. On ne s'en plaint pas, quand on peut admirer une caissette cache-pot Restauration en porcelaine de Sèvres qui inspirerait de jolis bouquets, même à ceux qui n'en offrent jamais (33 000 F). Une vitrine d'applique en acajou, signée de Riesener, a été préemptée par le palais de Versailles : elle est aux armes royales (115 000 F). Du même ébéniste, un bureau à cylindre Louis XV a obtenu 580 000 F, tandis qu'un grand bureau plat de Cressant ne trouvait pas acquéreur. D'époque Louis XVI, une paire de bibliothèques estampillées Delorme a tout de même atteint 240 000 F. Une imposante — le mot est poli — commode arbalète Louis XIV doubla son estimation à 165 000 F et des meubles Charles X, sans grâce, ont rivalisé pour les prix avec le dix-huitième siècle (59 000 F pour une commode à l'anglaise). Mais ne soyons pas critique. Tous les objets sont un peu comme cette extraordinaire glace baroque italienne (220 500 F), au cadre incrusté de marbre, d'écaille, de lapis-lazuli... Un beau miroir où l'amateur retrouve ce qu'il y a mis : ses connaissances, ses souvenirs, quelquefois ses illusions.

JEAN-MARIE GUILHAUME.

Un entretien ave

Un pays qu

PENDANT qu'à Villeurbanne puis à Saint-Denis la Volksbuhne de Berlin-Est avec la Bataille (le Monde du 22 novembre) assénait les images de son cauchemar, à Strasbourg, le groupe munichois Rote Rübe avec Terror et son dernier spectacle Amour, Mort, Hystérie : le cirque disait l'angoisse de vivre aujourd'hui en Allemagne fédérale. Et à Londres, le Festival national du film présentait en première mondiale l'intégralité du Hitler de Hans Jürgen Syberberg montré en partie au Festival de Cannes (le Monde du 26 mai), cet Hitler de quatre fois une heure et demie, ce voyage de six heures dans le subconscient d'un peuple. D'Est en Ouest, par le théâtre et le cinéma, une génération sonde les plaies mal fermées du corps qui l'a mise au monde, interroge son vertige, comptabilise l'héritage nazi. « L'Allemagne est un pays qui se noie » dit Syberberg.

Le Hitler de Syberberg comporte des citations documentaires, in grées dans un jeu littéraire et th tral. Dans un décor de cirque ma bre, des paysages kitsch, des ban d'actualités muettes projetées sur murs forment des toiles de fo Des fragments d'émission, de cours radiodiffusés reproduits s chronologie soumettent le temps mouvances des souvenirs. Les é ques se croisent, s'annulent, ta que se superposent et s'imposent durées réelles du présent. comédiens interchangeables et marionnettes portent les per nages-clefs de l'histoire : dém cation du show-bize équivoque ils sont devenus aujourd'hui les dettes, désacralisation des dieux ont fait le destin de l'Allema Hitler raconté par son valet, Him sous les mains de son masseur des petit bourgeois au ventre et pourtant... Quels man venaient-ils combler, à quels bes répondaient-ils pour qu'un pe les suive ?

Que serions-nous sans Hitler ?

« Que serait Hitler sans nous, que serions-nous sans Hitler ? » Le film pose la question, Syberberg explique : « Hitler a apporté au peuple allemand la dimension d'irrationnel dont les intellectuels, en réaction contre le romantisme, le privaient. Dans le bon et le mauvais sens, elle est une composante essentielle de son identité. Après la guerre, tout ce qui touche à ce domaine a été étouffé, mis à la porte comme appartenant au nazisme. Le prix à payer pour cette attitude existentielle malsaine apparaît brusquement dans la violence qui explose là où on ne l'attendait pas. »

Sa propre violence à l'égard des terroristes est sans nuances. Ce sont des intellectuels et ils reculent les limites de ce vice intrinsèque : l'opposition systématique qui dévie leur action. « Je ne comprends pas, dit Syberberg, la compassion des Français, de mes amis, pour cette minorité très consciente dans l'utilisation du crime. « Ne pas discuter, liquider » est le slogan d'un m ment étudiant. Alors en France pose des bombes dans les bar allemandes, on brûle les Merc ces nouvelles synagogues. Ma ne s'agit pas de savoir quoi avec quelques individus, il fau voir comment aborder un prob de peur et de réaction à la peu a beaucoup à voir avec l'histoi l'Allemagne.

» En gagnant la bataille é mique, l'Allemagne justifie l'é fement de son imaginaire, le de sa morale, le refus de son lisme. Elle est devenue le pa plus fort de l'Europe occide mais son pouvoir de création appauvri et jusqu'à son lan Elle ne dispose plus des instrur nécessaires à l'analyse d'une tion complexe. Le pouvoir appa à un pays malade, où l'irrati resurgit sous le masque d'une ra intolérante, terrorisante, symptôm nazisme. Les terroristes ne r sentent pas la conscience de l

« L'œ

Les secrets d

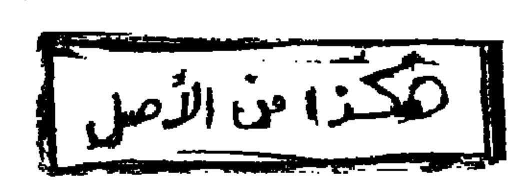
LA première et la dernière image : une houle de visages anonymes, filmés au ralenti. Des hommes, des femmes, des enfants surgis des profondeurs d'une Allemagne exsangue et qui marchent aveuglément vers un avenir qu'ils ignorent.

A Berlin, c'est la nuit, et ce sera la nuit pendant presque tout le film. La nuit de la misère et de la peur. Des lumières blafardes. Les pavés gras qui luisent. Parfois un tramway chargé de fantômes. Tirant une charrette sur laquelle elles ont entassé leurs biens, des familles fuient la ville comme si elles craignaient un malheur plus grand encore que leur malheur actuel. Quand un cheval est laissé mort dans la rue, des ombres surgissent qui le dépècent. L'argent n'a plus de valeur — un morceau de viande, un paquet de cigarettes, coûtent plusieurs milliards de marks, et l'on s'arrache les dollars qui circulent. Les beuglants et les cafés-concerts offrent aux derniers fêtards des spectacles ignobles et dérisoires. Des bandes de jeunes gens, armés de gourdins, brisent des vitrines, interpellent les passants, les interrogent, parfois les rouent de coups. Le bruit court qu'à Munich un agitateur nommé Hitler prépare un putsch.

Dans cette ville de cauchemar, un homme, Abel Rosemberg. Il est Américain, juif, et « artiste de variétés » : trois raisons pour faire de lui un suspect. Avec son frère Max et sa belle-sœur Manuela, il exécutait un numéro de trapèze jusqu'au jour où une blessure de Max a réduit le trio au chômage. Maintenant Max est mort — il s'est tiré une balle dans la bouche, — et Manuela chante et danse dans un cabaret louche. A cette activité, sans ajoute-t-elle celle de prost Abel est interrogé par le com saire de police qui enquête s mort de Max. Mis sans mot état d'arrestation, il est mystérieusement relâché. nuela le recueille. Le soir m le cabaret où se produit la j femme est saccagé par les tants d'une formation polit C'est alors qu'un certain pr seur Vergerus offre à Abe travailler aux archives de sa nique. La nuit suivante, Mar se suicide et Abel découvre la clinique du professeur Verg est un centre où l'on pratiqu monstrueuses expériences sur cobayes humains. Invité pa commissaire à quitter l'Alle gne, Abel prend la fuite. « n'entendra plus jamais parle lui », annonce une voix off.

Tels sont l'anecdote, l'itiné des personnages. Itinéraire chaque étape offre à Berg l'occasion d'orchestrer en ma les trois principaux thèmes film : la peur, l'humiliation solitude.

La peur d'abord. Elle est or présente. Elle suinte des dé pèse sur toute la ville, s'em d'Abel dès le début du réc Menace imprécise, effroi dif comme un pressentiment catastrophe et de mort. « N avons tous peur, moi le prem dit le commissaire de police cours de l'interrogatoire d'A Il n'y a plus pour nous confiance possible ni dans le sent ni dans l'avenir. » Et parce que lui-même se guetté, traqué — par qui, quoi ? — qu'Abel s'enivre, cherche refuge auprès de M nuela, qu'il a de brusques a de fureur.





EUROPE

Espagne

Le gouvernement réglemente les élections dans les entreprises

De notre correspondant

Madrid. — Après plusieurs mois de négociations et de tergiversations, le conseil des ministres espagnols, réuni le mardi 6 décembre, a adopté un décret précisant de façon provisoire les modalités des élections dans les entreprises. Ce décret est applicable là où les travailleurs n'ont pas de représentants ou doivent les renouveler. L'action syndicale sera réglementée de façon définitive par les Cortès, auxquels le gouvernement doit envoyer un projet de loi. Les principales centrales syndicales, commissions ouvrières (communiste) et Union générale du travail (socialiste) ayant fait, sur ce thème, des propositions concurrentes, le gouvernement a décidé de satisfaire les uns et les autres, afin, apparemment, d'éviter l'accusation, souvent formulée, de favoriser tel ou tel syndicat.

Les communistes étaient favorables à un système de listes ouvertes, en principe plus démocratique, mais qui présentait le risque d'instituer un « régime d'assemblée ». Grâce à leur expérience et à leurs nombreux militants formés dans la clandestinité, ils paraissaient plus capables que leurs rivaux socialistes de contrôler de telles assemblées. En revanche, l'U.G.T. souhaitait un système de listes bloquées, qui interdit les panachages. Un tel système a l'avantage de permettre aux syndicats de mesurer leur représentativité, et donc de renforcer leur action et leur autorité.

Les ministres ont décidé que la première méthode sera appliquée dans les entreprises possédant moins de deux cent cinquante employés, et la seconde dans celles qui en emploient davantage. Les travailleurs éliront un comité d'entreprise, qui sera l'interlocuteur du patron pour les négociations collectives, « *sans préjudice de l'action que pourront exercer les syndicats* ». Le vote aura lieu à bulletins secrets. Dans les entreprises de moins de cinquante employés, ceux-ci seront représentés seulement par des délégués du personnel.

La décision gouvernementale clôt une longue période de confusion dans le monde du travail. Depuis plusieurs mois, en effet, les syndicats communistes et socialistes sont engagés dans une pré-campagne électorale, qui s'est prolongée dangereusement pour l'économie du pays : la surenchère, habituelle en de telles occasions, a encouragé les grèves. En outre, de nombreux conflits du travail ont éclaté faute de représentants ouvriers qualifiés pour négocier avec le patronat.

CHARLES VANHECKE.

Après la mort d'un manifestant

JOURNÉE DE DEUIL EN ANDALOUSIE

(De notre correspondant.)

Madrid. — A l'appel des partis politiques et des syndicats, une journée de deuil a été organisée le mardi 6 décembre en Andalousie, pour protester contre la mort par balles d'un militant communiste à Malaga lors des échauffourées qui se sont produites dimanche pendant une manifestation autonomiste.

Malaga a été pratiquement paralysée. De nombreuses mesures de sécurité ont été prises pour éviter les incidents qui avaient éclaté la veille : des groupes d'« incontrôlés » avaient pillé des magasins, détruit des voitures, dressé des barricades et incendié le siège local du mouvement d'extrême droite Fuerza Nueva. A Huelva, Cadix, Jaen, des magasins, des entreprises, des services publics ont fermé leurs portes, des entreprises de transport se sont mises en grève et les drapeaux andalous ont été mis en berne. — C. V.

ASIE

Thaïlande

A L'EXCEPTION DES AUTEURS DU PUTSCH MANQUÉ DE MARS 1977

L'amnistie décrétée par le régime militaire ne s'applique pas aux détenus politiques

De notre correspondant

Bangkok. — L'Assemblée nationale thaïlandaise, réunie à huis clos vendredi 2 décembre, a adopté un projet de loi d'amnistie à l'occasion du cinquantième anniversaire du roi Bumiphol, célébré avec faste lundi 5. L'amnistie concerne les auteurs de la tentative de coup d'État militaire du 26 mars 1977, ainsi que plusieurs milliers de prisonniers de droit commun, comme c'est la règle à chaque anniversaire royal. La loi n'a pas été étendue aux autres prisonniers politiques, au nombre desquels se trouvent les dix-huit étudiants jugés par une cour martiale. Ils sont accusés de tentative de renversement du régime par la violence — par ceux qui ont effectivement pris le pouvoir par la force — et de communisme. Six d'entre eux ont aussi à répondre du crime de « lèse-majesté » à l'encontre du prince héritier (*le Monde* du 7 septembre).

Les vingt-quatre personnes impliquées dans la tentative du 26 mars dernier — en majorité des officiers de l'armée et de la police — vont retrouver leurs pleins droits. Le général Chalard, qui avait pris la tête du complot, n'a pas été réhabilité à titre posthume. Il était accusé d'avoir tué le général Arun, commandant la 1re division, basée à Bangkok, qui refusait de se rallier à sa cause. Le général Chalard avait été exécuté en avril dernier sur l'ordre du premier ministre, M. Thanin, et de ses conseillers militaires, aujourd'hui au pouvoir après l'avoir renversé.

Cette exécution avait provoqué des remous au sein de l'armée. En effet, la « coutume locale » des coups d'État n'appelle généralement pas de sanction contre ses auteurs, *a fortiori* de la part d'un premier ministre civil. A ce propos, l'Assemblée désignée — qui compte une majorité de militaires et de policiers — a également absous les auteurs du dernier coup de force, ceux qui ont pris le pouvoir le 20 octobre.

Pour leur part, les dix-huit étudiants et un nombre indéterminé de prisonniers politiques restent sous les verrous. Divers groupes — étudiants, religieux, politiques, — en Thaïlande et à l'étranger, sont intervenus pour demander leur remise en liberté immédiate. Mais, selon le nouveau premier ministre, le général Kriangsak Chamanand, la procédure judiciaire a été engagée en septembre, et elle doit suivre son cours. « *Nous aviserons une fois le verdict rendu* », a-t-il déclaré, laissant ainsi entendre qu'une mesure d'amnistie pourrait éventuellement être prise après.

Le procès doit reprendre au début de janvier et se poursuivre au rythme d'une audience par semaine. Par décision des nouvelles autorités, les accusés ont maintenant le droit d'être assistés par des avocats, ce qui leur avait été précédemment refusé, en dépit des protestations et interventions internationales. Les avocats de la défense sont au nombre de six. Nous avons rencontré l'un d'eux, Me Tong Bai. Incarcéré pendant huit ans sans jugement sous l'accusation de communisme, à la suite d'un voyage en Chine populaire, il avait bénéficié d'une mesure d'amnistie en 1966.

Selon Me Tong Bai, bien qu'ils rejettent la compétence du tribunal militaire, les accusés sont décidés à comparaître, pour faire connaître la vérité sur les événements auxquels ils ont été mêlés en octobre 1976. L'avocat remarque que l'accusation de « communisme » — particulièrement grave, puisqu'elle implique le rejet de l'institution monarchique — « *a été avancée cinq mois après l'arrestation des accusés* ».

Il estime que le volumineux dossier de l'accusation est « *faible* ». Chacun sait, poursuit-il, que le but de la manifestation des étudiants de Thammasat, noyée dans le sang par les forces de l'ordre à l'aube du 6 octobre, était de protester contre le retour en Thaïlande de l'ancien dictateur, le maréchal Thanom, chassé du pouvoir par la révolte étudiante d'octobre 1973.

Il est vrai que la version officielle des faits a été largement contestée, sinon discréditée, en Thaïlande et à l'étranger. Les maladresses du précédent gouvernement — refus d'autoriser des avocats, enchaînement de six des accusés lors de l'ouverture du procès — n'ont fait qu'accentuer le courant de sympathie à l'égard de ces jeunes gens qui restent théoriquement passibles de la peine capitale.

Alors qu'il appelle à une « *réconciliation nationale* », qu'il demande à ceux qui ont fui vers les maquis communistes ou à l'étranger de reprendre leur place dans la communauté nationale, le gouvernement peut-il courir le risque de ressusciter dans une atmosphère passionnelle un passé dramatique ? Mais peut-il, d'autre part, passer simplement l'éponge, y compris pour l'accusation de lèse-majesté, sans déchaîner la colère de groupes les plus vigoureusement attachés à la défense de la monarchie ? Le poids des forces politiques rend apparemment aussi malaisé le pardon immédiat que la poursuite d'un *long procès*. Il ne sera pas facile pour le gouvernement de sortir de ce dilemme sans risquer de voir ressurgir les démons d'octobre 1976 qu'il s'efforce aujourd'hui d'exorciser.

Selon certaines estimations de la presse locale, quelque neuf *mille détenus ne sont pas concernés* par l'amnistie. Ils peuvent être classés en deux catégories : les trafiquants de drogue et tous ceux, beaucoup plus nombreux, arrêtés pour lèse-majesté, atteinte à la sécurité de l'État ou violation de la loi anticommuniste.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

Japon

Le parti socialiste se dote d'un nouveau président

De notre correspondant

Tokyo. — Après deux mois de crise, le parti socialiste est apparemment parvenu à s'entendre sur la personne de son nouveau président, M. Asukata, maire de Yokohama, qui avait, jusqu'à présent, refusé d'assumer ces fonctions, a finalement donné son accord, le 3 décembre, à M. Narita, président sortant.

Sa nomination sera confirmée au cours d'une convention prévue pour le 13 décembre à Tokyo, avant l'ouverture dans la capitale japonaise de la conférence de l'Internationale socialiste, qui aura lieu du 16 au 19 décembre, en présence, notamment, de MM. Willy Brandt et François Mitterrand.

M. Asukata a accepté de prendre la tête du P.S. à plusieurs conditions. Il veut, d'une part, que soient modifiés les mécanismes de désignation du président du parti pour permettre à l'ensemble de ses membres (cinquante mille) de participer au vote ; d'autre part, que les pouvoirs du président soient élargis et, enfin, que soit créée une sorte de « *groupe de réflexion* », qui prendrait modèle sur ce qu'était à l'origine le CERES français.

Sans l'affirmer ouvertement, M. Asukata compte, en outre, essayer de dégager le P.S. de la tutelle de la Sohyo, la plus importante confédération syndicale du Japon (six millions d'adhérents). Beaucoup de députés socialistes étaient élus grâce à la Sohyo, celle-ci pèse d'un poids considérable sur la ligne politique du parti. Aux yeux de beaucoup, cette situation a fait du P.S. un jouet des syndicats et l'a coupé de quelques couches de la population, ce qui, selon certains socialistes, explique, en partie, son déclin.

Première formation d'opposition, le P.S. est en perte de vitesse depuis la fin des années 60. Depuis les élections générales du 5 décembre 1976, le nombre de ses députés à la Chambre basse s'élève à cent vingt-quatre. En ce qui concerne le pourcentage de voix obtenues, est en constante diminution : d[e] 27 % en 1967, il est tombé à 20,4 [%] en décembre 1976.

Longtemps le P.S. a été paraly[sé] par une gauche (Shakaishugi Kyoka[i] Association pour le socialisme) q[ui] se réclame d'une stricte orthodox[ie] marxiste-léniniste, et une droite réfo[r]miste, favorable à une alliance de[s] partis d'opposition excluant le par[ti] communiste. M. Asukata veut r[e]constituer une unité du parti q[ui] ne soit pas fondée sur la log[i]que de l'exclusion, mais permet[te] de présenter une alternative au po[u]voir conservateur. L'équilibre d[es] forces, au sein du P.S., se reflét[ait] très clairement au niveau de l'équi[pe] dirigeante. Celle-ci a décidé [de] démissionner au lendemain des éle[c]tions sénatoriales du mois de juil[let] pour assumer la responsabilité [de] l'échec du parti. D'un côté, M. Nari[ta,] président, était soutenu par [la] gauche, tandis que M. Ishibas[hi,] secrétaire général, était ouverteme[nt] favorable à la droite. M. Asukata, q[ui] au départ, a appartenu à une facti[on] de gauche, est soutenu par la maj[o]rité du parti. La tendance de droite est encore hésitante mais el[le] est affaiblie depuis la démission, [en] septembre, de trois de ses leader[s]. L'un de ceux-ci, M. Hideo De[n,] compte former, en janvier, un no[u]veau parti.

Une inconnue pèse encore s[ur] l'orientation du P.S. : qui occupe[ra] les fonctions de secrétaire généra[l,] M. Ishibashi étant démissionnaire[?] Dans les premiers mois de la prés[i]dence de M. Asukata, on ne do[it] guère s'attendre à des changement[s] spectaculaires. M. Asukata do[it] d'abord renforcer sa position ava[nt] de tenter de formuler une politiqu[e] nouvelle qui passe assurément pa[r] une reprise des négociations avec l[e] P.C. en vue de former un front un[i] sans pour autant s'aliéner le Komei[to] (parti d'inspiration bouddhiste). L'entreprise sera assurément difficile.

PHILIPPE PONS.

M. Ichio Asukata

Un administrateur efficace

Enjoué et chaleureux, éloquent et doué d'un sens certain de la repartie, M. Ichio Asukata est âgé de soixante-deux ans. Son activité en tant que maire de Yokohama, fonction qu'il occupe depuis 1963, a rendu familiers aux Japonais son visage et sa silhouette claudiquante : atteint de la poliomyélite dans son enfance, M. Asukata ne se déplace que difficilement avec une canne.

Alors qu'à Tokyo la gestion socialiste du maire, M. Minobe, est critiquée, à Yokohama, l'un des grands ports du Japon, M. Asukata est reconnu comme un excellent administrateur. Dans une ville de plus de six millions d'habitants qui s'accroît chaque année de cent mille personnes, il a réussi à maîtriser une urbanisation accélérée qui a fait de Yokohama un faubourg gigantesque de Tokyo.

Il a surtout donné une ampleur particulière et des moyens d'expression importants aux assemblées de quartiers et aux mouvements de citoyens dans un souci de démocratie urbaine assez exemplaire. M. Asukata est, d'ailleurs, depuis quelques années à la tête de l'Association nationale des maires progressistes qui mène des actions vigoureuses contre les bases américaines au Japon, la pollution et déploie en outre, ce qu'elle nomme une « *diplomatie des citoyens* », à l'égard de la Chine, de l'U.R.S.S. et des pays arabes.

Sa pratique de la gestion urbaine a donné à M. Asukata, qui a été élu quatre fois à la Chambre haute mais n'occupe actuellement aucun siège à la Diète, une approche pragmatique des problèmes. Sans verser dans un rejet pur et simple du marxisme « *et par conséquent*, nous disait-il récemment, *dénaturer le parti socialiste* », il estime que l'essentiel consiste à sortir son parti du ghetto d'un socialisme théorique en retard sur les réalités *économiques et sociales* du Japon.

Rebelle aux factions, il est probablement la seule personnalité socialiste capable de dépasser les antagonismes qui déchirent son parti.

Il estime que « *la cause essentielle de la défaite du P.S. tient à son caractère dogmatique de type soviétique* ». Ouvert aux idées nouvelles, il est notamment convaincu, après des visites en Yougoslavie et en France, où il eut un entretien avec M. François Mitterrand, que l'autogestion doit être au centre d'une hypothèse de renouvellement de l'idée socialiste au Japon.

EUROPE

[L]A ROUMANIE, SPARTE DES BALKANS

[II]. - La quête constante de l'indépendance

Dans un premier article [(Le] Monde du 7 décembre), [M]anuel Lucbert a montré [po]urquoi, malgré d'indénia[ble]s succès en matière éco[no]mique, le régime roumain, [cen]tralisé à l'excès, n'est pas [en] situation de répondre aux [ex]igences démocratiques [mê]me timides. Dans son [se]cond article, il montre [co]mment Bucarest tente, en [po]litique étrangère, d'affir[me]r son indépendance.

De notre envoyé spécial
MANUEL LUCBERT

[Bu]carest. — Les habitants de [Buca]rest qui veulent emprunter [ces j]ours-ci le trottoir côté chif[fres i]mpairs du boulevard Dacia, [une] des grandes artères de la [capit]ale roumaine, ont la surprise [de se] voir intimer à un moment [donn]é l'ordre de traverser la [rue] et de filer leur chemin. [Devan]t une villa d'allure cossue, [un c]ordon de militaires bat la [semel]le dans le froid piquant. [Un v]éhicule anti-émeute a été [placé] au carrefour voisin. L'en[droit] gardé ainsi avec tant de [préca]utions n'est pas la résidence [d'un] dignitaire du parti, comme [le no]mbre de mesures de sécurité [pourr]ait le faire croire : c'est [l'amb]assade d'Egypte.

[Le] jour même où le président [Sada]te serrait la main de [M. M]enahem Begin à Jérusalem, [un g]roupe d'étudiants arabes ré[sidan]t à Bucarest investissait le [bâtim]ent de la représentation [égypt]ienne et jetait quelques dos[siers] par les fenêtres. Depuis lors, [l'amb]assade ressemble à une for[teress]e assiégée.

[L'o]pinion publique n'a évidem[ment] rien su officiellement de cet [incide]nt, comme d'une façon gé[néral]e elle n'a pratiquement rien [appri]s par les moyens d'informa[tion] locaux sur le rôle qu'a joué [la Ro]umanie dans la préparation [de l]a rencontre historique de [Jérus]alem. Ce rôle pourtant est [admis] aujourd'hui et il est signi[ficati]f que les dirigeants de Bu[carest] observent à ce sujet une [grand]e discrétion. Il correspond [en to]us points à leur conception [des r]elations internationales et à [leur] souci constant de manifester [leur p]résence hors des blocs tout [en ex]erçant une action partout où [elle e]st jugée utile.

Contre la double hégémonie

[Lor]s de la visite du premier [mini]stre israélien cet été à Buca[rest,] une petite phrase de [M. C]eausescu avait intrigué. Le [chef] de l'Etat roumain avait vi[gour]eusement indiqué qu'il n'en[tend]ait pas jouer les « média[teurs] ». En revanche, avait-il [ajout]é, nous sommes toujours [prêts] à servir d' « intermédiai[res] ». C'est ce qui semble s'être [passé]. Sans se lancer dans la poli[tique-]fiction, on peut avancer que [les R]oumains paraissent bien dans [cette] affaire avoir rendu d'hon[nêtes] services en présentant suc[cessiv]ement aux uns et aux au[tres l]es positions des parties en [cause]. Tel aurait été l'objectif [princi]pal des voyages à Bucarest [de M.] Begin au mois d'août et de [M. Sa]date à la fin d'octobre. On [estime]nt, en revanche, du côté rou[main,] que M. Begin ait profité de [sa vi]site pour avoir des contacts [secret]s avec des interlocuteurs [arabe]s ou palestiniens.

[L'u]tilisation du « canal » rou[main] a-t-elle contribué à la ren[contr]e entre les deux hommes [d'Eta]t ? Il est impossible de le savoir, mais, toute fierté nationale mise à part, l'important pour les Roumains est d'avoir été dans le jeu et, mieux encore, dans une partie qui a réussi. Hostiles par principe à la double hégémonie, ils ne peuvent que se féliciter d'avoir participé à la mise au point d'une opération qui a court-circuité, au moins en apparence, les deux Grands. Ainsi ont-ils pu appliquer leurs principes sans cesse proclamés sur l'égalité des nations et le rôle des pays moyens et petits dans le règlement des problèmes internationaux.

Que cette politique ne plaise pas à tout le monde ne saurait étonner. Les voisins yougoslaves, par exemple, n'ont pas eu l'air enchantés des initiatives roumaines.

Le communiqué de la dernière rencontre entre les présidents Tito et Ceausescu, les 3 et 4 décembre à Turnu-Severin sur le Danube a fait état de la « franchise » des discussions. En langage diplomatique, c'est le signe de divergences de vues. Champions du non-alignement et de l'indépendance des Etats, les Yougoslaves ne voient pas toujours d'un bon œil la concurrence de Bucarest sur leur terrain. Mais au Proche-Orient la diplomatie de Belgrade doit convenir qu'elle a des moyens d'action limités depuis sa rupture des relations avec Israël en 1973.

Les plus mécontents de l'attitude roumaine devraient être toutefois les Soviétiques. D'autant que cette affaire intervient dans une conjoncture où les relations entre Bucarest et Moscou sont de nouveau, semble-t-il, dans une phase descendante. Divers signes relevés depuis quelques mois viennent étayer cette appréciation : la presse roumaine n'a pas fait beaucoup de tapage, par exemple, au sujet du soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre.

« *Nous avons rempli notre plan* », nous a dit en souriant un journaliste. Pour une fois, les objectifs n'étaient pas très ambitieux.

Il y a eu mieux — ou pire. La modification de l'hymne d'Etat qui a permis de supprimer l'évocation de la « *fraternité d'armes* » roumano-soviétique est intervenue à la fin du mois d'octobre, soit quelques jours seulement avant les cérémonies qui ont célébré à Moscou le souvenir de 1917. S'il s'est rendu dans la capitale soviétique à cette occasion, M. Ceausescu ne s'y est pas attardé. Dédaignant la parade militaire, il est rentré chez lui aussitôt son discours prononcé. Un texte qui au demeurant ne se distinguait pas par un excès de chaleur.

Un autre signe assez peu remarqué, mais dont l'importance ne saurait être négligée, n'a pu que provoquer l'irritation de Moscou. Au début de l'été, le gouvernement de Bucarest a décidé, sans bruit, de retirer son aviation de la défense aérienne intégrée du pacte de Varsovie et de la placer sous le commandement roumain. Simultanément les contacts avec la Chine sont réactivés après une période d'attentisme justifiée par la crise de succession à Pékin.

En froid avec Tirana, les Chinois paraissent vouloir se replier sur Bucarest qui, évidemment, trouve avantage à cette situation. Le nombre de visites officielles dans les deux sens s'est accru depuis cet été. M. Nikulescu-Mizil, membre du comité politique exécutif, s'est rendu à Pékin. Et Bucarest a accueilli l'importante délégation militaire chinoise qui a séjourné en France cet automne. Dans le même temps où les représentants de Pékin se trouvaient à Bucarest, M. Ceausescu recevait le général Koulikov, commandant suprême des forces du pacte de Varsovie. Les entretiens, selon des diplomates de l'Est, ne se seraient pas très bien passés, les Roumains se refusant toujours à autoriser sur leur territoire les manœuvres autres que de simples exercices d'état-major.

Les rapports avec M. Carrillo

Pour compléter le tableau des rapports roumano-soviétiques, il faut rappeler les liens traditionnellement amicaux qui unissent depuis l'époque de l'illégalité du P.C. espagnol MM. Ceausescu et Carrillo. Celui-ci continue d'être reçu à Bucarest, en dépit des rebuffades de Moscou à son égard. Les dirigeants roumains ne manifestent certes pas une sympathie particulière pour l'eurocommunisme ou ce qu'il est convenu d'appeler ainsi. Ils en sont même idéologiquement assez éloignés. Ce qu'ils défendent, c'est le droit pour chaque parti communiste, et donc aussi pour le leur, de déterminer en toute indépendance sa ligne politique à l'intérieur et à l'extérieur.

Le malaise presque permanent des relations roumano-soviétiques ne doit pas être interprété seulement comme la conséquence d'une situation d'inégalité au sein du camp socialiste et de la revendication par la Roumanie du droit à être reconnue à part entière en tant que nation. Les objectifs plus larges de Bucarest en politique étrangère rendent pour ainsi dire nécessaires ces tensions récurrentes, ces sautes de fièvre déconcertantes auxquelles succèdent de fausses embrassades tout aussi déroutantes.

La Roumanie a besoin de ce jeu diplomatique. Ses limites en sont connues et sont commandées pour une bonne part par les exigences d'une politique intérieure qui reste fort peu libérale (les contacts de la population avec les étrangers, par exemple, sont soigneusement contrôlés et les contestataires sévèrement réprimés). Mais elles pourraient se déplacer à la faveur des circonstances. Il ne s'agit donc pas d'un exercice juridique mais, au fond, de la pratique dans des conditions différentes de la vieille politique d'équilibre souvent adoptée dans le passé par ce pays.

De la sorte, la Roumanie peut s'offrir le luxe de « fleureter » de temps à autre avec les Occidentaux, voire d'être quasiment admise dans leur sein, comme c'est le cas actuellement à la conférence de Belgrade. L'attention des Etats-Unis est naturellement sollicitée avec persévérance, et la diplomatie roumaine aurait conscience de subir un échec si le président Carter persistait à vouloir négliger l'étape de Bucarest dans ses futures tournées. La visite que vient de faire à Washington M. Macovescu, le ministre des affaires étrangères, n'est peut-être pas sans rapport avec cette question.

De plus en plus, cependant, c'est au tiers-monde que s'intéresse la Roumanie. Membre du groupe dit des « soixante-dix-sept », « invitée permanente » chez les non-alignés, elle suit de très près le déroulement du dialogue Nord-Sud. Au cours de longues tournées, M. Ceausescu s'est déjà rendu sur les continents africain, asiatique et latino-américain. D'ici quelques années, le commerce avec les pays en voie de développement devra représenter 30 % de l'ensemble du commerce extérieur roumain, soit autant que les échanges avec l'Occident. La coopération culturelle et technique avec ces Etats se marque déjà par la présence à Bucarest de plusieurs milliers d'étudiants noirs et arabes. Se considérant elle-même comme une ancienne victime du pillage impérialiste, mais bénéficiant d'une certaine avance sur la voie du développement, la Roumanie paraît assez bien équipée pour mener avec fruits cette politique tiers-mondiste.

Sans aucun doute les orientations générales seront réaffirmées par la conférence nationale du parti. En ce domaine, la continuité est de règle. Comme est constant également le principe selon lequel à une politique extérieure relativement originale correspond une politique intérieure « dure ». Cette contradiction n'explique-t-elle pas les réticences que ce curieux mélange suscite parfois dans la population et à l'étranger ? A long terme, en dépit des succès actuels, n'est-ce pas la crédibilité de cette politique qui sera en cause ?

FIN

CORRESPONDANCE

Comme au temps de Lyssenko

[Un bio]logiste français d'origine [roum]aine, M. Denis Buican nous [comm]unique la lettre suivante [reçue] de son collègue de Buca[rest, l]e docteur Alexander Ionescu, [empê]ché systématiquement, de[puis] quatre ans, de se rendre [en O]ccident et notamment en [Fran]ce, où il a été invité à p[lusieur]s reprises par le professeur [Pierr]e Bourrelly, du Muséum na[tiona]l d'histoire naturelle :

[« J]'ai moins écrit ces derniers [temp]s en espérant que je pour[rais] venir pour deux-trois semai[nes e]n France. Malheureusement, [tu a]s de nouveau raison : nous [somm]es des otages — et ce qui [est p]ire, on ne sait de qui !... [Il ex]iste un ordre de déplace[ment] signé du ministre de l'agri[cultu]re, du vice-premier ministre [du p]ays, signé par le président [de la] grande Assemblée nationale, [le pr]ofesseur Giosan. Il existe un [intér]êt clair pour notre science : [nous] faisons un traité d'algologie [qui d]oit durer vingt ans et qui [doit] être utilisé par toute notre [jeune]sse universitaire pendant [cette] période ; je pourrais énu[mére]r encore pour toi-même — [et po]ur ceux qui nous lisent — [beauc]oup d'autres choses, sans [parl]er, de surcroît, les droits [de l']homme qui, non reconnus à [autru]i, humilient et disqualifient [— e]n premier lieu — ceux qui [o]nt le devoir de les faire [respe]cter.

[To]ut cela est, bien entendu, de [la th]éorie...

[En] un certain sens, il s'agit d'une provocation, et il faut avoir des nerfs de fer pour résister. Je veux créer quelque chose, réveiller et maintenir — et on ne peut même pas s'imaginer combien il est important de maintenir un esprit qui, s'il ne peut être consacré sans réserve à la vérité, doit du moins se trouver à côté d'elle, — quand tout se passe comme au temps de Lyssengo !... »

M. Buican ajoute pour sa part ce commentaire :

Quand on sait que, au temps de Staline et de son « biologiste » favori Lyssenko, la biologie soviétique et celle des pays colonisés — ci-inclus la Roumanie — furent détruites et les scientifiques tués ou emprisonnés, on peut se rendre compte de l'atmosphère totalitaire qui règne maintenant à Bucarest.

A la question : « Otage de qui ? » du docteur Ionescu, il n'est pas trop difficile de répondre. Si même les avis favorables du vice-premier ministre du pays, du président de l'Assemblée nationale et du ministre de spécialité ne suffisent pas pour obtenir un visa de sortie de quelques semaines pour un échange scientifique, la réponse est assez claire : les services spéciaux de régimes tout-puissants comme dans la période stalinienne peuvent se permettre de piétiner non seulement les droits de l'homme et les échanges scientifiques internationaux, mais aussi les membres de leur propre gouvernement.

cinéaste allemand Hans Jürgen Syberberg

'en a pas fini avec le sang versé

, ils font partie de sa ma- » Et il ajoute avec une ironie se *« Baader est le type même le boche »*. Il dit aussi : *« Par ui jeu de l'intelligence, Kant que l'intelligence n'est rien quelque chose d'autre qu'il e Dieu. »*

poursuite de ce quelque chose e, Syberberg réfute les voies de litique, elles ne sont pas, dit-sa compétence : *« Tout dépend* itage *auquel on habite. »* Il *« habiter en haut »*, là où iamp de vision englobe la tota-es problèmes. Il ne veut pas tre vice des intellectuels — er *son énergie* sur des faits els, se faire en dandy l'avocat able, discuter avec élégance ontradictions, au *moment* où il gent d'éclairer des situations es, de prendre des positions Que l'histoire donne tort son n'importe pas. Le « quel-iose d'autre » de Syberberg ne pas de l'analyse scientifique, l'une éthique, celle des ambi-des désirs obscurs. *« Dans ences, il faut être exact, dans faut être juste. »*

responsabilité des artistes ne donc pas engagée dans le ie politique : *« Pour sa chance, a trouvé en face de lui tellectuels qui avaient aban-la recherche du « supplément ». Il est venu avec sa mys-il a été écouté. Aujourd'hui, llemands reconnaissent leur llité. Ils savent qu'ils se sont ils dans le mal, mais quand t voté en masse pour le nazisme, c'est parce que la doctrine répondait à une part de leurs aspi-rations profondes, cette part symbo-lisée dans les fêtes grandioses qui se sont poursuivies par la mise en scène apocalyptique de la fin du monde. Hitler metteur en scène de sa folie... Aujourd'hui les Allemands se méprisent.* Hitler *est un film sur la culpabilité, très allemand, fait par quelqu'un qui avait neuf ans en 1945, pour qui le IIIe Reich c'est la guerre* et rien de plus. Plus âgé, j'aurais *été enrôlé dans les Jeunesses hitlé-riennes. Plus jeune, je ne me sou-viendrais pas. »*

Syberberg a vécu une enfance pro-*tégée dans la campagne prussienne* où ses *parents étaient* propriétaires terriens. Ils employaient des prison-niers, belges, français, polonais Son premier contact avec le monde adulte masculin s'est fait par l'intermé-diaire de ces étrangers en uniforme *(« relativement libres, bien traités »)* les hommes allemands étaient au front. Les bombardiers anglais tra-versaient le ciel, allaient plus loin. Le petit garçon ne mettait pas d'images sur le mot « destruction ». La guerre, *c'était* les vitres bleues des trains *camouflés*, et la radio. Il entendait les échos des batailles dispersées en Afrique, en Normandie, en Ukraine. Il entendait le vaste monde souffrir des soldats de chez lui et les menaces de châtiment. Il écoutait beaucoup la B.B.C. Sans militer, son père a toujours été opposé au nazisme. Et lui, il ne sait pas quand ni comment il en a com-pris le vertige morbide. Peu à peu sans doute, comme un poison lent.

hommes au pouvoir est égale à celle des hommes qui les combattent. Ce pays qui n'en a pas fini avec le dernier sang versé voit renaître la méthode nazie : tuer. Méthode qui se propage au dehors, en ondes de vengeance et de haine. »

Les attentats et les prises d'otages, le bataillon de choc et la cam-pagne d'appels à la délation ; à l'étranger, les manifestations contre tout ce qui représente l'Etat alle-mand, cet engrenage de méfiance et de violence isole ce romantique qui se revendique tel, qui déjà se veut au-dessus de la mêlée et refuse d'être refoulé en marge. Aujourd'hui, adopter des positions non conformes signifie être suspect et dès lors sus-ceptible d'être empêché de « nuire », de s'exprimer. L'amalgame entre le « *maccarthysme* » à l'allemande et l'extermination physique organisée des opposants et des « Untermench » (les sous-hommes) paraît rapide. Mais, il faut s'en souvenir, les nazis ont d'abord exilé les intellectuels gênants. Sans doute aussi faut-il comprendre une certaine peur de soi-même, du perfectionnisme « jusqu'auboutiste » de l'Allemagne. On saisit cette peur en écoutant, dans le film, Himmler exposer (citations authentiques) son extravagante logique de destruction et dire : *« Tout ceci est abject, qui ne le sait pas ne serait pas digne d'être Allemand. Tout ceci est nécessaire, celui qui ne le fait pas ne serait pas digne d'être Allemand ».*

« Dieu a commandé à Abraham de tuer son fils, dit Syberberg, *et Abraham a pris l'ordre au sérieux, il allait l'exécuter quand Dieu a arrêté son bras. Les Allemands ont pris Himmler au sérieux... »*

La tentation de la « raison into-*lérante », la négation mystique* de soi en faveur d'un héros au-dessus des lois — Parsifal — appartient à la mythologie germanique. *« Les nazis ont détourné les dieux du Walhalla, Wagner, Nietzsche, Bee-thoven, Mozart, et en ont fait leurs emblèmes de guerre. Nous devons leur arracher le masque de mort, les reprendre. »*

Le silence n'est plus possible

a autour de lui de la tris-comme une protection. Avec gance nonchalante, son regard ique, il pourrait être un aris-sudiste de passage dans un de Fitzgerald. Homme vulné-qui il serait interdit de *« por-deuil de la morale perdue »*. ent, à ses grandes mains es, à sa manière de s'expli-découvert, mais en annulant stions auxquelles il ne veut pas, il ne peut pas, répondre, on voit clairement la force de cet intel-lectuel inquiet.

Son film est un long monologue polyphonique dans lequel se chevau-chent les différents niveaux de son inquiétude. *« Le silence n'est plus possible,* dit-il, *et il est devenu im-possible de parler. La situation a beaucoup changé, et très vite. Il y a encore un an, Hitler représentait le crime. Et voilà que la dureté des*

L'isolement d'un romantique

Syberberg le romantique veut reconquérir sa culture comme une patrie perdue. Il utilise largement Wagner et Beethoven — mais pas Mozart — et aussi le *Deutschland, Deutschland über alles* (l'Allemagne, l'Allemagne au-dessus de tous les *pays*), couplet interdit depuis la fin de la guerre. A ce couplet il veut redonner son sens premier, lui aussi détourné : *« J'aime mon pays plus que tout, d'un amour indéniable. »* De la même manière, les Anglais disent *« Right or wrong, my country »*.

« Mon film, dit Syberberg, *n'est pas un portrait de l'Allemagne appa-rente. Il est une méditation active sur les courants contradictoires de son âme. Si l'on montre un coureur motocycliste pendant un champion-nat, peut-être faut-il aussi montrer qu'il rêve d'être couché dans l'herbe. Parce que le nazisme est mani-chéisme, on ne peut le dénoncer que par ses ambiguïtés. Seul l'art peut en rendre compte. »*

Hitler est le dernier volet d'une trilogie dont les deux premiers sont *Ludwig, requiem pour un roi vierge* et *Karl May*, complétés par *le Cuisi-nier de Ludwig*, journal de ce per-sonnage interprété par un acteur seul, errant dans les palais baroques, et *Winnifred*, quatre heures d'interview de Winnifred Wagner, *« une autre manière de filmer la culpabilité »*.

L'une des dernières questions po-sées dans le film *Hitler* est : *« Qui sera le prochain ? » « J'ai l'impression terrible,* dit Syberberg, *qu'Hitler est en train de gagner. Le cynisme affai-riste gagne et la violence aveugle. C'est la défaite de la morale, le mal. Hitler est le mal en chacun de nous... Même si je suis pessimiste, mon film est positif parce qu'il représente un monde criminel sans pousser à l'agressivité. Si on veut le prendre au sérieux, on peut dire que c'est un portrait de l'âme humaine. Je dis qu'il est une chanson sur l'art du cinéma. »*

COLETTE GODARD.

serpent » d'Ingmar Bergman

épouvante et du désespoir

ué, mais aussi humilié. La milie. La misère, le déses-milient. Comme humilient s spectacles (un homme mort) auxquels on assiste sant. Et certaines questions s sont posées (*« Etes-vous* demande abruptement le saire à Abel). Dans ce Ber-é à la panique, il semble jà l'humiliation soit l'arme e des forts contre les que le poison qui infecte s'attaque en priorité à la des habitants.

solitude enfin, l'abandon l'absence de Dieu, bien sûr, galement des autres. Avant se prostituer, Manuela ans une église, demande à fesser. Le prêtre est réti-*: Nous vivons si loin de* dit-il, *qu'Il n'entend plus pels.* » Puis il ajoute : *nous devons nous en-* » Et après l'avoir absoute, emande à son tour le par-ène typiquement bergma-*à laquelle fait* écho plus elle au cours de laquelle a supplie Abel de ne pas er porter seule le fardeau peurs conjuguées. Mais il p tard. Abel et Manuela vent plus rien l'un pour Déjà séparés Déjà nés. Elle à une mort pro-lui à la folie ou à un ssement anonyme.

∴

lm surprend. Magnifique roûtant par moments. ment composite, presque it à d'autres. Est-ce le ovoqué par l'exil ? La vo-e rendre hommage à sionnisme allemand ? Le n de *l'Œuf du serpent* parfois le débutant de naguère, celui de *Prison* ou de *la Nuit des forains*. Une esthé-tique un peu lourde, une certaine crispation de style, des « effets » superflus. L'impression est sur-tout sensible dans les affronte-ments avec le commissaire (la visite à la morgue) et dans les séquences qui se veulent spécifi-quement « berlinerisch » (les scènes de cabaret, les ébats — peu ragoûtants — d'un Noir im-puissant et d'une prostituée). L'atmosphère kafkaïenne ou plu-tôt « mabusienne » des dernières séquences déroute également. Avec sa clinique truquée, ses expériences barbares, sa capsule de cyanure avalée au moment de son arrestation, le professeur Ver-gerus sort tout droit d'un bric-à-brac de l'épouvante que même un Bergman ne peut dépoussiérer. Et l'on a beau savoir ce qu'an-nonce et symbolise ce docteur diabolique, on ne peut s'empêcher de penser qu'il encombre plus qu'il n'éclaire le film.

Mais ce ne sont là que des détails. De simples dissonances que recouvre le *chant* profond de l'œuvre. Chant familier, recon-naissable au point que *l'Œuf du serpent* apparaît souvent comme un écho, un prolongement de cer-tains films antérieurs (*le Silence, la Honte, Une passion,* entre autres). En fait, si les références à des événements historiques pré-cis constituent une novation inté-ressante dans l'œuvre de Berg-man, elles n'apportent aucun changement à sa thématique pro-fonde L'essentiel pour lui demeure l'homme, la créature face à sa destinée. Ici même, aussi lourde qu'elle soit de signification, la tragédie de l'Allemagne pré-nazie n'est pas le vrai sujet du film. Elle n'en est que le décor, le prétexte, ou plus exactement le révélateur. Dans ce Berlin où règne l'angoisse et que le crime va bientôt investir, l'histoire en marche a certes sa place. Mais le drame collectif reste secon-daire par rapport au drame par-ticulier que vivent Abel et Manuela. Comme jadis dans Timoka (1), la cité imaginaire et mystérieuse du *Silence*, des voyageurs (en l'occurrence gens du voyage) sont confrontés aux forces du mal, et c'est à leur propre décomposition, à leur disso-lution que Bergman attache le plus d'importance.

∴

Au fond il y a deux courants dans ce film. Le premier charrie les décombres d'un monde aux abois. Le second nous ramène aux interrogations éternelles du cinéaste. D'un côté des images âpres et violentes, la multiplica-tion des signes prémonitoires (*sous* la coquille de l'œuf, déjà le serpent *se devine*), une peinture expressionniste qui porte la griffe de Bergman, mais d'un Bergman qui, dans ce domaine, ne fait oublier *ni* Pabst, ni Lang, ni Sternberg. De l'autre, le réel transcendé, l'énigme des visages, des regards, les secrets de l'épou-vante et du désespoir, ces appels, ces cris et ces chuchotements jamais entendus. Là est le vrai royaume de l'auteur. Celui où il reste inimitable.

L'Œuf du serpent est inter-prété par deux comédiens excep-tionnels : David Carradine, le troubadour d'*En route pour la gloire*, et Liv Ullmann, la fidèle complice. Carradine bouleversant, parfois proche de Dostoïevski. Liv Ullmann toute douleur et dé-chéance... Dans Berlin-la-mori-bonde, deux errants qui préfi-gurent des millions d'agonisants.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir « les films nouveaux ».

(1) En estonien : « Qui appartient au bourreau ».

« Le fond de l'air est rouge »

LES CAILLOUX DU PETIT POUCET

UNE mémoire existe, non pas infaillible, universelle, sim-plement technique, capable d'enregistrer des images et des sons comme jamais avant le vingtième siècle et, surtout, la seconde moitié du vingtième siècle : la caméra, plus ou moins légère, plus ou moins mobile, qui regarde et écoute simultanément.

Une nouvelle race d'écrivains s'empare de cette mémoire, consciente du danger inhérent à pareille entreprise de reproduction de la réalité, acceptant néanmoins d'écrire dans le vif de l'action, à un premier degré de la percep-tion : hors des studios, hors des routines, loin du théâtre à l'ita-lienne protégé derrière sa rampe. Pierre Perrault, Jean Rouch, sont écrivains, poètes avant d'être cinéastes.

Chris Marker, malgré ses nos-talgies giralduciennes — qu'on lise son Giraudoux dans la collection « Ecrivains de toujours » au Seuil, — est d'abord un écrivain de cinéma. Il écrit avec une caméra. Ni plus ni moins, direz-vous, que tout cinéaste digne de ce nom. Mais avec une coquetterie supplé-mentaire : ses épigrammes, ses alexandrins, ses libelles, il les concevait en images, des images très parlantes, *certes*, mais en général commentées par la fa-meuse voix « off », comme on aime dire aujourd'hui, la voix du conteur qui lie, « monte » le récit.

Le fond de l'air est rouge, ses quatre heures, deux fois deux heures, rompent en partie avec cet héritage ; juxtaposent, contrastent, dans la grande tradi-tion muette soviétique, des blocs d'histoire, parfois simples mo-ments, instants ; laissent prioritai-rement la parole, au propre ou au figuré, à l'événement, aux prota-gonistes de l'événement ; sup-posent un spectateur-lecteur acti-vement participant, confrontant sa vision de l'histoire à la réalité décrite sur l'écran. L'objectivité en soi, la vérité absolue, n'ont jamais existé. La vérité est peut-être le chemin, disait déjà Chris Marker du temps de son premier très long documentaire de cinéma direct, *le Joli Mai*.

Donc, l'expérience de Chris Marker est politique, humaine, poétique (vécue par un regard, une sensibilité). Le cinéaste fait parler et nous parle de Fidel Castro, « Che » Guevara, Salvador Allende comme d'amis proches, toujours présents. La Tchécoslovaquie hier et aujourd'hui, du procès Slansky de 1952 à l'immolation de Jan Palach en 1969, en passant par le mois d'août 1968, l'intervention soviétique et le quatorzième congrès, clandestin mais bien réel, car filmé, du parti communiste tchécoslovaque, la Tchécoslovaquie rappelle un certain espoir trahi et à ne plus trahir. Entre ces deux pôles, la grande contestation des années 60, et d'abord mai 68, les lames de fond dans la société française, *qui* n'en finissent pas de s'apaiser.

Pour rassurer les intégristes, nous dirons que Chris Marker est un partisan, un poète partisan, qu'il ne se veut jamais neutre, que ses choix sont nécessairement partiels et partiaux. Nul n'oblige le spectateur à aller voir de quoi il retourne : pas de sensations délectables, pas de strip-tease idéologique. Ce sont les cailloux du Petit Poucet, un Petit Poucet qui a tant vu et tant entendu qu'il en explose.

LOUIS MARCORELLES.

★ Quintette, Olympic.

POINT DE VUE

Notre histoire n'est pas la leur

Par NICOLE-LISE BERNHEIM

J'AI vu *Le fond de l'air est rouge* il y a bien un mois au Fes-tival de Paris. La salle était pleine et avait l'air heureuse. Le film dure quatre heures. Les gens sont pratiquement tous restés dans leurs fauteuils, fascinés.

Depuis un mois, je n'ai pas ou-blié ma colère. Quand je rencon-tre des femmes qui étaient dans cette salle, nous en parlons. Elles ont souvent ressenti la même chose que moi, mais n'ont pas toutes osé formuler leur surprise jusqu'au bout : nous avons tellement l'habitude de n'être pas inscrites dans l'histoire que ça nous semble naturel. Naturel, normal : pas inscrites.

Et Chris Marker est un cinéaste de gauche certifié, honnête, qui a sûre-ment des difficultés à faire ses films. Il n'a sans doute pas pensé à... Le film dure quatre heures. C'est un document de réflexions sur les fer-ments révolutionnaires dans le monde depuis les années 60.

Les femmes là-dedans ? Nous y avons, vers la fin, trois minutes et demie, peut-être quatre, je n'ai pas compté. Pendant tout le film, je n'ai pensé qu'à ça, à cette superbe occul-tation de *nous* dans *leur* histoire. J'ai vécu cette période en femme adulte, j'y ai participé, comme beau-coup de mes contemporaines. Je le sais, j'y étais

Si je n'y avais pas été, à la vision du film de Chris Marker, j'en doute-rais. Je douterais de mes propres yeux, de mes propres souvenirs. C'est ça, *la force* du cinéma, des documents, du montage. C'est ça, le pouvoir des images, des livres d'histoire, où — jamais — nous ne sommes. Nous n'y sommes pas, nous n'y avons jamais été, nous n'y serons donc jamais. Logique. En 68, j'y étais. J'ai vu les rushes tournés à l'époque. Il y avait des femmes filmées. Pas beaucoup, car les cinéastes étaient tous des hommes, et les femmes qui parlaient peu, ou autrement, ne les intéressaient pas. Un document en particulier a beau-coup circulé, sur une ouvrière qui ne voulait plus, qui ne savait plus revenir dans son usine après la grève. Pas trace de cela dans le film de Marker.

Alors, comment les femmes peu-vent-elles s'inscrire dans l'histoire ? Faut-il nous résoudre notre vie du-rant à faire des films parallèles aux films parallèles, faut-il, coûte que coûte, continuer encore et toujours. *« Mais qu'est-ce qu'elles veulent ? »*, comme l'a fait Coline Serreau ? Seules les femmes penseront-elles à filmer les femmes ?

A vrai dire, le problème est com-plexe. Si depuis tant de siècles, les femmes ne se sont pas incrites dans l'histoire — hors les cas célèbres d'égéries chéries — c'est que notre histoire n'est pas la leur. Que la leur nous déplaît, nous dégoûte. Ces champs de bataille, ces sangs, ces débats inutiles. Quelque part, ça n'est pas nous. Aujourd'hui, nous nous posons ces questions brûlan-tes, et nous réfléchissons à cette absence.

Le fond de l'air est rouge, mais pas pour tout le monde. Pas de la même façon.

Il y a quelques femmes interviewées dans le film. Mais à part Béatriz Allende, elles sont représen-tatives de la droite et très réaction-naires. Quand elles parlent, la salle hurle de rire, ça sert de détente. Illustration — sans doute incons-ciente ? — de « les femmes ne di-sent que des bêtises ». Comment comprendre un tel parti pris, faut-il parler une fois de plus de la miso-gynie foncière de la gauche fran-çaise ? Je le crains.

A la fin du film, nous avons nos trois minutes. Il s'agit uniquement des femmes en luttes féministes, évidemment. Nous nous y voyons lever nos jambes en cadence, pour chanter nos petites chansons anti-papa, anti-patron. Merci, les femmes militantes reprennent la tradition de leurs sœurs du Lido, même combat. Gaies et joyeuses. Pas de raison que ça change Bien rassurant. La Révolution, les hommes la feront, avec Lénine et Castro, et les femmes resteront à la maison à les attendre. *« Braves petites, qui nous soutiennent dans notre action. »*

Telle est, à peine caricaturée, la vision de notre monde donnée par ce film. J'espère que les femmes n'iront pas le voir. Ça ne nous concerne pas.

une sélection

cinéma

L'ŒUF DU SERPENT
d'Igmar Bergman

(Lire notre article pages 20-21.)

L'ARGENT DE LA VIEILLE
de Luigi Comencini

Parties de cartes infernales (le jeu napolitain « scopone scientifico ») entre une vieille milliardaire américaine, indestructible flambeuse, Bette Davis, et le couple Alberto Sordi-Silvana Mangano, pauvres d'un bidonville romain. Fable sociale au pessimisme lucide (l'argent va toujours à l'argent), tragi-comédie de la condition humaine.

LE VIEUX PAYS OU RIMBAUD EST MORT
de Jean-Pierre Lefebvre

Abel, le héros québecois d'un ancien film de Jean-Pierre Lefebvre, Il ne faut pas mourir pour ça, *découvre la France, compare deux cultures, deux civilisations, avec l'humour noir qui caractérise l'auteur du* Révolutionnaire. *D'admirables acteurs, Marcel Sabourin, Myriam Boyer et surtout Anouk Ferjac.*

NEUF MOIS
de Marta Meszaros

L'auteur d'Adoption *suit ici l'itinéraire difficile d'une jeune Hongroise prétendant à l'indépendance. La conviction de l'interprète, Lili Monori, donne au personnage son intérêt, avec l'alternance de dureté et d'abandon, de bonheur et de découragement.*

L'HIVER ET L'AUTHENTIQUE PROCES DE CARL-EMMANUEL JUNG
de Marcel Hanoun

Bruges en hiver, entre noir et blanc et couleur, entre réalité et cinéma. Une réflexion sur le langage des images et une méditation sur l'amour. Le procès imaginaire — mais authentique quant aux structures filmiques — d'un criminel de guerre devenu citoyen bien tranquille. Deux films pour mieux connaître Marcel Hanoun, créateur, qui a sa place auprès de Marguerite Duras et d'Alain Resnais.

LE FOND DE L'AIR EST ROUGE
de Chris Marker

Quatre heures de plongée dans la mémoire de gauche. Du Vietnam (la grande cassure) à la mort du « Che », d'avril à mai 68, de 68 à Prague à l'Union de la gauche française, du Chili à ... « quoi au fait ? » demande Chris Marker. Un bel hommage aux révolutionnaires des années 60.

BRANCALEONE AUX CROISADES
de Mario Monicelli

Un Tartarin moyenâgeux, chevalier de pacotille, Vittorio Gassman-Brancaleone, met en pièces, par sa faconde et son inconscience, les idées reçues de son époque.

REPÉRAGES
de Michel Soutter

Un cinéaste réunit dans un hôtel suisse trois comédiennes pour préparer le tournage des Trois sœurs. *Il y a la femme qu'il aime, celle qui est si jeune et celle qui travaille si bien. Le film et le cinéaste progressent par le seul mouvement des sentiments.*

ET AUSSI : *La nuit tous les chats sont gris,* de Gérard Zingg (les jeux charmants, ambigus de la fiction et de la réalité) ; *Bobby Deerfield,* de Sydney Pollack (retour d'Hollywood à sa grande tradition romanesque) ; *Une sale histoire,* de Jean Eustache (deux miroirs pour le désir de l'homme) ; *Les Orphelins,* de Nicolaï Goubenko (un romancier à la recherche de souvenirs d'enfance) ; *Le Crabe-tambour,* de Pierre Schoendoerffer (comment les choix et les reniements déterminent une vie) ; *Nous irons tous au paradis,* d'Yves Robert (la perfection du cinéma de Boulevard).



« Le vieux pays où Rimbaud est mort » vu par Bonnaffé

théâtre

UBU
aux Bouffes du Nord
(Lire notre article page 19.)

DAVID COPPERFIELD
à la Cartoucherie

Venus du grenier de la mémoire encombré de jouets cassés, les personnages de Dickens s'avancent sur le devant de la scène et conduisent l'enfant d'Angleterre sur le parcours escarpé de la vie adulte. Les ombres de la nostalgie sont traversées de rires et de tendresse. Un enchantement superbement joué.

SOLNESS LE CONSTRUCTEUR
au Biothéâtre

L'un des géants du théâtre, Henrik Ibsen, raconte à voix basse un rêve où les vertiges de son enfance recroisent le souvenir de sa mère. Le très beau décor de Batifoulier, la mise en scène mystérieuse de Pierre Sala et le jeu fiévreux et fervent des acteurs imposent une émotion songeuse.

DOIT-ON LE DIRE ?
à l'Odéon

Eugène Labiche déclenche un éclat de rire par minute simplement par le choix et l'éclairage de mots concrets, cocasses, qui éclatent comme des pétards. La troupe du Français, déchaînée, s'amuse autant que le public.

PAS D'ORCHIDEES POUR MISS BLANDISH
à la Porte-Saint-Martin

Un chef-d'œuvre de la Série noire transformé par Hossein en un film de théâtre ténébreux, étrange, envoûtant. C'est du théâtre impressionniste qui agit un peu comme une drogue. Interprétation très « cool » d'Hossein lui-même.

L'EDEN CINEMA
au Théâtre d'Orsay

L'une des plus belles pièces de Marguerite Duras, récit de son enfance en Indochine et des exactions dont sa mère fut victime. Madeleine Renaud joue la mère.

BOITE MAO BOITE ET ZOO STORY
au Lucernaire

Trois — ou quatre — monologues juxtaposés peuvent-ils se retrouver ailleurs que dans la boîte imaginaire conçue par le sculpteur Thierry Vidé ? Laurent Terzieff mettant en scène ses comédiens donne réalité à l'abstraction, et musique aux mots, même à ceux de Mao. Jouant à nouveau le solitaire de « Zoo Story », il invente encore Albee, face à Yves Gasc.

LES VACHES DE CUJANCAS
à Aubervilliers

Dona Isabelle, propriétaire portugaise, ne cultive pas ses terres, elle se contente de les parcourir en talons aiguilles en chantant des airs de Verdi. Des vaches musiciennes lui donnent la réplique. Une fable de Teresa et Richard Demarcy, pour enfants et grands.

musique

MAAZEL DIRIGE L'ORCHESTRE NATIONAL

Hôte privilégié de l'Orchestre national de France depuis l'an passé, Lorin Maazel a fait grande impression l'an dernier avec sa Neuvième *de Beethoven télévisée. Il récidive ce mercredi devant les caméras avec les* Cinquième *et* Septième Symphonies, *autres succès assurés, et dirigera ensuite deux grands concerts de musique française : Franck, Fauré, Debussy (le 10 à 17 h.) et Berlioz* (Symphonie fantastique *et* Harold en Italie, *le 13 décembre), tous ces concerts au Théâtre des Champs-Elysées.*

PLEINS FEUX DANS LES OPERAS DE PROVINCE

Week-end exceptionnel dans les opéras de région, qui présentent des spectacles très remarquables, faisant regretter de n'avoir pas le don d'ubiquité. A Nancy, un Cosi, *mis en scène par Jean-Claude Auvray (le metteur en scène de* la Bohème, *à Londres), avec l'autre Jean-Claude (Casadesus) au pupitre ; à Toulouse, le nouveau* Fidelio *de Lavelli, qui tournera ensuite en France ; à Rouen, un bon* Bal masqué *; à Nice, une rareté,* Parisina d'Este, *de Donizetti, avec Montserrat Caballé ; à Bordeaux, en concert, Birgit Nilsson, avec Roberto Benzi à la tête de l'orchestre (tous ces spectacles le 9 décembre, en soirée, et le 11 décembre, en matinée). A Lyon, c'est le retour de* Werther *(les 10, 11 et 13 décembre) et, à Marseille, Diego Masson dirige* Tristan, *avec B. Lindholm et R. Cassilly (les 11, 14 et 17 décembre). A l'Opéra de Paris, après* Elektra *(le 7), reprise de* l'Or du Rhin *dans la belle mise en scène, fort discutée, de Peter Stein (le 14).*

MAKSIMIUK ET RANKI

Un programme fort intéressant pour découvrir une nouvelle étoile polonaise de la baguette, Jerzy Maksimiuk, à la tête de l'Orchestre philharmonique, avec le jeune prodige du piano hongrois Deszö Ranki : De Natura sonoris, *de Penderecki ; le* Capriccio, *de Stravinsky, et la formidable* 4[e] Symphonie, *de Chostakovitch, si tragique et méconnue. Ce chef est « un talent majeur », selon le* New York Times *(Radio-France, le 8 décembre).*

L'IRCAM AU CONSERVATOIRE

Excellente initiative : l'IRCAM s'efforce de construire un pont avec le Conservatoire, en offrant à quatre élèves des classes de composition de monter une de leurs œuvres avec l'Ensemble intercontemporain. Michel Decoust et Jacques Mercier assureront les répétitions de détail, et Pierre Boulez les répétitions générales ainsi que le concert. Ces partitions de Dartigolles, Sato, Panagopoulos et Fujii seront présentées du 12 au 17 décembre, à 20 h. 30 ; concert final le 19 décembre (14, rue de Madrid).

— ET AUSSI : N. Zabaleta (Gaveau, le 7) ; *Dieu,* de Pierre Henry (Lille, le 8) ; Cycle Xenakis : *N'Shima, Epei, Mikka,* dir. M. Tabachnik (Ville, le 8) ; *7[e] Sympohnie,* de Mahler, par l'Orchestre de Paris, dir. S. Ozawa (Palais des Congrès, le 8, à 20 h. 30 ; Champs-Elysées, le 10, à 10 h.) ; Quatuor Juilliard (Gaveau, le 8 ; Lille, le 9) ; Quatuor bulgare (Créteil, le 9) ; Orchestre des Pays de la Loire, dir. P. Dervaux, avec N. Milstein (Angers, le 10 ; Nantes, le 11) ; Ensemble G. de Machaut (Conciergerie, le 10 et le 11, à 17 h. 30) ; Michael Rudy, Prix Marguerite-Long (Pleyel, le 11) ; Mahler, Ohana, Jolas, Bartok, aux *Concerts Colonne* (Châtelet, le 11, à 18 h. 30) ; Ensemble instrumental de France, dir. J.-P. Wallez, avec L. Laskine (Pleyel, le 12) ; S. Richter et O. Kagaan (Athénée, 12 et 13 ; Cycle Xenakis : *Eonta, Phlegra, Kraanerg,* dir. P. Mefano (TEP, le 12) ; Concerts bleus : Beethoven, Brahms (Palais des Congrès, le 13, à 18 h. 30) ; Quatuor Via Nova (Gaveau, le 14, à 18 h. 45) ; rentrée de Martha Argerich (Champs-Elysées, le 14 décembre).

danse

BALLETS POLONAIS CONTEMPORAINS
au Théâtre des Champs-Élysées

Un spectacle où danse, arts plastique, musique moderne se fondent parfaitement.

expositions

POUSSIN
à la Villa Médicis

Une suite dense de quarante-cinq tableaux éloquents, dont une bonne dizaine inédits ou récemment identifiés. C'est la plus belle des expositions Poussin qui se puissent imaginer aujourd'hui, et aussi le premier regroupement d'œuvres d'un des peintres les plus célèbres du monde au lieu où elles furent conçues... et oubliées. Après Rome (jusqu'au 8 janvier), l'exposition sera présentée à la Kunsthalle de Düsseldorf (du 27 janvier au 12 mars).

GUSTAVE COURBET
au Grand Palais

Les étapes d'un chemin parcouru délibérément en dehors de l'art officiel, et autrement plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord. L'exposition-anniversaire a le grand mérite de proposer un ensemble d'interprétations qui, convaincantes ou non, mettent en relief la singularité d'un art qualifié trop simplement de réaliste.

ART PRECOLOMBIEN
au Petit Palais

Art précolombien du Pérou, du Panama et du Costa-Rica, en deux expositions parallèles. Plus de cinq cents pièces, au total, pour révéler l'étonnante richesse de la céramique, réserver quelques surprises avec les pierres sculptées, éblouir avec des tissus malheureusement trop peu nombreux.

RUBENS ET SON SIÈCLE
au Grand Palais et au Louvre

Pour le quatrième centenaire du plus grand des peintres flamands, Rubens, son siècle et la France en deux expositions complémentaires. L'une fait le bilan des tableaux de Rubens, de ses prédécesseurs immédiats, de ses contemporains et de ses disciples, conservés dans les collections publiques françaises (moins le Louvre), les églises y compris. L'autre aborde le dix-septième siècle flamand à travers l'histoire des collections du Louvre.

TROIS VILLES, TROIS COLLECTIONS
au Centre Georges-Pompidou

La collection d'art d'avant-garde depuis 1960 de trois villes de province : Marseille, Grenoble, Saint-Etienne. Elle se présente sous son meilleur jour dans deux grandes salles du Centre Georges-Pompidou.

NANCY, ARCHITECTURE 1900 A L'HOTEL DE VILLE

La soudaine explosion d'art nouveau dans l'architecture des maisons bourgeoises au moment où montait une nouvelle classe de riches commerçants dans l'ancienne capitale des ducs.

ANDRÉ MALRAUX
au Musée de l'ordre de la Libération

Pour le premier anniversaire de la mort d'André Malraux, œuvres d'art, photos, documents de toute sorte, retracent l'itinéraire d'une vie mouvementée, dont les dernières années ont trouvé le refuge au bureau de Verrières, reconstitué avec ses tableaux familiers.

ET AUSSI : *François Morellet* (rétrospective : trames, sphères, lumière, mouvement) ; *Cuba, peintres d'aujourd'hui* (en cent cinquante peintures et dessins), *Anna-Eva Bergman* (une ascèse picturale), au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. *La Descente de croix* (un groupe sculpté italien du treizième siècle, rare, acquis récemment par le Louvre) et *Chagall* (à l'heure de la méditation et de l'approfondissement pictural), au Louvre ; *Travaux-Paris 77,* à l'ARC (dix artistes non confirmés) ; *Jouets américains,* au Musée des arts décoratifs (deux cent cinquante modèles, depuis 1925).

variétés

KOL AVIV
au Stadium

Chants et danses d'Israël par une troupe qui en a le secret (les 8 et 9 décembre à 21 h.).

BERNARD HALLER
au Palais des Arts

« Un certain rire incertain », tel est le titre du meilleur spectacle jamais offert par Bernard Haller ; Walter Mitty contemporain qui travaille sur la comédie humaine. (En alternance une semaine sur deux avec Paul Julien, 20 h. 45.)

LLUIS LLACH
au Palace

Les chants passionnés, lyriques, violents, poignants d'un des meilleurs représentants de la chanson catalane (21 h.).

RAYMOND DEVOS
au Théâtre Antoine

Un clown dans un monde où le réel, l'imaginaire et la féerie se rejoignent étrangement.

YVAN DAUTIN
au Théâtre de la Ville

Dans un spectacle chaleureux, drôle, dynamique, un peu fou, vivifiant, accompagné par de très bons musiciens de jazz, Yvan Dautin s'affirme comme l'une des plus sûres valeurs de la nouvelle génération.









هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Nouvelles musiques de jazz en Europe

L'ironie des chemins imprévus

ILS sont d'ici. Ils se considèrent comme des musiciens de *jazz*, mais ce qu'ils jouent, disent-ils, n'est pas du jazz. Quand ils ont cette aubaine, ils fréquentent les mêmes lieux, et montent sur les mêmes scènes que les jazzmen ou les free jazzmen, mais ils se situent ailleurs. Avec Don Pullen, ils seraient prêts à affirmer que « toute la musique qu'on entend aujourd'hui a son origine dans les années 60 », mais ils préfèrent parler de musique free : libre, libérée, libertaire... Tantôt ils refusent les étiquettes et les classements. Tantôt ils parlent de « nouvelle musique », de « musique improvisée », de « musique ouverte », d' « improvisation à l'européenne », etc. : musique ouverte, liste ouverte !

Après trop de débauches taxinomistes, la critique — d'une sage prudence — se garde bien de suggérer un nom. Et personne n'ose baptiser ce que beaucoup ont déjà identifié comme un courant majeur : trop de déboires à ces ondoiements ! La seule cérémonie non initiatique qu'on accorde à ces musiciens est celle de l'écoute : pas de parrains, pas de nom propre, pas de vœux ni de promesses ; on les écoute avec volupté, on suit leurs essais avec passion, sans que personne se mêle encore d'y mettre de l'ordre, d'y mettre bon ordre.

« Ils », aujourd'hui, composent une tribu disparate de jeunes ou moins jeunes — le temps ne fait rien à l'affaire — musiciens éparpillés partout en Europe. Allemands (Peter Brötzmann, *FMP*), Anglais (Evan Parker, Derek Bailey, INCUS), Belges (Fred Van Hove), Hollandais (Han Bennink, ICVHAAST), Italiens (l'Orchestra), Suisses (Pierre Favre, Léon Francioli) ou Français (liste complète sur demande). Ils se regroupent, s'associent, et battent d'autres sentiers que ceux du jazz d'où ils viennent.

Démarches collectives voies singulières

Musique d'un peuple, du peuple noir américain, de sa colère et de ses plaisirs, le jazz ne peut que mal se prêter à l'*imitation*. Peu de musiques, pourtant, auront autant fasciné, par leurs mythes mêmes, des musiciens « extérieurs ». Et rares sont ceux qui, comme Django Reinhardt, auront su imposer une voix personnelle.

Avec les « destructions nuptiales » du free-jazz, il en irait tout autrement. Dans ce bouleversement prométhéen, l'Europe trouverait l'insolence de reconsidérer sa propre tradition musicale, l'impertinence devant l'improvisation et les relations personnelles qu'elle engage, la possibilité, enfin, d'un autre regard sur la culture de l'autre et les moyens de se constituer une identité culturelle.

De ce point de vue, les modèles américains ne sont plus les prophètes que l'on paraphrase laborieusement. Ce qu'ils dictent n'est plus la loi, difficile à appliquer hors du territoire, mais ils indiquent la possibilité de pratiques neuves.

Associations, collectifs de création et de production, recherche d'une autonomie relative des musiciens, combinatoires souples, du solo au big band, c'est cela que les Européens apprendraient de l'A.A.C.M. de Chicago, du J.C.O.A. de New-York, de l'Arkestra de Sun Ra, du Black Artists Group de Saint-Louis, ou de la Confrérie du souffle, du Sud-Africain Chris McGregor. Une autre façon de jouer ensemble. Une façon moins suiviste et moins guindée de s'insérer dans l'ouvroir *(workshop)* d'une création en travail.

Une identité culturelle retrouvée

Que cette identité se forge d'une curiosité sans frontière pour toutes les cultures et toutes les musiques (celles du bout du monde comme celles d'un terroir oublié) ne devrait pas faire paradoxe.

Musique ouverte ? Cette musique, en fait, est celle de musiciens ouverts, et les plus grands de ceux qui avaient marqué la fin des années 60, comme Jean-Louis Chautemps, Bernard Lubat, Albert Mangelsdorff, Michel Portal, Enrico Rava ou François Tusques, n'hésiteraient pas, chacun selon ses choix, à remettre en question et en jeu leurs habitudes, leurs techniques et leurs projets, dans une recherche gaiement inquiète.

Cette aventure, il faut le souligner, a partie décisivement liée avec le direct et l'instant, beaucoup plus qu'avec les caisses enregistreuses de l'enregistrement. En cela elle reste profondément dramatique, et propose à son public l'ironie de chemins imprévus, ou d'errances magnifiques dont on lit l'équivalent dans certain cinéma d'aujourd'hui (celui de Wim Wenders par exemple). On peut bien sûr préférer la retraite facile des faux lyriques qui remplissent les concerts à la mode, ou la nonchalance vaguement militaire du jazz-rock, mais il faut savoir qu'une génération aura découvert sa joie à la musique sur les chemins de contrebande empruntés par ces hors-la-loi sentimentaux que sont Jacques Berrocal, Claude Bernard, Raymond Boni ou Jouk Minor. Et si le free jazz reste contemporain d'une violence révolutionnaire, la « musique improvisée » s'inscrirait assez bien dans ce courant de l'ultra gauche libertaire et fondamentalement antipathique aux dogmes et aux catéchismes.

Jeu sans concessions ou laboratoire ludique, cette pratique, avant tout, se signale par l'interrogation inventive des instruments et de leurs possibilités. Du solo sur instrument plus ou moins traditionnel (Paul Lytton, Paul Rutherford, Henri Texier) au bricolage de facture ou de transformation (Franky et Goa, Nu Creative Methods, Bernard Vitet), toutes les techniques sont sollicitées pour explorer et innover.

Mais souvent, aussi, on préfère à la recherche individuelle, aux rencontres informelles ou à ces duos qui ne répondent pas seulement à des contraintes économiques les rigueurs d'un travail prolongé : c'est le cas de groupes comme Cohelmec, Dharma, Confluence, Machi Oul, le Workshop de Lyon ou l'X tet d'Annecy).

De quelque direction qu'il s'agisse, on n'aura rien dit tant qu'on n'indiquera pas à quel point elles sont mises à une autre question : celle du sourire, du rare, de l'humour, de la dérision et de toutes les formes d' « hilarité du sérieux » qui déconcertent les concerts : pour Henry Cow, Willem Breuker Kollektief ou Mike Westbrook, il s'agira même d'une véritable propédeutique au plaisir critique.

Instrument, bricolage, solo, texte

Enfin, ces déplacements et ces franchissements qui sont la règle non écrite de construction et de déconstruction des instruments comme des improvisations, on les retrouve, actifs, dans le rapport qu'entretient la musique au monde « extérieur » : elle est spectacle, et ne le refuse pas ; elle se joue dans le grenier fanstasmagorique de cuivres, de peaux, de bois et de formes hantées par la lumière, et elle ne le dissimule pas ; elle offre la danse sans chorégraphie de corps en action, et ne s'en cache pas ; elle est voix, parole, murmure, souffle, même s'il ne s'agit pas de chansons (Françoise Achard et Tamia), et elle y consent. C'est ce qui la rend imprenable par les techniques de reproduction de masse, invivable pour les monstres dévoreurs du show-business ; et c'est encore par là qu'elle réinvente un rapport secret et harmonieux au public. Ou qu'elle « parle » si directement aux enfants, comme en témoigne l'expérience d'animation de la plupart des musiciens cités.

Les musiques improvisées issues du jazz déçoivent toutes les critiques d'apothicaires : celles qui prétendent, à toute force, classer et ranger, autant que celles qui dansent sur un carnet de chèques, pris pour carnet de bal. Mais, à un moment où les villes se font des vertus, à grands frais, en organisant des festivals, on se demande pourquoi personne n'a encore pensé à une immense réunion, à l'européenne, de ceux qui, au mieux, passent seulement en vedettes américaines.

FRANCIS MARMANDE.

LE FOLK DANS L'IMPASSE

Une Amérique perdue

LA musique folk n'a pas, aujourd'hui, le vent en poupe. Chanson de geste des Etats-Unis depuis les premiers pas vers l'Ouest mythologique, la construction de routes et de ponts, la croissance des villes et les désillusions, John Henry le perceur de tunnels, Joe Hill le chanteur syndicaliste et Woody Guthrie, le folk avait collé aux premières années de 1960, à l'époque des grandes marches intégrationnistes sur Washington et de l'escalade de la guerre au Vietnam entraînant en réaction le développement des mouvements pacifistes. Pour la première fois, les chanteurs folk avaient une audience internationale. Bob Dylan chantait *Blowing in the Wind*, Joan Baez *We shall overcome*, Tom Paxton *The iron man*. Et Phil Ochs, Pete Seeger, Peter, Paul and Mary, Judy Collins, Paul Simon et Art Garfunkel, beaucoup d'autres encore qui allaient former ce qu'on appellera plus tard l'« Ecole de New-York », parlaient d'un désir d'escapade dans une Amérique perdue et d'une volonté de changer la vie.

Le genre évoluera sensiblement au cours des années suivantes, subira l'influence des guitares électriques, retournera ensuite à la simplicité, à la guitare dite sèche et à certains instruments issus du pur folklore américain comme le violon et l'harmonica. Les chansons quitteront l'engagement direct dans la réalité quotidienne et politique pour des textes parfois surréalistes, mais le plus souvent racontant des histoires très simples, la transcription d'un sentiment, d'une émotion vécue, les vibrations de la vie, les rêves, les nostalgies et les contradictions naturelles. John Sebastian, James Taylor, Neil Young, Stephen Stills, Joni Mitchell viendront avec un charme plus insouciant, même si le regard restera celui de chroniqueurs disponibles évitant de coller à leurs œuvres une morale en guise de conclusion.

Certains des auteurs-compositeurs de l'ancienne génération (Paxton et Ochs, par exemple), qui chantaient que *Les temps allaient changer* et qui, selon les termes de Léonard Cohen, n'étaient pas parvenus à « *quitter des actes courageux* » entrepris à des moments comme celui de la guerre du Vietnam, auront d'immenses difficultés à s'adapter à un autre temps, à un monde plus complexe, à une autre sensibilité.

Aujourd'hui, la musique folk apparaît dans une nouvelle impasse. Des tournées de « folk-singers » sont annulées aux Etats-Unis et en France, Donovan assure la première partie du groupe Yes. A New-York, le folk a laissé la place aux divers mouvements souterrains et le punk a relancé le rock si puissamment que Leonard Cohen qui était accompagné déjà depuis deux ans par un groupe rock devient de plus en plus « rocker ».

Mais il est vrai que, à présent, l'univers musical des auteurs-compositeurs, des chanteurs et des groupes s'est élargi (Joni Mitchell, par exemple, aborde le jazz et le synthétiseur), qu'il y a interpénétration de genres et qu'à l'image de ce que faisait Dylan au milieu des années 60, il y a souvent la volonté de ne pas se coller une étiquette, d'être en « *roue libre* ».

Sans doute, la musique folk aura-t-elle encore de beaux jours. Les renaissances folkloriques régionales et nationales en témoignent.

CLAUDE FLÉOUTER.

LES COMBATS DE NEIL YOUNG

DECADE est le titre du nouvel album de Neil Young qui, au travers de six faces, retrace sa carrière de façon plus ou moins judicieuse. Il offre également sept morceaux inédits, une vieille recette propre aux compagnies discographiques pour inciter l'amateur en quête de nouveautés à acheter trois disques sans trop d'hésitation. Plus de dix ans déjà qui ont vu Neil Young jouer avec des groupes, qui appartiennent aujourd'hui à la légende, ou en solitaire. Il a connu les succès les plus inespérés, lorsque le vinyle se transforme en or, les sentiments que l'on exprime deviennent ceux de toute une génération, les textes que l'on chante sonnent dans les bouches de millions de jeunes. Neil Young s'est imposé aux Etats-Unis comme un héros au début des années 70, pas aussi fort ni rayonnant que Dylan, parce qu'il a toujours douté de lui-même, mais c'est aussi cette incertitude qui a fait le charme et l'intensité de son art. Plus de dix ans déjà et pas une ride ou peu.

Neil Young est né au Canada, à Toronto plus précisément, et c'est là qu'il baigne dans le rêve américain. L'instrument principal de ce rêve est la radio, qui l'initie au rock avec les disques de Presley qui jouent à longueur de journée. Neil est à l'origine un folk-singer qui se convertit très tôt à l'électricité (sans doute avant Dylan), pour aborder tous les styles : folk, blues, rock et country. Mais lorsqu'il s'exile à New-York, en 1965, c'est avec l'intention de former un groupe de folk. Très vite, il retrouve Steve Stills, avec lequel il poursuit son voyage jusqu'à Los Angeles. Trois autres musiciens les rejoignent et le Buffalo Springfield naît au cours de l'année 1966. Le groupe n'obtiendra la reconnaissance du public et de la critique qu'après sa dissolution et restera ainsi une légende de la côte ouest. En attendant, il enregistre plusieurs disques qui proposent un country-rock de très haute facture et permettent à Neil Young d'affirmer sa personnalité.

Dès 1968, il entreprend une carrière solitaire, grâce à laquelle il découvre le meilleur de lui-même. Timide, ombrageux, Neil Young est un personnage multiple qui n'évite pas quelques contradictions. Poète introverti et rocker expansif, il raconte ses rêves intimistes et met au jour ses songes les plus vivants sur fond d'électricité bouillonnante. Ses chansons sont toujours traversées par une profonde mélancolie, quels que soient les sujets traités. L'amour est une source d'inspiration féconde ; toutefois, sa vision est souvent désabusée. Neil Young est un romantique acide. Il éprouve une passion pudique et impudique à la fois pour les femmes. Il livre avec une émotion fragile ses propres expériences. Il se donne totalement. Il a révélé qu'il pouvait également s'extraire de son univers énigmatique pour s'engager dans un combat politique.

Il dénonce dans ses chansons la mort de quatre étudiants tués par la police en 1969 sur le campus de l'université du Kent ou le racisme toujours vivant dans les Etats du Sud, et soutient activement la candidature de McGovern à la présidence des Etats-Unis.

Neil Young a enregistré deux disques lorsque Stills l'invite à se joindre en 1969 au trio, rendu célèbre par un seul disque, Crosby, Stills and Nash. S'il accepte, c'est que le groupe fait preuve d'une grande souplesse, permettant à chacun de ses membres d'enregistrer des disques séparément. Crosby, Stills Nash and Young peut être considéré comme le dernier grand groupe des années 60. Il réalise un trente-trois tours en studio qui connaît un succès étourdissant et aide à populariser un style peu prisé à l'époque, le country-rock. Le travail vocal est d'une rare beauté, l'instrumentation témoigne d'une grande virtuosité et les compositions montrent une originalité extrême. Toutes ces qualités réunies sont les fruits de la rencontre de quatre personnalités très différentes qui se complètent de façon optimale. Pourtant, le fait même de ces différences trop prononcées conduit les musiciens à se séparer après avoir enregistré un double album en public moins convaincant.

Neil Young reprend son œuvre là où il l'avait laissée avec son groupe, le Crazy Horse. Guitariste qui laisse place à l'instinct plus qu'à la technique, il maîtrise une énergie folle au long de solos torturés par l'électricité et caresse aussi des balades éthérées au moyen d'une guitare acoustique. Il a cette voix haut perchée et cassée qui pleure les mots avec une infinie tendresse.

1973 marque le sommet de sa gloire mais aussi le début d'un malaise d'inspiration. La mort, par overdose d'héroïne, du road manager de son groupe a un effet très intense sur sa création. Période d'autodestruction durant laquelle il perd toute conviction dans sa musique et ses textes. Le disque paru au milieu de l'année 1977, s'il révèle un Neil Young qui paraît être sorti, en partie du moins, de ses angoisses, manque d'unité et de cette densité originelle qui a fait ses beaux jours. Il reste que Neil Young est un des grands poètes des années 70, l'un des seuls à avoir su trouver l'exacte combinaison entre le rock et les textes. En cela il a contribué à la perennité d'un style de musique qui reflète notre temps. Mais Neil Young est là toujours.

ALAIN WAIS.

★ Discographie : « Décade » WEA 64037.

Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. : samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

TROIS VILLES - TROIS COLLECTIONS : Saint-Etienne, Grenoble et Marseille. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 1er janvier.

THEO VAN DOESBURG. Projet pour l'Aubette : 1926-1928. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 12 décembre.

DESSINS DE JEAN GORIN. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 12 décembre.

ATELIER D'AUJOURD'HUI : 3. Max Reithmann et Louis Quillci. Jusqu'au 12 décembre.

ATELIER BRANCUSI. — Sur la place.

Centre de création industrielle (entrée libre).

LA VILLE ET L'ENFANT (cinquième étage). Jusqu'au 13 février.

LES MAINS REGARDENT. Exposition de l'atelier des enfants. Entrée libre. Jusqu'au 9 janvier.

LA MARQUE. Jusqu'au 12 décembre.

ANATOMIE D'UN CONCOURS EN VILLE NOUVELLE : MELUN-SENART. Jusqu'au 12 décembre.

COMMENT PREPARER LE REPAS. Jusqu'au 12 décembre.

Bibliothèque

SIX PHOTOGRAPHES EN QUETE DE BANLIEUE. Descamps, Doisneau, Freire Lattès, Le Querrec, Raimond-Dityvon. Jusqu'au 27 février.

Forum

LE MUSEE SENTIMENTAL ET LA BOUTIQUE ABERRANTE, de Daniel Spoerri. — LE CROCODROME. — Jusqu'au 31 décembre.

MUSEES

GUSTAVE COURBET. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 2 janvier.

LE SIECLE DE RUBENS, dans les collections publiques françaises. — Grand Palais, entrée Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée libre le 19 décembre. Jusqu'au 13 mars. Pendant toute la durée de l'exposition, projection de films sur Rubens, salle 404.

PORCELAINES DE VINCENNES. Les origines de Sèvres. — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 janvier.

COLLECTIONS DE LOUIS XIV. Dessins, albums, manuscrits. — Orangerie des Tuileries (073-99-48) Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 9 janvier.

MARC CHAGALL. Peintures récentes (1967-1977). — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 7 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 2 janvier.

LE DIX-SEPTIEME SIECLE FLAMAND AU LOUVRE. Histoire des collections. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 27 mars.

LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 septembre 1978.

L'ART PRECOLOMBIEN DE PANAMA ET DE COSTA-RICA. — LE PEROU PRECOLOMBIEN, DE CHAVIN AUX INCAS. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 12 février

ESTAMPES BOUDDHIQUES JAPONAISES : XIIe-XVIIIe SIECLES. Les précurseurs de l'Ukiyô-e. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 15 janvier.

XUL SOLAR. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'à fin décembre.

FRANÇOIS MORELLET. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

ANNA-EVA BERGMAN. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 janvier.

PEINTRES CUBAINS CONTEMPORAINS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 janvier.

TRAVAUX PARIS 77. Dix jeunes artistes parisiens. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 janvier.

TENDANCES DE LA PHOTOGRAPHIE EN FRANCE. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 janvier.

LE CAFE-CONCERT. — 1870-1914 : affiches de la bibliothèque du Musée. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 janvier.

PORTRAITS D'HELENA RUBINSTEIN. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 12 décembre.

JOUETS AMERICAINS DE LA PETITE ENFANCE : 1925-1975. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 16 janvier.

PHOTOLITHOGRAPHIES CONTEMPORAINES. Œuvres d'Adami, Baj, Folon, Glaser, Moore, etc. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

LES TECHNIQUES DE L'ESTAMPE. Gravures, sérigraphies originales. Ecole nationale supérieure des arts décoratifs, 31, rue d'Ulm (326-76-79). Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 décembre.

ANDRE MALRAUX. — Musée de l'ordre de la Libération, 51 bis, boulevard de Latour-Maubourg (705-35-15). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. ; le mercredi, de 10 h. à 22 h. Jusqu'au 19 décembre.

NANCY ARCHITECTURE 1900. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Sauf mardi, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 9 janvier.

IMAGERIE PARISIENNE : XVIe-XIXe SIECLES. — Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (272-10-18). Sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 décembre.

LA GUERRE ET L'ENFANT. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel des Invalides, cour d'honneur, corridor de Valenciennes. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. ; dimanche, de 14 h. à 17 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 15 janvier.

1936 : LE FRONT POPULAIRE A TRAVERS LA CARICATURE ET L'AFFICHE. — Bibliothèque Faidherbe, 18, rue Faidherbe (371-71-16). Jusqu'au 10 décembre.

TISSAGE CONTEMPORAIN. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (261-14-00). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

PORTRAITS PEU CONNUS DE PERSONNAGES CONNUS. — Bibliothèque nationale. Galerie de Louvois, 4, rue de Louvois. Jusqu. 16 janvier.

Le musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02), est ouvert tous les jours, y compris les jours fériés, sauf le lundi, de 10 h. à 18 h.

FESTIVAL D'AUTOMNE

MARIONNETTES ET MAROTTES D'AFRIQUE NOIRE. — Musée de l'homme, place du Trocadéro. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 15 décembre.

CENTRES CULTURELS

CARL MAGNUS, Peintures et aquarelles. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (277-77-30). Du lundi au vendredi, de 12 h. à 18 h. : sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 décembre.

BIRGIT SKIOLD. Peintures, gravures, photographies. — Centres culturel suédois (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 janvier.

JOE PLASKETT. Le monde vu de ma fenêtre. — PIERRE GUIMOND. Photomontages. — EDITIONS D'ART ET EDITIONS ILLUSTREES. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 15 janvier.

L'ART DES ESKIMOS. — Centre culturel canadien (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 décembre.

ART MURAL U.S.A. — Ecole spéciale d'architecture, 254, boulevard Raspail (326-58-59). Jusqu'au 16 décembre.

IMOGEN CUNNINGHAM. Soixante-quinze ans de photographies. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-23-70). Jusqu'au 22 décembre. Le 10 décembre, à 16 h. ; le 15 décembre, à 19 h. : projection de courts métrages consacrés à Imogen Cunningham.

NINO CALOS. Œuvres de 1956-1977. — M. J. C. Les hauts de Belleville, 43, rue du Borrégo (638-88-13). Tous les jours, de 15 h. à 22 h. Jusqu'au 30 décembre.

TISSUS ET CERAMIQUES DU PEROU ANCIEN. — Nouvelle Acropole, 147, avenue Malakoff (500-90-34). Sauf dim., de 15 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 décembre.

1909-1929 : LES BALLETS RUSSES DE DIAGHILEV. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). De 12 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 17 mars.

UWE BREMER. Peintures à l'huile, aquarelles et eaux-fortes. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 12 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 décembre.

HENRY LEJEUNE. Dessins. — Centre culturel Daviel, 24, rue Daviel (589-05-89). Sauf dim., de 14 h. 30 à 22 h. ; sam. de 14 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 21 décembre.

GALERIES

SUPREMATISME. — Galerie Jean-Chauvelin, 4, rue Furstenberg (326-17-89). Jusqu'au 25 décembre.

FEMMES, GRAPHISMES, TEXTES, MUSIQUES, ACTIONS. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Sauf dimanche et lundi, de 15 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 14 janvier.

PEINTURES DE COUR DANS LE JAPON DU SEIZIEME SIECLE. — Galerie Janette-Ostier, 26, place des Vosges. Sauf dimanche et lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 15 janvier.

SUZANNE AU BAIN D'APRES LE TINTORET. Œuvres d'Acher, Cieslewicz, Flavio-Shiro, etc. — Galerie l'Œil-de-Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Sauf samedi et dimanche, de 14 h. à 19 h. Du 12 décembre au 13 janvier.

DESSIN : 77 petits formats : Adami, Arnal, Buri, Corneille, Cueco, etc. — Galerie Le Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). Jusqu'au 15 janvier.

AU-DELA DE L'IMAGE : Bertholle, Boumeester, S. Delaunay, Droulers, Fagniez, etc. — Galerie Bellechasse internationale, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91).

FRANCIS BRAUN. Peintures, œuvres sur papier — NICOLE GIROUD, sculptures en porcelaine. — Galerie Noire, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. Jusqu'au 10 janvier.

EDWARD WESTON ET CLAUDE BATHO. Photographies. — Galerie Agathe-Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (277-38-24). Sauf dimanche et lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 31 décembre.

BOUILLON, DEVEZ, PANDINI. — Galerie Charley-Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie. Sauf dimanche, de 14 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 30 décembre.

BAUDIN. Sculptures : 1976-197[illegible] — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 23 décembre.

ROBERT BENAYOUN. Underground. — Galerie des Grands-Augustins, 16, rue des Grands-Augustins (325-35-85). Jusqu'au 24 décembre.

OLIVIER BRICE. Antiques drap[illegible] 1973. — Galerie Villand et Gal[illegible] 127, boulevard Haussmann (22[illegible]-59-91). - Objets drapés 1972. - Galerie O.-Ratié, 6, rue Bonapar[illegible] (325-16-49). Jusqu'au 24 décembre.

SAMUEL BURI. — Galerie Jes[illegible] Briance, 23-25, rue Guénégaud (32[illegible]-85-51). Sauf dimanche et lundi, [illegible] 14 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 24 décemb[illegible]

JEANNE CHAMPION. Le mus[illegible] imaginaire. — Galerie des Grand[illegible] Augustins, 16, rue des Grands-Augu[illegible]tins (325-35-85). Jusqu'au 24 décer[illegible]bre.

PAUL COLIN. — Galerie de Luc[illegible] 9, rue Pierre-Lescot. Sauf dimanc[illegible] de 14 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 20 ja[illegible]vier.

PIERRE COURTIN. Peintur[illegible] gouaches, gravures. — Les Arts pla[illegible]tiques modernes, 41, rue de Sei[illegible] (329-50-84). Jusqu'au 28 janvier.

CUIXART. — Galerie Tour [illegible] Nesle, 36, rue Mazarine (633-67-8[illegible]) Jusqu'au 17 décembre.

SONIA DELAUNAY. — Galer[illegible] Articurial, 9, avenue Matignon (2[illegible]-70-70). Jusqu'au 31 décembre.

DANIEL DELEUZE. — Gale[illegible] Yvon-Lambert, 5, rue Grenier-Sai[illegible] Lazare (271-09-33). Jusqu'au 24 [illegible]cembre.

JEAN DUBUFFET. Sculptures praticables. — Galerie Daniel-Ge[illegible] 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu[illegible] 20 décembre.

H. L. EDEN. — Galerie Vendô[illegible] 12, rue de la Paix (261-73-91). J[illegible]qu'au 15 janvier.

JEAN-MICHEL FOLON. Grav[illegible] 1974 - 1977. — Galerie La Hu[illegible] 14, rue de l'Abbaye (326-59-34). J[illegible]qu'au début janvier.

JAMES GUITET. Peintures. Galerie Regards, 40, rue de l'Univ[illegible]sité (261-10-22). Sauf lundi, [illegible] 14 h. à 19 h. Jusqu'au 17 décem[illegible]

VICTOR KOULBAK. Peintures dessins. — Galerie E. de Caus[illegible] 25, rue de Seine (326-54-48). J[illegible]qu'au 8 janvier.

YVES LEVEQUE. Peintures réc[illegible]tes. — Galerie H. Gomès, 6, rue [illegible] Cirque (225-42-49). Jusqu'au 24 [illegible]cembre.

RICHARD LINDNER. Peintures. Galerie Maeght, 13, rue de Téhé[illegible] (522-13-19). — Aquarelles. — Ga[illegible]rie Maeght, 26, rue Treilhard.

MAIRWOGER. — Galerie [illegible] France, 3, rue du Faubourg-Sai[illegible] Honoré (265-69-37). Jusqu'au 30 [illegible]cembre.

RAYMOND MASON. Sculptures dessins. — Galerie Claude-Bern[illegible] 7-9, rue des Beaux-Arts (326-97-[illegible]) Jusqu'au 25 janvier.

JEAN-CLAUDE MEYNARD. S[illegible] noire. — Galerie J.-P. Lavig[illegible] 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle ([illegible]-56-02). Jusqu'au 22 décembre.

MERET OPPENHEIM. Œuv[illegible] récentes. — Galerie F. Boul[illegible] 20, rue Bonaparte (033-59-09). J[illegible]qu'au 31 décembre.

BERNARD PAGES. — Gal[illegible] G. Piltzer, 38, rue des Blancs-M[illegible]teaux (278-74-33). Jusqu'au 14 j[illegible]vier.

SATISH PANCHAL. — Galerie [illegible] Haut-Pavé, 3, quai de Montebe[illegible] (033-58-79) Jusqu'au 31 décem[illegible]

TITI PARANT. — Librairie-gal[illegible] Obliques, 58, rue de l'Hôtel-de-V[illegible] (277-38-82). Jusqu'au 10 janvier.

RONALD SEARLE. Lithograp[illegible] 1975-1977. — Galerie Carmen-C[illegible] 10, rue Malher (278-43-14) Jusq[illegible] 15 janvier.

SOULAGES. — Galerie de Fra[illegible] 3, Faubourg Saint-Honoré (265-69-[illegible]) Jusqu'au 30 décembre.

TAKIS. Les Hydromagnétique[illegible] Galerie Artcurial, 9, avenue M[illegible]gnon. Jusqu'au 31 décembre.

DOMINIQUE THIOLAT. — Gal[illegible] Daniel-Templon, 30, rue Beaub[illegible] (272-14-10). Jusqu'au 31 décembre.

JAN VOSS. — Galerie C, 10, [illegible] des Beaux-Arts (325-10-72). Jusq[illegible] 20 décembre.

WAYDELICH. Histoire de L[illegible] Jacob. — Lucernaire forum, 5[illegible] Notre-Dame-des-Champs (544-57-[illegible])

ROLAND WIEDER. — Galerie A[illegible] 3, avenue de Suffren (783-4[illegible]) Jusqu'au 28 décembre.

WOLF. — Galerie l'Œil Sév[illegible] 14, rue de Sévigné (277-74-59). J[illegible]qu'au 7 janvier.

هكذا من الأصل

éâtres

(Les jours de relâche
at indiqués entre parenthèses.)

salles subventionnées

RA (073-95-26) (D., L.), le 7, à h. : Elektra ; les 8, 9 et 10, à h. : Giselle ; le 13, à 19 h. 30 : Belle au bois dormant ; le 14, 20 h. : l'Or du Rhin.
A-STUDIO (742-59-69), le 6, 8 10, à 20 h. 30 : The Rake's gress, ou la Carrière d'un ertin.
EDIE - FRANÇAISE (296-10-20), 7, 10 et 14, à 14 h. 30, les 11 14, à 20 h. 30 : les Acteurs de nne foi, On ne badine pas avec nour : le 11, à 14 h. 30, les et 13, à 20 h. 30 : Le roi se urt ; les 9 et 10, à 20 h. 30 : rare.
ILLOT, grande salle, les 7, 8, 10 et 13, à 20 h. 30, le 11, à h. : Ballet-théâtre Joseph ssillo. — Salle Gémier, les 7, 9, 10 et 13, à 20 h. 30, le 9, à h. 30, le 11, à 15 h. : Till ensplegel.
N (325-70-32) (D. soir, L.), h. 30, mat. dim., 16 h. : Doit-on lire
T ODEON (325-70-32) (L.) h. 30 : Mercredi trois quarts rnière le 11).
. (636-79-09), les 7, 9, 10, 13 14, à 20 h. 30, le 11, à 15 h. : Tragique Histoire d'Hamlet, ice de Danemark ; le 10, à h. 30 : Films ; le 8, à 20 h. 30 : re Parcours variétés ; le 12, à h. 30 : Ensemble 2 E 2 M.
T T.E.P. (636-79-09) (D., L.), h. 30 : la Force des faibles.

salles municipales

ELET (233-40-00) (D., L.), h. 30 ; mat. sam., 14 h. 30 ; ., 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga ; l, à 18 h. 30 : Danse et musi- contemporaines.
EAU CARRE (277-88-40), les 11 et 14, à 14 h. et 17 h. : de Gruss à l'ancienne. — Salle in, le 14, à 14 h. : Mercredis s ; le 12, à 20 h. 30 : Arts et niques du cinéma et de la vision : les 7, 8, 9 et 10, à h. 30 : Agrupacion Musica, de nos Aires ; le 10, à 17 h. 30 : e parcours, récital (Radio- ice) ; le 12, à 21 h. : Concert Maldonado, guitare d'Amérique le.
TRE DE LA VILLE (887-35-39), 7, 9, 13 et 14, à 20 h. 30 : lante polaire ; le 10, à 20 h. 30, , à 14 h. 30 : Santé publique ; 7, 8, 9 et 10, à 18 h. 30 : Yvan tin ; le 8, à 20 h. 30 : Ensemble contemporain ; les 13 et 14, à . 30 : Cie Philippe Genty.

autres salles

IBRE (322-70-78) (D. soir, L.) 30, mat. dim., à 18 h. : Dé- secret ; vend. à 18 h. 30 : isons de femmes ; le 10 à 30 : la Maison de l'inceste ; tir du 13 à 22 h. : Pinok et o (mime).
HEBERTOT (387-23-23) (D. L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : h. 30 : Si t'est beau, t'es
R (606-49-34) (L.) 21 h. mat. à 15 h. : le Roi des cons.
EE (073-27-24) (L.) 21 h., dim. à 15 h 30 : Equus.
ATRE - OPERA (261-44-16) oir, L.) 21 h., mat. dim. à et 18 h. 30 : Solness le ucteur.
S DU NORD (280-28-04) (D., h. 30, mat. sam. à 15 h. :
S - PARISIENS (073-87-94) 0 h. 45, mat dim à 15 h. : le Fils du cheik ; les 8, 9, 12 et 14 h. 20 : le Malade imagi-
UCHERIE DE VINCENNES, re de l'Aquarium (374-99-61) ., D. soir) 20 h. 30, mat. dim. h. : Les belles histoires n'ont d'issues (dern. le 13) ; Théâ- Soleil (374-24-08) (mer., J., r) 20 h. 30, mat. sam et dim. h. 30 : David Copperfield ; du Chaudron (328-97-04) à 14 h. 30 et 17 h., dim. à : Miracles à emporter.
CULTUREL DU Xe (208- 20 h. 30 : Grivoisons (dern.
TERNATIONALE (589-38-69), serre (D., L.) 21 h. : l'Avare.
E-CAUMARTIN (073-43-41) h. 10, mat. dim à 15 h. 10 : -Boeing.
E DES CHAMPS-ELYSEES -03) (D. soir, L.) 20 h. 45, im à 15 h. et 18 h. 30 : le pour Lipsia.
(261-69-14) (J., D. soir) mat. dim. à 15 h. : Pepsie.
D-VII (073-76-90) (D. soir, h., mat. dim. à 15 h. : Un du peuple.
IE (874-74-40) (D. soir, Mar.) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Rendez-vous à Hollywood.
GAITE - MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
HUCHETTE (326-38-99) (D.) 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (J., D. Mar.) 20 h. 30 : Lettres de prison d'A. Gramsci ; Mar. et J. à 20 h. 30 : les Ragionamenti de L'Aretin.
LUCERNAIRE (544-57-34) (L.) I : 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : Danses et Masques de Bali (dernière le 13) ; 22 h. 30 : Richard Wagner. — II : 20 h. 30, mat. dim à 18 h. 30 : Boite Mao Boite ; 22 h. 15, dim à 17 h. et 20 h. 30 : Zoo Story.
MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir) 20 h. 30, mat. dim à 15 h. : Peau de vache.
MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 14 h. 45 et 18 h. 30 : Nini la chance.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim, à 15 h. et 18 h. : La ville dont le prince est un enfant.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : les Vignes du seigneur.
MICHODIERE (742-95-88) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Pauvre assassin.
MOGADOR (285-28-80), les 7, 8, 9, 13 à 14 h. 30 : les Femmes savantes.
MONTPARNASSE (326-89-90) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Trois lits pour huit.
MOUFFETARD (336-02-87) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : les Précieuses ridicules.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 et 18 h. 30 : Apprends-moi Céline.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : la Magouille.
ORSAY (548-38-53) I : les 8, 9, 10 à 20 h. 30 ; le 11, à 15 h. et 18 h. 30 : l'Eden-Cinéma ; le 7, à 20 h. 30 : Harold et Maude, le 13, à 20 h. 30 : la Vie offerte. — II : (D. soir, L., le 8), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Albert Nobbs, le 8, à 20 h. 30 : les Libertés de La Fontaine.
PALAIS - ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles ; le 12, à 20 h. 30 et le 13, à 14 h. 30 : Rencontres (les Paradoxes, d'Oscar Wilde).
LA PENICHE (205-40-38) (D.), 20 h. 30 : le Psychopompe, 22 h. : Duo and Brandy.
PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.) 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Un sang fort.
POCHE - MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : Sigismond.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
RECAMIER (548-63-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. : Hernani.
SALLE VALHUBERT (584-30-60), à partir du 9, à 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. (D. soir, L.) : l'Ile de la raison, la Pupille.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Topaze.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 15 et 18 h. 45 : les Dames du jeudi.
THEATRE DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE (329-12-25), jusqu'au 10, à 20 h. 30 : l'Ombre du Conte.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h. 45 : Sylvie Joly.
THEATRE EN ROND (387-75-38) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Week-end des patriotes.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 21 h. : Elle, elle et elle.
THEATRE DU MARAIS (277-47-65) (D.), 20 h. 45 : Tueur sans gages.
THEATRE OBLIQUE (805-78-51) (D.) 18 h. 30 : la Ligne de partage.
THEATRE DE PARIS (874-20-44) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim., à 15 h. : Vive Henri IV.
THEATRE DES QUATRE CENTS COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Clovis, 21 h. 30 : l'Amour en visites, 22 h. 30 (+ V. et S., à 24 h.) : A force d'attendre l'autobus.
THEATRE 13 (588-05-89) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 45 : Arlequin poli par l'amour.
THEATRE 14 (201-81-29), jusqu'au 9, à 20 h. 30 : En attendant Godot.
THEATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Ménagerie de verre.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Ovni soit qui mal y pense.
TROGLODYTE (222-93-54) (J. et V.), à 21 h. : les Retrouvailles de l'imaginaire. Sam. à 14 h. 30 et 21 h., dim. à 15 h. 30 : Gugozone.
VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Pèfè de Broadway.

Le festival d'automne

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, (225-44-36), jusqu'au 11, à 20 h. 30 : Théâtre polonais de la danse. (Epitaphe pour Dom Juan, Stabat Mater) (relâche except. le 7).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35 (D.), 20 h. 45 : Hiroshima-Paradise, 22 h. : Youth (comédie musicale) ; 23 h. 15 : Seule dans la boîte.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : Néocid 77 ; 22 h. : les Frères ennemis ; (D., L.), 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal ; (J., V., S.), à 19 h. : Rina Singer.
BLANCS MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : Pardon, je m'excuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.
LA BRETONNERIE (272-24-81) (D., L.), 20 h. 30 et 22 h. 15 : Certificat, Dialogades.
CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.), I : 20 h. 15 : Aubade à Lydie (dernière le 13) ; 21 h. 45 : Popeck ; 23 h. : Douby. — II : 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. : Plantons sous la pluie ; (D., L.), 22 h. 15 : Une pitoyable mascarade.
CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (L.), I : 21 h. : Sugar Plum. — II : 21 h. 15 : Parade ; 22 h. 45 : la Matriarche.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Imago ; 21 h. 45 : Fromage ou dessert ; 23 h. 15 : le Pyromane.
DIX HEURES (606-07-48) (D., L.), 20 h. 15 : les Jumelles.
LE FANAL (233-91-17) (D., L.), 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; (D.), 20 h. 45 : le Président.
LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 20 h. 30 : Madame Nana ; 21 h. 30 : Il était la Belgique... une fois ; 22 h. 30 : le Peplum en folie.
LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (D., L.), 18 h. 30 : Girasol (groupe brésilien) ; 20 h. 30 : Ricet Barrier (dernière le 10, à 20 h. 30 et 22 h. 30) ; 20 h. 30 Teca et Ricardo (à partir du 14) ; 22 h. 15 : Deux hommes en colère (sauf le 10).
PETIT BAIN NOVOTEL (858-90-10) (D.), 21 h. : Valérie Bellet ; 22 h. 30 : Denis Wetterwald.
PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h. 15 : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
LE PLATEAU (271-71-00) (L.), 20 h. 30 : la Rage des hommes (dernière le 10). A partir du 13 : Rosine Favey ; 22 h. : Green et Lejeune.
LE SELENITE (033-53-14) (Mar.), I : 20 h. 45 : les Noces à l'envers ; 22 h. : Vos petites compagnes. — II : 21 h. : les Bonnes ; 23 h. 30 : M. Satsu.
LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, Coquillages et Crustacés.
LA TANIERE (337-74-39), les 8, 9 et 10, à 22 h. 30 : Hubert Félix Thiéphaine.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), I : 18 h. 30 : Drame musical instantané ; 20 h. 30 : Rictus ; 21 h. 45 : Soli-loques ; 23 h. : Antenne 1.000. — II : 20 h 45 : J. Antonin ; 22 h. : J.-C. Abadie ; 23 h. : Christian Seguret (Blue Grass).
LA VEUVE PICHARD (278-67-03) (D., L.), 22 h. : le Secret de Zonga.

Dans la région parisienne

ARGENTEUIL, salle J.-Vilar (961-51-43), le 9, à 20 h. 45 : Grand Ballet Tiane de Tahiti.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 7, 9, 10 et 13, à 20 h. 30 : le 11, à 17 h. : Barracas 75, Les Vaches de Cujancas.
BEZONS, Théâtre (982-20-88), le 10, à 21 h. : Ballet guadeloupéen.
BOULOGNE-BILLANCOURT, T.D.B. (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. à 15 h. 30 : Et la fête continue...
CACHAN, C.C.C. (735-66-12), le 9, à 20 h. 45 : Serge, Stéphane et Carine Reggiani.
CHAMPIGNY, Théâtre Gérard-Philipe (880-96-28), le 9, à 21 h. : De cape et d'épée.
CHOISY-LE-ROI, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), le 10, à 21 h. : Chansons de femmes ; le 11, à 16 h. : Ballets africains.
CLAMART, C.C. (645-11-87), le 9, à 20 h. 30 : C. Luter, R. Fonsèque, jazz ; le 10, à 20 h. 30 : Ballet Mario-Maya.
CLICHY, Théâtre Rutebeuf (737-59-50), le 11, à 15 h. : les Mains sales.
COLOMBES, M.J.C. - Théâtre (782-42-70), le 9, à 20 h. 30 : Louise Michel ou les Œillets rouges.
CORBEIL-ESSONNES, C.C. Pablo-Neruda (496-57-86), le 10, à 20 h. 30 : Quatuor bulgare (Beethoven, Spassov, Schubert).
COURBEVOIE, Maison pour tous, les 9 et 10, à 21 h. : Soirée arménienne ; le 10, à 21 h. : Zartong (musique arménienne).
CRETEIL, Maison André-Malraux (899-94-50), les 7 et 8, à 20 h. 30 : Ballet - Jazz de Montréal ; le 9, à 20 h. 30 : Quatuor bulgare (Schubert, Brahms) ; le 10, à 20 h. 20 : Cora Vaucaire. — M.J.C. du Mont-Mesly (207-37-67), le 8, à 21 h. : Tri Yann.
ENGHIEN, Théâtre du Casino (989-95-95), le 10, à 20 h. 30 : les Mains sales.
ERMONT, Théâtre Pierre-Fresnay (959-09-48), le 11, à 16 h. : Ballet Tiane de Tahiti.
EVRY, Agora (077-93-50), le 9, à 19 h. : Chants boliviens. — Hexagone, le 9, à 21 h. : les Trabunche, Uruguay Aqui : le 10, à 15 h. 30 : Chant du Brésil ; à 18 h. : H. Mena (Argentine) ; le 11, à 15 h. 30 : Marcos Velasquez et Daniel Curbelo ; à 16 h. 30 : Théâtre de marionnettes d'Uruguay.
FONTENAY-AUX-ROSES, salle des fêtes (702-05-24), le 9, à 21 h. : Flûtes de l'empire inca et chants de poètes sud-américains, avec Los Calchakis.
FONTENAY-LE-FLEURI, C. Pablo-Neruda (460-20-65), le 10, à 21 h. : Tri Yann.
GENNEVILLIERS, Théâtre municipal (793-26-30), les 8, 9, 10 et 13, à 20 h. 45 ; le 11, à 17 h. ; le 12, à 14 h. 30 : les Burgraves.
MAISONS-ALFORT, Salle des fêtes (357-97-00), le 11 à 16 h. : Trio Fontanarosa (Rameau, Brahms, Mendelssohn).
MEUDON, CC (626-41-20) : le 10 à 21 h. : A. Perret-Gentil.
MONTREUIL, Auditorium du Conservatoire (858-65-23), les 7, 8, 10 et 13 à 21 h., le 11 à 16 h. 30 : Les comédiens mimes de Paris ; Studio Théâtre : le 8 à 20 h. 30 : J.-M. Binoche ; le 9 à 20 h. 30 : Y. Riou ; le 10 à 20 h. 30 : Julien Gabriel.
NANTERRE Planétarium, les 7, 8, 9 et 10 à 20 h. 30 : La discothèque.
PONTOISE, Théâtre des Louvrais (030-46-01), les 9 et 10 à 21 h. : Candide ; le 13 à 21 h. : Colette Renard ; M.J.C. (464-12-04), le 10 à 21 h. : Hootnanny, avec J.-L. Vincent.
RIS-ORANGIS, salle Robert-Desnos (906-72-72), le 9 à 21 h. : Djamel Allam.
RUEIL - MALMAISON, E.L. André-Malraux (749-77-22), le 9 à 21 h. : Magma.
SAINT - DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), le 10 à 20 h. 30, le 11 à 17 h. : Guy Bedos ; à partir du 13 à 19 h. 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
SARTROUVILLE, Théâtre (962-43-83), les 9 et 10 à 21 h. : Pauline Julien.
SCEAUX, les Gémeaux (660-05-64), les 9 et 10 à 21 h. : Compagnie Michel Hallet (danse contemporaine) ; le 13 à 21 h. : Roger Siffer.
SURESNES, Théâtre J.-Vilar (506-57-18), les 8 et 9 à 21 h. : Mademoiselle Julie.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 10 à 21 h., le 11 à 15 h. : le Mariage de Figaro ; le 13 à 21 h. : Don Juan.
LE VESINET, CAL (976-32-75), le 9 à 21 h. : Coriolan.
VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), le 11 à 14 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France (Smetana, Xenakis, Beethoven, Borodine).
VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97), le 10 à 21 h. : Les ballets Walter Nicks.
VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74) (D. soir, L. Mar.), 21 h., mat. dim. à 18 h. : Blanche Alicata.
YERRES, Gymnase (948-38-06), le 10 à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Houtmann, soliste P. Amoyal (Smetana, Borodine, Xenakis, Beethoven).

iétés

sic-hall

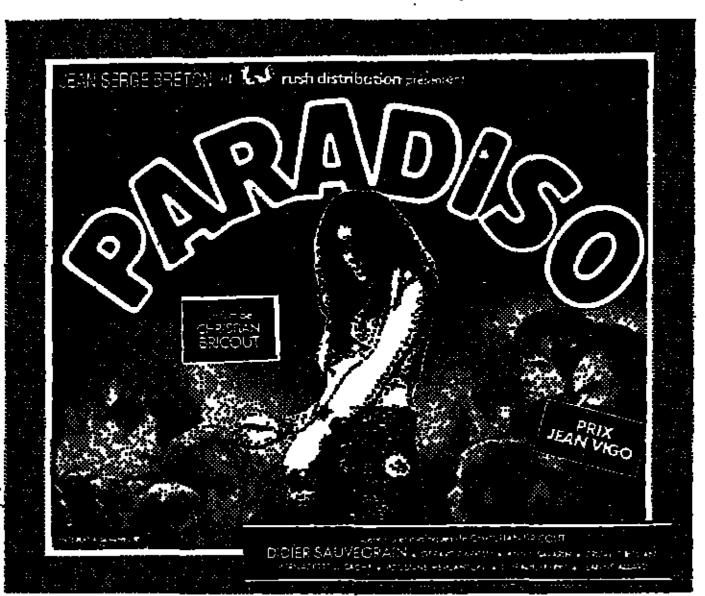
N CENTER (033-99-92), les 10 à 21 h. : Gilles Naudin.
(208-77-71) (D. soir), mat. dim. à 15 h. : Ray- evos.
(033-30-49) (D. soir, L.), mat. dim. à 14 h. 30 et : Zizi Jeanmaire.
ES - MONTMARTE (606- 21 h. : Colette Magny (der- 10) ; Alain Souchon (à u 12).
E PIERRE - CARDIN (266- D.), 18 h. 30 : Ondeko-Za ; h. 30 : le Grand Orchestre ndid.
(770-16-15) (D. soir), am. à 20 h. et 22 h. 30, 5 h. : Coluche.
(770-44-37), 21 h. : Liuis ernière le 10) ; à partir du h. 30 : Djamel Allam ; à 13 à 22 h. 30 : les Mira-
ES ARTS (272-62-98), jus- à 20 h. 45 : Bernard Hal- artir du 13 : Pauline Ju-
DE LA RENAISSANCE 0) (L.), 20 h. 45, mat. dim. : Claude Vega.
DES GLACES (607-49-93) h. : les Indiens Yaquis.
DU LUCERNAIRE (544- L.), 22 h. : Pierre Louki le 13)
MARIE - STUART (508- L.), 22 h. 30 : Pierre Aken-
(742-25-49), jusqu'au 9 à Gilbert Bécaud ; à partir Dave.

nsonniers

E LA REPUBLIQUE (278- h., mat. dim. et fêtes à Ce soir, on actualise.
ES (606-07-48), 22 h. : Le démonté.
S (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim. et fêtes à 15 h. 30 : Aux ânes, citoyens.

Jazz, pop', rock et folk

TROIS MAILLETS (033-00-79), jusqu'au 10, à 24 h. : Bernard Lubat.
THEATRE MOUFFETARD (336-02-87) les 8, 9 et 10, à 22 h. 30 : Denis Van Eyck et Patrick Fort (violoncelle et danse free-jazz) ; le 7, à 22 h. 30 : Richard Raux, G. Brown et J.-F. Catoire ; les 12 et 13, à 22 h. 30 : Didier Levallet, Mino Cinelu, J. Querlier, J. Cohen.
THEATRE DE LA PENICHE (205-40-39), le 11, à 21 h. : Saheb Sarbib
AIRE LIBRE (322-70-78), les 7 et 8, à 18 h. 30 : Jean-Claude Forenbach ; le 13, à 18 h. 30 : Jimmy Gourley et Pierre Michelot.
PALACE (772-44-37), à partir du 12, à 21 h. : Clifton Chenier (blues cajun de Louisiane (Voir music-hall.)
OLYMPIA (742-25-49), le 10, à 21 h. ; le 11, à 15 h. et 21 h. : Marcel Dadi et Chet Atkins.
SORBONNE, le 8, à 20 h. : Soho.
BATACLAN (700-30-12), le 8, à 19 h. 30 : Hearthbreakers.
AMERICAN CENTER (033-99-92), le 13, à 20 h. 30 : Groupe 743.
GOLF DROUOT (770-47-25), les 9 et 10, à 23 h. : Tangerine.
MUSEE D'ART MODERNE, le 8, à 20 h. 30 : Not Much Noise.
STADIUM BAR-TOTEM (583-11-00), le 7, à 22 h. : Frank Wright Quartet, avec Bobby Few, Alan Silva, Muhammed Ali, François Tusques
THEATRE MOGADOR (285-28-80), le 10, à 20 h. 30 : Alphonse Monzon ; le 12, à 20 h. 30 : Stéphane Grapelli.
PAVILLON DE PARIS (202-02-21), le 12, à 20 h. : Groupe 10 CC.
PALAIS DES CONGRES (salle bleue) (758-22-22), les 10 et 11, à 21 h. : Paco Di Lucia.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-72-74), V., S., Mar., à 23 h. 45 ; Dim., à 18 h. : Rodilardus (dernière le 13).



Cinéma

(*) Films interdits aux moins de treize ans.

(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 7 DECEMBRE. — 15 h. : le Cinéma et le Cirque : le Lutteur et le Clown, de B. Barnett ; 20 h. 30 : Ce bon vieux Sam, de L. McCarey ; 22 h. 30 : Au nom de la loi, de P. Germi.

JEUDI 8. — 15 h. : les Rapaces, d'E. von Stroheim ; 18 h. 30 : Vingt ans après, d'H. Diamant-Berger ; 20 h. 30 : Au-delà des grilles, de R. Clément ; 22 h. 30 : Rebecca, d'A. Hitchcock.

VENDREDI 9. — 15 h. : les Espions, de F. Lang ; 18 h. 30 : Salonique, nid d'espions, de Pabst ; 20 h. 30 : Drôle de frimousse, de S. Donen ; 22 h. 30 : l'Escalier, de S. Donen.

SAMEDI 10. — 15 h. : Chronique des années de braise, de M. Lakhdar Hamina ; 18 h. 30 : la Prime, de S. Mikaelian ; 20 h. 30 : Loin du Vietnam, d'A. Varda, J.-L. Godard, A. Resnais, C. Lelouch ; 22 h. 30 : Z, de Costa Gavras.

DIMANCHE 11. — 15 h. : le Cheik blanc, de Fellini ; 18 h. 30 : les Parapluies de Cherbourg, de J. Demy ; 20 h. 30 : les Intrus, de S. Gobbi ; 22 h. 30 : Entre le ciel et l'enfer, d'A. Kurosawa.

LUNDI 12. — Relâche.

MARDI 13. — Le cinéma et le théâtre. — 15 h. : Sumurum, d'E. Lubitch ; 18 h. 30 : Falstaff, d'O. Welles ; 20 h. 30 : Pygmalion, de G. Pascal ; 22 h. 30 : Salomé, d'E. Schroeter.

MERCREDI 14. — 18 h. 30 : le Cinéma et le Cirque : Annie Oakley, la reine du cirque, de G. Stevens.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).

L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

AUDREY ROSE (A., v.o.) (**) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) en soirée : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e, en matinée ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

BIG GENERATION (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ternes, 17e (380-10-41).

LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), horaire spécial.

CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) : Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) : Fauvette, 13e (331-56-86) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CRAZY-HORSE DE PARIS (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LA DENTELLIERE (Fr.) : Marbeuf, 8e (325-47-19).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Colisée, 8e (359-29-46).

DUELLISTES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'ENFER DES MANDINGOS (A., v.f.) (**) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Balzac, 8e (359-52-70) : Cambronne, 15e (734-42-96) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie 13e (580-18-03) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).

FORTINI-CANI (Fr., v. ita.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. spéc.

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à jeu. ; U.G.C-Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Marignan, 8e (359-82-92) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

L'ILE DES ADIEUX (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68).

LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

JULES LE MAGNIFIQUE (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), à 12 h. ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

MARCHE PAS SUR MES LACETS (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Balzac, 8e (359-52-70).

LE MILLE-PATTES FAIT DES CLAQUETTES (Fr) : Ermitage, 8e (359-15-71).

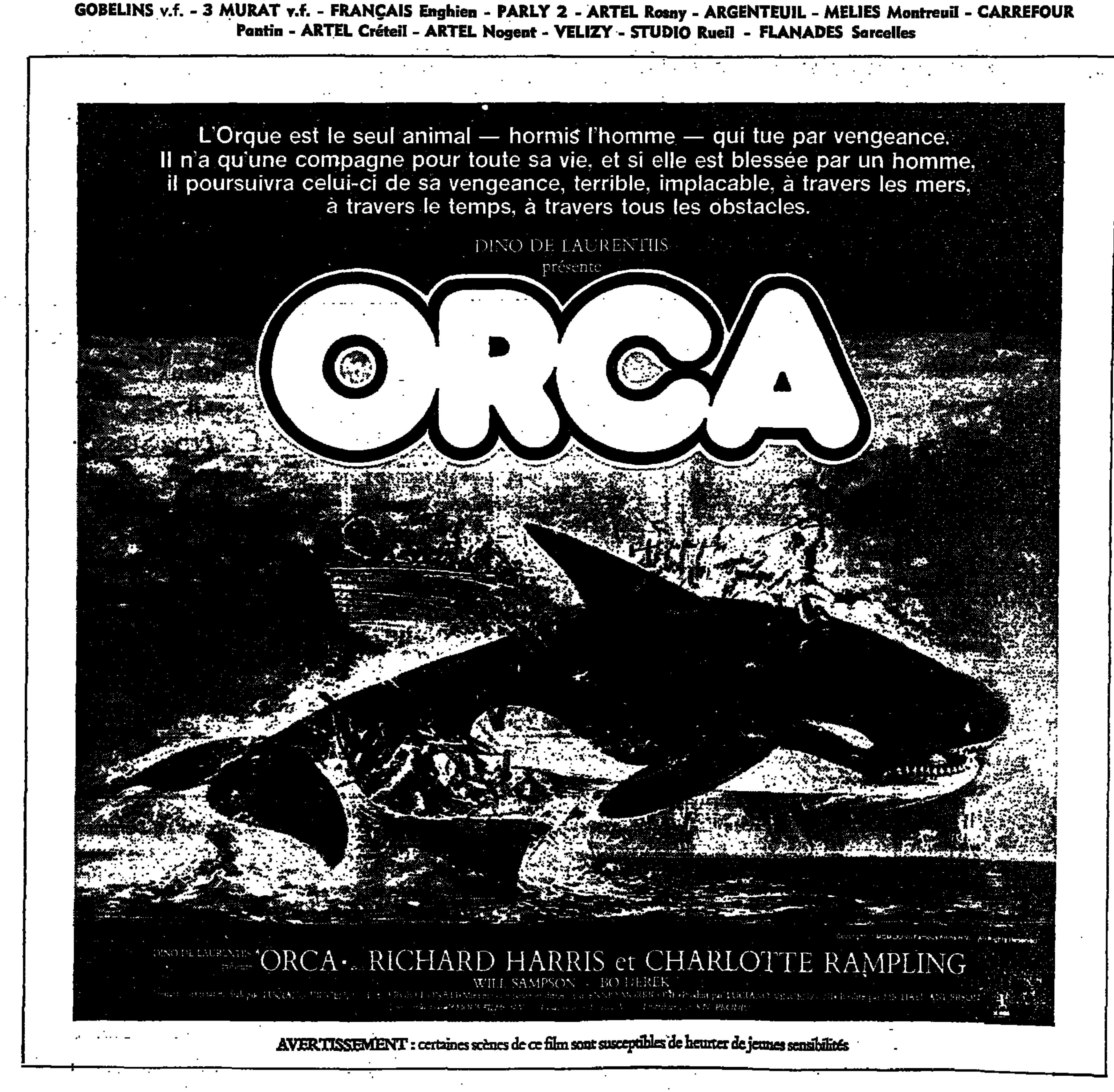
MOI, FLEUR BLEUE (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Lord-Byron, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

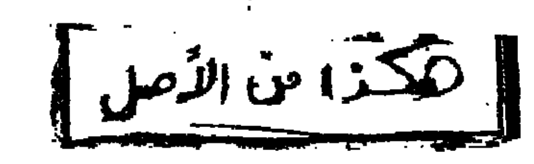
NOUS SOMMES DES JUIFS ARABES EN ISRAEL (Suisse, v. arabe) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Racine, 6e (633-43-71)

LA NUIT DES VERS GEANTS (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA NUIT TOUS LES CHATS SONT GRIS (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).







هكذا من الأصل

Cinema

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ALICE DANS LES VILLES (All., v. am.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68).
BANANAS (A., v.f.) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
BULLITT (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) (H. sp.).
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) (H. sp.).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
LA COLLECTIONNEUSE (Fr.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (H. sp., sf mar.).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) (H. sp.).
EASY RIDER (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
EL TOPO (Mex., v.o.) (*) : Broadway, 16e (527-41-16).
FACE A FACE (Sued., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; v.f. : Daumesnil, 12e (343-52-97) (H. sp.).
FAUST (All., v.o.) (Murnau) : La Pagode, 7e (705-12-15) (sf. à 22 h.).
LA FEMME DU DIMANCHE (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) (H. sp.).
FOOTLIGHT PARADE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
FRENZY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) (H. sp.).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE MAGICIEN D'OZ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
MARATHON MAN (A., v.f.) : Bergère, 9e (770-77-58)) (H. sp.).
MARYLIN (A. v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)) (H. sp.).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Le Royale, 8e (265-82-66), Marbeuf, 8e (225-47-19), Diderot, 12e (343-19-29), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA MEILLEURE FAÇON DE MARCHER (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-19).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Marbeuf, 8e (225-47-19), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ONE, TWO, THREE (A., v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES RESCAPES DU FUTUR (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29).
ROLLERBALL (A., v.o.) (*) : Arlequin, 6e (548-62-25).
PSYCHOSE (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).
SOLDAT BLEU (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (H. sp., sf. mar.).
UN MONDE FOU, FOU, FOU (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf. mar.).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
YESSONGS (Ang., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Action La Fayette, 9e (878-80-50).

Les séances spéciales

ADOM OU LE SANG D'ABEL (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15), à 22 h.
ALICE CONSTANT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).
AMARCORD (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
LES APPRENTIS SORCIERS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 20 h.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.f.) : Daumesnil, 12e (343-52-97), à 22 h., Dim. à 18 h. et 22 h.
CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
DE L'INFLUENCE DES RAYONS GAMMA (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LES DEUX CAVALIERS (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 12 h.
LES DIMANCHES DE VILLE-D'AVRAY (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar. à 21 h.
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.
LES ENFANTS DU PLACARD (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h.
LE FRERE LE PLUS FUTE DE SHERLOCK HOLMES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. à 21 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 30.
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15.
LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
LA MALEDICTION (A., v.f.) : Daumesnil, 12e, ven., sam. à 24 h.
MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Le Seine, 5e, à 16 h.
PANORAMA DU FILM UNDERGROUND (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
PERSONA (Suéd., v.o.) : Olympic, 14e, à 15 h. et 18 h. (sf S. et D.).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
SERAIL (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
SEBASTIAN (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
THEATRE DE SANG (Ang., v.o.) (**) : Acacias, 17e (754-97-83), ven. et sam. à 24 h.
UNE FEMME MARIEE (Fr.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
BAXTER VERA BAXTER (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).

Les festivals

STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07), Mer. Duellistes ; J. : Mort à Venise, V. : Une Tosca pas comme les autres, S. D. : Il était une fois l'Amérique.
LES BONS FILMS D'AUTREFOIS (v.o.), Action République, 11e (805-51-33), Mer. J., V. : Rio Bravo ; S., D. : la Fille du puisatier ; L., Mar. : Désirs humains.
J.-L. GODARD : Studio Galande, 5e (033-72-71), Mer. : le Petit Soldat ; V., S. : A bout de souffle ; D. : la Chinoise ; Mar. : Masculin-Féminin.
C. CHAPLIN (v.o.), Nickel-Ecoles (325-72-07), Mer. S., : la Ruée vers l'or ; J. : Charlot soldat, le Pèlerin, Jour de paie ; V. : les Temps modernes ; D. Mar. : le Kid ; L. : les Lumières de la ville.
COMEDIES MUSICALES DE LA M.G.M. (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), Mer. : Brigadoon ; J. : les Girls ; V. : la Belle de Moscou ; S. : Beau fixe sur New-York ; D. : Gigi ; L. : Un jour à New-York ; Mar. : Tous en scène.
CINEMA ITALIEN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : Profession reporter ; 16 h. : Affreux, sales et méchants ; 18 h. : les Poings dans les poches ; 20 h. : la Grande Bouffe ; 22 h. : Portier de nuit.
MASTROIANNI (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), Mer. : Liza ; J. : Huit et Demi ; V. : la Femme du dimanche ; S. : Leo the last ; D. : Break up ; L. : Journal intime ; Mar. : le Temps des amants.
HITCHCOCK (v. o.), Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : la Mort aux trousses ; Life Boat ; les Trente-neuf Marches ; Une femme disparait.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14), (v.o.) : I : 14 h. 15 : le Crépuscule des dieux ; Mer. J., V. à 20 h. : le Fanfaron ; S., D., L., Mar. à 20 h. : Ames perdues ; 22 h. 10 : Marathon man ; V. à 0 h. 20 : Taxi Driver ; S. à 0 h. 20 : Cabaret ; II : 14 h. : Dersou Ouzala : 16 h. 30 : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; 18 h. 30 : Aguire, la colère de Dieu ; 20 h. 10 : Trois Femmes ; 22 h. 30 : les Fraises sauvages ; V. à 24 h. : A l'est d'Eden ; S. : à 24 h. : Casanova de Fellini.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50). v.o. I : 13 h. : Five Easy Pieces ; 14 h. 45 : Nos plus belles années ; 17 h. : Une étoile est née ; 19 h. 30 : l'Important, c'est d'aimer ; 21 h. 30 : Trois Femmes ; V. et S. à 23 h. 45 : Carrie. II : 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : le Lauréat ; 16 h. 30 : un Tramway nommé désir ; 18 h. 30 : un Après-midi de chien ; 20 h. 30 : Mort à Venise : 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; V. et S. à 0 h. 15 : Delivrance.

Concerts

MERCREDI 7 DECEMBRE

ELYSEES MONTMARTRE (606-38-75) 14 h. 30 : Quatuor instrumental L. Bouley.
SALLE GAVEAU (225-29-14) 18 h. 45 : T. et E. Heidsieck (Schubert, Fauré, Hindemith) ; 21 h. : N. Zabaleta (Cabezon, Albeniz, De Falla).
LUCERNAIRE (554-57-34), 19 h. : Duo L. Claret et R.M. Cabestany (Brahms, Beethoven, Kodaly, Bach, Webern, Britten) : 20 h. 30 : M.C. Girod (Rachmaninoff, Scriabine).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. L. Maazel (Beethoven).
FIAP (589-89-15), 20 h. 30 : Musa Ehat (guitare classique).
EGLISE DES BILLETTES, 21 h. : Cathédrale des Andes (flûtes indiennes, musique hispano-indienne).
EGLISE ST-GERMAIN-L'AUXERROIS, 21 h. : Cantores de Paris, Ensemble d'archets français, dir. C. Ricard (Charpentier, Corelli).

JEUDI 8 DECEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. et 20 h. 30 : voir le 7.
ELYSEES-MONTMARTRE, 14 h. 30 : voir le 7.
PALAIS DES CONGRES (758-22-22), 20 h. 30 : S. Ozawa (Mahler).
RADIO FRANCE (524-15-16), 20 h. 30 : Nouvel orchestre philharmonique, dir. J. Maksymiuk, sol. D. Ranki (Penderecki, Stravinski, Chostakovitch).
INSTITUT NEERLANDAIS, 20 h. 30 : E. Verhey et C. Moerdiuk, Beethoven, Poulenc, Bartok, Flothuis).
SALLE CORTOT (924-86-55), 20 h. 30 : M.T. Claude et E. Magnan (Bach, Couperin, Marchand, Hindemith).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Juilliard quartet (Mozart).
EGLISE ST-ROCH, 21 h. : Orchestre Concert Lamoureux, chorale S. Caillat, dir. J.-M. Cochereau (Bach).

VENDREDI 9 DECEMBRE

HOTEL HEROUET (278-62-60), 20 h. 30 : S. Escure (Bach).
SORBONNE, amphi Richelieu, 12 h. 30 : G. Joy, M.-C. Theuveny et C. Reneau (Bach, Debussy, Schumann).
LUCERNAIRE, 19 h. et 20 h. 30 : voir le 7.
PALAIS DES CONGRES (758-27-08), 20 h. : Orchestre de Paris, dir. S. Ozawa (Mahler).
ELYSEES-MONTMARTRE, 14 h. 30 : voir le 7.
SALLE CORTOT, 20 h. 45 : Trio A.B.N. (Mendelssohn, Schumann).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 20 h. 45 : Chorale F. Von ...tee, Orchestre Bach, dir. K. Berg Bach : Oratorio de Noël).
SALLE GAVEAU, 21 h. : P. Baudet-...iony (Mozart, Beethoven, Scriabine, Tchaikovski).

SAMEDI 10 DECEMBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, ... h. : voir Palais des congrès, le 8 ; 17 h. : Orchestre national de France, dir. L. Maazel (Fauré, Franck, Debussy).
THEATRE DE LA MADELEINE, 17 h. : Quatuor Vermeer (Haydn, Wolf, Beethoven).
SALLE GAVEAU, 17 h. 30 : Concert Oubradous, dir. F. Oubradous (Bach, Sauguet, Vivaldi).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Ensemble ... de Machaut (de Machaut).
THEATRE EN ROND (387-88-14), 18 h. : Trio à cordes français (Beethoven, Mozart).
LUCERNAIRE, 19 h. et 20 h. 30 : voir le 7.
HOTEL HEROUET, 20 h. 30 : voir le 9.

DIMANCHE 11 DECEMBRE

THEATRE D'ORSAY (548-38-53), 11 h. : Quatuor bulgare (Schubert, Beethoven).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : Chorale de Trèves (Chants de Noël).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Trio Vuillaume et M. Debost (Mozart).
MUSEE GUIMET, 17 h. 30 : Ensemble 2E2M, dir. P. Mefano (Bach).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : voir le 10.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Concert Pasdeloup, dir. G. Devos (Berlioz, Beethoven, Mendelssohn).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : O. Pierre (Ducasse, Duruflé).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : F. Auclair (Bach, Liszt).
EGLISE AMERICAINE (551-38-90), 18 h. : Frances Conover Fitch (Byrd, Randall) ; 20 h. : J. Mac Kissic (Bach, Chopin, Ravel).
LUCERNAIRE, 19 h. et 20 h. 30 : voir le 7.
SALLE PLEYEL, 21 h. : M. Rudy (Schubert, Liszt, Prokofiev, Stravinski).

LUNDI 12 DECEMBRE

SALLE GAVEAU, 18 h. 45 : M. Behrendt, 21 h. : T. Santos (Sor, Granados, Nobre, Kieger, Villa Lobos, Albeniz).
LUCERNAIRE, 19 h. et 20 h. 30 : voir le 7.
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Ensemble Instrumental de France, dir. : J.-P. Wallez (Leclair, Ravel, Jolivet).
RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Concert Multiradiophonique (Ballif Schnebel, Morthenson).
PALAIS DES ARTS (272-62-98), 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. : M. Soustrot (Choquet, Lalo, Beethoven, Schoenberg).
ATHENEE (073-27-24), 21 h. : S. Richter et L. Kagaan et l'ensemble du Conservatoire de Moscou, dir. : Y. Nikolaeievski (Haendel, Berg).

MARDI 13 DECEMBRE

PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 : P. Boufil, J. Prat, B. Yannota Beethoven, Brahms).
ATHENEE, 18 h. 30 : voir le 12.
SALLE GAVEAU, 18 h. 45 : V. Reinemann et M. Nordmann, 21 h. : voir le 12.
LUCERNAIRE, 19 h. et 20 h. 30 : voir le 7.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre National de France, dir. : L. Maazel, sol. : B. Pasquier (Berlioz).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : Chorale de l'université d'Uppsale (Poulenc, B. Firmila (Vivaldi, Mystroem, Mahler).
FONDATION DES ETATS-UNIS, 21 h. : T. Bravermann et J. Guttliar (Crumb, Locatelli, Beethoven, Chostakovitch, Tchaikovsky).
SALLE CORTOT, 21 h. : E. Baro-Ribes (Schumann, Brahms, Liszt, Rachmaninoff, Albeniz).
THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21 h. : M. Le Dies-Richard, (violon).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE 21 h. : V. Dietschy, D. Fournier, O. Bailleux (Lawes, Purcell, Bernier, Corelli).

Danse

Voir aussi Festival d'automne

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), les 8, 9 et 10 à 21 h. : Nourkil.
THEATRE DE LA DANSE (Divertimento, Madrigalesco, Azzamane).
STADIUM (583-11-00), les 8 et 9 à 20 h. 30 : Kol Aviv (danses d'Israël).
LUCERNAIRE (544-57-34), jusqu'au 13 à 20 h. 30 (L.) : danses et masques de Bali.

Spectacles sur glace

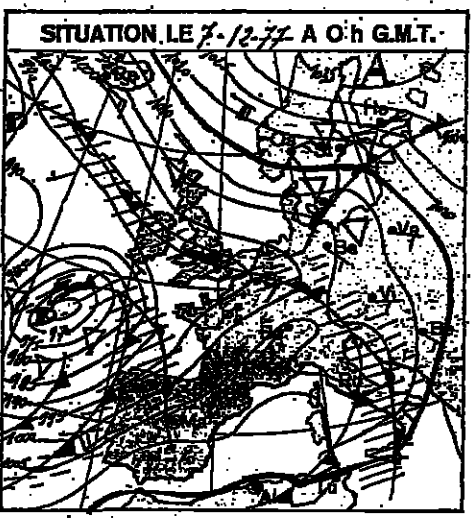
PARC FLORAL DE PARIS (365-14-62 (L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 14 h. et 17 h., mat. mer. à 14 h. 15 : Aladin et la lampe merveilleuse.

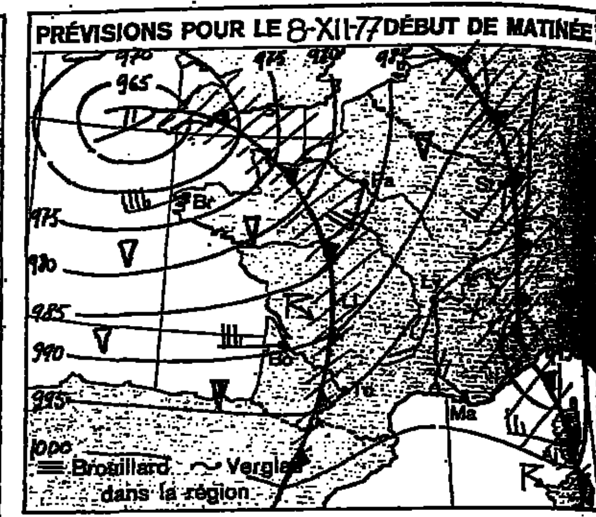
LE MONDE DES SPECTACLES



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 7 décembre à 0 heure et le jeudi 8 décembre à 24 heures :

La profonde dépression située sur le proche-Océan, le mercredi 7 décembre à 0 heure, se déplacera vers l'Angleterre. Elle entretiendra sur le sud-ouest de l'Europe, le golfe de Gascogne et la Méditerranée occidentale un flux très rapide de secteur sud-ouest.

Jeudi 8 décembre, des vents forts souffleront sur l'ensemble du pays. Ils atteindront la tempête sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche, et de violentes rafales sont également à craindre dans l'intérieur du pays, ainsi que dans le Midi méditerranéen. En général, le ciel sera variable avec alternance d'éclaircies et de nuages. Ceux-ci donneront des averses assez fréquentes, parfois accompagnées d'orages sur les régions de l'Ouest et du Midi, ainsi qu'en montagne, où il neigera à partir de 1 200 mètres à 1 400 mètres.

Les températures demeureront relativement élevées ; les maxima seront toutefois en légère baisse par rapport à ceux du mercredi 7 décembre.

Mercredi 7 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 996,8 millibars, soit 747,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 15 et 5 degrés ; Biarritz, 13 et 12 ; Bordeaux, 13 et 7 ; Brest, 11 et 7 ; Caen, 10 et 8 ; Cherbourg, 9 et 7 ; Clermont-Ferrand, 11 et 5 ; Dijon, 6 et 4 ; Grenoble, 4 et 1 ; Lille, 3 et 3 ; Lyon, 10 et 6 ; Marseille, 13 et 3 ; Nancy, 4 et 4 ; Nantes, 12 et 9 ; Nice, 11 et 5 ; Paris-Le Bourget, 11 et 7 ; Pau, 14 et 5 ; Perpignan, 16 et 3 ; Rennes, 12 et 9 ; Strasbourg, 1 et 0 ; Tours, 12 et 8 ; Toulouse, 14 et 5.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 2 2et 13 degrés ; Amsterdam, —2 et —3 ; Athènes, 11 et 9 ; Berlin, —1 et —4 ; Bonn, —1 et —3 ; Bruxelles, 3 et 2 ; îles Canaries, 24 et 15 ; Copenhague, 2 et —5 ; Genève, 5 et 2 ; Lisbonne, 17 et 16 ; Londres, 5 et 5 ; Madrid, 10 et 8 ; Moscou, —9 et —11 ; Nairobi, 21 et 17 ; Palma-de-Majorque, 18 et 8 ; Rome, 15 et 6 ; Stockholm, 0 et —5 ; Téhéran, 15 et 9.

Environnement

DEUX SEMAINES CONTRE LE BRUIT A PARIS

Une campagne contre le bruit a commencé le lundi 5 décembre à Paris et continuera jusqu'au 17 décembre, indique la préfecture de police.

Durant la première semaine, les services de police informeront et conseilleront le public. A partir du 12 décembre et jusqu'à la fin de la campagne, les gardiens de la paix réprimeront l'usage abusif des avertisseurs sonores et les bruits excessifs produits par les vélomoteurs et les automobiles.

Un centre de contrôle du bruit sera ouvert en permanence tous les jours sauf le dimanche, de 8 h. 30 à 16 h. 30 au bois de Vincennes, avenue de la Cavalerie (face au château) où les conducteurs pourront faire examiner leur véhicule. Quant aux contrevenants, ils seront invités à se présenter à un centre de vérification, après avoir fait régler ou réparer leur véhicule par un professionnel.

Solidarité

LE 25e ANNIVERSAIRE DES « BRAVES GENS »

Le mouvement de solidarité nationale les Braves Gens, fondé en 1953 par Louis de Danne, fête cette année son vingt-cinquième anniversaire.

Après avoir participé à de nombreuses opérations contre la misère des personnes âgées, il lance, à l'approche de Noël, un appel pressant à tous ceux qui pourraient l'aider à offrir aux isolés, aux déshérités du troisième âge, un goûter et des colis de victuailles.

Les dons en espèces qu'ils recevront permettront aux animateurs bénévoles de ce mouvement de poursuivre, après les fêtes de fin d'année, leurs activités multiples : assistance ménagère, ravitaillement en vivres, en bois et en charbon, démarches administratives...

★ Les Braves Gens, 5, rue des Ecouffes, 75004 Paris. C.C.P. Paris 8427-62.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 7 décembre 1977 :

TROIS DECRETS

● Portant sur la création de centres de vote à l'étranger.

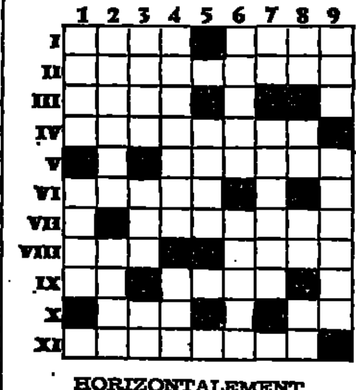
● Modifiant le décret n° 73-523 du 8 juin 1973 fixant les modalités de calcul des cotisations du régime de l'assurance obligatoire des salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

● Relatif à l'assurance-maladie et maternité des personnes libérées du service national actif.

Jeunesse

● *Une antenne de l'Agence pour l'emploi au centre d'information et de documentation Jeunesse Méditerranée.* — Jusqu'au 31 décembre, cette antenne centralise les propositions d'emplois de stages pratiques et de stages de formation rémunérés disponibles dans la région de Marseille. Tous les jours, de 8 h. 30 à 17 h. 30, sauf le samedi et le dimanche.

★ C.I.D.J.M., 4, rue de la Visitation, 13004 Marseille, tél. (91) 49-19-40.



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Visites et conférences

JEUDI 8 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., grille d'honneur, esplanade côté Seine, Mme Bouquet des Chaux : « Napoléon à Paris : le retour des cendres aux Invalides ».

15 h., 1, rue du Figuier, Mme Legregeois : « Hôtel du XVe des archevêques de Sens : bibliothèque et documentation sur l'artisanat et les techniques ».

15 h., entrée du musée, rue de Rivoli, Mme Oswald : « Paris 1900 : la grande salle des arts décoratifs ».

15 h., arrêt de l'autobus 47, face hôpital de Bicêtre, Mme Pennec : « Histoire des hôpitaux parisiens : Bicêtre, le puits de Boffrand » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, galerie, esplanade de la défense : « Peinture de Java et de Bali » (L'Art pour tous).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Les jardins et les plus beaux hôtels du Marais » (A travers Paris).

14 h. 30, musée, 6, place Paul-Painlevé, Mme Ferrand : « Musée de Cluny et thermes de Lutèce ».

15 h., 107, rue de Rivoli, M. Alain Weill : « Le café-concert, 1870-1914 » (Musée des arts décoratifs).

14 h., Grand Palais, entrée de l'exposition : « Gustave Courbet ».

18 h., Musée de l'Orangerie, entrée : « Les collections de Louis XIV » (Paris et son histoire).

15 h., en haut des marches « L'Opéra de Paris » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 14 h. 30, 122 rue du Bac, Marie-Agnès Vignon : « Visions sur l'Inde » (Centre de préparation à la retraite).

14 h. 30, 18, rue Greuze, Mme Wisdorff, troisième étage : « Histoire de la porcelaine » (Art et Histoire).

15 h., rue de Rivoli, M. Roger Guerrand : « Hector Guimard » (Musée des arts décoratifs).

18 h., 33, rue du faubourg Saint-Honoré, M. Maurice Schumann : « L'accélération de l'histoire menace-t-elle la liberté ? » (Cercle de l'Union interalliée).

18 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna, F. et M. Debaisieux : « Auvergne en majesté ».

20 h. 30, rue de Rivoli : « L'architecture et le décor intérieur au XVIIIe siècle » (Musée des arts décoratifs).

20 h. 30, Palais de Chaillot, salle de cinéma du Musée de l'Homme, M. Patrice Fava : « Les dieux de la Chine ».

21 h., musée Guimet, 6, place d'Iéna, F. et G. Debaisieux : « Regards vers l'Inde du Nord ».

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 938

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I					■				
II									
III					■		■	■	
IV									■
V	■		■						
VI						■		■	
VII		■							
VIII				■	■				
IX			■					■	
X	■				■		■		
XI									■

HORIZONTALEMENT

I. Réconforte quand il est petit ; Pas niable. — II. Sont appelés à passer sur bien des choses. — III. Fournissait le gîte à nos ancêtres. — IV. Donnent le jour dans une maternité. — V. Emporte maints vieillards. — VI. Département. — VII. Sont fougueux, par définition. — VIII. Hantait d'anciennes forêts ; Déplacée. — IX. Lie ; Naît dans le Perche. — X. Se détend ; Est dans la note. — XI. De fil en aiguille, elle en arrive à parler bas.

VERTICALEMENT

1. La dernière unité ; Ses rives sont familières aux Périgourdins. — 2. Colorées ; Précieux auxiliaire. — 3. En Espagne ; Délia souventes fois des langues ; Symbole chimique. — 4. Sont d'un commerce difficile ; Abrège une transcription. — 5. Amplifie. — 6. Tient parfois très longtemps sur un pied ; Assure de constants échanges. — 7. Chante dans les bois ; Forte fièvre. — 8. Désigne un Grand ; Conjonction ; Compagnon d'Abadie ; Confère une certaine noblesse. — 9. Préfixe ; Familier aux habitués des cercles.

Solution du problème n° 1 937

Horizontalement

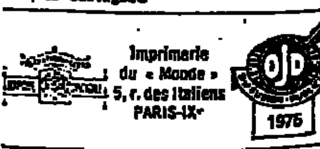
I. Migration. — II. Acier ; Ora. — III. Stèles ; CC. — IV. Cenis ; Thé. — V. A.R. ; Abel. — VI. Rétro ; SL. — VII. Entêté. — VIII. Dot. — IX. Echassier. — X. Révisera. — XI. Tés ; Lésai.

Verticalement

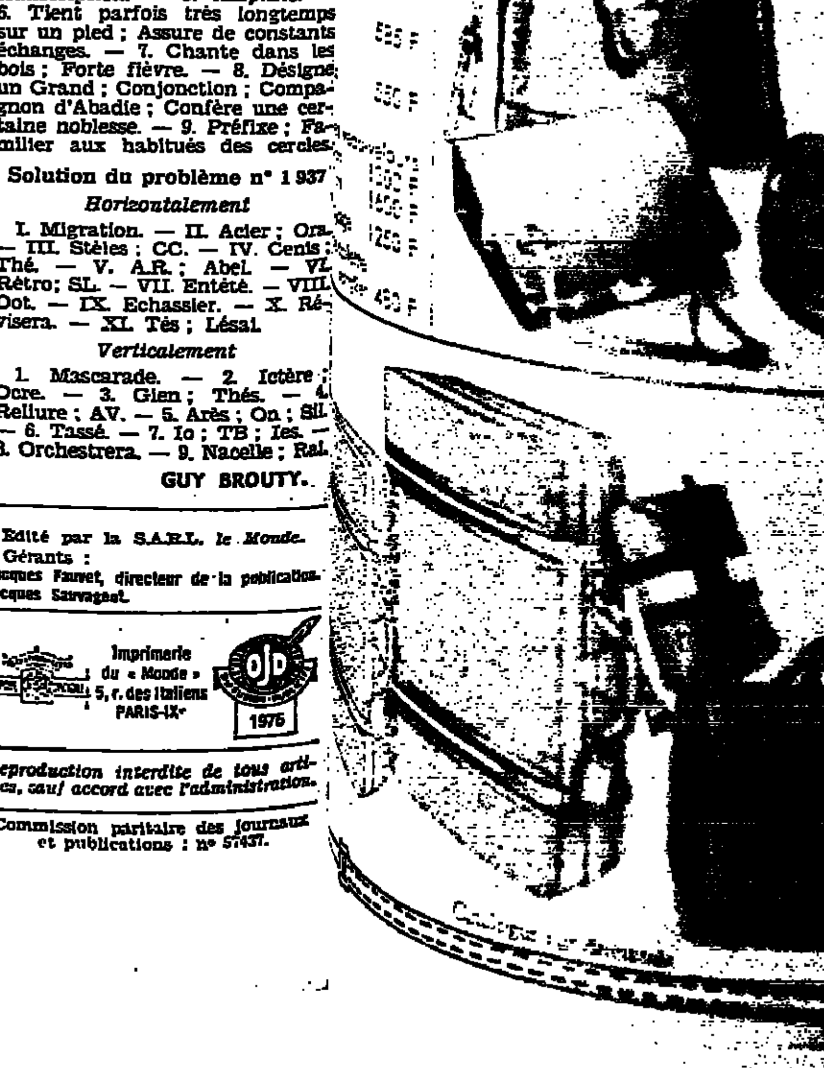
1. Mascarade. — 2. Ictère ; Ocre. — 3. Glen ; Thés. — 4. Rellure ; AV. — 5. Arès ; On ; Sil. — 6. Tassé. — 7. Io ; TB ; Ies. — 8. Orchestrera. — 9. Nacelle ; Rai.

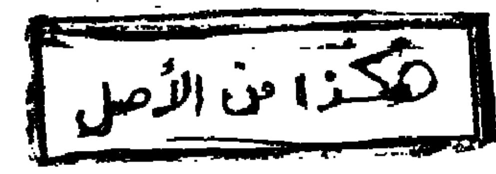
GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

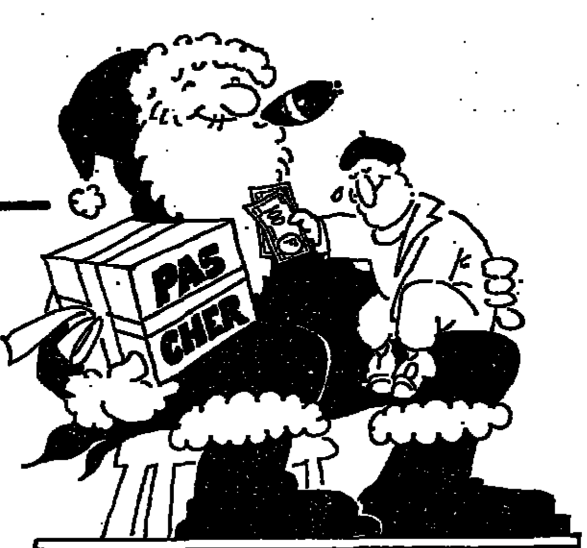


Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.





Cadeaux



(Dessin de PLANTU.)

En passant par les grands magasins

CHACUN des grands magasins parisiens et leurs filiales des centres commerciaux de la périphérie s'ingénient, au moment des fêtes, à présenter les nouveautés dans le domaine de leurs spécialités tout en cherchant à les étendre. Ainsi le BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE vient-il d'ajouter un rayon de sports marins à ses voitures électriques, ses bicyceltes et ses gammes de bricolage. « Mini-Venus Lite » est une lampe à brancher sur l'allume-cigare ou une batterie de 12 volts pour percer d'un phare blanc jusqu'à 500 mètres de ténèbres. Sa puissance lui permet aussi d'être visible et repérable à travers la pluie et le brouillard. En matière plastique antichocs, elle existe en bleu et blanc : 260 F.

Le barreur de nuit comme le chasseur appréciera un chauffe-main en métal gainé de velours bleu, à l'intérieur duquel on dépose un bâtonnet de fuel solidifié. Il s'allume avec un briquet et sa combustion sans flamme dégage, pendant neuf heures, une chaleur agréable. A peine plus grand qu'un poudrier, il coûte 36 F et la boîte de douze bâtonnets : 12 F.

Au BON MARCHE les choix sont innombrables, à partir du très important rayon d'alimentation, des tapis d'Orient et des productions artisanales françaises. Mais il y a aussi du nouveau en premiers prix pratiques. On connaît les verres métallisés « Multigift ». Les gobelets sont présentés cette année en altuglass phosphorescent aux tons de bonbons acidulés, à raison de douze verres de toutes les couleurs sur leur plateau (80 F). Dans le même esprit, des sets de table nacrés apporteront une note originale aux soupers de réveillon, en formes octogonales, ovales ou rondes, vendues par six avec dessous de verres (65 F, 75 F et 45 F).

Dans le cadre de leur politique de développement de marques de luxe au renom international, les GALERIES LAFAYETTE viennent d'inaugurer une boutique « Cartier's Corner » regroupant toute la série des « Must » avec les montres premiers prix à cadrans de couleur pour hommes et femmes (à partir de 1 760 F), les modèles en or massif, les briquets, les stylo-billes plaqués or, ainsi que les bagages et la maroquinerie (de 450 F à 3 900 F).

Bizarre à la « Boutique noire »

Autre exclusivité, la lingerie d'Yves Saint-Laurent, à la fois amusante et pratique, qui sera présentée en défilé sur mannequins les lundi, mercredi et vendredi jusqu'au 16 décembre et tous les jours jusqu'au 23, à raison de trois passages entre 12 h. 30 et 16 h. 30. Les prix des chemises de nuit oscillent entre 410 et 740 F en mélanges de polyester et de coton. Pierrots et Colombines trouveront un style léger et seyant en ensembles pour réveillons (de 300 à 1 000 F) en blouses, jupes et robes.

Enfin « *Le pain dur* », traité en objets décoratifs de Provence et du Pérou qui sont de bons symboles de prospérité à déposer dans la cheminée, comme ces pains d'épices en forme de cœur (de 10 à 20 F), des figurines péruviennes (à partir de 20 F), des napperons, des sacs à pain brodés, voire des santons (95 F).

AU PRINTEMPS, la « Boutique noire » s'étend aux cadeaux bizarres et inattendus. En dernière minute vient d'être inauguré un coin « Avant de dormir » où sont rassemblés des objets en céramique, en verre ou en bakélite noire, ivoire ou écaille, créés par des décorateurs italiens. On y trouve de tout, du fume-cigarette en ivoire (150 F) à une vaisselle noire au décor de grappes de raisin (180 F la théière).

Toujours au Printemps, « Isadora » est la dernière émanation du style rétro. Derrière ce nom, appelé à un nouveau retentissement international, on trouve un parfum au nom de la grande danseuse aux voiles, et une jeune femme : Danielle Poulain, qui a été pendant dix ans la collaboratrice de Pierre Dinand et aujourd'hui son associée. Il est le plus connu des créateurs parisiens de flaconnages et de présentations de parfum. Elle façonne des bijoux avec charme et tendresse en bakélite ou ambrolite, numérotés et signés comme des œuvres d'art, sur des thèmes exotiques, des arlequinades et des personnages naïfs et gais en colliers assez importants dont une perle-tube tient toujours une réserve d'« Isadora ». Des boucles d'oreilles et des broches sont travaillés dans le même esprit. Ses colliers se trouvent aussi en plastique moulé (de 120 à 180 F), les numérotés sont naturellement plus chers (de 500 à 950 F) et les boucles d'oreilles commencent à 100 F.

Pour les robes décolletées du réveillon, des pendentifs d'oreilles, un peu Arts-Déco, sont en verre teinté ou transparent aux teintes subtiles de bleu dur, de rose, de parme ou de noir (25 F pour oreilles non percées, 35 F les autres). Les colliers à grosses boules ou cubes sont inspirés de modèles antiques ou africains, en ambrolite et doré mat, dans les tons de marron et de beige (de 100 à 300 F).

La SAMARITAINE est le grand magasin des trouvailles, des dessous chauds, des vêtements de travail, des objets quotidiens traditionnels en voie de disparition. Ainsi cette chauffeuse en brique réfractaire vernie se glisse-t-elle au four pour en absorber la chaleur avant de servir de bouillotte au fond d'un lit (12 F). Ce panier d'osier en forme d'U incurvé était utilisé autrefois pour séparer le bon grain de l'ivraie. Il se prête maintenant à de multiples usages en décoration, notamment de fruits et de légumes en natures mortes hivernales (47 F).

Le rayon des animaux domestiques est l'un des plus importants et des plus accessibles de Paris. On y propose des sacs de 5 kilos d'aliments composés de croquettes et de céréales, rarement vendus dans les grandes surfaces. De Londres arrivent des torsades de peau de buffle découennée, grandes comme des demi-baguettes de pain (18 F). Testée par Nyaka le boxer, cette friandise a épargné quelques pantoufles, voire le contenu de la voiture. D'autres formes comprennent un os de veau avec nœud pour se faire les dents (de 8 à 11 F).

— AUX TROIS QUARTIERS, le rez-de-chaussée comprend un grand choix de gants et de mouchoirs. Parmi les cadeaux les plus nouveaux, c'est ici que l'on trouve la collection de sacs des créations Chanel (400 à 1 200 F).

NATHALIE MONT-SERVAN.

Beaux linges

LES trousseaux d'autrefois, entassés dans de vieilles armoires et négligés par leurs mères, font la joie des jeunes femmes d'aujourd'hui. Elles découvrent avec ravissement les parures de lit et les nappes brodées et éprouvent le même plaisir que leurs grands-mères, ou, plutôt, leurs arrière-grands-mères, à parer leur maison d'un linge raffiné. On le trouve dans des boutiques au charme désuet, apporté par des vieilles dames désargentées ou déniché dans des ventes provinciales. La plupart de ces pièces, en belle toile fine, sont neuves, une partie seulement de ces grands trousseaux ayant été utilisée en son temps.

A deux pas de la tour Maine-Montparnasse, Fanette présente, dans un cadre rustique, du linge ancien qui convient à la vie de tous les jours. Les nappes, en damassé blanc ou de couleur, valent entre 80 et 200 F selon leur taille. Pour la cuisine, il y a des garnitures d'étagères, en toile blanche ou bise ornée de broderies rouges à motifs de fruits, canards ou moulins (40 francs environ), des torchons en pur lin brodés de chiffres ou d'amusants « cache-torchons » (utilisés dans le Nord et en Alsace), ornés de dessins bleus faits au point de croix. Pour des petits cadeaux, il y a tous les formats de napperons, brodés ou en dentelle, à partir de 15 francs, de fins mouchoirs et des range-chemises brodés à transformer en coussins, 50 francs.

D'anciens cache-édredons, au crochet ou en dentelle, peuvent faire de belles enveloppes de couettes. Sur les étagères des armoires de sa boutique, Fanette range les draps brodés, le plus souvent pour grands lits, et des taies assorties aux draps ou dépareillées. Pour les nuits d'hiver, de confortables chemises blanches à manches longues et petit col rond, existent en tailles féminines, masculines et enfantines. De quoi équiper toute la famille en 1900 !

Pour sa boutique « L'autre jour », Dorothée d'Orgeval sélectionne du linge de maison et des parures féminines d'autrefois. Pour dresser le couvert sur de grandes tables, des nappes en damassé blanc ornées de chiffres brodés existent en douze couverts. Recherchées pour agrémenter un centre de table, des petites nappes à thé carrées finement brodées valent 180 F environ. Pour orner un dessus de commode ou de desserte, le choix peut se porter sur de longs napperons, brodés et conçus naguère pour cet usage décoratif. Les parures de draps et taies à broderies valent 650 F environ.

Le rythme de la mode étant cyclique, les très jeunes femmes aiment se parer de la lingerie du début de ce siècle. Les combinaisons garnies de dentelle (140 F) et les chemises de jour, à fines épaulettes, deviennent des tenues de nuit. Les longs jupons blancs à volants se recouvrent de jupes paysannes et se portent avec des caracos en baptiste, à longues manches bouffantes resserrées par un poignet volanté. A « L'autre jour », il y a aussi des chemisettes pour enfants, des robes et des bonnets de dentelle et une ravissante enveloppe de couette, pour lit d'enfant, bordée d'un volant brodé.

Raffinement

A l'enseigne du « Temps retrouvé », Micheline Parrault présente tout ce qui faisait le raffinement des trousseaux de jadis. La dentelle joue sur toute la gamme des napperons : du dessous de vase, ocré, à 30 F au grand milieu de table en dentelle de Bruges en passant par toutes les garnitures de plateaux, rondes, carrées ou ovales. Empilées dans les armoires où les clientes fouinent à loisir, ou étalées sur des tables, les nappes ont la blancheur des damassés les plus fins, incrustés parfois de dentelle, ou, pour les dîners d'apparat, ornés de très belles broderies.

Il n'y a également que l'embarras du choix pour des draps brodés, dont les prix s'échelonnent de 300 à 800 F, les parures (drap et taies) les plus somptueuses valent jusqu'à 1 500 F. Mais pour des goûts — et une bourse — plus modestes, il est possible d'acquérir des taies seules qui rehausseront un drap à simple jour ; elles sont brodées (de 150 à 200 F), à volants garnis de dentelles ou en organdi avec incrustations, 400 F.

Les robes de baptême et les petits manteaux à cape brodée sont très appréciés des jeunes mamans qui aiment aussi habiller les fillettes, les jours de fête, d'une robe finement ornée de l'époque 1900. Pour changer radicalement du blue-jean quotidien.

JANY AUJAME.

★ Fanette, 1, rue d'Alençon, 75015 Paris, de 11 h. à 19 h. ; L'autre jour, 26, avenue La Bourdonnais, 75007 Paris ; Le temps retrouvé, 6, rue Vauvilliers, 75001 Paris, de 13 h. 30 à 20 h.

EXOTIQUE...

Le lointain rapproché

SOUDAIN le Français se plaît à égayer son living de meubles en bambou tacheté, à tirer des stores asiatiques devant ses fenêtres, à empiler des bois laqués et assiettes émaillées de Chine sur ses étagères de cuisine. Les murs se tapissent de papier de riz, les plantes tropicales émergent des cache-pot de Formose. Du studio à l'atelier d'artiste, du F3 au cinq pièces cossu, chaque appartement revendique sa note exotique. Valorisant les appartements-témoins, la décoration exotique est utilisée par les promoteurs : fauteuils thaïlandais aux courbes graciles corrigeant les angles des pièces, tapis indiens humanisant le sol. La subtilité orientale pallie les lacunes des constructions rectilignes. Somme toute, l'exotisme se vend bien.

Faste période pour les importeurs qui achètent le produit fini ou le font fabriquer là où il coûte le moins cher. En dépit des droits de douane, du transport et des réglementations, rien n'arrête ce raz de marée sur le marché français.

Dernière chaîne de magasins exotiques apparue en France, Pier import, achetée aux Américains — il existe trois cent vingt magasins Piers one import aux Etats-Unis — vient d'ouvrir récemment son treizième magasin au 12, boulevard de la Madeleine, et utilise comme formule : « *Faites voir du pays à votre maison* ». A la différence de la Cie des acheteurs associés, proposant au 45, rue de Rennes, des objets de la vie quotidienne chinoise ou de la Cie française de la Chine et de l'Orient, exposant des produits de toute l'Asie, Pier import à Paris et dans les grands ensembles de la région parisienne réunit, selon sa propre formule, « *des idées made in ailleurs* ».

Dans ces bazars, le visiteur aura le choix entre un tabouret de pin yougoslave, une carpette de Chine, des cache-pot du Japon, des assiettes de Valencia, d'Italie, des stores de Taïwan, des porte-plantes des Philippines, de la verrerie de Pologne ou une table en rotin de Malte. « *Ici*, dit une étudiante, *je peux trouver une bibliothèque en bambou de Chine à 350 F, alors que les moindres éléments en bois fabriqués en France, plus solides, certes, sont introuvables à moins de 600 F.* » Outre ces grands magasins invitant à consommer l'imaginaire, chaque quartier de Paris possède aussi ses boutiques aux noms exotiques résonnant de tango argentin ou de flûte indienne.

Toutefois, certains marchands ne se contentent pas de livrer des objets vidés de leur contenu culturel, réduits à leur seule fonction décorative, considérant qu'ils relèvent d'une émotion, de la rencontre avec une autre civilisation. Dans cet esprit, L'objet trouvé, 5, rue Frédéric-Sauton (5e), a retenu le principe de l'exposition-vente sur un thème choisi, « Les arts de l'Himalaya », qui sont présentés à partir du 1er décembre. La galerie Urubamba, 4, rue de la Bûcherie (5e), convie ceux qui au-delà des modes exotiques recherchent l'authenticité à une vaste exposition-vente sur « l'art des Indiens d'Amérique du Nord » : chaque objet a son histoire, elle nous est racontée. Ces galeries et autres boutiques refusent de faire consommer l'exotisme sans s'interroger sur cet « ailleurs »...

EVELITA MOOD.

Cadeaux

ÇA VA CHAUFFER...

Rôtissoires

IL y a près de vingt-cinq ans que la rôtissoire électrique est entrée dans l'équipement de la cuisine. Elle fait d'excellentes grillades (de viande ou de poisson), la cuisson s'effectue à l'air libre sous l'effet des rayons infrarouges de l'élément chauffant. Elle peut compléter l'utilisation d'un four, de cuisinière ou indépendant ; ceux-ci étant de plus en plus vastes et d'une puissance élevée, il est plus économique de faire griller un bifteck ou des côtelettes dans une rôtissoire. Elle rend également de multiples services pour réchauffer ou gratiner un plat, des quiches ou des croissants.

Une rôtissoire se pose sur un plan de travail ou s'accroche au mur ; elle ne sera jamais encastrée, l'air devant circuler autour de l'appareil. Selon sa puissance, elle se raccorde sur une prise de courant de 10 ou 15 ampères, en 220 volts, avec mise à la terre comme pour tous les appareils branchés dans une cuisine.

● *Les rôtissoires simples* comportent un élément rayonnant au sommet, appelé résistance de voûte. Elles sont conçues pour griller des pièces de 4 cm d'épaisseur maximum, rôtir à la broche ou sur brochettes, maintenir des plats au chaud ou les faire dorer. Tous les appareils sont fermés par une porte en glace et ont, parmi leurs accessoires, une broche et souvent un porte-brochettes.

L'esthétique des rôtissoires a évolué avec l'apparition de la couleur sur les modèles récents. Carrosserie orange et tableau de commande bleu pour deux nouveaux appareils de Moulinex, de lignes modernes très réussies : l'un a une puissance de 1 300 watts (A 55, 260 F) et l'autre de 1 700 watts réglable à deux allures (A 66, 330 F). La rôtissoire d'A.E.G., en émail blanc et jaune vif, a un élément chauffant de 1 600 watts et vaut 650 F. L'un des modèles récents de Cadillac, à carrosserie marron métallisé, permet de cuire deux poulets en même temps, 722 F. Toutes ces rôtissoires ont leurs parois intérieures revêtues d'un émail catalytique autodégraissant qui se nettoie d'un coup d'éponge.

Autre système d'entretien dans des rôtissoires de fabrication allemande : les parois, sauf latérales, sont tapissées à chaque cuisson d'une feuille d'aluminium, provenant d'un dérouleur incorporé à l'appareil, et à jeter après cuisson. Les rôtissoires Progress existent en plusieurs puissances, de 1 000 à 1 400 watts, dans une gamme de prix variant de 400 à 725 francs (au B.H.V.). Même revêtement amovible pour la rôtissoire de Rowenta qui a, en outre, la particularité d'être entièrement repliable, sa profondeur en position fermée n'excédant pas 15,5 cm. Cette possibilité a son avantage dans une cuisinette.

● *Les rôtissoires-fours* ont, en plus de l'élément chauffant supérieur, une résistance complémentaire placée à la base, dite « sole ». La porte de l'appareil étant fermée, on peut ainsi réaliser la cuisson de certaines pâtisseries ou des soufflés. Une rôtissoire-four ne peut prétendre remplacer un vrai four, parfaitement calorifugé, mais elle rendra des services à un célibataire ou à un jeune ménage qui s'installe.

L'une de ces rôtissoires-fours, d'une puissance totale de 1 950 watts, est équipée de résistances à tubes quartz ; leur pouvoir de rayonnement infrarouge élevé supprime le préchauffage. Les parois auto-nettoyantes de cet appareil sont démontables (SEB 623 F avec programmateur). Un modèle de grande capacité, à parois auto-nettoyantes et programmateur, vaut 880 F (B 2.. Moulinex). Ces deux rôtissoires-fours ont leur carrosserie en acier inoxydable.

Une isolation très soignée permet la réussite de la pâtisserie dans un appareil dont les parois intérieures sont amovibles (roto combi-four Cadillac, 830 F avec programmateur). Toutes les rôtissoires-fours sont dotées d'un thermostat et d'une minuterie limitant le temps de cuisson choisi ; certaines ont, en plus, un programmateur qui permet le démarrage et le déroulement automatiques d'une cuisson. — J. A.

Boutiques, bibelots, gadgets

DANS le petit magasin vert pâle de l'avenue Mozart, elles sont deux : la mère et la fille. Jeunes, ressemblantes et différentes. La mère est blonde. Elle a les yeux noisette. La fille est brune avec un gros chignon, sérieuse et secrète. Chassériau aurait pu faire son portrait. C'est elle qui compose les vitrines. Aujourd'hui, l'automne — couverts de chasse, cadres de paille, vases vernis à branche d'olivier sur une couverture provençale, — demain Noël — une cheminée Louis XIV entourée de corbeilles fleuries.

Voilà dix ans qu'elles ont ouvert leur boutique d'antiquités, et ces dames de « la Pastorale », en jupe large et en bottes, ont créé un style simple, champêtre et chaud. Meubles en pin, fauteuils en rotin et coussins de cretonne, tables à ouvrage en paille, jardinières ornées de pommes de pin, lampes rondes en cuivre coiffées d'abat-jour plissés. Elles choisissent tout elles-mêmes. Tout a donc une unité. Leurs objets sont des fleurs, des fruits, des oiseaux dans la maison et toujours aussi une pensée destinée à quelqu'un. Voici donc, choisis pour vous : un coupe-papier en forme de feuille effilée (120 F), un pot très gai orné d'une grappe rouge et de feuillage vert (120 F), une boîte en paille sur laquelle se sont posés des papillons violets (160 F), une boîte à poudre en bois fruitier et en porcelaine qui cache une glace (170 F), un panier rare fait de graines (250 F), un dessous de plat orné de lilas (250 F).

Comme « la Pastorale », le magasin de Christiane Schwartz a l'ambiance familière d'une maison. Pas de fouillis, pas de bric-à-brac, mais un décor. Dans la vitrine, un rideau de dentelles, une cage verte et des fleurs dans un vase. A l'intérieur, des verres posés sur un napperon rouge, une balance et des poids en cuivre. Sur le bras d'une chaise longue en paille, un dessus-de-lit fleuri, « *Ici*, dit Christiane Schwartz, *c'est la vie simple. Tous les objets qui sont là, on aurait pu les trouver pendant les vacances dans le grenier d'une petite cousine.* » « La Petite Cousine » est donc devenu le nom du magasin. On trouve chez elle des boîtes publicitaires en tôle (de 40 F à 150 F), des pichets à pois ou à carreaux (50 F) et un grand choix de verrerie. Vases couleur de rose ou de glycine pour une seule fleur (de 20 F à 50 F), coupes sur pied pour mettre des fruits (à partir de 70 F), bocaux à bonbons, fontaines à remplir de parfum (de 40 F à 160 F). Il faut toutefois souligner que ces objets de brocante n'existent qu'en nombre limité.

Toujours dans la maison, Aude Clément a choisi une spécialité : la cuisine. Sa boutique « Au bain-marie » met fort en appétit, car les objets sont d'excellente qualité. Mais la... fourchette des prix est très élevée. Pour ceux qui ont tout, on trouve des objets insolites : une cuiller à moëlle (à partir de 80 F), un petit fouet à champagne qui se présente comme un stylomine (150 F), un manche à côtelette (150 F), une pince pour sortir les œufs de l'eau bouillante (210 F). Un nouveau rayon de livres de recettes vient de s'ouvrir. Livre spirituel comme les *Vingt plats qui donnent la goutte*, d'Edouard de Pomiane (85 F). Edition originale des *107 recettes ou curiosités culinaires* recueillies par le couturier Paul Poiret et datant de 1928 (230 F). Rare parce qu'alliant l'art et la gastronomie, *l'Almanach de Cocagne*, illustré par André Lhote, Laboureur et Segonzac (680 F les trois volumes). Aude Clément, qui est aussi, on s'en doute, une fine cuisinière, propose des terrines à tête de lapin, de faisan ou de canard qu'elle fait remplir par un restaurateur connu (à partir de 180 F).

Francine Fontaine a aussi choisi la cuisine. On trouve dans son magasin des étiquettes anciennes à coller sur des bocaux (5 F les deux), des cœurs (25 F) et des paniers de fleurs en massepain (80 F). On peut acheter et faire graver des verres. Nom, prénom, monogramme, souhait de « Bonne Année » coûtent, tout compris 80 F. Francine Fontaine crée aussi des tableaux-pendules à partir de natures mortes dans lesquelles elle fait monter des cadrans (à partir de 400 F). C'est une idée, mais ces miches de pain et ces bouteilles de vin, ces corbeilles débordantes de fruits ont-elles vraiment besoin de dire l'heure ? Dans une cuisine ou dans une salle à manger, elles sauraient très bien parler d'elles-mêmes.

FLORENCE BRETON.

★ La Pastorale, 118, av. Mozart, 75016 Paris, 10 h. 30 à 12 h. 30, 15 heures à 19 heures, fermé le lundi, tél. 525-73-56. La Petite Cousine, 78, rue Gay-Lussac, 10 heures à 12 h. 30, 14 h. 30 à 19 h. 30, sauf le lundi. Les horaires étant fantaisistes, il est préférable de téléphoner (326-56-26). Au bain-marie, 2, rue du Mail, 75002 Paris, ouvert de 12 heures à 19 h. 30, fermé samedi et dimanche, tél. 260-94-55. Francine Fontaine, 12, rue du Pré-aux-Clercs, tél. 548-85-78.

CUISINE A L'ANCIENNE

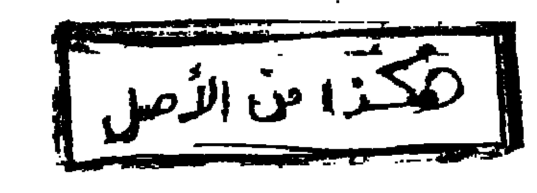
La savoureuse cuisine à l'ancienne, qui se mitonnait longuement à petit feu, connaît un regain de faveur. Ces lentes cuissons à l'étouffée sont, en effet, réalisables dans des appareils électriques apparus récemment ; ils permettent aux femmes qui travaillent hors de chez elles de préparer, le matin, un plat qu'elles trouveront cuit le soir en rentrant.

Ces mijoteuses modernes se composent d'une cocotte placée dans une cuve à anses, dont les parois sont chauffées par une résistance électrique de faible puissance. La cocotte est amovible et on peut l'apporter sur la table. Elle est fermée par un couvercle transparent doté d'alvéoles formant loupe pour surveiller, au besoin, la cuisson. Il faut éviter, en effet, de le soulever pour empêcher le liquide de cuisson de s'évaporer.

La cuve chauffante assure une cuisson lente, plus homogène que sur un brûleur à gaz ou une plaque électrique réglés au plus doux, car la chaleur est répartie tout autour du récipient. Deux appareils de ce type existent actuellement et permettent de réaliser tous les mijotages de viande, volaille ou poisson, mais aussi des potages et des desserts.

La mijoteuse de Tournus possède un grand récipient de 5 litres de contenance, en terre cuite vitrifiée. L'appareil assure la cuisson, soit en huit heures (position 1, puissance de 100 watts), soit en quatre heures avec une puissance de 180 watts. La marmite en terre cuite peut aller au four pour gratiner une préparation ; elle se lave en machine. La mijoteuse coûte 300 francs et, pour 30 francs de plus, on peut avoir un accessoire pour faire les yaourts dans la cuve chauffante.

La cocotte mijoteuse I.T.T. est en Pyroflam, matière allant sur la flamme, ce qui permet le démarrage d'un plat à feu vif. Sa contenance est de 4 litres et son prix est de 330 francs. La cuve chauffante, d'une puissance de 300 watts, est commandée par un thermostat réglable sur dix positions. — J. A.



هكذا من الأصل

… massifs … plates-bandes

…Une très belle suspension à …ons qui, à l'aide d'une plante … fera du moindre recoin un …umineux un jardin d'hiver …ture.

…Monde sauvage, 86, rue …-Denis, 75001 Paris. Tél. : …-57.

…Elles ont soif et aiment la …re ; voici un appareil qui … sembler un gadget, mais … de véritables services : …-a-plant ». Il s'agit d'une … métallique reliée à un ca… gradué qui permet la me… du degré d'humidité de la … Ni pile ni branchement …ique, et un guide des be… en eau de deux cents plan…rtes et fleuries des plus cou…. Sur le boîtier de « Sav-a-… » se branche « Sun-Eye ». …il permet la mesure de la …re ambiante, solaire ou élec…. Bien utile pour choisir le …idéal à une pousse harmo… (surtout l'hiver).

…v-a-plant » : 95 F. « Sun-… : 70 F. Diffusion le Nou… Monde (Ets Despalles, 76, bd …rmain, 75005 Paris. Jardi…, marchands grainiers).

…Pour les amoureux du soleil, …barbecue solaire utilisable …t, même où le feu est inter…pliable et de faible encom…ent : 680 F.

… mini-serre qui s'ouvre … seule à 22 °C et se referme …°C pour que les plantes …t ni trop ni trop peu de chaleur. Et tout cela grâce à l'énergie gratuite du soleil.

Vent-o-Matic, en kit : 380 F. Thiébaut, 30, place de la Madeleine, 75002 PARIS.

● Semis et bouturage sont les deux mamelles du jardinier. Utilisable toute l'année, mais très pratique pendant les mois d'hiver où l'on peut l'accrocher au radiateur, le Pop up Pots est une amélioration considérable des classiques mini-serres. L'alimentation régulière en eau et la facilité d'éjection des jeunes plants enracinés sont deux atouts à souligner. De plus, l'appareil est élégant, primé par le Design Centre de Londres, ce qui ne gâte rien.

Pop up Pots, environ 125 F. Poly-Gard, 71-73, av. des Ternes, 75017 Paris.

● Des foulards de campagne aux dimensions d'antan (90 cm.) en coton décoré de roses. Une création originale de Philippe Thiébaut, qui prolonge ses activités en lançant sa propre marque, peut-être le début d'une nouvelle mode « champêtre ».

Foulard : 125 F, mouchoirs assortis : 15 F. Thiébaut, 30, place de la Madeleine, 75002 Paris.

○ De beaux vases à partir de 68 F pour mettre en valeur et cultiver sans problème vos amaryllis, ou à 20-22 F pour le sprekelia.

Vases et bulbes chez Despalles, 76, bd Saint-Germain, 75005 Paris.

M. L.

…nes lectures

…s jardins à la page

Le Pouvoir des plantes, un …ge remarquabe déjà re…ué. Ecrit par Brendan Le… journaliste au *Sunday Ma…e*, il allie une iconographie … riche et originale (plus de … cents documents) à un texte …onnant. A travers les siècles, …euples et les pays, c'est une …eilleuse promenade à la dé…rte des pouvoirs que l'homme … reconnaître aux plantes : …ien de la vie (nourriture …mmes et des animaux) gué… et mort (plantes médici… et armoires aux poisons), …ion de la conscience (du … café en passant par les …s et les filtres magiques), …ion artistique, recherche …mboles, influence religieuse...

… longtemps que je n'avais …uilleté puis lu avec autant …isir un ouvrage d'une telle …e consacré aux plantes.

…Pouvoir des plantes. 200 pa… …achette Réalités. 220 francs.

…es Arbres de l'Europe occi…e nous rappellent tout …d l'importance de l'arbre …notre existence. Symbole de … il demeure, mis à part les …s très courantes que l'on …compter sur les doigts des …nains, un véritable inconnu. …ur nous présente six cent …nte-six arbres différents …pagnant chaque description …ux illustrations : un dessin …rbre en entier et le détail … feuille. De quoi faire rêver …eur de plantes et se sentir …s les botanistes distingués.

…oter dans cette toute nou… …ollection « Bordas-Nature » deux autres titres : *les Champignons d'Europe* et *Fleurs sauvages de France*.

Tous ces ouvrages, présentés de façon luxueuse, sont illustrés de magnifiques planches en couleurs dont il faut souligner la qualité artistique et la précision.

Les Arbres d'Europe occidentale, par Jacques Brosse. 240 pages, 184 planches couleur. 145 francs.

● *Le Grand Agenda du jardinage* est une adaptation de l'excellente encyclopédie publiée voici quelques années, à Londres. Il fourmille d'idées pratiques, le texte est clair, bien adapté à un public d'amateurs même néophytes. Un ouvrage qui plaira et sera utilisé aussi bien par le débutant que par le jardinier chevronné.

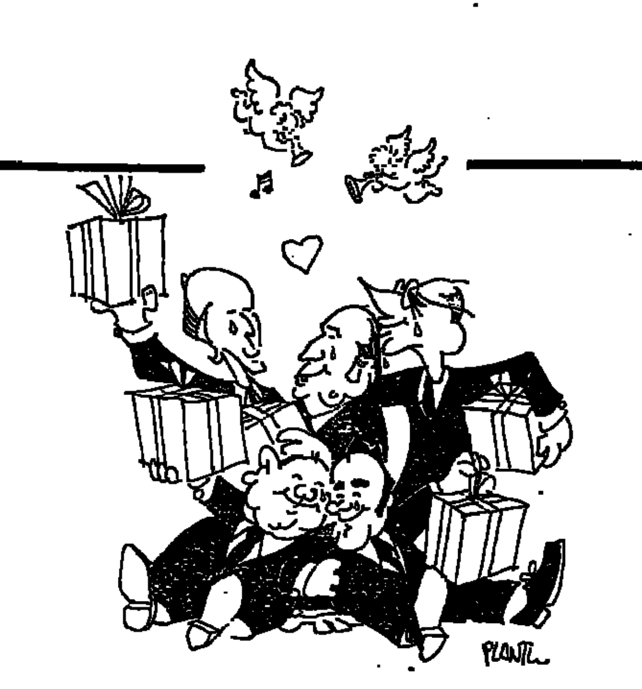
Le Grand Agenda du jardinage, 344 pages. Nombreuses photos en couleurs. Editions Elsevier, 110 F.

● *Plantes et jardins méditerranéens* vient combler une lacune dans la gamme des livres sur le jardin, qui trop souvent limitent la culture à une très vaste Ile-de-France.

L'auteur, le vicomte de Noailles, est ce qu'il est convenu d'appeler un très grand amateur, riche à la fois de sa longue expérience de praticien (il a réalisé plusieurs jardins dans le Midi) et de ses connaissances botaniques. Un document très illustré sur les plantes connues et moins connues des jardins de la Côte d'Azur.

Plantes et jardins méditerranéens. Editions Floraisse - Larousse. 41,20 francs.

MICHELE LAMONTAGNE.



RAYON JOUETS

● *Pour les plus jeunes* (deux à cinq ans), la série des petites familles (Fisher Price) avec leurs accessoires : les petits voyageurs qui peuvent se déplacer à cheval, en avion, en voiture, en locomotive ou sur un tricycle (35 F) ; le minibus qui démarre en faisant « teuf-teuf » et dont les cinq passagers sautillent lorsqu'il roule (33 F) ; la maison de quatre pièces avec tous les accessoires de la vie quotidienne, y compris la sonnette de la porte d'entrée (150 F) ; le village qui ne compte pas moins de trente-deux éléments (189 F).

● *Les poupées.*

Les plus tendres et les plus simples sont préférables aux poupées sophistiquées, peu propices à la tendresse, et peuvent être offertes aussi à de jeunes garçons.

Sophie, poupée souple, et ses trois costumes de petite fille modèle (Galeries Lafayette, 99 F) ; Amanda Jane, une petite poupée à l'air coquin (18 cm, 28 F) qui plaira surtout pour sa collection de vêtements (20 à 25 F) ; un petit lit, entièrement garni, a été fabriqué pour elle (60 F). Tendres et élégants, Aurélien et Aurélie (CEJI, 73 F pièce). Comme un vrai bébé, Bounio tête et mouille ses couches (Bella, 122 F).

Une collection de poupées « chiffon », de toutes tailles et à tous les prix (Comix, de 29 à 168 F). Un coffret comprenant un poupon et un assortiment de vêtements à la mode (Samaritaine, 49 F).

● *Accessoires de poupées.*

Des couffins en paille ou en jonc, entièrement garnis (Mundia, de 32 à 45 F) ; une baignoire-table à langer et un parc pliant (Arène, 94 et 79 F) ; une chaise-longue en bois et en toile (Comix, 20 et 30 F selon la taille).

Pour une toute petite poupée, une chambre campagnarde en bois décoré (lit, table, chaises, banc, 103 F, Le Cube, 64, rue Lhomond, 75005 Paris).

Deux maisons en toile à la taille des poupées : « Shopping quatre saisons » ou « Caravene » (Masport, 80 F et 78 F). Il en existe aussi à la taille des enfants (Mundia, entre 100 et 185 F).

Tout pour faire la cuisine (en bois ou métal) (Comix, de 4 à 35 F).

● *Pour fabriquer et décorer.*

Des poteries, selon plusieurs procédés : sans tour, « La poterie » (Nathan, 99 F) ; avec un tour fonctionnant à piles « Le potier » (R. Laffont, 125 F, prix du meilleur jouet Loisirs-jeunes) ; avec un four électrique (220 volts), « Le tour du potier » (CEJI, 159 F).

Quatre « poupettes » en feutrine (Mako, 46,50 F).

Une machine à coudre « rétro », en fonte peinte, qui pique en toute sécurité (Comix, 100 F) ; plus moderne, la « petite perle » (40 F) travaille de la même façon, au point de chaînette.

● *Pour jouer à la marchande.*

Une balance en bois, fabriquée en Catalogne, avec de vrais poids (92 F, Le Cube, voir ci-dessus).

● *Jeux de plein air et d'observation.*

Pour circuler, une Dyane Citroën à pédales (Ampatoys, 217 F).

Pour jardiner, un rateau, une bêche et un sarcloir en bois et métal (Comix, 18 F) ; un ramasse feuille (Comix, 4,70 F).

Une corde à sauter, comme autrefois, avec des boules en bois (Comix, de 8 à 22 F, selon la longueur).

Pour observer les mécanismes du temps qu'il fait : « La météo » (à partir de dix ans, Fleurus, 139 F).

CATHERINE ARDITTI.

★ **Les jouets sélectionnés ci-dessus sont en vente dans les grands magasins et les boutiques spécialisées, sauf indication contraire. Les prix, publiés à titre indicatif, sont susceptibles de variations.**

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux   emplois internationaux

EXPANSIAL

Recherche pour Importante Société Algérienne
Chargée de promouvoir et développer les industries mécaniques.

• EXPERTS-COMPTABLES
- Pour études et analyses financières — REF. 1917 M
- Pour systèmes et procédures comptables — REF. 1920 M

• CADRES COMMERCIAUX — REF. 1912 M

Il est offert :
• Salaire motivant en partie transférable
• Le bénéfice de la sécurité sociale et de la retraite cadre
• Un logement ou indemnité de logement
Il est exigé :
• Une solide expérience

Les candidatures sont à adresser, sous référence correspondante, à : EXPANSIAL - 6, rue Halvéy - 75009 PARIS

HAVAS CONTACT

Importante Entreprise Tunisienne
recrute
pour ses chantiers en Tunisie et Moyen-Orient
MÉCANICIENS CATERPILLAR
ayant longue expérience.
Adresser C.V. détaillé et prétentions à P.B. 1500 R.P. TUNIS.

KATHOLIEKE UNIVERSITEIT NIJMEGEN

prof. ordinaire en philosophie
générale des sciences

Au sein de l'interfaculté centrale (faculté de philosophie) de l'université catholique de Nimègue la chaire réservée à un professeur ordinaire en philosophie générale des sciences est vacante. On attend des candidats pour ce poste qu'ils soient spécialisés dans le domaine désigné communément par le terme "philosophy of science" (c.à.d. la réflection philosophique sur la structure et le dynamisme des sciences).
La préférence sera donnée aux candidats qui ont fait preuve dans leurs publications de s'être familiarisés avec la problématique des sciences sociales.
Les lettres de candidature sont à adresser au prof.dr.J.Plat, c.m., Président de la commission de nomination, Institut Philosophique, Erasmuslaan 40, Nijmegen, Pays-Bas.

centrale
interfaculteit
directoraat
a-faculteiten

emplois internationaux

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces (lundi, mardi et mercredi).*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoire hebdomadaire. Ecrire OUTRE-MER MUTATIONS, B.P. 141-09 Paris.

Offres d'emplois cadres, ingénieurs, techniciens pour l'Amérique latine (Venezuela, Argentine, Brésil, Colombie, etc.), ds revue spécialisée. Doc. A.L.E. (E2), B.P. 422-09 PARIS.

Banque Suisse
Un siècle de succès, mais aussi 100 années d'un prudent scepticisme, souhaiterait confier le démarchage de ses produits financiers et immobiliers à un conseiller de très haut niveau pouvant également apporter les preuves de sa réussite et de son marché. Lettre av. C.V et photo Dr A. TONTCHEV Case Postale CH-1961 LES COLLONS VALAIS - SUISSE

IMPORTANTE ENTREPRISE INSTALLATIONS ELECTRICITE ET INSTRUMENTATION
Siège social à PARIS recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN
— Spécialiste instrumentation et calculateur temps réel.
— Ayant déjà participé à la réalisation jusqu'à son démarrage d'une installation de TELETRANSMISSION.

FREQUENTS DEPLACEMENTS
PAYS DE L'EST.

Adressé C.V. sous nº 49 à R.P., 56, rue de la Fontaine-au-Roi 75011 Paris, qui transmettra.

URGENT
Pr établissement enseignement supérieur algérien.

PLUSIEURS PROFESSEURS

Ingénieurs diplômés, âge min. 26 ans, expér. min. 2 ans dont 1 an enseignement.
— Technologie - B.E - Atelier
— Mécanique.
— Electro-tech., électronique.

Nationalité française.
Conditions intéressantes.

Env. C.V. + photo sous le nº T 001650 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

offres premier emploi

VS AVEZ ENTRE 21 ET 25 A. LE GROUPE DIFFUS. MOBIL. C.A. 15.000.000 de F par mois vous propose un STAGE EXCEPTIONNEL axé sur une formation financière et commerciale. Après 6 mois, garantie d'un premier emploi au poste de CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE à PARIS ou en PROVINCE. Ecrire à G.D.M., 5, rue de Tilsitt, 75008 PARIS.

Jeunes de moins de 25 ans qui avez fait au moins deux années d'études supérieures :

Vos études vous ont permis d'acquérir une bonne formation générale, mais l'entrée dans la vie active passe nécessairement par une formation spécialisée !

cergic
(GROUPE E.S.S.E.C.)
vous propose de suivre pendant 8 mois une formation rémunérée par l'Etat (90 % du S.M.I.C.), qui vous permettra d'acquérir les qualifications nécessaires pr exercer les deux fonctions suivantes :
— Responsable d'unité de distribution ;
— Vendeur, négociateur de contrats.

Nous avons encore 45 places disponibles en fonction des offres qui viennent de nous être faites par 13 entreprises.

Téléphoner ce jour pour rendez-vous à M. Daniel BARRAUD DE LAGERIE, 285-41-77.

INSEGE
propose à des débutants (tes) pour 1ᵉʳ emploi (moins de 25 a., 3 à 5 a. d'étud. sup.) un entrainem. rémunéré de 6 mois à la vie de l'entrepr.. Form. théoriq. et personnelle (orientat., rech. d'empl.). Form. prat. en entr. Contacts assurés av. « anciens » et entreprises. Envoyer lettre motivée et C.V. d'urgence sous nº 8.124, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

groupe dumez
(BATIMENT et T.P.)

propose, pour un premier emploi, à des jeunes intéressés par des STAGES PRATIQUES DE 8 MOIS EN ENTREPRISE, sous réserve de remplir les conditions suivantes :

1) Etre libéré des obligations militaires
2) Etre motivé par l'expatriation (formation assurée dont cours de langues)
3) Etre attiré par les métiers du BATIMENT et des TRAVAUX PUBLICS.

POUR SIEGES SOCIAUX NANTERRE ET CHANTIERS REGION PARISIENNE :
— 9 postes de formation à l'encadrement technique de chantier et bureaux d'étude (jeunes diplômés conducteur de travaux, chefs chantier, chef d'équipe), BT - BTS, dessinateurs
— 7 postes de formation à l'encadrement administif et comptable de chantier, niveau minimum BEP (BAC et BTS souhaités)
— 1 poste de formation aux achats/approvisionnement, niveau BP ou BAC.

Facilités de transport assuré.

DEBUT DES STAGES LUNDI 19 DECEMBRE 1977
Prendre contact le plus rapidement possible avec M. BREDOUX
776-42-43

Stage jeunes moins de 25 ans : loi 5-7-77

Pour initiation Gestion d'Entreprise (300 H) plus formation au Commerce International (200 H) par ICI. tél. GRETA DU TERTIAIRE 627-63-33. Public visé : licencié(e)s lettres, langues, sciences, ingénieurs. Stage gratuit. Rémunération : 90 % SMIC.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

FORMATION JEUNES 18 à 25 ans
Gratuite et Rémunérée (90% du SMIC)
loi du 5 Juillet 1977
Collaboratrice d'Administration et de Direction
Stage de 30 semaines dont 6 semaines en entreprise.
Avec options :
— Gestion du Personnel - Relations Humaines - Droit du Travail
— Comptabilité - Gestion Financière
— Anglais.
Ecrire ou téléphoner pour informations et inscriptions
CNOF — CSSE
14 rue Monsieur le Prince 75006 Paris - Tél: 329.70.50



emplois régionaux

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

DIVISION EUROPEENNE DES SYSTEMES DIGITAUX
recherche

PROGRAMMEURS-SYSTEMES
MINI-CALCULATEURS
pour la conception et le développement de systèmes de base.
Connaissance de un ou plusieurs langages assembleurs.
Formation ingénieur informaticien ou Universitaire ayant 2 à 3 ans d'expérience dans les Softwares de base de mini-ordinateurs.
Anglais courant.
(Référence EDSD/1277/421)

COORDINATEUR DE LA FORMATION
SOFTWARE
Aura pour rôle de coordonner toutes les activités de formation de la division.
Déterminera les strastégies, les plans de formation et veillera à leur mise en place.
Devra faire preuve de créativité en utilisant des méthodes originales et du matériel de formation adapté aux nouveaux produits commercialisés par la Société.
Prévoir 40% de son temps en déplacement en Europe pour lancer les cours et mettre en place les systèmes de formation.
Ce poste s'adresse à des ingénieurs ou Universitaires en systèmes informatiques ayant 5 ans au moins d'experience dans cette branche.
Langue de travail : Anglais/Allemand.
(Référence EDSD/1277/431)

INGENIEUR
SUPPORTS TECHNIQUES CLIENTS
pour travailler dans une équipe europeenne de supports clients.
Devra répondre à toutes les questions techniques émanant des clients européens et des utilisateurs à l'intérieur de la Société sur l'ensemble des produits informatiques fabriqués par TEXAS.
Formation supérieure scientifique en informatique ou électronique.
Expérience en système Software de préférence chez un constructeur ou Société de Service.
Anglais courant/Allemand.
(Référence EDSD/1277/441)

Ces postes sont à pourvoir à VILLENEUVE-LOUBET près de NICE.



Ecrire avec C.V., photo, prétentions et date de disponibilité en rappelant la référence à Madame LE GUET
T.I.F. - Boite Postale 5
06270 VILLENEUVE LOUBET
Tél. 93.20.01.01

unisabi
SPECIALISTE DE L'ALIMENTATION PREPAREE POUR ANIMAUX FAMILIERS
Région ORLEANS

RECRUTE
ingénieur — 100.000 +
recherche & développement
ENSIA, AGRO, INSA Biochimie
3 à 5 ans d'expérience en industrie alimentaire

Adresser votre lettre de candidature avec C.V. et photo - UNISABI S.A. - Service Personnel PS BP No 7 - 45550 SAINT DENIS HOTEL.
Réponse assurée.

CANIGOU - PAL - FROLIC - LOYAL
KITEKAT - RONRON - WISKAS - THOMAS

Nous sommes un CABINET D'AUDIT et D'EXPERTISE COMPTABLE de 350 personnes en France.

Nous recrutons, pour faire face au développement de notre centre (70 personnes) de **LYON** un

AUDITEUR
de 3 à 5 ans d'expérience.

Ce poste représente une réelle opportunité pour un professionnel désireux de s'intégrer à notre équipe et de voir évoluer sa carrière vers l'association.

Une lettre de candidature accompagnée d'un CV est à adresser à Monsieur ADRIAN
HELIOS FRANCE
7, rue de Chaillot - 75116 PARIS.

HAVAS CONTACT

Entr. bâtiment et T.P., au nord de Paris, rech nieur, chef du bureau et méthodes, pour son ment bâtiment (15 ingén dessinateurs). Expérienc corps d'état souhait Ecrire sous référence P. LICHAU S.A., B.P. 75063 PARIS CEDEX 02.

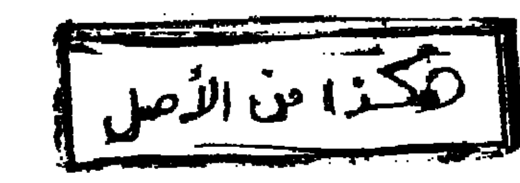
Entrep. déménagem. de DE-PROV., 60 salariés, UN CHEF COMPTABLE 3 pers.). Expér. 5 a. m munération fonct. pers et compét. Evolution Adr. C.V. manuscr. + p prétent. à EUROSUD, n 13300 SALON-DE-PROVE

NICE. Import. entrepr. rech. un CONTROLEU GESTION expérimenté. comptable souhaitée. Ad détaillé à SAF, 10, rue 06100 NICE.

ATELIERS R.D.M. engrenages, réducteurs. nique, recherchent pour de VERDUN et LIE
2 V.R.P. MULTICA
expérimentés, de préfér formation ingénieur ou technicien
1º région parisienn
2º région Ouest.
Ecrire B.P. 99, 55100 VE

GROUPE INDUSTRIE AGRO - ALIMENTAIRE
offre à diplômé
E.S.C.P. ou H.E.C. ou E.S.S.E.C.
âge 33 ans minimum,
responsabil. des serv. comptables, informatiques, de contrôle de gestion dans établissement 300 M. F - C.A. situé à BORDEAUX
Envoyer C.V. avec rémunération souhaitée sous nº 60.135, HAVAS CONTACT, 156, boulev. Haussmann, 75008 Paris, qui tr.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
(Nombreux avantages sociaux)
RECHERCHE POUR MARSEILLE
UN CADRE
licencié en Droit
• Pour assister le chef du service du personn dans la mise en œuvre de la Politique Social (études et rédaction de Protocole d'accor élaboration et suivi du bilan social...).
• Rémunération 65 000 annuel.
PREMIÈRE EXPÉRIENCE
dans la fonction « Personnel » indispensable.
Ecrire avec C.V. à EUROSUD 01.779.
2, rue Breteuil - MARSEILLE.



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88





emplois régionaux

LogAbax informatique

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION

recherche dans le cadre du développement de la production de son

USINE de TOULOUSE

UN INGÉNIEUR

Responsable de la plate-forme de mise au point des mini-calculateurs.

Le poste conviendra à un ingénieur diplômé ayant 5 ans minimum d'expérience en fabrication ou développement de systèmes informatiques.
Connaissances en logiciel indispensables.

Référence 205 A.

UN INGÉNIEUR

Chargé du suivi de la production de grands réseaux informatiques.

La fonction nécessite un ingénieur diplômé ayant 2 à 3 ans d'expérience en télé-informatique.

Référence 205 B.

UN INGÉNIEUR

Chef du service contrôle qualité

La mission impose un ingénieur diplômé ayant 2 à 3 ans d'expérience en contrôle qualité ou plate-forme de matériel informatique.

Référence 205 C.

Plusieurs

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Chargés de la mise au point des tests et du contrôle de mini-calculateurs et systèmes informatiques.

Référence 205 D.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à la DIRECTION DU PERSONNEL, 77, avenue Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL.

LIMAGRAIN

dans le cadre de son expansion à

l'EXPORT offre à un

Ingénieur agronome

un poste **d'assistance technique** sur certains pays d'Europe occidentale et septentrionale.

Chargé des contacts avec les distributeurs étrangers, il mènera une action sur le terrain en contrôlant la production du maïs semence.

De fréquents déplacements de courte durée sont à prévoir.

Il serait vivement apprécié que le candidat ait des connaissances précises sur les techniques de production du maïs semence.

Le poste requiert, en outre, des qualités de contact humain et la pratique courante de la langue allemande (anglais souhaité).

Poste basé au Siège Social de l'Entreprise (CHAPPES-63).

Écrire avec C.V. et photo à :
Société GLG
B.P. 51
63360 GERZAT.

CREUSOT-LOIRE

USINE DE CHALON S/SAONE

recherche

MEDECIN DU TRAVAIL

pour exercer à temps plein dans une usine de chaudronnerie lourde dont l'effectif est de 1600 personnes.
Outre ses fonctions médicales, il sera très étroitement associé aux études concernant l'amélioration des conditions de travail et la prévention des accidents.

Adresser lettre de candidature avec C.V. et indication de la rémunération souhaitée à

CREUSOT-LOIRE
Usine de Chalon S/Saône
Service des Affaires Sociales
Boite Postale 78
71103 CHALON S/SAONE
CEDEX



LE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA NIEVRE
pour son siège social à NEVERS

recherche

UN CADRE
pour la fonction personnel

PROFIL :
- âge : 25 ans minimum
- formation supérieure,
- connaissance des sciences humaines si possible,
- esprit créatif,
- dynamisme personnel.

Carrière évolutive conduisant à la direction des Services du Personnel et donnant accès à des postes d'encadrement supérieur.

Ecrire à No 39654 CONTESSE Publicité, 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, q. tr.

***ROUEN* - Urgent**

Entreprise Alimentation - 2.000 personnes
15 Etablissements
recherche pour sa

DIRECTION DU PERSONNEL
UN ASSISTANT

Il assurera la gestion administrative du personnel et participera à la mise en place des politiques du personnel.

- *Formation supérieure.*
- *2 à 3 ans d'expérience de la fonction personnel.*

Envoyer C.V. + photo en indiquant rémunération actuelle à M. ANNET, 34, rue Thiers, 76000 ROUEN.

SINTRA

DEPARTEMENT INDUSTRIEL
recherche

AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL

de MAINTENANCE

pour le suivi en clientèle
(région NORD)
de systèmes de contrôle
de processeurs industriel

De bonnes connaissances sont demandées en
- LOGIQUE CALCULATEUR et PERIPHERIQUES d'INFORMATIQUE.
- CIRCUITS ANALOGIQUES.

Deux années d'expérience dans ces domaines sont souhaitables.

Ecrire avec C.V. et prétentions à
SINTRA
DIRECTION DU PERSONNEL.
26, rue Malakoff. 92600 ASNIERES.

---

directeur du département produit de beauté

Le directeur général de notre division cosmétologique cherche un directeur du département produits de beauté.
C'est un homme de 30 ans minimum, de formation commerciale connaissant le marketing et la distribution des produits de beauté.
Il élabore sa stratégie commerciale, anime sa force de vente et gère son budget.
Il a les qualités de sensibilité, de finesse et d'écoute nécessaires pour appréhender un marché de produits destinés à une clientèle féminine.
Résidence à Castres (Tarn).
Ecrire sous référence 115 LM à M. Jacques TIXIER, 125, rue de la Faisanderie, 75116 PARIS.

groupe pierre fabre

2 000 personnes, dont 400 cadres, employés dans ses filiales françaises et étrangères, le Groupe Pierre Fabre est l'un des premiers laboratoires pharmaceutiques et cosmétologiques français.

Emplois et Carrières

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
GRENOBLE
recherche

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

pour renforcer l'équipe responsable de la parution de sa revue d'entreprise (hebdomadaire et mensuelle).

Il devra :
- savoir rédiger ;
- connaître si possible la mise en pages ;
- être dact[illegible]phe ;
- aimer [illegible] en équipe ;
- avoir [illegible] les relations humaines et de organ[illegible]

Envoyer C.[illegible] détaillé sous référence 39.734, à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CROUZET recherche

ANALYSTE CONFIRMÉ

Bonne expérience matériel série 68 CII - HB. connaissances IDS - TDS souhaitées.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à : CROUZET. B.P. 1.014. 26010 VALENCE Cedex.

---

offres d'emploi

100.000 F

Une des premières sociétés de conseil et services en informatique recherche

Ingénieurs Commerciaux

Grandes Ecoles

Ils auront pour mission de commercialiser un réseau de temps partagé A.P.L. auprès des Directions financières des grandes administrations, banques et assurances.

Une expérience de 2 à 5 ans est souhaitée dans ce domaine.

Rémunération motivante pour candidat de valeur.
Formation complémentaire assurée.

Lieu de travail : Ouest Paris.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. C.V. détaillé, photo et niveau de rémunération, sous réf. 73415/M, à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, 33 quai Gallieni 92152 SURESNES.

VOUS POSSEDEZ
- *un diplôme d'études supérieures (licence ou ingénieur) ;*
- *2 ans d'expérience professionnelle.*

VOUS CONNAISSEZ
parfaitement une langue étrangère (allemand ou anglais).

ALLIANZ ASSURANCES

recherche pour
son Département Assurances Techniques

— UN INGÉNIEUR EXPERT
— UN SOUSCRIPTEUR

Des déplacements de courte durée sont à prévoir.

Adr. C.V. dét., photo et prétent. ALLIANZ, Service du Personnel, 15, av. de la Grande-Armée, 75761 PARIS CEDEX 16.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
banlieue Sud-Ouest de Paris
recherche pour son service
DE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

2 CADRES DÉBUTANTS

Diplômés H.E.C., Sciences Po., E.S.S.E.C., D.E.C.S souhaité

Ces postes conviendraient à des candidats ayant un intérêt réel pour la comptabilité analytique et désireux d'évoluer ultérieurement vers des postes à responsabilité.

Envoyer C.V. et prétentions sous référ. 39.330 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.



Tracteur

150 concessionnaires distribuent en France notre gamme complète de tracteurs.
Afin d'atteindre nos objectifs de développement, nous renforçons aujourd'hui notre département technique.

Conseiller technique après-vente

Ingénieur (Mécanique... Masec) ou Technicien Supérieur (IUT... BTS Machinisme Agricole), vous avez déjà une réelle expérience de l'Après-Vente. Responsable d'une région, votre fonction sera d'améliorer la qualité, l'efficacité et la rentabilité de l'atelier et du magasin pièces détachées de nos concessionnaires Tracteurs.

Notre politique de mobilité interne sera à la mesure de vos ambitions et de vos résultats.

Animateur de formation technique

Jeune Ingénieur (mécanique), une expérience pédagogique (armée, éducation, entreprise) vous permettra de développer et d'appliquer vos connaissances; animateur dans notre centre de Rennemoulin (78), vous assurerez la formation du personnel technique de nos concessionnaires.

Ce poste qui vous permet de parfaitement connaître nos produits vous conduira à moyen terme à des responsabilités techniques ou commerciales.

Ecrire **Ford France S. A.** Service du Personnel, 344 av. Napoléon Bonaparte 92504 Rueil Malmaison

---

SINTRA

recherche
pour son DEPARTEMENT INDUSTRIEL

UN INGÉNIEUR DÉBUTANT

Pour réalisation de logiciel sur MINI-CALCULATEURS.

Se présenter :
SINTRA Direction du Personnel, 26, rue Malakoff. 92600 ASNIERES



CERG Informatique

Société de services recherche pour développer ses produits programmes en gestion immobilière

CHEF de PRODUIT

POUR DIRIGER
L'UNE DE SES ÉQUIPES
TECHNICO - COMMERCIALES

Il devra négocier des missions d'études et de traitements et diriger les mises en place. Il aura la responsabilité d'un C.A. de plusieurs millions de F.

Ce poste intéresse des INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES ou DE FORMATION SUPÉRIEURE, ayant l'expérience de la gestion et de l'informatique, le sens de la négociation et des contacts et le goût de la spécialisation dans un domaine en plein développement.
Lieu de travail : PARIS NORD. Rémunération importante et stimulante

Adresser lettre manuscrite et C.V. Mme HEMERY
CERG Tour d'Asnières 92606 ASNIERES

Atlas Copco France

L'AIR COMPRIME AU TRAVAIL DANS LE MONDE ENTIER

engage

UN CHEF DE MARCHES

Attaché au département "Applications Industrielles" le Chef de Marchés est un jeune Ingénieur ENSI + si possible IAE, connaissant bien l'anglais et apte à découvrir et à exploiter les opportunités offertes par l'évolution des techniques mécaniques d'assemblage dans les industries de grandes séries.

Le fait d'avoir acquis une première expérience au sein d'un département "Méthodes Montage" de l'industrie automobile serait apprécié. Sens développé des relations humaines et commerciales indispensables.

Débutants s'abstenir.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à A.C.F. BP 11 - 95130 FRANCONVILLE.

Nous créons pour un
GROUPE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL
un réseau de

15 ATTACHÉS RÉGIONAUX DE RELATIONS PUBLIQUES

Des postes sont disponibles sur toute la France
Vous devrez avoir :
- une excellente présentation ;
- un niveau d'études supérieures ;
- un sens aigu du contact ;
- des qualités d'organisateur ;
- une grande disponibilité.

Stage de formation : début Janvier.
Nous acceptons des débutants.
Salaire fixe + primes + frais.

Adresser lettre de candidature + C.V. et photographie à :
Mme ROUX, 77, rue du Château, 92103 BOULOGNE, référence 9.178, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

recherche

INGENIEUR de PRODUITS

- composants électroniques
- alimentations
- convertisseurs
- connecteurs
- relais

dont le double rôle Technique et Marketing comprend à la fois le support technique aux Ingénieurs de vente et la connaissance du marché en terme de pénétration, de concurrence et d'évaluation du profil à réaliser.

Formation : Ingénieur diplômé électronicien ou universitaire.

Expérience de 2 à 5 ans dans poste similaire.

Anglais courant.

Disponibilité pour voyages de courte durée en France et à l'étranger.

Poste à PARIS-SUD.



Ecrire avec C.V., photo, prétent. et date de disponibilité ss référence T.I.S./1271/441 à Madame LE GUET T.I.F. - Boîte Postale 5 06270 VILLENEUVE LOUBET Tél. 93.20.01.01

Importante Centrale d'Achats Marchandises Générales Secteur Rural

recherche d'URGENCE

JEUNE COLLABORATEUR

pouvant s'intégrer rapidement à l'équipe technique de son service magasin de détail.

Le candidat devra être capable de mettre en application et de promouvoir l'ensemble des techniques marchandes modernes lors de chaque création ou transformation de magasin.

Ce poste conviendrait à un élément dynamique motivé par la distribution de détail, ayant acquis de sérieuses connaissances de base en « merchandising ».

LIEU PARIS
Fréquents déplacements de courte durée en Province

Envoyer C.V. manuscrit et photo à : REGIE-PRESSE n° T 001.672 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

HEWLETT PACKARD FRANCE

(DIVISION MEDICALE) recherche

ingénieurs de vente

CONFIRMES OU DEBUTANTS

(la maturité que nous recherchons chez les postulants n'étant pas obligatoirement liée à l'âge ou à l'expérience).

- Les candidats seront diplômés d'une Ecole d'Ingénieurs ou des Universitaires motivés par la vente et la négociation d'affaires importantes (500 K F).
- Ils seront capables de travailler avec une large marge d'autonomie impliquant un intéressement.
- Les postes sont à pourvoir en région parisienne et en province (Est et Sud-Est).
- Ils nécessitent des déplacements; voiture fournie.

Une bonne connaissance de l'Anglais est utile pour la formation.

Ecrire avec CV détaillé, photo et prétentions à la Direction du Personnel Z.A. de Courtabœuf BP 6 - 91401 ORSAY CEDEX

LTP

Pour assurer la coordination et le suivi de ses différentes opérations d'équipement hôtelier DEVIMCO - Filiale NOVOTEL - souhaite recruter un

Chargé de projet hôtelier

Directement rattaché à la Direction Générale, son rôle sera celui d'un maître d'œuvre, son intervention se situant aux différentes phases du projet, tant au plan commercial qu'au plan financier.

Ainsi, après avoir analysé les besoins de la clientèle il établira avec le concours des services concernés les devis et budgets des opérations à mener.

Son attitude face à ces responsabilités n'est pas celle d'un profane il a déjà appréhendé les problèmes hôteliers dans une fonction similaire. Il y a fait la preuve de ses capacités de gestionnaire et de négociateur.

Basé à Evry, ce poste implique de nombreux déplacements.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature avec c.v. et photo à la DIRECTION GENERALE DEVIMCO Autoroute A6 C.E. 1405 - 91019 EVRY CEDEX.



HAVAS CONTACT

Important laboratoire pharmaceutique recherche pour son usine région parisienne

pharmacien

pour assister le Directeur de production. Plusieurs années d'expérience dans le domaine industriel galénique gestion de production sont souhaitables.

jeune pharmacien

pour prise en charge d'un service de fabrication et de conditionnement.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 3665 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION D'EQUIPEMENTS
en expansion constante
C.A. 160.000.000F - 200 personnes -
Filiale d'un puissant groupe implanté mondialement, recherche son

CONTROLEUR DE GESTION qui aura rang de Directeur

Rattaché au P.D.G. et doté de larges responsabilités le candidat retenu devra :
- définir et faire appliquer une politique de Gestion compatible avec le dynamisme commercial de l'Entreprise,
- gérer la trésorerie et assurer le financement optimal des activités.
- Patron du Service «Comptabilité» il devra posséder une formation comptable supérieure.
- L'Anglais est indispensable.

Le poste ne sera offert qu'à un «Professionnel» dynamique et efficace.

Le poste est basé en Banlieue Parisienne.

Adresser C.V., photo en précisant rémunération actuelle et souhaitée à M. JOUBIER, S.G.P. B.P. 88, 75840 PARIS Cedex 17, qui traitera confidentiellement toutes les candidatures.

CABINET DE FORMATION PARIS EN PLEIN DEVELOPPEMENT recherche

ANIMATEUR DE FORMATION
DE HAUT NIVEAU

Libre rapidement, ayant une grande expérience dans animation de stages.

Relations Humaines et Communication

Le candidat 30 ans minimum, doit avoir une culture générale supérieure très étendue, de très bonnes connaissances en psychologie et pédagogie, ainsi qu'un sens psychologique et pédagogique très développé.

Env. lettre man., C.V. détaillé et montant de la rémunération souhaité n° 39.607 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

ADMINISTRATION DES VENTES

Importante Société, filiale groupe national recherche pour seconder son Directeur Général, Homme 30 ans minimum ayant une expérience minima de 3 ans dans un service administration des ventes et désirant évoluer progressivement vers un poste de Direction Commerciale.

Rémunération en fonction des capacités du candidat.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions sous référence 50.230.
PUBLICITE ROGER BLEY.
101, rue Réaumur 75002 PARIS qui transmettra

Notre réseau de délégués médicaux s'accroît

Nous sommes leader de notre branche

Notre DIRECTEUR DE LA VISITE MEDICALE

recherche son

ADJOINT

Vous avez :
- une expérience de la visite médicale et de l'animation ;
- un niveau d'études supérieures ;
- une grande disponibilité et une bonne capacité de travail.

Nous répondrons à toutes les candidatures et vous *assurons de notre discrétion absolue.*

Adresser vos lettres de candidature, curr. vitae, photographie et rémunér. actuelle (réf ADM 02), à Mme THOMASSEY, 39, rue de l'Eglise, 75015 PARIS, qui transmettra.

Sté GREUTER et MARCHAND 4 bis, passage Georges-HANY 92000 NANTERRE spécialisée en INSTRUMENTS de MESURE pour développer la vente de ANALYSEURS recherche

AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

25 ans, ayant connaiss. physiq. chimie, dépl. province à prévoir. Env. C.V. dét., photo et prétent.

URGENT pour usine mécanique et électricité

INGÉNIEUR MÉTHODES PRODUCTION

hautement qualifié, expérience équivalente minimum 10 ans. Anglais nécessaire. Age mini. 35 ans. Rémunération suivant qualification et expérience. Ecr. sous réf. 1107 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09 qui transmettra

---

Débutants, démarrez plus vite.

Nous cherchons de jeunes diplômés H.E.C., Sup. de Co., ESSEC, Sciences Po., M.B.A., passionnés par la publicité pour qu'ils deviennent rapidement opérationnels et responsables sur des budgets.

Nous avons une structure très horizontale et notre méthode de travail permet d'assurer rapidement une formation très riche et très complète.

Envoyez une lettre avant le 14 décembre, à Philippe Garnier,

Synergie, K,E.
Agence conseil en publicité.
10, rue Barbette - 75003 Paris.

Fiduciaire d'Expert. Compt. ch.
3 RÉVISEURS
expérience Audit anglo-saxon TEL. ELY. 87-37

Entreprise industrielle 95 BEZONS, recherche

CHEF D'EXPLOITATION
pr SERVICE INFORMATIQUE spécialisé matériel C.I.I. Honeywell Bull 62/40 avec télécomm.

Adr. candidat. (C.V. + photo) n° 39 662, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

SEDAP recherche :

1 ANALYSTE-PROGRAMMEUR
pratiquant terminaux 3600

3 PROGRAMMEURS
COBOL - IBM 370-OS
Méthode WARNIER indispensab.

2 PROGRAMMEURS
COBOL - IBM 370-OS

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
COBOL - IBM 370-OS

2 PROGRAMMEURS
PL1 - IBM 370-OS

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
PL1 - IBM 370-OS

Téléphoner ou écrire à SEDAP, 197, rue de Bercy, PARIS-12e, Téléph. : 346-12-35, poste 47-68 M. GUILLAUME.

Organisation professionnelle siège Paris recherche
Jeune collaborateur CADRE ayant formation juridique et économique, expérience quelques années, si possible, ds entreprise distribution.

Sous responsabilité Délégué général, il s'occupera :
- des questions juridiq., spécialement celles relevant droits marketing et consommation ;
- des questions économiques et statistiques, en particulier suivi statistiques profession.
- de certaines questions administratives.

Envoyer C.V. et prétentions au SYNDICAT VPC 63, rue La Boétie, 75008 Paris.

Quartier ETOILE

Très important CABINET de CONSEILS en PROPRIETE INDUSTRIELLE offre bonne situation à

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

même débutant
Ayt connaissances mécaniques. Langue anglaise indispensable.

Il sera répondu à toute lettre manuscr. accomp. C.V. détaillé précisant derniers appoint., adr. B.E.O (réf. 7.002) 3, rue de Téhéran 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS PARIS 13e, recherche :

INGENIEUR ELECTRONICIEN
POSITION 2

Expérience 4 à 5 ans dans les circuits électroniques, logiques et analogiques. Expérience en commutation téléphonique appréciée. Formation Grandes Ecoles.
POSTE OFFERT :
Etude et développement de matériel de télécommunications. Ecr. avec C.V. et prétentions, à A.O.I.P., B.P. 301, Paris 13e

---

Importante société de diffusion de livres recherche

UN CHEF DE VENTE

d'une équipe de vendeurs à des libraires, à constituer partiellement, dynamique et confirmé dans les méthodes modernes d'animation.
Lieu de résidence : région parisienne. Couverture nationale. Rémunération fonction de la valeur et de l'expérience du candidat. Min. 100.000 F/an. Adr. C.V. et photo n° 20.707 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

URGENT
Groupe ROUSSEL UCLAF recherche

CHIMISTE ou MICROBIOLOGISTE

- Célibataire.
- Aimant voyager.
- Dégagé des obligations militaires pour essais industriels en France et à l'étranger.

Poste à évolution commerciale.

Adresser C.V., lettre et photo à PLAIN CHAMPS, ss réf. 2.010, 5, rue du Helder, 75009 Paris.

Succursale PARIS BANQUE ESPAGNOLE de 1er ordre, recherche

CAMBISTE
CONFIRME

Ecr. avec C.V. à n° 38.442 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

La filiale d'un groupe français rech. pr sa direction région. de FONTENAY-AUX-ROSES (92)

UN ou UNE COMPTABLE

2e éch av. brevet professionnel ou niveau équivalent.
Adresser C.V. et prétentions à MINET Publicité n° 3.986/D, 40, rue Olivier-de-Serres, 75010 PARIS, qui transmettra.

PARIS. Association spécialisée espaces de jeux, cherche

TECHNICIEN PAYSAGISTE

H. ou F., jeune, libre de suite. Envoyer C.V. et prétentions à n° T 01.585 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Fondation Curie, Institut du radium, section médicale, 26, rue d'Ulm, 75231 PARIS CEDEX 05, cherche

MANIPULATRICE
diplômée électroradiologie.
Téléphoner 329-12-42, poste 685.

GROUPE DE PRESSE recrute
pour développer ses rubriques monographiques et biographiques consacrées aux structures administratives, politiques, économiques et sociales,

REDACTEUR (H. ou F.)

Solide formation universitaire indispens. complétée pr sérieuse expér. professionnelle de préfér. dans secteur public, cabinets ministériels ou milieux politiqu.

Ecr. : S.G.P., 13, av. de l'Opéra 75001 PARIS

MOYENNE ENTREPRISE recherche :

ASSISTANT CONTROLEUR GESTION

DEBUTANT, POSTE EVOLUTIF format. comptabil. analyt. Adr. C.V. et prét. à la Sté Herckelbout, 83, rue Fauvelle 92404 COURBEVOIE - CEDEX

secrétaires

de direction

ROSET
SIEGES et MEUBLES CONTEMPORAINS recherche

SECRETAIRE DE DIRECTION

- Disposant d'une large culture générale et d'une formation de base solide, il lui sera confié travaux variés, touchant à tous les rouages de la vie de l'entreprise.
- Poste exigeant grande souplesse d'esprit, possibilité d'adaptation rapide à situations diverses, sens de l'initiative.

Elle résidera dans campagne agréable à 60 km. Est de Lyon. Adress. C.V., photo, prétentions n° 7 M 121, à CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE 104, rue Ney, 69006 LYON

Secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE ACCESSOIRES AUTOMOBILES recherche pour son service relations extérieures, presse et publicité

SECRÉTAIRE TRILINGUE
ANGLAIS/ALLEMAND (ou espagnol)

- Sténodactylo ;
- 30 ans minimum ;
- Grande disponibilité d'hor

Nombreux avantages sociaux. Adr. C.V. + photo et prét. serv. du personnel Sté CIB 17, r. H.-Gaulier, 93-BOBIGNY

Bureau d'études privé architecture et esthétique industrielle PARIS (16e) (Porte d'Auteuil) offre à

SECRÉTAIRE - DACTYLO

(sténo souhait.), B.T.S., BAC équiv., opportunité ds le ca « stage pratique en entrepris Sens de l'organisation et de responsabilité nécessaire. Pr. env. C.V., photo et lettre m s/référ. 9.559, à AXIAL PU 91, fbg St-Honoré, Paris-8e, q.

capitaux ou proposit. com

Théâtre 100 pl. Montparnasse vend PARTS avec co-direc Ec. av. C.V. Mme Desbourd 17, pass. Jean-Nicot, PARIS

Editeur international bas PARIS (C.A. 15 millions) association avec éditeur ou tributeur ou grand libraire. vert toutes propositions. Dis tion absolue assurée. Ecr Mme Ch. LANDRY, 29, rue Lamarck, 75018 P qui transmettra.

Recherchons 500 kg INDI Faire offre Havas Mon n° 3.219 - 136-140, av. G Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Se

Vd grosse clientèle 10 psychologie + orthophonie, ca départ, plein centre Ren Ecr Havas Rennes n° 879

A V px intéress. usine mod. près Roanne, construction 1.500 m² très rationn., fab cot, layette, en activ., mar connue, urgent, avant mise route collection hiver 78. Propriétaires retraités. Bonneterie LEBRETTON 42750 ST-DENIS-DE-CABAN Tél. (77) 60-05-33 Pour trai s'adres à Me Robert Descol 5, avenue Gambetta, 42300 ROANNE. Tél. (77) 71-31 66

demandes d'emploi

ALLEMAND, 47 ans, ayant assuré gestion de filiales distribution française en R.F.A. pendant 12 ans, parlant français couramm. (+ anglais + espagnol) VENDEUR EPROUVE auprès de l'industrie allemande et d'une partie du commerce, ayant parfaite connaissance de la pratique d'importation, de distribution, d'organisation, etc., aimerait prendre contact avec entreprise française sérieuse désireuse de s'implanter ou d'avancer en R.F.A. Résidence Düsseldorf, centre économique. Libre à partir de Janvier/Février 1978.

Ecr. n° 390, Régie-Presse GmbH, Rathenauplatz 1a, D-6000 Frankfurt, qui transmettra.

J.H. 26 ans, libre de ste, Droit et ECOLE SUPERIEURE DE JOURNALISME de LILLE, 3 a.

EXP. RÉDACTIONNELLE
cherche tout emploi
Presse - Edition - Rel. publiq. Ecr. n° T 01632 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DOCUMENTALISTE
Dipl. USA, spécial. automation, anglais, français, allem. cour., notions russe, expér. traduction, étudie tte prop. emploi Europe. Disponible pour entretien à partir du 15 décembre
Ecr. M. SPOHRER c/o Aurelle 21, chem. du Plat, 69130 Ecully. Tél. : (78) 33-12-72

Région Rennes
COLLABORATRICE excellentes références et présentation cherche poste
RESPONSABLE
dans organisme socio-culturel secrétariat comptabilité relations publiques. Déplacements possibles. Tél. : (16-99) 09-18-49

ARCHITECTE
34 ans, 7 a. expér. professionnel. (Conception - Etude - Chantier), étudierait toutes propositions chez confrère dans la région du Nord (Lille, Roubaix, Tourcoing). Ecr. n° T 01506 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

JOURNALISTE
SECRETAIRE DE REDACTION DANS UN GRAND QUOTIDIEN cherche
SECRETARIAT DE REDACTION ET MISE EN PAGES
à mi-temps dans un périodique, journal d'entreprise, etc. Ecr. n° 6624, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

SECRETAIRE 22 ans, 4 a. exp **TRILINGUE** espagnol-allemand-franç., ch poste lui permettant de valoriser ses capacités. Ecrire C. CHAUVEL, 23, boul. Richard-Lenoir 75011 Paris

J.H. nat. hollandaise, 23 ans, marié à une Française, cherche emploi PARIS ou région paris. DIPL. CADRE IMPRIMEUR, dipl. commercial, 7 ans d'expér., connaiss. 4 langues, français anglais, allemand, hollandais peut se présenter du 27 au 31 décembre 77. Ecr. avant cette date à M. Duits, Dronensingel 43 Bodegraven Z.H. Hollande.

Cadre immobilier, 42 ans, formation juridique, expérience contentieux, assurances, étudie toutes propositions. — Ecrire n° 2.015, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 32 a., LICENCIEE LETTR., maîtrise en cours, exp. enseign., connais. anglais, rech. emploi ds EDITION, DOCUMENTATION ou ENTREPRISE.
Ecr. n° T 001714 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SECRETAIRE DE DIRECTION 3 a. exp., lettres supérieures, licence anglais, anglais commercial, espagnol cour., rech. poste de Collaboratrice av. responsab. Ecr. n° 2.045 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

JEUNE HOMME diplômé enseignement supérieur, certificats comptable et économique DECS. RECHERCHE EMPLOI DANS CABINET, ENTREPRISE ou équivalent. Téléph (93) 51-02-87, NICE.

CADRE COMMERCIAL
44 ans, bilingue anglais, 20 ans expér. ds Sté diffus. matériels pr équipem de bur., responsab. de l'administr des ventes, puis de la gestion, animat. et coord. d'un réseau de succursales et de dépôts (100 pers.), assumant le recrutement, contrôle de l'activité de ces personnel (direction par objectifs), cherche une situation en rapport. Libre de suite Téléphonez : 990-62-36, ou écrire sous le n° 934 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, r Réaumur, 75002 Paris.

enseignem.

COURS du SOIR de Réalisation audiovis. de montage et d'assist réalis JANV. à JUILLET 78 à l'ESRA, enseign. supér. privé. Départ. : Formation Permanente 182, r. de Vaugirard, Paris (15e) Téléph. : 273-07-70

représent. demande

Hme 35 a., dipl., français-arabe, expér. cciale au Moyen-Orient. spécial. Foire Exposit. Internat. Et ttes propos de représentat. Ecr. à T 78.812 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

travail à domicile

Demande

SECRETAIRE accepte ts tr DACTYLO Tél. : 340-13-70 (12 h à 14 h)

occasions

PIANOS nfs dep. 6.500 F, ca Occas. 3.500, Queue 7.000. Lo Daudé 75, av. Wagram Wag

perdu-trouvé

1.000 F RECOMPENSE Chienne CAIRN beige clair p due le 23-10 Jardin Luxembourg Tél. : 222-41-63 et 222-99

automobiles

5 à 7 C.V.

VOLKSWAGEN 1300, très bon état, très peu roulé, ann. 1971, 40 000 km., pneus neufs. Téléph. à partir 20 heures : 848-89-65.

Collabor. SIMCA vend 1307 S, peint métal gris Alpaca, intér. velours brun, juillet 77, 7.000 km Prix 25.500 F. Téléph. 965-40-00, poste 36-99, M. BEROULE Yves.

FIAT 128, berline (4 portes), année 1970, 60.000 kilomètres. Prix à débattre. Téléph. le soir ou le week-end au 820-76-23.

8 à 11 C.V.

Particulier vend FIAT POLSKI 1975 Première main, 35.000 km., très bon état général. Px Argus. Tél. 526-71-56, après 18 heures.

+ de 16 C.V.

ROVER
neuves, occasion, entretien.
JACQUES SAVOYE
237, bd Pereire (17e). 574-82-80.

divers

25 VOITURES REVISEES ET GARANTIES EN CREDIT TOTAL — Téléphone 630 - 47 - 66.

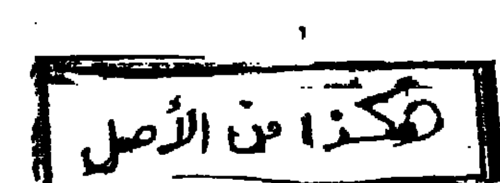
BMW OCCASIONS
316, 320, 520, 525, 528, 728
Modèles 77, peu roulé, garanties AUTO-PARIS XV. Tél. 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris (15e).

box-parking

CRETEIL (rue Cherell) En sous-sol. Pptaire vd et gd box fermé et emplacement M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris.

MERCEDES
Exposition. Essais, ventes. Crédit-leasing. Pièces détachées. Mécanique, carrosserie.

SFAM-France
Concessionnaire. 23, bd de Courcelles Paris 75008 Tél. 292 02 50



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

l'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

...RIS (10e) Part. à part. Imm. pierre de taille, ...double, 2 chambres, s. ..., téléphone. Tt confort. Téléph. : 357-99-32

... 6.500 COMPT. ...ncement par crédit

EXCEPTIONNEL ...PUBLIQUE (près) JAMAIS HABITÉ ...ès bonne restauration, 2 P. TOUT CONFT 129.000 ... kitchen. équip., moqu. ... & 6 271-16-36

...ORTE DE PASSY ...ces av. 2 jard. privatifs ... dépend. Imm. standing. ...5-52-26 ou 224-53-75

... - PRÈS SQUARE ...le stand. Séj. 2 chbres. ... CONFORT - 230.000 F ...OBERT ET ANDRE ...TEL. : 266-67-06.

... PHILIPPE-AUGUSTE ...ence stdg, superbe 3/4 p. ...tt conft. Balcon. Soleil. ...F. — Tél. : 307-71-17.

... TROCADÉRO ...e de Longchamp, 16e. ...euf luxueux sur jardin. Reste à vendre : STUDIO 33,50 m2 ...AND 2 PIECES 67 m2. ...dez-vous 720-17-54 matin.

PLACE DES VOSGES ...EUBLE RESTAURE DE 100 M2 A 235 M2. ...ce tous les jours, sauf ...e, de 14 h. à 18 h. ou ... : 227-91-45 et 755-98-57.

CŒUR MARAIS ...aire vend duplex tout 450 000 F. T. : 770-65-10.

...ETRO VOLTAIRE ..., imm. P. de T. ravalé, entr., 3 p. + cuis., wc, ..., ch. cent. indiv., 13 m2 ...vue dégag. sur arbres, ...Tél. pr R.-Vs et vis. apr. 421-21-18. Agence s'abst.

...INE FLANDRIN. Imm. ...dg, triple réception + ...bres 170 m2. Divisibles. ...rvices. - Parking. ...e-St-HONORE. 267-26-30.

...E - VICTOR - HUGO ... gd standg, gd studio, ...ueuse aménagée, wc, ...h. cent., asc., téléph. 350.000 F - 292-28-51.

...IMITE RUE LEPIC ...duplex 125 m2, asc., ...privés, vue panora...ique - 544-58-38.

...liers - Face hameau, ... beau 4 p., plein soleil ...00 F. 720-72-72, p. 234.

...E MALESHERBES ... 2 p., tt cft, 60 m2, ...F. GERIM. 766-46-58.

...ROYAL. Dans très bel ...ERRE DE T., 6e étg., ...stg., TERRASSE, asc., AMENAGER 535.000 F ... 292-28-51.

...RTE D'AUTEUIL ...uble, 2 chbres, loggia, ...bains, 75 m2, box - ...EL. : 567-22-88.

...UROPE - LIEGE ...de T., standing, 200 m2, ..., confort - 874-70-47.

...ES, près. Pptaire cède ...es duplex dans imm. ...ravx. 250-79-04, matin.

... - 485.000 F. Splendide ...rre de taille, beau 4 p., ...uis., wc, salle de bs, ... asc. Tél. 344-71-97.

... BIZOT - PTE-DOREE ...p., hall d'entrée, cuis., ... bains, balc., parking. 370.000 F - 346-63-85.

...TE-DOREE, 145 m2 ancien, splendide 6 p., ...c, 2 s. de bains, vaste ...e serv., terrasse, ch., 695.000. Tél. 345-82-72.

... Clichy, près, imm. P. ... asc., APPT 100 m2, RECEPT. 40 m2 + CH. ... libérale. - 874-28-02.

ETOILE ...UE BEAUJON ...EX 340 m2, living magnifique ...ger, 4 chbres, bureau, ...alcons, soleil. ARTHUR & TIFFEN ...Haussmann ...-66 - 924-28-44

...IEL Grand standing Beau 7 P. ...nviron. Prof. libérale. Dr en droit - 742-99-09.

...MATIGNON même ...DBLE + 4 CHBRES dépen... cft, 179 m2. Excellent ... 1.800.000 F. 627-78-52.

...KLIN-ROOSEVELT ... VEND DS IMMEUB. ...DE TAILLE RAVALE ...e, ASC., BALCON ... 2 BAINS. ...ES TOUT CONFORT ...REMENT RENOVE ...X 799.500 F ... jeudi, 14 h - 17 h 30 : RUE DU COLISEE ...ou 523-91-53

...endre appart. 4 pièces, ...m2, 2e étage, confort. ... taille. Occupé bail ...terminant 15 mai 79. ...IX 400.000 F. ...-03, 9 - 12 h. 14 - 18 h.

...IREMONT. 6e ét., asc. ...ORAMIQUE - BEAU ...

...HONORE ... ZARE EUROPE ...

Paris Rive gauche

STE J.B. SALLE - Bon Marché 115 m2, 2 bns, asc., parkg. GDE LOGGIA S/JARDIN. ODE. 95-10

VAUGIRARD, 4e asc. Sud, 3 P., 65 m2, tout confort, balc., box. 375.000F - 222-69-50

RAPP - Tr. bel imm. P. de t. 4 P., 100 m2, tt cft, plein Sud, 500.000 F - 222-69-50

100, R. de l'UNIVERSITE. ASC. Séj., s. à mang., 3 chbres. Box. Duplex luxe. Plus possible Appt 50 m2. ODE. 42-78. Visite : vendredi, samedi, 12 h. à 17 h.

AV. BOSQUET (près) - Duplex Séjour, cuis., s. d'eau + chbre refl neuf. Imm. ravalé, 210.000 F 533-12-15 - 531-68-04

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard. Neuf 2 p., 6e étage + loggia. Sur place tous les jours de 11 heures à 18 h. 30.

SUR LE LUXEMBOURG. Imm. ancien, appt exceptionnel, 4e ét. 190 m2 + 2 chambres de personnel + parking. Jeudi 8 DEC. 14 h 30 à 17 h 30 : 14, r. Guynemer. - EUROPA, 705-24-10.

13e PRES QUARTIER LATIN STUDIOS cft à partir 100.000 F JARDIN - VERDURE 4, r. JONAS, sam. 14 h à 17 h ou RV : 542-73-85, matin

16, r. des FOSSES-ST-JACQUES 2 p., cuis., wc, ch. centr. indiv., s. de bains à créer. Visite jeudi de 14 h 30 à 16 h 30

4 PCES, DUROC, 120 M2 Exceptionnel, tt cft. 870.000 F. PROMOTIC - 325-15-89

HABITEZ
RUE VANEAU
pour 8.300 F le m2
Immeuble neuf - 1er étage 4 PIECES. Belles réceptions 43 m2 + 2 chambres, s/jardin. S. de bains marbre. Téléphone. Possibilité box.
Renseignem. : Mme DEVILLE 265-36-36

Très beaux TRIPLEX STUDIOS s/jardin A partir 195.000 F. - 331-36-05.

ARÈNES DE LUTÈCE
rue des Boulangers, pied-à-terre dans rénovation de gd standing. STUDIO 35 m2 avec loggia, poutres, cuis., s. de bns, équipées 265 000 F. S.P.G. : 265-05-49.

PRÈS CLAUDE-BERNARD
3 p. cuisine, bains, cft, 64 m2, 1er étage, 340 000 F. T. 331-81-11.

DENFERT ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard. Neuf, grand 3 p. + loggia. Sur place tous les jours de 11 heures à 18 h. 30.

Bd St-GERMAIN. Proche église, 1er étg. Appt 115 m2, tr. belle réception, charme. S/belle cour, 875.000 F. S/pl. jeudi, vendredi, 15-19 h. : 157, bd St-GERMAIN.

7e ST-GERMAIN-CONCORDE Propr. vd direct. bel appartem. stdg, duplex, 4+2 p., s. de bs, cuis., tt conft, Sud, dern. étg., balcon (110+25 m2). T. 329-09-06, de 9 h. à 11 h. 30 et 14 à 17 h.

BD RASPAIL Vends 6 P. (120 m2 environ), tt cft, chbre, service. Possible commercial. Prix intéressant. MARTIN, Dr en droit - 742-99-09.

15e GRAND et LUMINEUX 2 PCES 55 m2, ds imm. récent tt confort, asc., tél., cave. Parking possible. - 580-81-20.

RUE VIOLET Récent, stand., living, chambre, bains, cuisine, dressing, parking. 371.000 F. REGY - 577-29-29.

CH.-MICHELS Beau 3 p., balc., 2e ét., asc., chff. cl imm., tt confort, 310.000 F. - 577-21-21.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard. Neuf, grand 4 pièces + terrasse. Sur place tous les jours de 11 heures à 18 h. 30.

Région parisienne

URGENT
BOULOGNE - Mo Pont-Sèvres NEUF - JAMAIS HABITE
GD 2 P. 54 m2. 225.000
Téléph. + moquette. 271-16-36.

MEUDON-LA-FORET
Bon placement - Etage élevé Studio tout confort. - MARTIN Dr Droit - 742-99-09

PRÈS CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Part. vd appart. de 3 pièces. 190.000 F - 974-51-46

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
3, R. DU SABOT. Imm. XIXe s. 2 p., entrée, cuis., s. de bains, chff. cent., tél. 285.000 F. S/pl. jeudi, vend. 11/17 h. 2e ét. face. 222-62-72 (11/17 h.) ou 285-48-24.

Mo Issy. Particulier vd studio. 1 entrée, 1 cuisine aménagée. 1 débarras, chauff. centr., wc. cave, tél., 29 m2. Impeccable 85.000 F - 645-18-94.

LOUVECIENNES. Part. vd appt 5 p., 131 m2, gd standg., chem., parc 4 ha., piscine, park, s-sol, 5' gare, 630.000 F. T. 969-90-96.

COURBEVOIE. Part. à P. vend appt récent, 4 p., résidence. calme - Tél. : 333-39-48.

A V., près gare ASNIERES appartement 2 p., cuisine, 21 m2 4e étage. Prix : 70.000 F. - JAFFREZIC - Tél. 758-11-58. H. B. - Poste 34-69.

NEUILLY-SABLONS 200 m2 environ tr. bel récept., 3 ch., serv., box Claude ACHARD - 624-76-97.

NEUILLY BOIS Très gd standing, gde récept., 2 ch., 2 bains, park. Claude ACHARD - 637-32-93.

39 mn GARE de LYON
MELUN 3/4 pièces, gd stand., cave, garage, tél. Cause départ. 320.000 F. Crédit. Tél. 437-49-51.

Province

MARSEILLE, Quartier résident. dans Hôtel partic., sompt. appt 5 p.p. + 2 studios indépend., parc privé, site except., implant. idéale pr habit. profess. libérale. P. Michel, 108, r. Cdt-Rolland, 13008 Marseille. (91) 77-61-58, soir

appartem. achat

Partic. ch., Paris : centre ou 7e, 8e, 16e, 17e, appt occupé ou en viager 40-70 m2. Ecr. no 8150, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ACHETE DIRECTEM. COMPT. URGENT, 2 à 4 pces Paris avec ou sans travaux, préfère Rive gauche - Téléph. : 873-20-67

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et imm. PAIEMENT COMPTANT.

ACHETE DIRECT. COMPTANT URGENT, STUDIO, PARIS préf. Rive gauche - 873-23-55

STE disposant capitaux ACH. CPT 2-3 et 4 Pièces. PARIS et BANL. - 345-86-41

SERGE KAYSER
RECHERCHE Appartement Standing RIVE GAUCHE 329-60-60

appartements occupés

AV. du MAINE (près) - Appts occup. 55 m2, échange possible, 95.000 F. PROMOTIC, 325-15-76

12e PETITS 2 P., cuis., w.-c. Loués à personnes âgées, loi 1948. Immeub. pierre ravalé. Px intéress. Pptaire : 325-66-72.

immeubles

TOURAINE. - Dans gros bourg, limite Indre et Indre-et-Loire, grande maison récente avec : partie professionnelle : 3 burx ; partie habitation : 2 logements indépendants de 6 P., excel. finitions, gd s.-sol, jardin, garage. Prix : 500.000 F. S'adr. Agence Destreguil, 82, rue Nationale, à Tours. T. (47) 05-35-99 et 05-39-10

ACHETE URGENT - COMPT.
IMMEUBLES Paris et banlieue, LIBRES ET OCCUPES.
PROMOTIC : 325-11-48, poste 25.

5e, PORT-ROYAL, murs boutiq., rapport annuel 23.000 F. Prix : 240.000 F. Téléphone : 522-95-20.

hôtels-partic.

NEUILLY - MAURICE-BARRES Direct. s/bois, bel hôtel partic. 1930, 500 m2 envir., asc., gar., gde terrasse, vente exclusive. CLARIDE S.A. : 720-89-18.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière. Mo Opéra. 84, rue d'Alésia. Métro Alésia. Frais abonn. 310 F. 266-52-04.

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS - MACSON
loue du studio au 5 p. standing. 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris Téléph. : 577-54-04

locations non meublées Offre

Paris

TROCADERO (Près) 6 p. 220 m2 Cuis., 2 bns, tél. Possib. profes. libér. 4.600 + ch. - 924-92-45.

Région parisienne

Mo CHATEAU-VINCENNES Dans imm. neuf, très bon stand. appts de 2 et 4 pièces tt confort. Libres de suite. 1.545 F, 2.325 F charges comprises - 874-77-04

PIERREFITTE Gare - Résid. Luxe, 2 pièces, cuisine, 1.000 F + charges - 826-24-43

locations non meublées Demande

Paris

LOUEZ VOTRE APPT AVEC toutes garanties. EUR. 62-84. RENAUD, 23, r. Lemercier (17e)

Région parisienne

Ecrivain cherche à louer ou à sous-louer une maison de campagne isolée et jouissant d'une vue dégagée mais facile d'accès par les transports en commun. Ecr. no 8.153, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02

fonds de commerce

URGENT. Vends boutique labo photo, quart. 17e, excell. affaire à saisir. Tél. 229-42-89 de 14 h à 19 h, 579-63-59 après 20 h.

CREUSE Cède fonds GROSSISTE en fournitures générales POUR BOULANGERIE - PATISSERIE ET COLLECTIVITES BONNE AFFAIRE à développer Terrasson, Grande-Rue, 23250 PONTARION. Tél. (55) 64-52-87.

URGENT. A vendre fds et murs hôtel restaur. 2 ét. NN, 100 ch., bon état, ds ville pèlerinage. Ec. à T 717.257 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SAINT-TROPEZ
Proximité immédiate port A VENDRE en toute propriété, ts commerc., petit imm. 130 m2, à débattre. — URGENT. R. + 4 et terrasse, 750.000 F, GEFIC CTI, M. Azancot, 28, av. d'Iéna, Paris-16e. Tél. 723-78-90.

A vdre LIBRAIRIE-PAPETERIE Argenton-Creuse ctre, cse retr. Loc. 5 p. cft. — 15 (54) 04-05-79.

Sud de la France, dans centre Ccial dynamiq., à vendre très bne affaire rideaux, voil., tiss. ameubl., rentab. excellente, très forte expansion, C.A. important, accession à la propr. des murs en leasing. Pr tous rens. et dossiers comptables détaill., écrire no T 01.619 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Bail à céder près place Blanche, magas. 45 m2 + ss-sol 45 m2, belle vitrine pr papet., tableaux, encadrem. ou couleurs, pr artistes peintres. Rens., 9 à 11 h., concierge, 41, rue de Douai, ou Téléphone : 526-68-25.

locaux indust.

ALFORTVILLE Centre
A céder Atelier, Entrepôts 1.300 m2 s/terrain 1.500 m2. Tél. pr renseign. : 633-93-40

bureaux

Vous cherchez un bureau ? nous aussi ? Voulez-vous partager grand local et services communs (télex, réception, téléphone). Nous : Conseil International. Vous : confrère autre spécialité ou société de services, siège social possible. Paris ouest. Tél. 637-57-85 ou écr. no 39.445 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er

BOULOGNE 150 m2 rez-de-ch. Immeuble luxueux PROGESCO - 522-24-83

16e MIRABEAU. Pptaire vend 5 burx dans imm. récent de stand. 100 m2 env. 5 lig. tél. Parf. état. 680.000 F. Av. 150.000 cpt. Vr s/place jeudi, vendredi, de 14 à 17 h., 15, R. REMUSAT.

DOMICILIATION TEL. SECR. TELEX Frais 100 F/mois APEPAL - 228-56-50

NEUILLY
Pptaire loue 1 ou plusieurs bureaux ds imm. neuf. 758-12-48.

1 à 20 BURX tous quartiers. Locations sans pas-de-porte - AGENCE MAILLOT - 293-45-55.

villas

ST-GERMAIN 6 km. villa neuve habit. suite, récept. 4 ch., bureau. Vaste ss-sol, gar. 3 voit., jardin 700 m2. Prix 680.000 F toutes taxes comprises. 027-67-40.

Villa provençale, 100 m2 habit. av. terrain 1.000 m2, site except. Livraison août 78. Tot. 386.000. Prêts 80 %. Documentation : PIC VILLAS, 4 bd de l'Observatoire, 34-Montpellier.

ST-NOM-LA-BRETECHE CENTRE, villa moderne luxueusement traitée. Séjour av. cheminée 55 m2, 6-7 chbres de plain-pied, gar., ss-sol partiel. Exclus. J.M.B. Px 1.050.000 F ts frais comp. J.M.B. 970-79-79

SURESNES résid. - Somptueuse MAISON DE MAITRE avec luxueuse récept., 5 ch., dépend. Etat parfait. Décorat. Gd jard. Vue, magnifique. - 2.500.000 F. « TAC » - 329-33-39

CHATOU Proximité R.E.R. VILLA RECENTE MANSART. Constr. qualité. Parft état. Récept. + 4 chbr., 2 bains, cuis. équipée. Tt cft. Garage. Jardin angle. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

LYON Banlieue N.-O. Cadre muté vd villa 6 p., 135 m2, terrain boisé 1.400 m2. Px 475.000 F. - Tél. : (78) 47-30-61

Proche R.E.R. ST-GERMAIN FERMETTE NEUVE s/900 m2. Récept. 50 m2, terrasse, barbec. Pl. sud. 5 ch. 2 bns. Garage. AG. MAIRIE. - Tél. : 976-52-52.

Vds directement 95-TAVERNY (proximité gare), villa récente, 6 p., tt cft, gar. 3 voitures, jardin paysagé - 076-74-54.

BOURG-LA-REINE CENTRE
Maison de caractère Séjour 50 m2, poutres, cheminée + 5 pièces, cave voûtée. Idéal profession libérale. Prix 990.000 F. ROB. 34-86.

pavillons

NANTERRE
Résidentiel, PAV. 6 P. princip., conft. jard., dépend 806-02-87.

LE CHESNAY, 18, r. Alexandre-Ribot. Compr. entr., séj., cuis., chauff., garage, à l'étage 4 ch., s. de bains. Visites souhaitées les 8, 9, 10 de 13 h à 17 h

MONTGERON gare. Pav. style, 7 p., 200 m2, tt cft, jdin 600 m2, 550.000 F - TELEPH. : 948-70-55

1.332 PAVILLONS VILLAS
autour de Paris : 0 à 120 km
L'ordinateur de la
MAISON DE L'IMMOBILIER (FNAIM)
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

maisons de campagne

EN BERRY
Prox. rivière, maison restaurée tt cft, compr. : cuis., 3 p., sal. d'eau, gren., gar., terrain attenant clos 9.000 m2 (arbres fruit.)
PRIX 180.000 F
POSSIBILITE CREDIT PROGECO, 12, pl. Saint-Cyran, 36000 CHATEAUROUX. Téléph. 15 (54) 22-89-31, 22-30-21.

terrains

CROISSY-SUR-SEINE R.E.R.
2 BEAUX TERRAINS 840 m2 Fac. 26 m. Toutes viabilités. PRIX : 320.000 F T.T.C. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

P. vend TERRAIN PROVENCE 4 500 m2, E., E., verger irrigué. PERMIS CONST. situat. idéale.
1/4 h. AIX-EN-PROVENCE
Px 160 000 F. T. 726-69-54 soir.

Part. vd prox. bois Verrières-le-Buisson (91) ds prop. privée beau terrain boisé de 1.000 m2 av. poss. 2 parcelles de 500 m2. HECKMANN, 4, rue Colonel-Deport, Paris-16e. - 527-74-79

BOUGIVAL, propriétaire vend 1.830 m2. 330.000 F rare. Tél. 261-75-37

propriétés

MAS PROVENÇAL 12 km Saint-Raphaël, 3 p., cuis., salle de bains, jardin, piscine. Total 550 m2. Prix : 340 000 francs. Téléph. (apr. 18 h.) : 204-34-61.

TARN - Plusieurs moulins à restaurer ou restaurés, avec prairies, bois, source. Prix de 200.000 à 450.000 F. AGIMO - 81430 BELLEGARDE

PÉRIGORD
Belle maison de maître
ancienne. Restaurée toit, mur, ombrages. Prox. bourg, terrain 2.600 m2 (zone prot. 30.000 m2). Doc., photo sur dem. 350.000 F. PROPINTER S.A., B.P. 33 24103 Bergerac. T. (53) 57-53-75

SAPPEY-EN-CHARTREUSE 12 km GRENOBLE, alt. 1.000 m. Immeuble à louer pour collectivité enfants. Tout confort, 720 m2, 3 étages, terrain 4.000 m2. Ecr. M. Jean Troussier Le Sappey-en-Chartreuse, 38700 La Tronche.

RECH. MOULIN AMENAGE, 80 km max. N.-O. à S.-O., 1 ha. min. MICHEL & REYL, 6, r. Greffulhe-8e - 265-90-05.

78-HERMERAY. 4 km. Epernon, maison 5 chbres, 2 bs, séj., ch. mazout, 150m2 habit., cave, gar. sur 4.200 m2 clos divis., verger agrém. 580.000 F. T. 642-78-69.

AUXERRE Part. à Part. vend centre ville CHAPELLE RESTAUREE séj., bar, cuis., 2 chbres, bains + cabinet toilette, chauff. cent., poutres apparentes et vitraux. BEAUCOUP de CARACTERE. Belle cour. Prix 230.000 F. Tél. le matin : (16-86) 52-66-41.

90 KM OUEST - Anc. ferme transformée, tr. agréable, séjour, 4 chbres, tt cft, impecc., dép., jard. clos 1.840 m2. LARGIER ANJ. 02-49 ANJ. 18-83

PROVENCE LUBERON MAS + 13.000 m2 Beau bât. PIER. à rénov. 6 p., gdes dép., terr. magn., arbres, vue SUD., E., E. 370.000 F. FERME XVIIIe 5 p. + fr. vaste gren., bergerie atten., 40.000 m2 vign. land., vue panor. E., E. 650.000 F ou crédit 15 ans. G. MARCHANT - Le Coustellet 84220 Gordes. Tél. (90) 71-92-92 (Ouv. VACANCES NOEL)

30' PARIS par A-4
dans charmant village TRES BELLE PROPRIETE style normand parfait état, 8 p. + ss-sol, tout cft, tél., parc boisé 4.000 m2, vue, calme, 900.000 F - 344-21-93.

châteaux

PROPRIETES EN NORMANDIE Près FALAISE, BEAU CHATEAU 18e, 25 p., parc, herbages 12 hectares. SUISSE normande : LOGIS 18e à restaurer. Dép., terres 5 ha. Futaies 43 ha. BAGNOLES-DE-L'O. BELLE PROPRIETE 9 p. près forêt. Futaie 2 hectares. HOUDIARD, B.P. 83 Laval. (43) 53-25-21.

VAR. TRES BEAU CHATEAU XIXe AVEC FERME ET DEPENDANCES SUR 200 HA. ET VUE MAGNIFIQUE SUR ST-RAPHAEL. Px 2,05 le m2. Ec. HAVAS MARSEILLE 11.486.

fermettes

Près Sens, 120 km Paris
BELLE FERMETTE
tout confort, récept. + 4 gdes chambres dans beau terrain 3.000 m2 avec ruisseau et pièce d'eau poissonn. Libre. 450.000 F.
MORBOIS SENS (89) Tél. (86) 87-02-88 ou 526-05-56 Paris

A VENDRE fermette avec terrain 3.000 m2 à Sorbier (Allier) Prix 150.000 F compt. S'adres. Me PIRON, notaire à JALIGNY-SUR-BESBRE. Tél. 43-70-14

Me PAVY, notaire à Salbris (41) T. (54) 83-00-28 à louer p. week-end, fermette solognote, 4 pces conf. superf. 1 ha. bord rivière

domaines

A vendre dans hameau proche Luberon (Vaucluse) magn. dem. prov. : 7 ch. + 2, salon, séjour, cuis., sell. et gar., 3 s. de bns, 2 w.-c., terr. bois 3.200 m2. Tél. (90) 38-29-63

forêts

VALLÉE DU RHONE
vends 23 ha bois en coteaux châtaignier acacia chêne, pas de coupe depuis 30 ans. 250.000 F. - Tél. (75) 03-40-32.

manoirs

EXCLUSIVITE 50 KM. EST - PAR A.4 MANOIR XVIIe, CARACTERE, 9 p., annexe Henri IV - Rivière, douves, 19 HA. 1/2 parc, 1/2 pré. - CADRE RARE MICHEL ET REYL, 6, rue Greffulhe, 8e. 265-90-05

viagers

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexations garanties F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00 Estimation gratuite. Discrète.

COURCELLES - Bel immeuble récent, gd 2 pièces, cuis., bains, clair, ensoleillé, 185.000 F + rente 1 tête 94 ans 266-32-35 FONCIAL

villégiatures

Loue Super-Dévoluy studio 4 p. équipé. Noël 1.500 F, fév. 950 F. Tél. (21) 21-13-83.

pensions

UNIVERSITE AMERICAINE recherche à PARIS FAMILLES ACCUEILLANTES désirant loger demi-pension ETUDIANTS sérieux, janvier à mai. Tél. 222-87-50 le matin

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Vds b. sculpture pierre volcan. « Tété » faite à St-P.-de-Vence 1959. Dim. 50 × 40 cm, 270-95-70.

Animaux

YORKSHIRES ET CANICHES chiots 3 mois, 1 500 F, et autres races. Pedigree excell., élevés en Irlande. Tél. : 958-06-42 de 10 h. à 22 h. Livraison à dom.

Antiquités

A CEDER IMPORTANT MATÉRIEL et PRESSES A BRAS DÉBUT DU XIXe pour lithogravure, typo, taille-douce et reliure. Ecrire HAVAS - LYON - 5.175.

Artisans

POUR VOS TRAVAUX maçonnerie, menuiserie, chauffage, plomberie, peinture, et tous travaux décorat. (moquett. et tentures murales). - 878-00-75.

Bijoux

Bijoux « sur mesure » moins chers chez Joaillier-Fabricant. Transformations - Réparations L'ATELIER, 210, bd Raspail. Mo Vavin-Raspail. T. 326-88-03.

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris (4e). Téléphone 033-00-83.

Cours

ENGLISH SPEAKING CLUB. Cours conversation avec professeurs d'origine. Tél. : 033-01-72.

MARGUERITE LAPIERRE COURS DE CONFISERIE LE DÉCOR EN SUCRE 122, RUE DU BAC (1er étage), PARIS (7e). Tél. 222-39-31.

Sud-Américain diplômé donne : cours espagnol, tout niveau. Tél. : 707-18-65, heures de repas.

COURS AUDIO-VISUEL PRIVE, ANGLAIS, ESPAGNOL, FRANÇ. DEMONSTRAT. GRATUITES. Venez, 46, bd St-Michel, Paris-6e. Tél. : 326-08-70 - 329-02-88. Tous les jours de 9 à 21 h.

APPRENDRE L'AMÉRICAIN à L'AMERICAN CENTER 261, bd Raspail (14e), 633-67-28. Cours de conversation le soir. INSCRIPTIONS IMMEDIATES DEBUT : LE 16 JANVIER. Cours privés. Sessions intensiv. « Full-Time ou Part-Time ».

DACTYLOGRAPHIE - STÉNO Forfait 500 F. Tél. : 757-86-86.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DEPOT - VENTE exclusivement de fourrures gd choix vêtements parf. état, 91, rue du Théâtre, Paris-15e. TEL. : 575-10-77.

Décoration

Vends très beau chevalet présentation hêtre ciré : 300 F. TEL. : 842-23-15.

Instruments de musique

Part. vend bon piano 1/4 queue Pleyel 1925 palissandre, expertisé. T. : 535-17-04.

PIANOS D. MAGNE Sélection meilleures marques : neuf, occasions, location, vente, achat, réparation, entretien. 10 ans garantie, crédit, location - test, livraison, 50, rue de Rome, 75008 PARIS. Tél. : 522-30-90 et 522-21-74.

Isolation

STOP AU FROID STOP AU BRUIT CHEZ VOUS grâce aux SURVITRAGES F.N., isovitre, joints métalliques ou souples, etc. Installation rapide, sans dégradation, sur tous types de fenêtres. DEVIS GRATUIT, doc. sur dem. à J.-C. Letessier, 9 ter, route de Croissy, 78110 LE VESINET. TEL. : 966-44-68.

Matériel de bureaux

Particulier vend : duplicateur stencils Gestetner 480, double format, excellent état + graveur de stencils Gestafax. Ecr. no T 001 673 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Vends MACHINE OFFSET Téléphone : 033-75-46.

Moquette

DISCOUNT 30 A 60 % sur 10 000 m2 moquette toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Péniches

Péniche aménag. habit. 100 m2, excel. état navigat., 120 000 F. Téléph. : 707-20-88 ou 329-43-22.

Philatélie

EXPORTATEUR membre de chambre de commerce française aux Etats-Unis cherche pour ses exportations lots ou collections importantes timbres-poste. Se déplace à ses frais. Règlement comptant. BARDOS, expert, 7, avenue Gambetta, 78, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Tél. : 963-17-09 matin. Maison fondée à ST-GERM.-EN-LAYE en 1935. Bonne commission aux intermédiaires.

Photos

PARTICULIER ACHETE PROJECTEUR 6 × 6 Téléphone, le soir : 660-08-86.

Psychanalyse

Une nouvelle psychanalyse l'ANALYSE SPONTANEE l'analyse spontanée (maïeutique) M. et Mme GEISSMANN, 153, r. de l'Université Paris-7e, 705-62-14 (plaquette explicative s/dem.).

Psychologie

PSYCHOLOGUE - CONSEIL DIPLOMEE Entretiens individuels de conseil et de soutien psychologique. Téléphone : 589-32-19.

Relations

CLÉO MARIAGES AFFECTIFS garantit par contrat les sélections, la durée 12, rue Grange-Batelière Paris 9e TÉL. 770.29.97

Pour optimiser vos chances de réussir votre MARIAGE pourquoi ne pas vous fier à N. Welsch, ancien cadre et conseil d'entreprise (management, sélection personnel) — Il parle votre langage — Pour un premier rendez-vous demander N. Welsch à C N P : 563-17-27, 116, av. Champs-Elysées, Paris, qui vous recevra personnellem.

Rencontres

Dîner dansant sam. 10 déc. gde matinée dansante dim. 11 déc. av. CLUB DES CELIBATAIRES Inf. inscript. 58 bis, Ch.-d'Antin. Tél. : 878-90-51, réservations ouvertes pour les 24 et 31 déc.

Messieurs, si vous voulez agrandir le cercle de vos amis, participer aux rencontr. que ns organ., proch. soir. dans., le jeudi 8-12, à partir de 21 h. 45 à Adison Square Garden, pr. Sheraton, Montparnasse - Contact - Accueil, 747-13-67 ou 555-77-22 (apr. 23 h.).

Tapis

Pour les fêtes offrez un : TAPIS D'ORIENT 20 % de réduction en décembre. 168 bis, rue Cardinet. 627-58-81.

Troisième âge

CHAT. DE CHAMPLATREUX repos-retraite, allée Bourgoin 91 SAINTRY (pr. Corbeil) reçoit personnes valides, semi-valides. TEL. : 496-15-46.

Spécialités régionales (vins)

UN VIN DE PAYS DES COTES DU TARN DIRECTEMENT DE LA PROPRIÉTÉ en bouteilles ou en VRAC CAVE COOPERATIVE 81150 La Bastide-de-Lévis DEPOTS 2, r. Leblanc Paris-15e. TEL. : 828-49-77. 41, r. des Rosiers, 93400 St-Ouen. TEL. : 258-15-56.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Angleterre : Ramsgate (Kent) apparten. de vac. sans domest. à 5 lits loués jusqu'en en avril, 15,00 £ par semaine. Ecrire à Mrs Pullan 140 Rumfields Road, Broadstairs, Kent, Angleterre.

W.-E. au château de la Roche (36), chevaux, poneys, artisanat, bon festin et fête. Tous les soirs. Téléphoner, le matin, 587-01-88.

A louer, LA PLAGNE 2000 VACANCES NOEL ou FEVRIER studio 3 personnes, tout confort, 2 balc. Tél. Paris : 340-31-06, de préférence av. 9 h., apr. 19 h.

VACANCES DE NOEL A louer camping-car, 4 places, équipement hiver, tout confort, possibilité sports hiver avec un emplacement terr. ***Morzine. Ecrire Sté européenne de loisirs, 54, rue d'Amsterdam, Paris-9e.

A 12 km de Super-Lioran, vac. février, ouvert. de l'hôtel-restaurant « L'Elancèze » 2 ét. NN. Prix de pension : 80 F par jour TTC et service compris, boisson en plus. Hôtel - Rest. « L'Elancèze ». — 15450 THIEZAC. Téléphon : 47-52-88.

Noël, à louer, St-Gervais (74), ds chalet pr. téléphériq., appart. 2 Pièces. — Tél. : (50) 78-28-32.

Vac. de Noël à Serre-Chevalier, 3 ch. + cuis., pr 7 pers., 2.000 F. Tél : 978-36-90, après 20 h., ou 997-44-55, p. 60, heures scolaires.

A LOUER - STUDIO - TIGNES du 5 au 12 février 1978. Prix : 900 francs. 4 personnes, cuisine, salle d'eau, balcon, au soleil, linge et vaisselle fournis. Téléphone : 975-99-91.

HAUTES-PYRÉNÉES SKI BAREGES — A LOUER : studio 4 personnes, tout confort. S'adresser à Mme CHARRIER, 32, avenue Foch, 65100 Lourdes. Téléphone : (15-62) 94-23-03.

Vêtements

POUR NOEL habillez chaudement vos enfants

FABRIQ. VETEMENTS PEAUX POUR ENFANTS

Vs prop. à des prix tr. intéress. ses collec. du 2 a. au 16 a. de MANT., VESTES, BLOUSONS, GILETS en peau cuir retourné, etc. Sur place : D.M., 155, rue du Temple, Paris-3e, 2e étage. Mo Arts-et-Métiers ou Temple. OUVERT TOUS LES JOURS de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures, sauf dim.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Le Monde

régions

Un entretien avec M. Servan-Schreiber

(Suite de la première page.)

» Il y a plus grave : la chute énergétique, à court terme, des pays industriels. Les principaux experts indiquent que, dès 1980, c'est-à-dire après demain, on ne voit plus comment l'Europe pourra financer ses besoins en pétrole. M. Giscard d'Estaing a dit : *« Ce n'est pas une crise dans » laquelle nous entrons, c'est un » changement de monde. »* C'est bien cela. Mais alors ?

» Comment l'Etat pourrait-il commencer à maîtriser des problèmes d'une pareille ampleur et s'occuper chaque jour de chacun des problèmes locaux qui se posent dans chaque ville, chaque commune, de chaque région de France ? Or, à ce moment même, l'Etat, au lieu de s'ouvrir, se crispe et se rétracte et il fige les élus qui dépendent, ou croient dépendre, de lui. C'est ce que j'ai constaté avec tristesse, puis avec stupéfaction, depuis la rentrée de septembre.

» Funeste erreur contre laquelle j'ai le devoir de m'élever de toutes mes forces. D'autant qu'elle n'est que le symbole profond des rigidités et des impuissances sur toutes les autres réformes.

» Ou bien l'on répartit les pouvoirs de décision et le financement, entre les problèmes qui se posent au niveau de l'Etat et ceux qui peuvent être réglés au niveau des régions ; ou bien on continue à tout concentrer, dans la confusion de quelques bureaux parisiens, et l'on précipite les crises.

— Autrement dit, ce sont ces blocages et ces crispations du pouvoir qui ne vous permettent plus d'exercer votre mission telle que vous la concevez ?

— Je ne peux pas prendre la responsabilité morale qui est celle d'un président de région, telle qu'elle doit être, et me voir soudain opposer, sans explication, et sans recours, dans le système actuel, des vetos d'Etat. C'est nouveau, depuis la rentrée.

» Le mois dernier, coup sur coup : la sidérurgie, puis les priorités technologiques.

» La sidérurgie est un problème, certes, national, mais dont les conséquences, au niveau de l'emploi, les conséquences humaines, sont directement ressenties en Lorraine, comme dans le Nord.

» Le rapport officiel, qui vient de nous être transmis, au conseil régional, précise noir sur blanc que l'investissement nécessaire est de 25 milliards — en deux ans et demi. En face, comme ressources possibles, sont recensés : 3 à 4 milliards ! Le trou vertigineux entre les besoins et les ressources ne fait l'objet d'aucune explication. Or, ce rapport est public. Vous imaginez les ravages.

» Devant l'angoisse légitime des hommes et des femmes concernés, j'ai demandé, en conseil, au haut fonctionnaire qui a été désigné par le conseil des ministres comme interlocuteur unique sur les problèmes sidérurgiques de venir s'expliquer devant le conseil de Lorraine. Il a aussitôt accepté.

» C'est bien le moins que l'Etat puisse faire, à défaut de résoudre les graves problèmes de l'acier, problèmes mondiaux, que de venir parler à ceux qui en sont les victimes et examiner avec eux leur nouvel avenir ! Or, nous nous sommes vu opposer à sa venue, sous prétexte de « risque pour l'ordre public » (sic), par l'intermédiaire du préfet de région, le veto de l'Etat. Sans appel.

» Plus inadmissible encore : le blocage relatif au pôle technologique dont dépend tout le redéploiement, la vie même, de la région.

— Quelles propositions formulez-vous, pour la région, dans le cadre de la campagne électorale ?

Un exécutif élu

— Je n'ai pas cherché l'affrontement. Bien que la loi soit encore si étriquée, nous avons travaillé, depuis deux ans, en Lorraine de manière convenable et réalisé de vrais progrès. Par exemple : la réalisation de l'autoroute Lorraine-Bourgogne ; le centre culturel des Prémontrés ; des implantations industrielles de première grandeur, comme celle de Batilly, etc.

» Chaque fois, la région a été une force d'entraînement pour l'ensemble. Nous avons ouvert la Lorraine vers le nord et le sud, nous avons contribué à développer ses centres de formation, ses zones industrielles et quelques-uns des moyens de son avenir, nous avons siégé et débattu dans chacun des chefs-lieux de départements, forgeant l'unité lorraine.

» L'exécutif de la région devra désormais être un *exécutif élu* qui remplace le préfet de l'Etat.

» Cet exécutif sera élu par l'assemblée régionale, même dans sa composition actuelle. Il sera composé du président de région et d'un bureau. Il aura, sous son autorité, l'ensemble de l'administration régionale. Le préfet, dont l'uniforme chamaré est bien le symbole d'un autre âge, restera commissaire du gouvernement, mais il ne peut plus être l'exécutif de la région. Il n'est pas responsable devant les populations concernées ; il reçoit ses instructions de Paris où l'on ne peut pas être juge des décisions les meilleures, les plus économiques, ni des priorités ressenties. Nous l'avons vu. Partout.

» La faillite, le mois dernier, de l'autoroute A 4 Paris-Metz, à peine un an après son inauguration, en est un exemple frappant. Son tracé avait été décidé par l'Etat, de Paris, en 1969, à l'écart des réalités régionales. De même pour la stratégie sidérugique, et je l'avais dénoncée dès novembre 1971, à Briey.

» Aujourd'hui, la force d'avenir de toute la région dépend de l'un de ces « pôles d'excellence » d'innovation, de qualification, qui feront la France post-industrielle, comme cela se déroule en Allemagne fédérale, aux Etats-Unis, au Japon. Là est la chance de la Lorraine, comme de la France, si elle fait confiance aux Français. Nancy se trouve être l'un des trois pôles existant déjà, avec Grenoble et Toulouse. Il est, en plus, le mieux placé, étant au cœur de l'Europe.

» Or les chances de la France se trouvent — n'ayant ni ressources naturelles, ni main-d'œuvre à bon marché — dans le développement systématique de ces pôles d'excellence technologique et scientifique. Nancy-Brabois n'est pas un dessin théorique. C'est une chance qui est là, qui est à saisir, avec ses cinq grandes écoles de l'I.N.P., ses dix-huit spécialités, ses mille huit cents élèves ingénieurs et ses six cents professeurs et chercheurs ; c'est aussi, à côté de l'I.N.P., deux grandes universités avec près de trente mille étudiants et deux cents laboratoires de recherche. Tout cela existe. Il reste à moderniser, reconstruire, spécialiser, forger l'avenir, et sans attendre.

» Il serait évidemment dérisoire de concevoir les stratégies économiques de renaissance industrielle à partir de quatre-vingt-quinze départements, et tout à fait absurde à partir de trente-six mille communes. Ceux qui le font, vous les connaissez, en prétendant « décentraliser » veulent, en fait, sacraliser l'Etat — conformément à leur religion. Leur idéal c'est, en somme, une France sans Français. Une sorte de musée.

— Le pouvoir régional changera-t-il les comportements ?

— En permettant au pouvoir régional de s'élancer, on crée une révolution pacifique qui peut changer radicalement la nature du problème. Chaque Française et chaque Français saura à qui s'adresser, avec qui tracer sa vocation. Il saura que celui qu'il va prendre par le bras, ou interpeller, au coin de la rue a le pouvoir d'intervenir — et non plus seulement d'écrire une lettre de complaisance qui recevra dans trois semaines, ou dans trois mois, une réponse stéréotypée de l'administration. Connaître un agent réel d'intervention, le connaître par son nom, pouvoir lui parler ; savoir qu'il aura voix au chapitre; et tout serait changé. L'élu, qui devient participant à la décision, au lieu d'être perpétuelle boîte aux lettres, change d'approche intellectuelle et de niveau de connaissance personnelle des affaires. Le citoyen, à qui le dialogue devient directement accessible, ne parle plus de la même manière ; et bientôt il se met à suggérer, à inventer, au lieu de passivement réclamer.

» Ainsi transforme-t-on les hommes, leur comportement, leur dignité, leur capacité, leur intérêt à la vie. Ainsi allume-t-on des millions d'intelligences créatives qui sommeillent.

» Ces questions, il faut les présenter maintenant et publiquement. Elles risqueraient, plus tard, d'être recouvertes par le vacarme de la colère, ou le fracas des affrontements.

Accord avec les socialistes

— Vos propositions sur l'exécutif régional élu rejoignent celles du parti socialiste. Pensez-vous que, sur ce point précis, en dépit des clivages majorité-opposition, il puisse y avoir, entre votre parti et les socialistes, un accord, une majorité d'idées ?

— Est-ce qu'il peut y avoir dans le Parlement de 1978 une convergence sur les quelques décisions majeures — équité, solidarité, responsabilité — dont dépend l'avenir français ? C'est indispensable. Ce serait, enfin, la *vraie majorité*.

» L'exécutif régional élu, en particulier, révolution pacifique, venue à maturité, dans notre organisation sociale, n'est pas de ma part une revendication de circonstance. Dans le « Manifeste radical », mis à jour au mois de mai dernier, après le congrès qui m'a élu, nous écrivions en toutes lettres : « Les régions devront » être administrées par une assemblée régionale, composée » d'élus, qui désignera elle-même » son exécutif. Un directoire de » quelques membres (six à neuf), » avec à sa tête un président de » région. Le préfet de région deviendra un commissaire du gouvernement, représentant l'Etat » dans la région, et chargé de » diriger les services de l'Etat. » Cette proposition a, alors, été adoptée à l'unanimité par le parti.

» Elle l'est également par nos associés centristes. Nous sommes, sur ce point, comme sur la fiscalité et le cycle d'éveil des enfants, en complet accord.

» Cette revendication, d'ailleurs, est tellement légitime, et d'évidence, que M. Giscard d'Estaing écrivait lui-même, en 1969, déjà : « Il est nécessaire de mettre en » œuvre et de surveiller les décisions de la région. *Cet exécutif* » ne peut pas être un représentant nommé par le pouvoir » central, sinon vous revenez à » un système où l'impulsion est » finalement donnée par Paris. Il » faut donc un exécutif régional » élu, avec, auprès de lui, un » représentant du pouvoir central. » Deux ans plus tard, il insistait en disant : « Une saine » décentralisation suppose que la » région bénéficie d'un exécutif » élu. »

» Enfin, lorsque nous avions dû choisir, en mai 1974, entre M. François Mitterrand et M. Giscard d'Estaing, j'ai posé à celui-ci trois questions dont l'une sur la région. Voici sa réponse : « Les nouvelles priorité françaises » passent par la renaissance des » responsabilités locales qui supposent la reconnaissance d'une » structure régionale de décision. » Les régions devront donc être » administrées par les élus. »

» Le parti socialiste s'est, à son tour, prononcé de manière précise, et son texte est maintenant placé en tête de son programme. Il dit : « La région doit disposer » d'un exécutif propre, élu en » son sein, ayant un caractère » permanent et dont le président » jouera, vis-à-vis du conseil » régional, un rôle du même » ordre que celui que joue le » maire dans sa commune... » Je suis, naturellement, en accord avec cette définition : c'est la nôtre.

» Combien est alors injustifiée, et combien désastreuse, la crispation, à l'approche des élections, du pouvoir d'Etat face aux aspirations évidentes des Français et aux conditions de survie de la France dans la tempête économique mondiale.

» Comment l'expliquer ? D'où vient-elle ?

» Je crois que, sur ce changement de structure comme sur les autres, le respect religieux du passé, le chantage exercé par la majorité parlementaire d'ancien régime, ont tout freiné, dès juin 1974, puis tout bloqué.

Une aire minimale pour la stratégie économique

— Dans les milieux officiels, on fait deux objections à cette idée du pouvoir régional. La première d'ordre institutionnel : est-ce qu'en renforçant l'autorité des régions on ne risque pas de mettre en péril l'unité nationale. La seconde, d'ordre pratique : est-ce qu'en renforçant le pouvoir régional on ne crée pas un échelon administratif supplémentaire, et inutile, notamment par rapport aux départements ?

— Pour ce qui concerne l'unité nationale, c'est évidemment l'inverse.

Il y a, dans les régions une prise de conscience véhémente contre la férule de Paris, de ses ministères, de ses bureaux. Et c'est le sentiment d'humiliation, *souvent* de révolte, qui en résulte, qui met en péril la cohésion française. Les Français ressentent profondément que l'Etat les tient pour des sujets mineurs, et incompétents. Il y a, alors, ceux qui décident de lutter et, hélas ! infiniment plus nombreux, ceux que l'on décourage, mutilant la France.

» Au contraire, si l'Etat accepte de desserrer son étreinte, de faire confiance aux responsables qui travaillent *sur place*, les Français commenceront à se sentir intégrés à une vraie communauté vivante, et non plus soumis à un Etat qui leur devient étranger. Quant à l'« écran administratif », ce n'est pas le cas pour deux raisons.

» La région intègre aisément les représentants des départements et des villes. Je l'ai vécu tout au long de ces années, et sans exception. *Les départements* et les villes trouvent dans la région les moyens naturels, et réguliers, de négociations, de convergences, et de complémentarités, pour les choix et les financements des équipements nécessaires aux uns et aux autres.

» Ensuite, les grandes décisions ne sont pas au niveau des départements. L'aire régionale est l'aire minimum pour la stratégie économique.

— La France semble le seul pays d'Europe qui refuse de s'engager sur la voie de la régionalisation.

— Refuser la région, comme refuser l'Europe, c'est condamner la France au déclin. Car, on le voit, tous les pays industriels, affrontés à la même grande crise qui va demander des années d'efforts, d'invention, de créativité, ont décidé et organisé la décentralisation régionale, comme la communauté continentale.

» Ces pays, dans la difficulté extrême, où nous entrons tous, savent que la solidarité nationale indispensable impose la décentralisation réelle des responsabilités, condition de la volonté, de la solidarité, de la renaissance. C'est le cas depuis longtemps des Etats-Unis, de la Suisse, de l'Allemagne fédérale, de tous les pays de pointe. C'est le cas plus récemment de l'Italie qui, déjà dans un redoutable désordre, serait, sans cela, dans la paralysie totale ; de l'Espagne, dont, après quarante années de dictature, le premier gouvernement démocratique a pris comme mesure prioritaire la création des régions aux pouvoirs étendus.

» A l'évidence, il y a bien là une vérité profonde et générale. Ces témoignages extérieurs viennent renforcer la conviction que nous tirons de notre expérience vécue ici. C'est la question de confiance : *où est la source de vie ?*

» Dans la bureaucratie, la *hiérarchie*, l'obéissance ? Ou dans l'émancipation des vocations, des volontés et des talents ? En vertu de quelle légitimité, de quel patriotisme, l'Etat s'opposerait-il à ce que la France ouvre, elle aussi, les voies de l'avenir ?

» Dans cent jours, les Français vont trancher. Il suffit de les éclairer. Ils sauront décider.

» Qui donc se plaignait qu'il n'y ait pas de grand dessein ? Il n'y en a qu'un : si l'homme est épanoui, il devient créateur. »

URBANISME

Permis de construire

M. ICART ANNONCE LA CRÉATION DE S.V.P.-USAGERS

« Après trois années de réformes importantes des textes et des procédures, c'est à une patiente réforme des pratiques que je veux m'attacher », a déclaré mardi 6 décembre, à Metz, M. Fernand Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

Le ministre a annoncé plusieurs mesures destinées à faciliter les relations des usagers avec l'administration, notamment au moment de la demande d'un permis de construire.

Rappelant que « chaque année un million de Français doivent demander un certificat d'urbanisme ou un permis de construire », M. Icart a annoncé l'installation de services de « consultances administratives et juridiques », afin d'informer les usagers sur leurs droits et leurs devoirs, ainsi que la préparation d'une demande simplifiée de permis de construire pour les aménagements sommaires (ouverture de fenêtre, par exemple) ; enfin, l'installation de « services-guichet » devrait permettre la délivrance immédiate de certaines autorisations.

En bref...

● *Un office économique à Nancy.* — Un office économique, destiné à contribuer au développement de Nancy et de son agglomération, vient d'être créé sur l'initiative de M. Claude Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, maire de Nancy. — *(Corresp.)*

● *Nouveau report pour la politique commune des Neuf.* — Les ministres des Neuf, chargés de la pêche, ont renvoyé aux 19 et 20 décembre, l'éventuelle adoption d'une politique commune dans les eaux de la C.E.E., portées à 200 milles depuis le 1er janvier 1977. Les conversations du lundi 5 et du mardi 6 décembre ont été dominées par la volonté de la Grande-Bretagne et de l'Irlande de prendre des mesures unilatérales jugées contraires aux règles communautaires par les autres délégations. — *(A.F.P.)*

● *Précisions.* — Après l'article intitulé « Des forages pétroliers au large d'Aléria, en Corse » (*le Monde* du 6 décembre), précisons que, dans un premier temps, les forages sont prévus au large de Biguglia, à 4 kilomètres au sud de Bastia, d'autres étant envisagés ultérieurement beaucoup plus au sud, au large d'Aléria.

Paris

LA PRÉPARATION DU BUDGET DE LA CAPITALE

Le ministre de l'intérieur souligne l'importanc[e] des contributions versées par l'État à la Ville

La polémique entre la Ville de Paris et l'Etat, après la décision de M. Jacques Chirac de limiter la participation de la Ville aux dépenses de police et au déficit des transports en commun (« le Monde » du 3 décembre), continue et s'envenime.

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a estimé, le mardi 6 décembre, que les « divergences de vues » qui se sont fait jour « *sont en apparence complexes, mais en réalité très simples* ». Le ministre de l'intérieur a précisé : « *Si un nouveau statut a été voté par le Parlement pour la Ville de Paris, les textes régissant les rapports financiers de la Ville et de l'Etat n'ont pas été modifiés.* »

« *La Ville de Paris*, a ajouté le ministre, *ayant maintenant à bien des égards un régime analogue à celui des autres villes de France, il faut tendre à instaurer entre elle et l'Etat, des rapports financiers du même type que ceux qu'entretiennent avec lui des villes comme Lyon, Lille, Marseille ou Bordeaux.* » « *Mais il s'agit d'un travail extrêmement complexe qui exige, pour éviter toute erreur et toute injustice, des études approfondies* », a ajouté le ministre

Le premier ministre, à l'occasion d'une lettre adressée le 27 octobre au maire de Paris, a déci[dé] de confier ces études à une com[mission] présidée par le préfet [de] Paris, a encore déclaré M. Bonn[et] qui a indiqué : « *Il va de [soi] que les conclusions des trava[ux] de ce groupe d'études ne [pour]ront intervenir que dans quelq[ues] mois, pour n'être appliquées qu'[en] 1979. Ce sont les textes en [vi]gueur qui, tout naturellement s'a[p]pliquent jusque-là, qu'il s'agi[sse] de police, de lutte contre l'ince[n]die, de culture, de transport, [ou] de tout autre domaine. Le p[ré]fet, dans la position qu'il a pr[ise] n'a fait que constater une é[vi]dence.* »

Le ministre de l'intérieur a p[ré]cisé par la suite que « *si la V[ille] de Paris verse une contribut[ion] plus élevée aux dépenses de [po]lice, les effectifs chargés d'assu[rer] la sécurité des Parisiens sont [] supérieurs à ceux des villes [de] province. Il y a 13 350 gardien[s à] Paris, 2 600 à Marseille et 3[] à Lyon* ».

On souligne, d'autre part, [que] l'Etat supporte l'essentiel des [dé]penses de fonctionnement de [la] brigade des sapeurs-pompiers [de] Paris, soit, en 1977, 233 milli[ons] de francs, alors que la Ville [n'a] versé que 33 millions de fra[ncs]. En matière de transport, ajou[te]-t-on, l'Etat prend en charge 7[] du déficit des transports p[ari]siens, soit 1 865 000 000 en 1[] mis ainsi à la charge de l'ens[em]ble des contribuables français

L'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES

M. Bernard Zehrfuss est chargé d'étudier les installations souterraines à l'ouest du carre[au]

Un quatrième architecte, M. Bernard Zehrfuss, a été appelé à travailler sur le quartier des Halles. La SEMAH, la Société d'aménagement des Halles, lui a demandé une esquisse pour les équipements souterrains prévus dans le second « trou », près de la bourse du commerce.

Il y a, en effet, deux trous aux Halles. Le premier, à l'est du carreau, est déjà rempli par les cinq niveaux du forum commercial au-dessus de la sation du métro régional. Le second, à l'ouest, devait être occupé par les bureaux du Centre de commerce international, dont le président de la République a décidé, en 1974, la suppression.

Sous le jardin qui sera aménagé en surface doivent prendre place un central téléphonique et une maison des télécommunications, des équipements sportifs et sociaux de la Ville de Paris, et plusieurs autres aménagements dont la définition précise dépend des investisseurs que la SEMAH trouvera pour les réaliser.

Après avoir réuni cinq personnes tout à fait étrangères à l'opération dans une sorte de séminaire de créativité, les responsables de la SEMAH étudient actuellement trois possibilités : un centre d'exposition de 8 000 à 10 000 mètres carrés prévu depuis l'origine à un autre emplacement du quartier ; un centre de la nature de plus de 3 000 mètres carrés comprenant notamment un aquarium ; et peut-être un hôtel de jour, ce que les Italiens appellent « albergo di giorno », et qui offrirait une halte et des services aux voyageurs qui ne passent qu'une journée à Paris.

M. Bernard Zehrfuss, qui est l'auteur du Palais des expositions du CNIT à la Défense, du siège de l'UNESCO et, tout récemment, du musée lapidaire de Lyon, a proposé les esquisses d'une grande place souterraine reliée aux jardins de surface par des escaliers et des cascades. Mais avant de donner une suite à ces premières recherches, la SEMAH doit trouver les investisseurs prêts à réaliser les équipements qu'elle a imaginés.

D'autre part, la commission des sites de Paris examinera, le vendredi 9 décembre, deux projets concernant ce même quartier des Halles et du centre Beaubourg. Outre le projet de logements sociaux dû à l'équipe de Ricardo Boffil (*le Monde* des 18 novembre et 6 décembre) qui lui est soumis pour la troisième fois, la commission sera consultée sur l'aménagement du quartier de l'Horloge, construit par la COGEDIM, promoteur privé du groupe Paribas, au nord de la piazza du Centre Georges-Pompidou, entre les rues Saint-Martin, du Grenier-Saint-Lazare, Beaubourg et Rambuteau.

Tandis que les façades de la rue Saint-Martin sont, depuis l'origine, maintenues en place, les pouvoirs publics ont en effet renoncé à exiger — tardivement d'ailleurs — la conservation des façades de l'époque Louis-Philippe qui bordent la piazza au nord, le long de la rue Rambuteau. Le promoteur et son architecte, M. Jean-Claude Bernard, proposent donc de nouveles façades. Un certain « *effet de désordre* » a été recherché afin d'éviter un [en]semble uniforme. Les faç[ades] étroites sont différenciées com[me] si plusieurs immeubles d'épo[ques] différentes étaient juxtaposé[s]; les toitures sont à des haut[eurs] variées ; deux groupes de [ver]rières, des bow-windows, [mar]quent l'entrée des passages c[om]merciaux. Des boutiques [de] leurs traditionnelles sont pr[évues] au rez-de-chaussée.

La piazza de Beaubourg [n'a] jamais été une place comp[osée] volontairement, et les imme[ubles] qui la bordent offrent une gr[ande] variété de styles et d'épo[ques] allant des hôtels du dix-sept[ième] siècle de la rue Saint-Mart[in à] l'immeuble des bains-douche[s en] briques de la rue Saint-Merr[i]. cet assemblage hétéroclite, [est] pourtant née une place [de] hasard, à laquelle le centre P[om]pidou, par ses excès, donne [une] pseudo-unité.

Echaudés par une expéri[ence] peu convaincante d'immeu[bles] nouveaux, au coin de la rue Sa[int-]Martin, les architectes du ce[ntre] Beaubourg avaient lutté — [] ironie — pour la conserva[tion], même artificielle, de « l'écri[n] historique des façades qui en[tou]rent la piazza, malgré le peu [d'in]térêt intrinsèque de celles [qui] bordent la rue Rambuteau.

Les constructeurs du quar[tier] de l'Horloge ont finalemen[t] convaincre les pouvoirs public[s] l'hypocrisie d'une telle démar[che] alors que tout un quartier [nou]veau, avec des ruelles et des [pas]sages traditionnels, est rec[ons]truit au nord de la place. [Ils] revendiquent le droit « *d'ap[pa]raître sur la piazza à vi[sage] découvert, avec une peau n[euve] et non un vieux masque* ».

MICHÈLE CHAMPENOI[S]

M. CHIRAC A RÉPONDU AU QUESTIONNA[IRE] ADRESSÉ AUX MAIRES

La quinze millième réponse [des] maires au questionnaire sur [les] collectivités locales a été r[eçue] mardi 6 décembre au siège d[e la] commission des communes [de] France chargée du dépouillem[ent]. L'une des dernières réponses [en]registrées est celle du maire [de] Paris, M. Jacques Chirac, [qui] rendra publiques ses réflex[ions] sur l'administration commu[nale] ces prochains jours.

M. Jacques Aubert, prési[dent] de la commission, remettra [son] rapport (deux cents pages e[nvi]ron et plusieurs tableaux) [au] premier ministre au début d[e la] semaine prochaine et le d[ébat] annoncé par le président d[e la] République pourrait avoir [lieu] devant le Sénat après une c[om]munication de M. Christian [Bon]net, ministre de l'intérieur, a[vant] la fin d l'actuelle session pa[rle]mentaire.

● *Un emprunt de la Ville [de] Paris.* — M. Jacques Chirac, m[aire] de Paris, vient d'annoncer [que] la Ville va lancer, le lundi 12 [dé]cembre, un emprunt public. [L']emprunt de 300 millions de fra[ncs] est émis par obligation [de] 1 000 F ; il est amortissable [en] quatorze ans et porte un int[érêt] de 14 %. Les premiers rembo[ur]sements interviendront dès []

économie

LA CRISE DE L'OCCIDENT

TOKYO : la même stratégie

(Suite de la première page.)

comité interministériel ré-...nent créé pour résoudre les ...lèmes économiques, dont la ...idence est revenue à M. Miya-..., directeur de l'Agence de ...ification, a en fait concentré ...activité sur des mesures « ...cifiques » destinées à rééqui-...r le commerce extérieur nip-... Après toutes les déclarations ...avaient été faites et les ...irs qu'elles avaient suscités « ...lus on ira loin, mieux cela ...ra », avait notamment déclaré ...Ushiba, ministre d'Etat chargé ...relations économiques avec ...anger), les mesures annon-... mardi 6 décembre parais-... pour le moins décevantes.

...est pour éviter toute « *dramat...ion* » préalable que Tokyo re-... d'en publier le contenu. Ces ...ures devraient — c'est le ...mentaire officiel — réduire « ...*bstantiellement* » l'excédent ...mercial japonais. Elles de-...ent notamment « *faciliter* » les ...ortations de produits manu-...urés. On ne peut être plus ...ident.

...n sait que les propositions ...naises porteront sur huit ...ts :

... Réduction des tarifs doua-...s de 40 % sur huit ans dans ...adre du « Tokyo round ».

...éduction unilatérale de droits douanes de 10 à 100 % sur ...s cents produits avant la ...clusion des négociations du ...TT.

... Augmentation des quotas ...portations de certains pro-...s.

... Abolition des barrières tari-...es.

... Extension des crédits à l'im-...tation.

... Renforcement des mesures ...r discipliner les exportations.

... Importations anticipées de ...role, produits alimentaires et ...nium.

... Augmentation de l'aide japo-...se aux pays en voie de déve-...pement.

...y a finalement peu de choses ...ment nouvelles par rapport ... décision prise en septembre ...évelopper les importations (*le ...de* du 24 novembre). Une cer-...le : Tokyo ne libéralisera pas ...importations de viande et ...nges en dépit de la demande ...Etats-Unis. Cela a été ...irmé par le ministère de ...iculture. Ce dernier, sous la ...sion du lobby paysan (*le ...de* du 6 décembre), s'oppose ...utre à une augmentation sub-...tielle des quotas d'importa-... des produits agricoles, « ...*elles que soient les consé-...ces sur les relations avec les ...s-Unis* ».

...Japon pourrait abolir tota-...ent les droits de douane qui ...pent les voitures et s'élèvent ...ellement à 6,4 %. Tokyo pour-... aussi réduire de 13 à 10 % ...droits sur les ordinateurs, et 16 à 11 % ceux qui frappent ...films de couleur. Un effort ...accompli par les Japonais ...r supprimer unilatéralement ...droits de douane avant la fin ...Tokyo Round. Tout dépendra ...la nature de ces produits. ...la mesure où il s'agit d'une ...gestion faite depuis quelque temps par la C.E.E., cela peut être être interprété comme un geste de bonne volonté du Japon.

L'ensemble de ces mesures est évidemment surtout destiné à satisfaire les Américains en en donnant la primeur à Wastington. Le Japon indique clairement quel est, à ses yeux, son véritable interlocuteur. Tokyo fait valoir que ces mesures ont été prises en tenant compte des souhaits de la C.E.E. Les chefs d'Etat et de gouvernement européens, réunis à Bruxelles en ce début de semaine, n'en ont pas moins demandé que si des concessions étaient accordées aux Etats-Unis, l'Europe en profite également et que des négociations entre la C.E.E. et le Japon aient lieu le plus rapidement possible.

Les propositions nippones — c'est certain — ne marquent pas un changement fondamental de la « philosophie » commerciale japonaise. L'accent est mis à nouveau sur l'importation de matières premières : en ce qui concerne l'uranium, rien n'assure d'ailleurs que Washington donnera le feu vert. D'une façon générale, aucun pas réel n'a été fait en matière de produits manufacturés. Certains observateurs en concluent que M. Ushiba aura vraisemblablement d'autres « *propositions* » à soumettre aux Américains

PHILIPPE PONS.

La grande illusion

(Suite de la première page.)

Les arguments sur lesquels il s'appuyait pouvaient même paraître rassurants, dans la mesure où l'on pouvait y voir une conduite rationnelle propre à ramener un meilleur équilibre entre les balances des paiements courants des grands pays industrialisés. C'était le moment où les experts de Washington chiffraient à quelque 20 milliards de dollars le déficit probable des Etats-Unis (25 à 30 milliards de dollars pour la seule balance commerciale), tandis que ceux de Tokyo faisaient connaître leurs nouvelles estimations qui laissaient prévoir un excédent courant de 6 à 8 milliards (13 à 14 milliards pour la seule balance commerciale).

Quand on tient compte du fait, relevé ici même à plusieurs reprises, que le déficit commercial des Etats-Unis n'est pas exactement comparable à celui des autres pays (parce que les Américains payent leur pétrole importé dans leur propre monnaie), on peut se demander si les pressions exercées par M. Blumenthal sur les marchés des changes étaient tout à fait compatibles avec les engagements solennellement pris (et réitérés à Londres' de ne pas recourir à des « dévaluations compétitives », c'est-à-dire à des manipulations monétaires visant à obtenir des avantages commerciaux. Que penser d'un ordre international où les gestionnaires de la devise-clé réclament eux-mêmes sa dévalorisation ? Mais laissons de côté cette objection en reprenant ici sans la discuter la thèse, à moitié convaincante pourtant, selon laquelle l'excédent japonais poserait des problèmes « spécifiques » dont la solution relèverait avant tout d'une modification du taux de change.

Cependant, les paroles de l'ancien président de Bendix (1), qu'il fit du reste suivre de déclarations en sens contraire sur la nécessité d'avoir un « dollar fort », n'auraient pas eu d'effet aussi dévastateur si n'avait pas existé un terrain favorable à un affaiblissement de la devise américaine. Un coup d'œil sur le graphique ci-contre montre que la récente baisse du dollar fait plus qu'annuler le redressement relatif opéré par cette devise pendant les années de récession.

Une éclairante controverse

Tous les journaux financiers ont fait état depuis quelques mois de la soudaine et apparemment incontrôlable progression de la masse monétaire au-delà des fameux « *objectifs* » que le Système de réserve fédérale s'est publiquement assignés. C'est ainsi que la *masse* M 1 (billets en circulation + dépôts à vue), dont l'augmentation annuelle doit rester limitée entre 4 1/2 % et 6 1/2 %, a presque constamment augmenté à un rythme supérieur à 8 % depuis la moitié de l'année pour dépasser souvent les 10 % (13 % pendant certaines semaines de juin). On ajoute généralement que cette évolution est due au fait que le Système de réserve fédérale a freiné la hausse des taux d'intérêt, de peur de mettre en péril la *reprise économique*. Le loyer de l'argent à court terme a bien monté, mais de facon insuffisante pour empêcher un accroissement inflationniste de la masse monétaire.

Autour de ce thème est née une controverse, toujours en cours, entre d'une part plusieurs membres influents de l'administration Carter (dont le chef des conseillers économiques du président, M. Charles Schultze) et d'autre part M. Arthur Burns, le « sage » (soixante-treize ans) qui préside le conseil d'administration du FED, et dont le mandat expire le 31 janvier prochain (2). Puisqu'il faut des étiquettes aux participants d'un débat porté sur la place publique, les premiers font figure de « libéraux » dans le sens américain du terme, c'est-à-dire de partisans du progrès économique, soucieux avant tout de croissance en vue de réduire le chômage, tandis que M. Burns, qui jouit de la confiance des hommes d'affaires et des banquiers, est l'austère défenseur de la monnaie, le « conservateur » auquel on reproche l'étendue de ses pouvoirs (on le présente souvent comme le deuxième personnage des Etats-Unis).

Trop influencée par les concepts et les arguments à la mode de la fameuse école « monétariste », cette façon de présenter l'évolution récente du marché monétaire aux Etats-Unis est à la fois vague et finalement peu explicative, même si la question soulevée conduit au cœur du problème. La masse monétaire n'est pas une donnée immédiate de la vie économique : c'est une grandeur « construite » par les statisticiens, qui doivent, pour établir d'un mois à l'autre une série à peu près cohérente, introduire un certain nombre d'« ajustements » (pour tenir compte des variations de la vitesse de circulation de la monnaie, etc.), lesquels représentent entre 30 % et 40 % du chiffre final. Fonder toute une politique sur les fluctuations, plus « reconstituées » que constatées, d'un tel agrégat, rappelle les jeux stériles de ceux qui, naguère, très sérieusement pensaient que la politique économique consistait à « choisir » entre un taux de croissance de 6 % et de 7 %, la différence de 1 % étant inférieure à la marge d'erreur du calcul !

Renversement de tendance

On est probablement plus rès de la réalité en s'intéressant d'abord à un certain nombre de chiffres correspondant à des transactions effectivement enregistrées sur le marché, en l'occurrence le montant des achats de bons du Trésor et autres obligations d'Etat par le Système de réserve fédérale. En acquérant ces divers titres, l'institut d'émission fournit des réserves (liquidités) aux banques et pourvoit au financement du déficit budgétaire. C'est précisément au troisième trimestre de cette année que s'est opéré un renversement de tendance dans les finances publiques américaines. Au cours du *premier semestre*, le déficit budgétaire s'était fortement contracté : d'un solde négatif de 56 milliards de dollars constaté en 1976, on était passé à un déficit évalué sur une base annuelle à quelque 40 milliards. Ce solde s'est gonflé brusquement à partir de juin, pour s'élever — sur une base annuelle — à 60 milliards. Depuis lors, le rythme des dépenses a continué de s'accroître fortement. Cela a conduit le FED à multiplier ses interventions sur le marché monétaire (appelé « open market »), son portefeuille de créances diverses sur le Trésor s'élevant désormais à quelque 112 milliards de dollars (contre 98 milliards en septembre 1976).

On perçoit mieux, de cette façon, le rôle du taux de l'intérêt, dont la relative modicité est en quelque *sorte* le sous-produit inévitable de la politique active de la Banque centrale. Celle-ci, en se portant acheteur de créances sur le Trésor public, contribue à en soutenir les cours (et, de proche en proche, à soutenir la valeur de toutes les autres créances émises par des municipalités, des entreprises, etc.), et, par conséquent, à maintenir le loyer de l'argent à un niveau bas. Ce soutient de la valeur des créances permet aux débiteurs de toutes catégories d'émettre de nouveaux emprunts. De ces mécanismes peu observés, sauf des spécialistes, se nourrit l'infation.

Quand, de par le monde, les détenteurs de dollars lisent dans l'excellent hebdomadaire *Business Week* (21 novembre) qu' « *après Burns le FED penchera du côté de la gauche* » (*After Burns, the FED will lean to the left*), ils interprètent aussitôt : après le 31 janvier, le Système de réserve fédérale n'opposera plus aucune résistance aux exigences du Trésor...

Au train où vont les choses, on peut sérieusement se demander si le président Carter ne sera pas contraint de renoncer à son intention de se défaire de l'énigmatique personnage dont le nom est devenu synonyme de dernier bastion contre l'inflation de l'Amérique d'aujourd'hui... C'est peut-être là-dessus que compte l'imperturbable M. Burns, qui ne laisse pas passer une occasion pour répéter qu'il accepterait volontiers d'être confirmé à son poste.

Les dirigeants américains ne manquent pourtant pas d'exemples pour savoir à quoi mène la politique dans laquelle ils se sont laissé enfermer. C'est une doctrine semblable qui avait inspiré leurs prédécesseurs, en 1972, pendant les mois qui précédèrent la réélection de M. Nixon. Dix-huit mois plus tard, le taux d'intérêt devait être porté à un niveau record, ce qui contribua à précipiter la récession. La Grande-Bretagne fit plusieurs fois cette expérience, la dernière fois pendant le premier semestre de 1976. Le refus de la Banque d'Angleterre de laisser monter le loyer de l'argent l'obligea, en octobre de l'année dernière, à porter son taux à... 15 %, faute de quoi le Trésor n'aurait plus trouvé de prêteurs, nationaux ou étrangers.

Le même scénario va-t-il se reproduire aux Etats-Unis ? C'est sans doute l'une des questions les plus importantes que l'on doive se poser en cette fin d'année 1977.

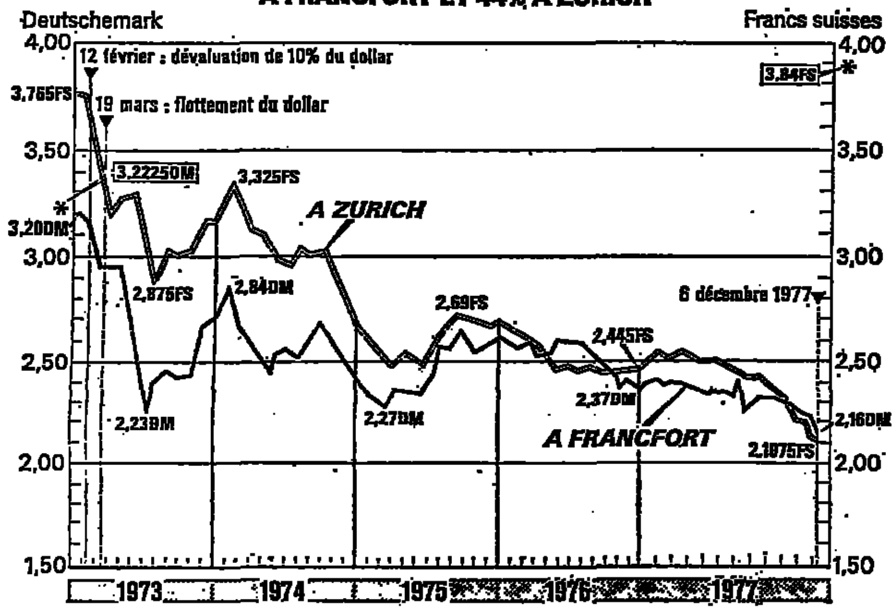
En attendant, la baisse du dollar met en grande difficulté les pays à monnaie faible ou fragile, telle la France, et les pays à monnaie forte, tels l'Allemagne et le Japon. Il avait paru raisonnable à M. Raymond Barre d'arrimer le franc au dollar, parce qu'il y a encore quelques mois les Etats-Unis étaient cités en exemple, tout juste après la Suisse et l'Allemagne, comme un pays ayant avec succès combattu l'inflation. Le rythme de hausse des prix américains — 7 % par an — paraissait acceptable, en tout cas un objectif à atteindre par la France. Aujourd'hui, le franc suit, avec quelque retard, le dollar dans sa chute, ce qui a pour résultat de creuser dangereusement l'écart avec le deutschemark, monnaie de notre principal partenaire commercial. Il risque d'en résulter une résurgence des pressions inflationnistes.

Rien n'est sans doute plus dangereux pour les nations d'Occident que l'idée faussement rassurante que « le marché a *toujours* raison » et qu'en particulier le marché des changes ne fait que rétablir les parités de pouvoir d'achat entre les monnaies. Bien d'autres facteurs que les données purement économiques influencent les cours des monnaies les unes par rapport aux autres. Parce que l'Allemagne et le Japon continuent d'accumuler les excédents commerciaux, on en conclut un peu vite que les économies de la R.F.A. et de l'empire du Soleil-Levant ont les reins assez solides pour supporter une nouvelle revalorisation de leurs devises respectives. Il faut aussi savoir que c'est souvent avec des marges infimes que les firmes allemandes et nippones vendent à l'extérieur, pour maintenir coûte que coûte leurs installations en activité. Sauf pour quelques produits, les prix allemands sont déjà très élevés sur le marché international, et il en va de même de certains prix japonais. Le risque le plus grave pour l'économie mondiale de la chute du dollar est peut-être de rendre à peu près inévitable une nouvelle récession dans des pays censés en être les « locomotives ».

PAUL FABRA.

(1) C'étaient les fonctions qu'occupait M. Blumenthal avant d'être appelé par M. Jimmy Carter à assumer la charge de secrétaire au Trésor.

(2) Son mandat de président, mais non point de membre du conseil d'administration (où l'on est nommé pour quatorze ans).



* Taux central fixé le 18 décembre 1971 (Accord de Washington)

Le bas niveau des cours du dollar exprimés en deutschemarks, atteint au début de cet été, puis de nouveau en octobre et en novembre (autour de 2,25 DM pour 1 dollar), avait déjà été touché au début de juillet 1973, c'est-à-dire au terme de la première phase du « flottement », qui avait été marquée par une nouvelle chute du dollar venant après deux dévaluations (celle du 18 décembre 1971 et celle du 12 février 1973). Tout se passe comme si le point bas du 6 juillet 1973 (2,23 DM) avait, au cours des années qui suivirent, rempli le rôle de « plancher invisible » à un marché où les cours du dollar ont rebondi plus d'une fois. Il faut attendre le 21 novembre 1977 pour que cette limite inférieure soit franchie. Il est vrai que le dollar a perdu depuis le début de 1973 32,5 % de sa valeur exprimée en deutschemarks, mais une chute presque aussi importante avait déjà eu lieu pendant le premier trimestre de cette année-là, la devise américaine ayant depuis lors regagné une partie du terrain perdu, pour le reperdre à nouveau, et au-delà. L'examen de la courbe plus régulièrement descendante des cours de Zurich ne laisse subsister aucun doute sur la tendance à long terme, tout au moins dans la période actuelle de l'histoire de l'économie mondiale.

Le plan acier américain

• *Aide limitée à l'industrie nationale*
• *Fixation prochaine d'un prix de référence*

De notre correspondant

...ashington. — Le président Carter ...onné son approbation *formelle* ...li 6 décembre au rapport Solo-... — du nom du sous-secrétaire ...Trésor qui dirigeait la « *Task ...e* » chargée, cet automne, de ...enter des conclusions sur les ...eurs de l'industrie américaine ...l'acier.

...éjà connu dans ses grandes ...es, le rapport propose un système ...z original, qui pourra être substi-... à la fois au contingentement au-...aire des importations et aux pro-...ures anti-dumping classiques. Il ...se un peu sur leur faim les par-... intéressées, l'essentiel restant à ...ncer en ce qui concerne son ...ctif principal : la réduction des ...ortations.

...a pièce maîtresse du plan est, ...me prévu, l'institution d'un prix ...référence ou prix de déclenche-...t (« *trigger* »), en dessous duquel ...action anti-dumping sera déclen-...e. Jusqu'à présent, la protection ...ordée aux industriels contre le ...ping reposait sur une mécanique ...de et complexe. La victime devait ...e la preuve du préjudice subi en ...trant que l'exportateur étranger ...dait au-dessous de son coût de ...duction ou du prix appliqué dans ... pays. Le Trésor devait vérifier ... chiffres, puis, dans un délai de ...mois, donner une première appré-...ion. Si celle-ci était favorable au ...gnant, il devait la confirmer avant ... mois, après quoi l'affaire passait à la commission du commerce international, qui rendait un jugement définitif. Bien que des pénalités préventives puissent être appliquées après le premier avis de l'administration, l'ensemble de la procédure s'étendait sur treize mois au moins.

A 5 % du prix japonais

C'est pourtant cette voie, malgré sa complexité, que le gouvernement avait choisie en octobre. Approuvant pour l'exemple une plainte reçue contre les Japonais, il avait invité les industriels qui s'estimaient lésés a en faire autant. Moins de deux mois plus tard, il se trouve en présence de dix-neuf plaintes analogues et, par un retournement bien caractéristique des méthodes de l'équipe actuellement au pouvoir, il suggère aux industriels de les retirer... On s'était aperçu que ce déluge d'actions judiciaires allait occuper des milliers de personnes pendant des mois et aussi qu'importateurs et exportateurs étaient plongés dans une incertitude néfaste pour l'équilibre général.

Aussi M. Solomon propose-t-il une procédure plus expéditive, mais dont il se réserve l'initiative. Avant la fin de décembre, il annoncera un prix de référence ou plutôt un système de prix basés sur les coûts totaux de production (y compris un taux approprié d'intérêt sur le capital) des producteurs d'acier étrangers les plus efficaces (actuellement l'industrie japonaise). Suivant la conjoncture, ce prix pourra varier de plus ou moins 5 % autour du coût ainsi calculé et il sera révisé tous les trois mois. On laissera ensuite passer un mois pour suivre les réactions des intéressés, après quoi, c'est-à-dire aux environs du 1er février, le système entrera en vigueur.

Toute importation d'acier facturée à un prix inférieur au prix de référence sera signalée par les douanes au Trésor, lequel déclenchera une action anti-dumping. Le passage par la Commission du commerce international n'est pas supprimé, mais l'action devrait au total être conduite en deux ou trois mois.

Les réactions dans tous les camps sont très prudentes pour le moment. Le syndicat des ouvriers de l'acier est la seule grande organisation à avoir approuvé formellement le plan, tout en se réservant de demander l'instauration de contingents si le redressement de l'emploi n'est pas à la hauteur de ses espoirs : il estime avoir perdu quelque soixante-quinze mille emplois ces dernières années, et M. Solomon se promet d'en restaurer de dix-huit à trente-cinq mille.

Les industriels, eux, semblent se préoccuper moins de l'emploi que de relever leurs prix. M. Solomon n'a précisé ni dans son rapport ni dans ses explications à la presse, à quel niveau il entendait ramener les importations d'acier. On lui prête l'intention de parvenir à une réduction de 6 millions de tonnes, ce qui ramènerait la part de l'étranger sur le marché à 14 % comme il y a quelques années. Mais cela dépend essentiellement des industriels américains de l'acier et du prix qu'ils fixeront sur le marché intérieur.

Les autres aides accordées à l'industrie malade par le plan de M. Solomon sont modestes. Aucune exemption fiscale ne lui sera accordée en dehors des réductions d'impôt applicables à tous, que M. Carter prépare pour l'an prochain. On lui permettra de réduire la durée de ses amortissements et l'on demandera à l'agence pour la protection de l'environnement d'être « *souple* » dans l'application de ses règlements, sans y renoncer pour autant ni faire d'exceptions. M. Carter semble, par ailleurs, avoir réduit les largesses de M. Solomon, qui proposait de créer un fonds de 215 millions de dollars destiné à garantir les emprunts des industriels de l'acier. Il est toujours question d'un tel fonds dans la version finale du texte, mais aucun chiffre n'est indiqué.

MICHEL TATU.

● *La balance des paiements courants de l'Italie* a enregistré un excédent de 868 milliards de lires en octobre, selon des données provisoires de la Banque d'Italie. Pour les dix premiers mois de 1977, le surplus a été de l'ordre de 1 600 milliards de lires. Selon le ministre italien du commerce extérieur, M. Rinaldo Ossola, l'excédent serait d'environ 1,5 milliard de dollars en 1977, comparé à un déficit de 2,3 milliards de dollars en 1976. Quatre éléments expliquent ce résultat : des rentrées touristiques qui ont dépassé de 700 à 800 millions de dollars les prévisions, un fort développement des exportations après la dévaluation de la lire en 1976, l'amélioration des termes de l'échange, la chute plus rapide que prévue de la demande interne. — (*A.F.P.*)

FISCALITÉ

BILLET

Le paiement mensuel de l'impôt sur le revenu

LES GAIETÉS du prélèvement automatique

Il y a bientôt cinq ans, l'annonce de la mensualisation du paiement de l'impôt sur le revenu, qui offrait l'avantage d'un prélèvement automatique sur les comptes bancaires ou postaux, avait rempli d'aise un certain nombre de contribuables absorbés par leurs affaires ou négligents. C'en était fini des dates fatidiques, le versement des tiers provisionnels calculés soi-même ! C'en était fini aussi du solde, parfois lourd à verser en une seule fois ! Seuls quelques esprits chagrins suggéreraient qu'en l'affaire l'Etat était le principal gagnant, puisqu'il allait bénéficier d'une avance de trésorerie considérable. Peu en avaient cure. Grâce à l'informatique, l'impôt devenait simple et n'entraînerait plus de majoration pour retard. La fiscalité sans douleur, en quelque sorte...

Aujourd'hui, un certain nombre de contribuables déchantent. L'un d'entre eux a reçu, en date du 8 septembre, une lettre manifestement sortie des flancs de l'ordinateur, jusqu'ici ponctuel et bienveillant. Nous ne résistons pas au plaisir de la citer intégralement :

« Madame, monsieur,

» Votre impôt sur le revenu n'a pas été enregistré à ce jour à votre compte de mensualisation.

» Si l'avertissement afférent à l'année 1977 (revenus 1976) vous est parvenu ou vous parvient prochainement, il convient de m'en aviser au plus tôt en joignant le talon détachable et en rappelant les références désignées dans le cadre ci-dessus. Renvoyer le présent avis à l'appui de votre réponse.

» Si vous n'êtes pas imposé au 30 septembre, le prélèvement d'octobre sera le dernier acompte prélevé cette année.

» Sauf demande de résiliation de votre part avant le 1[er] décembre, les prélèvements seront repris à partir du mois de janvier prochain. Je vous prie de croire à mes biens dévoués sentiments.

Signé : « Le comptable du Trésor chargé du recouvrement. »

Revenir au système antérieur

Qu'est-ce que cette missive peut bien signifier ? Une analyse approfondie du texte et les explications des services fiscaux compétents ont abouti à l'explication suivante : si l'impôt du contribuable n'est pas « mis en recouvrement » avant le 30 septembre, l'intéressé doit régler le solde dû (le total de l'impôt moins celui des dix acomptes mensuels) par un chèque qu'il établira lui-même, en temps voulu, à l'ordre du Trésor public. La phrase importante de la lettre était : « Le prélèvement d'octobre sera le dernier acompte prélevé cette année », *qui sous-entendait : payez vous-même le solde.*

L'histoire n'est pas tout à fait finie. Notre contribuable a encore reçu une demande de « renseignements relatifs aux acomptes provisionnels et mensuels » *et, comble de bouffonnerie, une proposition pour... adopter le paiement mensuel de l'impôt.*

La « victime » a dûment informé son percepteur de ses changements de situation ; l'ordinateur dispose donc de tous les renseignements qu'on lui demande. Ce n'est pourtant pas suffisant pour aboutir au résultat promis par la mensualisation de l'impôt. Aussi l'intéressé envisage-t-il sérieusement de revenir au système antérieur...

Au fait, n'a-t-on pas parlé, il y a quelques années, de la simplification du langage administratif ? — J. D.

Un groupe d'études réclame une réforme fiscale en faveur des grands invalides

Le Groupement d'études, de coordination et de synthèse des associations françaises d'infirmes civils (GRAFIC) (*), organisme de réflexion et de recherche sur les problèmes des handicapés, vient d'adresser aux divers groupes parlementaires une étude sur « *les injustices fiscales qui frappent actuellement les personnes handicapées physiques* ». Le groupement présente, à l'appui de son enquête, une « *proposition de loi* » tendant à assouplir la situation fiscale des grands handicapés titulaires de la carte d'invalidité ou de cécité, et justifiant d'un taux d'invalidité minimum de 80 %.

L'un des principaux points de ce projet concerne la fiscalité des couples. En effet, si tout célibataire handicapé a droit à une demi-part d'abattement en matière d'imposition, il voit cet abattement supprimé dès qu'il décide de partager sa vie avec un conjoint. Selon le GRAFIC, deux handicapés qui se marient devraient avoir la possibilité d'additionner leurs demi-parts d'abattement.

Le projet consacre un chapit[re] au financement de ces mesur[es] d'assouplissement fiscal. Il s'ag[i]rait d'augmenter le taux de cotisation patronale à la Sécuri[té] sociale. Le groupement propo[se] aussi « *une contribution direc[te] et progressive, assise sur la fo[r]tune* ». Cette contribution, an[n]uelle, s'appliquerait sous form[e] de « *surtaxe progressive* » à u[n] patrimoine évalué au minimum [à] 2 millions de francs. Un décr[et] du Conseil d'Etat déterminerait [le] taux de progressivité de cette sur[]taxe. D'autre part, une « *dîm[e] de fraternité* », ou « *décime com[]munautaire* », serait appliquée [à] raison d'un taux de 5 % au mon[]tant net final de l'impôt des per[]sonnes physiques, mais avan[t] déduction éventuelle des avoi[rs] fiscaux, à partir d'un reven[u] fiscal annuel imposable de 100 0[00] francs et jusqu'à 150 000 francs. C[e] taux serait de 7,5 % de 150 000 [à] 200 000 F ; de 10 % de 200 000 [à] 250 000 F ; de 12,5 % de 250 0[00] à 300 000 F ; de 15 % au-delà.

(*) 4 bis, rue Bucourt, 92210 Saint-Cloud.

هكذا من الأصل

FISCALITÉ

BULL...

Le paiement ... de l'impôt sur le ...

LES GAIETÉS du prélèvement automa...

Un groupe d'études ... une réforme ... en faveur des grands ...

SOCIAL

LES COUPURES DE COURANT

... et C.F.D.T. réclament en vain des négociations à la direction d'E.G.F.

...s grèves tournantes qui ... débuté à l'E.G.F. le 2 dé... bre devaient en principe ... erminer jeudi matin 8 dé... bre. Les deux fédérations ...T. et C.F.D.T., qui ont ... amé, en vain jusqu'à pré... l'ouverture de négocia... s, devaient se rencontrer ... i pour se prononcer sur ... uite de leur action reven... tive.

... grèves tournantes de ..., qui donnent lieu à de ... euses récriminations du ... patronat et à quelques ma... tions, devaient affecter, ... di 7 décembre, la région ... nne et le Nord. La veille, ... uvement revendicatif des ... iens et gaziers avait tou... s régions de Nantes, de ... et de Rouen ; la direction ... ntreprise nationale a fait état de 42 % de grévistes, et indiqué que les coupures nationales de courant avaient varié, dans la matinée du mardi 6 décembre, d'un quart d'heure à une heure, selon les endroits, entraînant une baisse de production électrique de 40 %, au lieu de 30 % lundi.

Le directeur général de l'E.D.F., M. Marcel Boiteux, a reçu mardi après-midi, successivement des délégations C.G.T. et C.F.D.T. Il leur a réaffirmé son impossibilité de négocier et a réitéré ses mises en garde. Les deux fédérations syndicales, qui se sont aussi adressées au premier ministre pour réclamer l'ouverture de négociations, devaient se rencontrer jeudi pour faire le point et envisager la poursuite de l'action revendicative, qui pourrait prendre d'autres formes, bien que la C.F.D.T. n'exclut pas la poursuite du mouvement.

A l'issue de la première journée de la réunion de son comité confédéral national, la C.G.T., le 6 décembre, met *« solennellement en garde le gouvernement et le patronat contre toute tentative d'intimidation, de répression et de nouvelles restrictions du droit de grève (...). Les travailleurs* [y] *opposeraient immédiatement une riposte large et puissante ».*

A la C.F.D.T., M. Albert Mercier, membre de la commission exécutive, a exprimé la solidarité de toute sa centrale avec les électriciens. Lui aussi a lancé une mise en garde contre toute atteinte au droit de grève.

M. André Henry, secrétaire général de la FEN, prenant la parole à Clermont-Ferrand (contrairement à certaines informations, précise un communiqué de la Fédération), a déclaré qu'il ne saurait être question de condamner les actions des électriciens ou des cheminots, *« qui correspondent à de légitimes revendications ».*

Toutefois, M. Henry a rappelé la position constante de la FEN, qui estime que les « grèves-surprises » gênent plus souvent les usagers et les travailleurs eux-mêmes que les pouvoirs publics. *« Il a souhaité que les centrales syndicales en tiennent compte, surtout après le mouvement unitaire d'ensemble réussi le 1er décembre, afin de rendre impossible toute désignation et toute exploitation »*, précise le communiqué.

Nouvelles manifestations d'industriels

Comme les jours précédents, les chefs d'entreprise ont multiplié les protestations. A Mazamet, le président de la chambre de commerce du Lot a porté plainte contre l'E.D.F. *« pour coupures de courant abusives ».* M. Léon Gingembre, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.), a vivement dénoncé, à Antenne 2, *« la chienlit et le désordre ».* Dans le Val-d'Oise, le Syndicat national de la petite et moyenne industrie a indiqué qu'il avait donné à ses adhérents la consigne de *« stopper les paiements de quittances E.D.F. en cours »* et de *« supprimer les prélèvements automatiques par banque ou chèques postaux au bénéfice de l'E.D.F. ».* Plusieurs manifestations d'industriels ont eu lieu en province, notamment à Marmande (Lot-et-Garonne), à Mazamet (Tarn), où des chefs d'entreprises textiles ont occupé les locaux du siège de l'E.D.F., à Saint-Dié (Vosges) et à La Roche-sur-Yon (Vendée). *(Voir l'encadré.)*

...s patrons à la recherche du patron d'E.D.F.

De notre correspondant

...a Roche-sur-Yon. — *Pas de ...deroles, pas de cris, pas de ...pans... Pourtant, les cent cin...nte patrons qui ont arpenté, ...mardi après-midi 6 décembre, ...pavé des rues de La Roche-...-Yon, pour protester contre ... grèves E.D.F., ne sont pas ...ssés inaperçus. Leur réplique ...daine, qui constituait dans le ...re « une première », a surpris ... nombre de passants. Le pré...ent de l'Union interprofession...le patronale de Vendée, ... Patrice Gautier, au pied de ... statue de Napoléon, s'est ...me servi d'un porte-voix pour ...anguer les participants de ...te manifestation peu banale :*

« Nous protestons avec véhé...nce contre les grèves tour...ntes qui affectent, depuis quel...es jours, les services publics ...).F. Elles perturbent gravement ... production à un moment où ... entreprises ont à faire face ... les difficultés nombreuses et d'une particulière gravité... Nous dénonçons avec force ces graves entraves à la liberté du travail et demandons, avec insistance, que toutes mesures appropriées soient prises pour mettre un terme à ce véritable sabotage de l'économie nationale. »

Après être allé remettre des motions au chef de centre d'E.D.F. et à la préfecture, M. Gautier déclarait : « Le chef de centre E.D.F. a été ennuyé pour répondre. Il nous a expliqué qu'il ne pouvait distribuer l'électricité, alors qu'il n'en recevait pas... En fait, à l'E.D.F., il n'y a pas de patron. Voilà ce que c'est que la nationalisation... »

Le cortège des chefs d'entreprise s'est ensuite disloqué dans les rues, tandis que les curieux restaient pantois devant le défilé.

CORRESPONDANCE

...a procédure des délestages

...publions ci-dessous des ...s de la lettre de M. Daniel ...ez, chef de bloc à la cen...thermique de Saint-Ouen.

...délestages sont soit réalisés ...s centres de mouvements ...gie aux ordres de la direc...énérale, soit par les agents ...es.

... centres de mouvements ...gie contrôlent la sépara...u réseau français avec les ... réseaux européens, la ...n du réseau national en ...rs réseaux indépendants, ...ntation de certains très ...lients. Pour les coupures en ...on des consommateurs, vil...artiers, elles sont réalisées ...s agents grévistes dans les ... de distribution.

...s délestages sont insuffi... il se produit une baisse de ...quence du réseau qui peut ...ner des conséquences gra...ur le matériel. C'est ce qui ...n partie produit lors de la ... du 1er décembre. En début ...-midi, la fréquence du ... a chuté brutalement jus...6,7 Hertz (valeur normale ...rtz). Un des groupes de ...W de la centrale de Cor... a été endommagé. Mais cela aurait pu être beaucoup plus grave si des délestages importants n'avaient pas été réalisés très rapidement, car à la fréquence de 46,5 Hertz les groupes de production se séparent du réseau. Que se serait-il alors passé ? »

E.D.F. produit de l'énergie dans ses centrales thermiques classiques et nucléaires, dans ses centrales hydrauliques. Ensuite, cette énergie est transportée à travers toute la France, enfin, elle est distribuée au consommateur.

En cas de grève, la production d'électricité diminue. Ainsi, pour une baisse de 50 %, un groupe de 250 MW n'en produit plus que 125. Il en est de même pour toutes les centrales. La puissance disponible du réseau se trouve réduite dans des proportions identiques, et dans l'hypothèse absurde de l'absence de tout délestage, éventualité irréalisable en raison des protections, le réseau national s'écroulerait complètement et la France serait plongée dans le noir.

Il est donc absolument nécessaire de faire des délestages ou coupures afin d'ajuster la consommation à la production, ceci pour protéger les groupes et préserver le réseau.

Martigues-Lavéra (Bouches du Rhône)

...ève générale à l'usine Naphtachimie

De notre correspondant régional

...en-Provence. — L'usine ...achimie, à Martigues-La... près de Fos, qui compte ...ille salariés, est paralysée, ... le mardi 6 décembre, par ...ève générale qui fait suite ...rrêt de travail du person...s vapocraqueurs (une cen...e salariés), déclenchée dans ...ongement de la grève na... du 1er décembre.

...remier mouvement, à l'ori...duquel se trouvaient la ...T. et la C.G.T., rejointes ...'action par la C.G.C. et ... amené la direction de ... à mettre en chômage technique, à partir du 6 décembre, six cents à huit cents salariés des ateliers situés en aval des vapocraqueurs et privés de matières premières.

Les grévistes réclament un renforcement des effectifs, conformément à une promesse faite, en mai, par la direction (embauche de cinq agents de maîtrise au cours du dernier trimestre de 1977).

Or, en octobre, les responsables de l'usine informaient les représentants du personnel que l'augmentation des effectifs n'interviendrait que lorsque le plus important des deux vapocraqueurs atteindrait son niveau de production optimale de 1 200 tonnes d'éthylène par jour.

Depuis, la direction est restée sur ses positions, tout en offrant cependant de procéder, par anticipation, aux promotions découlant de l'embauche initialement envisagée. Les syndicats n'ont pas accepté cette façon de faire, et la grève s'est rapidement durcie. Dès la nuit de vendredi à samedi, les « circuits froids » des deux vapocraqueurs de l'entreprise ont été arrêtés. — G. P.

LE P.C. ET LE P.S. SOUTIENNENT LES GRÉVISTES LE P.R. LES CONDAMNE

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a dénoncé mercredi 6 décembre dans un communiqué *« la campagne calomnieuse engagée par le gouvernement pour tenter de dresser l'opinion publique contre les travailleurs de l'Electricité de France, qui font grève pour la défense de leur pouvoir d'achat et l'indépendance énergétique de la France ».*

« Le gouvernement, qui refuse depuis plus de deux mois d'engager des négociations avec les intéressés, porte l'entière responsabilité de ce mouvement », ajoute le groupe communiste.

De son côté, la *Lettre de l'Unité* souligne que *« le pouvoir giscardien et son allié naturel, le patronat (...), plutôt que d'accepter de discuter des motifs de l'arrêt de travail des électriciens »*, cherchent à *« régler le différend en avançant l'idée d'une limitation du droit de grève et en annonçant ensuite avec solennité qu'il n'en est pas question. C'est cela le changement dans la continuité ».*

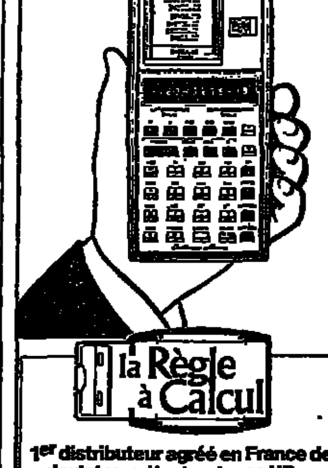
Au contraire, M. Roger Chinaud, président du groupe républicain, a exprimé la *« très vive irritation »* de son groupe devant ces grèves. *« Nous sommes choqués,* a-t-il déclaré, *que l'on puisse ainsi porter atteinte au crédit d'une grande entreprise publique. Tout ceci est détestable et condamnable. »*

LE PREMIER MINISTRE ANNONCE DE PROCHAINES MESURES POUR LA FAMILLE

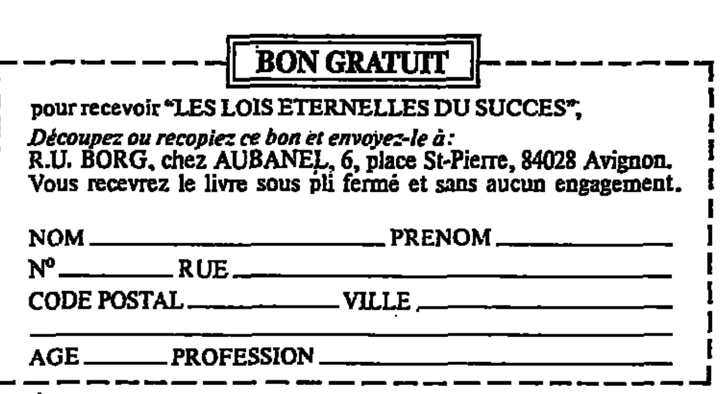
M. Raymond Barre a reçu mardi matin 6 décembre une délégation de l'Union nationale des associations familiales conduite par M. Roger Burnel.

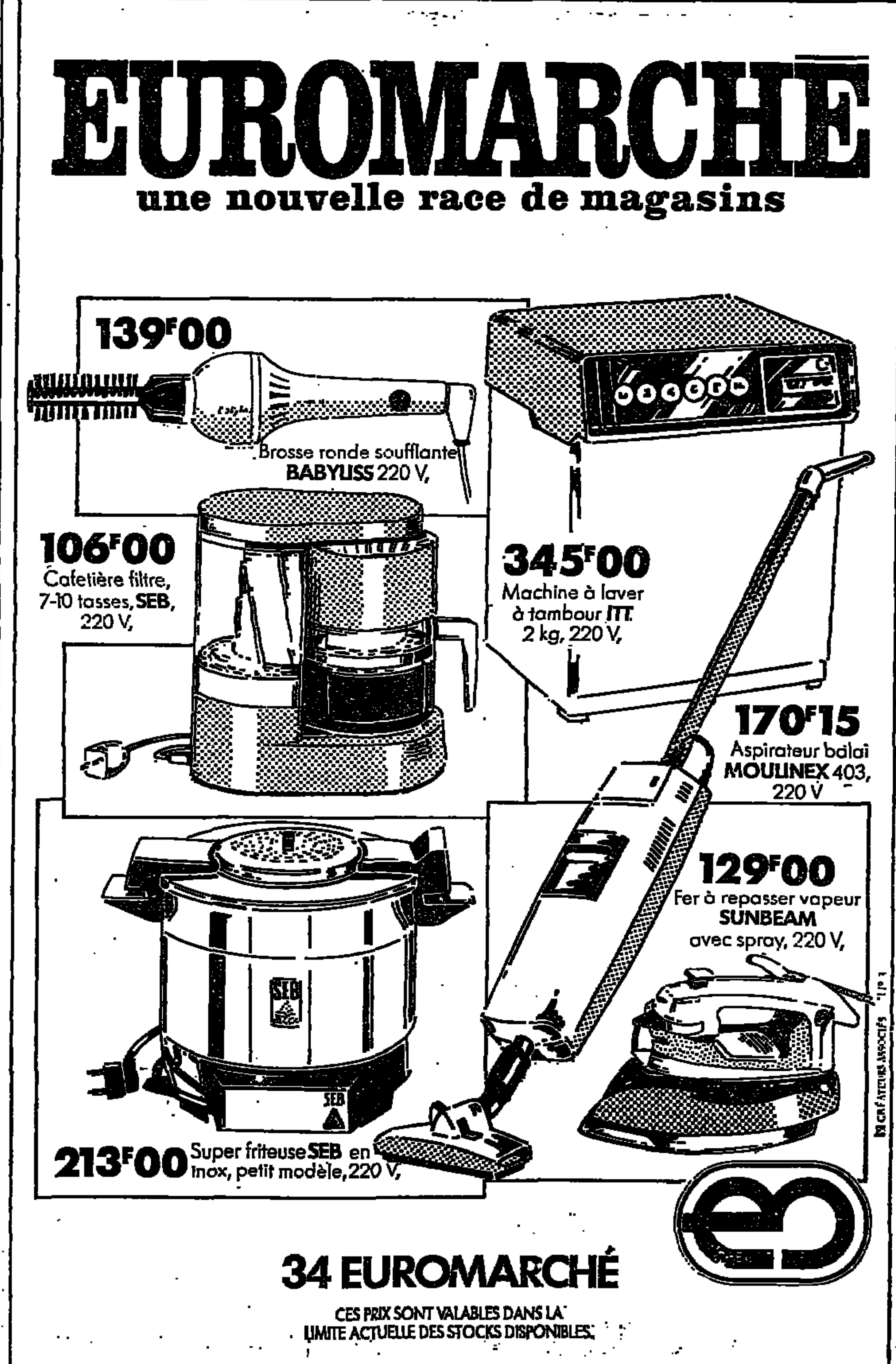
On souligne, à l'hôtel Matignon, que l'entretien s'est déroulé *« dans un excellent climat »* et que les délégués de l'UNAF ont notamment approuvé sans réserve les récentes mesures prises par le gouvernement pour freiner la hausse des prix et favoriser la concurrence commerciale.

Le premier ministre a indiqué à ses interlocuteurs que le conseil des ministres doit adopter, mercredi 7 décembre, plusieurs mesures dans le cadre de la *« politique globale de la famille »* que le gouvernement entend développer.









AFFAIRES

L'ADMINISTRATION DES P.T.T. COORDONNERA LES COMMANDES DE MATÉRIEL TÉLÉPHONIQUE

Le secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications vient de décider de modifier les deux sociétés d'économie mixte qui associaient les télécommunications à leurs fournisseurs de matériels téléphoniques, la Société pour le développement de la technique des télécommunications sur câbles (SOTELEC) et la Société pour le développement de la technique de la commutation dans le domaine des télécommunications (SOCOTEL).

Dans un communiqué publié le 6 décembre, le secrétariat d'Etat annonce le transfert à l'administration des fonctions de coordination et de normalisation techniques exercées par SOCOTEL et par SOTELEC. Les statuts de SOTELEC seront modifiés afin de lui confier la gestion des brevets et les fonctions de documentation et de publication des revues techniques, aussi bien dans le domaine de la commutation que dans celui de la transmission.

SOCOTEL sera dissoute le 31 décembre 1977. Son personnel se verra offrir des emplois à SOTELEC, au Centre national d'études des télécommunications et dans les entreprises privées de Lannion (Côtes-du-Nord). Cent dix-neuf personnes sont concernées par cette disparition. Le secrétariat d'Etat promet que les emplois existants dans les établissements SOCOTEL d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) et de Lannion *« seront maintenus, mais dans le cadre d'une organisation différente ».*

HORLOGERIE : l'État pourrait aider à la constitution de pôles de regroupement

Un conseil interministériel devait examiner, le 8 décembre, la situation de l'industrie horlogère française. A cette occasion, les pouvoirs publics pourraient décider d'appuyer le plan de restructuration présenté par la chambre française de l'horlogerie. Ce plan prévoit la constitution de quelques pôles de regroupement autour des entreprises les plus performantes, la Société de développement de l'horlogerie (S.D.H.) intervenant par le biais de prise de participation pour renforcer les moyens financiers de ces firmes.

La restructuration de l'industrie française de l'horlogerie n'en finit pas d'être à l'ordre du jour. En fait, *jusqu'ici, toutes les tentatives* se sont heurtées à deux obstacles majeurs : le morcellement extrême de la profession, qui compte 204 petites et moyennes entreprises (103 établisseurs et 101 fabricants de pièces détachées) employant au total 14 420 personnes ; l'opposition des sociétés, qui, quoique géographiquement regroupées, et en dépit des liens de parenté unissant souvent les industriels entre eux, sont farouchement attachées à leur indépendance.

Conséquences : douze établisseurs et onze fabricants de pièces détachées seulement ont un chiffre d'affaires supérieur à 10 millions de francs. Comment, dans ces conditions, les industriels pourraient-ils supporter les frais considérables qu'exigeait la transformation de leur outil de production, quand on sait que pour prendre le virage indispensable de l'électronique, le géant suisse Ebauches S.A. a dépensé en huit ans plus de 1 milliard de nos francs, alors que le chiffre d'affaires annuel en 1976 de la profession tout entière a été de 1,42 milliard de francs ?

Pourtant, l'électronique, ce n'est déjà plus demain. Dans moins de cinq ans, la moitié du marché mondial sera composé de montres de ce type. Aux industriels français de savoir s'ils veulent disparaître, s'inféoder à des groupes étrangers avec tous les inconvénients que cela comporte

Vingt firmes

Depuis quelques mois, des discussions ont été engagées entre une vingtaine de firmes, représentant ensemble 400 millions de francs de chiffre d'affaires environ, une dizaine de fabricants de montres et à peu près autant dans les pièces détachées, notamment l'habillage (Burdet, Sandoz). *L'objectif :* parvenir à former trois ou quatre grandes entités industrielles. Quels en seraient les pivots ? Les firmes les plus performantes, telles France-Ebauches, Yema, selon certaines rumeurs, qui prêtent aussi l'intention à Jaz et au groupe Finhor (Herma, Lov, Anguenot) d'épauler Montrélec (fabrique de modules). Chez Jaz, l'on dément avoir effectué la moindre démarche dans ce sens. Même son de cloche chez France-Ebauches.

Quel que soit le schéma final retenu, une aide financière serait indispensable pour favoriser le développement de ces entités industrielles. Elle pourrait être apportée pour partie par la S.D.H. sous forme de prises de participation, le ministère des finances, de son côté, faisant son affaire d'un renforcement des fonds propres de cette dernière *par appel à ses actionnaires* les grandes banques notamment. Dans l'hypothèse où toutes les discussions en cours aboutiraient, ces prises de participation pourraient totaliser de 20 à 30 millions de francs. Mais l'Etat pourrait, dit-on, débloquer une enveloppe de 70 à 80 millions de francs par l'aide au développement.

Ces projets auront-ils des suites ? Le sort fait au fameux plan électronique lancé à grand fracas par M. d'Ornano en février 1976 (à peine 2 millions de francs ont été versés sur les 8 millions promis) permet d'être sceptique...

ANDRÉ DESSOT.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep + ou Dép. −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,8270	4,8290	+ 150	+ 180	+ 300	+ 340	+ 850	+ 900
$ can.	4,3690	4,3710	+ 110	+ 160	+ 230	+ 280	+ 730	+ 770
Yen (100)	1,9990	2,0010	+ 100	+ 150	+ 220	+ 270	+ 700	+ 740
D.M.	2,2310	2,2330	+ 110	+ 140	+ 240	+ 270	+ 760	+ 810
Florin	2,0570	2,0600	+ 40	+ 70	+ 100	+ 130	+ 350	+ 410
F.B. (100)	14,20	14,1620	− 270	− 60	− 180	− 90	+ 310	+ 790
F.S.	2,2810	2,2840	+ 140	+ 170	+ 300	+ 340	+ 960	+1000
L. (1 000)	5,5090	5,5100	− 350	− 140	− 700	− 540	−1700	−1450
£	8,8180	8,8280	+ 250	+ 320	+ 490	+ 580	+1200	+1340

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 1/4	3 1/2	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4
$ U.S.	19	19 1/4	6 1/2	7	6 3/4	7	7	7 1/2
Florin	5	6	7	7 1/2	7	7 1/2	7	7 1/2
F B.	12	13	10 1/2	11 1/2	10	10 3/4	9 1/2	10 1/4
F. S.	1	1 3/4	2 1/4	2 3/4	2 1/4	2 3/4	2 1/4	2 3/4
L. (1 000)		»	16	17	16	17	16	16 3/4
£	5 1/2	6 1/2	6 1/2	7 1/4	6 1/2	7 1/4	8	8 1/2
Fr franc	11	12	15	15 3/4	14 3/4	15 1/4	14	14 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

PAN AMERICAN OUVRE DE NOUVEAU SON ESCALE SUR PARIS

La compagnie américaine Panam desservira de nouveau Paris dans le courant du printemps prochain. Au début, il s'agira d'un vol quotidien en Boeing-747 SP à destination de Los Angeles via Londres. Pour redresser une situation financière désastreuse, Panam et TWA avaient, en effet, décidé en février 1975 de s'entendre pour qu'une seule des deux compagnies touche la capitale française. Leur accord viendra à expiration au mois de mars prochain.

« 1977 sera notre première année bénéficiaire depuis 1968 », a annoncé M. Walter Elsaesser, vice-président de Panam, au cours d'une conférence de presse réunie à Paris le mardi 6 décembre à l'occasion du cinquantième anniversaire de la compagnie américaine. Au 31 octobre, celle-ci avait déjà dégagé un profit de 72 millions de dollars (360 millions de francs).

Ce redressement l'incite aujourd'hui à étendre son réseau. Elle souhaiterait notamment rouvrir son escale de Vienne, en Autriche, exploiter des vols entre Londres et le sud des Etats-Unis, obtenir des droits de trafic entre l'Europe et l'Afrique. M. Elsaesser a reconnu que la concurrence de Concorde sur l'Atlantique nord se traduirait par un manque à gagner annuel de 12 à 15 millions de dollars.

« Les effets de la politique américaine de concurrence à tout prix seront limités sur le réseau international », a estimé le vice-président de la Panam. La plupart des gouvernements européens ne sont pas prêts à jouer le jeu de la « déréglementation ». M. Elsaesser juge favorablement l'initiative de Freddie Laker, qui exploite à petits prix, entre Londres et New-York, un « train du ciel ». *« Il a aidé les compagnies régulières à faire quelque chose pour baisser les tarifs, ce que nous n'aurions jamais fait sans lui et que nous n'aurions pas pu faire seules, car il fallait recueillir l'avis unanime des membres de l'Association du transport aérien international (IATA). »*

A ce propos, Panam continue de s'interroger sur l'utilité de sa présence au sein de l'IATA. *« Les négociations tarifaires seraient plus faciles à conduire dans un cadre bilatéral qu'au sein de cette association ; c'est pourquoi nous sommes en train de peser le pour et le contre d'un éventuel retrait »,* a noté le vice-président de Panam.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CREDIT LYONNAIS
EUROPARTENAIRES :
Banco di Roma
Banco Hispano Americano
Commerzbank

SITUATION AU 2 NOVEMBRE 1977

La situation au 2 novembre 1977 s'établit à 185 690 millions contre 183 890 millions 30 septembre 1977.
Au passif, le poste Institut d'émission, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire se chiffre 56 724 millions. Les Comp d'Entreprises et Divers totalis 26 623 millions et les Comp de Particuliers 50 794 millio Les Bons de Caisse atteign 21 490 millions.
A l'actif, les Crédits à la Clientèle Portefeuille s'élèvent 55 423 millions et les Comp débiteurs à 26 762 millions.
Le Crédits mobilisés, hors bil s'inscrivent pour 19 136 millio



